LE MONDE ÉCONOMIE
■ Numéro spécial 35 heures
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées



Le Monde

www.lemonde.fr
56e ANNÉE – N° 17124 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE
MARDI 15 FÉVRIER 2000
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le RPR et Paris

■ Philippe Séguin se pose en recours dans la capitale

■ L'Elysée ne fait plus obstacle au député des Vosges

■ Mais Jean Tiberi entend « rester candidat jusqu'au bout »

■ Mme Alliot-Marie hésite à arbitrer ce duel

Lire pages 6 et 14

Tchétchénie : un rescapé des camps témoigne

● Notre envoyée spéciale a recueilli un témoignage direct sur les « camps de filtration » russes ● Tortures, viols et privations de nourriture sont la réalité quotidienne ● Des femmes, des vieillards et des enfants y sont détenus ● Moscou aurait prévu d'y faire passer 150 000 personnes

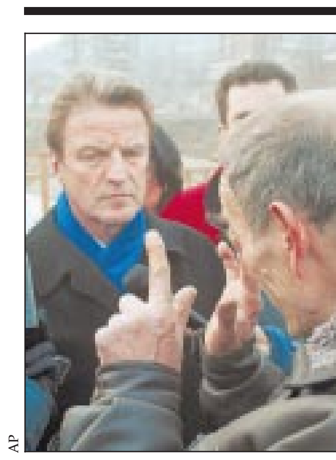
LES TORTURES ont lieu dans le corridor, la nuit, quand l'équipe de service *« est sous l'emprise de l'alcool et des drogues »*. Les tortionnaires, qui « travaillent » avec un masque, seraient 48 « contractuels » cosaques ; ils reçoivent *« 1 000 à 1 200 roubles par jour »* (200 francs). Ils convoquent à tour de rôle leurs victimes, dont les cris gardent chacun éveillé.... Ce récit que rapporte Sophie Shihab, notre envoyée spéciale en Ingouchie, République voisine de la Tchétchénie, est l'un des premiers témoignages directs de l'intérieur d'un « camp de filtration », ces camps contruits par les Russes dans les zones « libérées » de Tchétchénie.

Il provient d'un jeune Tchétchène rescapé du camp de Tchernokozovo parce que ses proches l'ont *« racheté »* à ses tortionnaires. Le jeune homme, qui ne peut plus marcher, raconte les pratiques en vigueur dans ce camp où se trouvent *« des femmes, des vieillards, des enfants »* et où privation de nourriture, viols et tortures sont le lot quotidien. Il relate son interrogatoire par l'un des responsables du camp : *« Il m'a lu le texte d'un décret posé sur sa table, selon lequel 150 000 Tchétchènes doivent passer par les camps de filtration. Il m'a dit que le but est de faire en sorte que ceux qui en ressortent vivants soient des invalides à vie. »* Ce témoignage corrobore les récits recueillis par au moins deux organisations humanitaires. A l'argument de Moscou prétendant mener une simple *« opération antiterroriste »*, la plupart des Tchétchènes rétorquent qu'il s'agit d'une *« guerre contre la nation tchétchène »*.

Les Occidentaux viennent d'accorder une remise de dette à Moscou. Les banques privées réunies au sein du Club de Londres ont accepté, vendredi 11 février, d'annuler quelque 10 milliards de dollars de créances sur la Russie.



Lire page 3



AP

KOSOVO

Kouchner contre les « extrémistes »

Deux soldats français de la force de paix au Kosovo ont été blessés par des francs-tireurs et un Kosovar albanais a été tué, dimanche 13 février, à Mitrovica, dans les plus graves affrontements impliquant la KFOR depuis son déploiement dans la province. Dans un entretien au *Monde*, Bernard Kouchner, représentant spécial de l'ONU au Kosovo, affirme que *« les extrémistes ne l'emporteront pas »*. Toutefois ces violences illustrent l'ambiguïté originelle du mandat de l'ONU. p. 2 et notre éditorial p. 15

Tempêtes : hausse des assurances

ENVIRON trois millions de déclarations de sinistres ont été enregistrées à la suite des tempêtes de fin décembre 1999. Pour les compagnies d'assurances, la facture totale, en France, est toujours estimée à 30 milliards de francs, mais elle pourrait frôler les 40 milliards. Le coût net de prise en charge des dégâts par ces compagnies sera de l'ordre de 5 à 8 milliards de francs. Du coup, certains professionnels préviennent déjà que les augmentations des primes pour les particuliers et les entreprises sont inéluctables. Sur le terrain, les sinistrés découvrent la faiblesse de leur couverture, la complexité des procédures et les longs délais d'indemnisation. Exemple dans le Limousin.

Lire page 10

La guérilla urbaine de l'autre Autriche passe par Internet

VIENNE
de notre correspondante

Adieu tracts, drapeaux rouges, mégaphones, cocktails Molotov et foulards palestiniens pour se protéger des grenades lacrymogènes... Vivent les drapeaux européens ou multicolores, les sifflets, les solides chaussures de marche et tous les accessoires de la société « câblée » ! Les jeunes Autrichiens qui descendent quotidiennement dans la rue, depuis le 2 février, pour protester contre l'alliance avec l'extrême droite sont en train d'inventer une nouvelle forme de guérilla urbaine, non violente et ludique, qui se soucie assez peu de slogans, mais fait preuve d'un sens poussé de l'organisation.

« Nos manifs se préparent presque entièrement sur Internet », explique Nora Sternfeld, vingt-quatre ans, créatrice avec quelques amis d'un des sites les plus fréquentés par les opposants, Get to Attack (www.tO.or.at/gettoattack). A l'origine d'un autre site de référence, Gegen Schwarzblau (gegenschwarzblau.cjb.at) – autrement dit : contre l'alliance des « noirs » conservateurs avec les « bleus » du FPÖ –, il y avait d'abord le besoin d'expliquer les raisons de l'occupation du siège du Parti conservateur ÖVP, le 2 février, et de corriger les comptes rendus faits par les médias officiels. Puis, très vite, le réseau s'est ramifié : les plans d'action sont diffusés en quelques heures par des « chaînes » d'e-mails (certains militants ont une liste de plusieurs centaines d'adresses électroniques), les consignes au long des cortèges sont relayées en quelques minutes grâce à de brefs messages sur les écrans des téléphones cellulaires.

Le taux d'équipement de l'Autriche en « portables » – l'un des plus élevés au monde – est ainsi devenu une arme imprévue entre les mains de cette jeunesse frondeuse qui aime les voyages lointains, écoute de la musique *world*, mange volontiers des *sushis* et a grandi avec la Toile. *« Même les autocollants "Résistance" que beaucoup d'entre nous portent sur leurs blousons*, sourit la douce Nora, *ont été imprimés individuellement à partir de sites Internet. »* D'abord surprises par la mobilité des groupes de manifestants, les forces de l'ordre ont finalement bien réagi. Le chef de la police viennoise, auquel l'hebdomadaire d'opposition *Falter* a décerné le titre inattendu de *« héros de la semaine »*, a préparé psychologiquement ses troupes et mis ostensiblement en première ligne de jeunes femmes policiers.

En revanche, souligne Florian Krenker, journaliste au *Falter*, *« le Parti socialiste et les syndicats ont beaucoup de mal à comprendre cette capacité à utiliser la culture des loisirs, les galeries, les cafés, les réseaux, les disc jockeys, etc., pour une protestation politique »*. Aussi se demande-t-il comment se fera, lors du grand rassemblement du 19 février, la jonction entre les chevau-légers de la jeunesse et les gros bataillons des syndicats. Pourtant, la modernité n'empêche pas les références à l'Histoire : samedi dernier, à Vienne, le pacifique cortège de quinze mille manifestants a marché jusqu'à la célèbre cité HLM Karl-Marx-Hof où, en février 1934, les milices réactionnaires, appuyées par l'armée régulière, avaient écrasé les ouvriers socialistes insurgés.

Joëlle Stolz

Lire aussi nos informations page 4 et le point de vue page 17



AFP

TENNIS

Victoire d'expérience

A 32 ans, Nathalie Tauziat *(photo)* a remporté, dimanche à Paris, l'Open Gaz de France. Elle a battu Serena Williams, 18 ans, nouvelle terreur du circuit mondial, en pratiquant un jeu service-volée dont elle est l'une des dernières tenantes, à un âge où d'autres championnes sont déjà à la retraite. Nos informations sportives p. 23 à 25

Bovins sous surveillance



JEAN GLAVANY

DANS un entretien au *Monde*, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, annonce que le dépistage de la maladie de la « vache folle » chez les bovins *« pourrait commencer à la fin mars »*. Il s'exprime après la découverte d'un nouveau cas suspect dans un abattoir du Morbihan.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 215 - 7,50 F

McCain, le héros qu'attendait l'Amérique

« L'AMÉRIQUE est en quête de héros pour nous diriger. John McCain en est un, un vrai. » Cela fait un peu propagande, cette première phrase sur la page d'ouverture du site Internet du candidat John McCain, pas très loin de l'icône sur laquelle il faut cliquer pour apporter une contribution financière à sa campagne. Mais ce doit être vrai : plus la campagne pour l'élection présidentielle du 7 novembre avance, plus John McCain suscite d'enthousiasme autour de lui, et plus il apparaît comme le héros que l'Amérique attendait.

Le scénario qu'annonçait il y a déjà neuf mois l'hebdomadaire indépendant *The New Republic* sous le titre « Le mythe du héros : l'Amérique attend son sauveur politique », à côté d'une photo jaunie de John McCain en combinaison de pilote de l'aéronavale en 1966, un an avant qu'il ne tombe aux mains des Nord-Vietnamiens, semble donc se confirmer. Dans un grand souffle de fraîcheur sur une Amérique assoupie sur son tas d'or, à laquelle on promettait depuis un an un duel Gore-Bush, le vice-président contre le fils de l'ancien président, d'un ennui à faire mourir les militants les plus endurcis, le *« sénateur iconoclaste »* bouleverse la donne, offre à l'électorat de nouvelles idées, un nouveau style, de nouvelles envies. A la fois héros et rebelle, il redonne un sens à la politique au moment où tout le monde s'en détournait et, au passage, s'amuse comme un fou.

Les Américains avaient déjà flirté avec le rêve du héros en politique il y a un peu plus de quatre ans, lorsque le général Colin Powell avait brièvement caressé l'idée de se présenter à l'élection présidentielle, poussé par un imprévisible élan de popularité. D'une certaine manière, Colin Powell préfigurait le phénomène McCain : ancien du Vietnam comme lui, jouant à fond la carte de l'homme intègre dans un système qui l'est de moins en moins, le vainqueur de la guerre du Golfe séduisait aussi bien au centre gauche qu'au centre droit ; mais après mûre réflexion Colin Powell avait décidé qu'il n'était pas consumé par *« la flamme »* de l'ambition électorale et, à la déception générale, avait renoncé à se présenter.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 15



SIPA

« PEANUTS »

La mort de Charles Schulz

Au moment même où les rotatives tournaient, samedi 12 février au soir, pour imprimer la dernière planche en couleurs des *Peanuts* dans de nombreux journaux américains, leur concepteur, Charles Schulz *(photo)*, mourait pendant son sommeil à l'âge de 77 ans, vaincu par un cancer du côlon. Charlie Brown et ses amis sont désormais orphelins. p. 29

BALKANS **Deux soldats français de la Force internationale de paix au Kosovo (KFOR) ont été blessés par des tireurs embusqués, dimanche 13 février, dans la partie nord de Mitrovica, ville divisée entre quartiers serbe et albanais. ● UN « SNIPER » kosovar a ensuite été tué, et quatre autres blessés, lors de fusillades avec la KFOR, les plus graves à ce jour. ● LES COMMUNAUTÉS s'accusent mutuellement de vouloir contrôler la ville. ●BERNARD KOUCHNER, haut-représentant de l'ONU au Kosovo, explique que son rôle est *« d'imposer la paix à des gens qui n'en ont pas toujours et pas tous envie »*. ● LES AFFRONTEMENTS des derniers jours et les accusations portées contre le contingent français de la KFOR de protéger les Serbes mettent en lumière les contradictions du mandat confié aux représentants de l'ONU sur le terrain.** ***(Lire notre éditorial page 15).***

Fusillades à Mitrovica, ville symbole du risque de partition du Kosovo

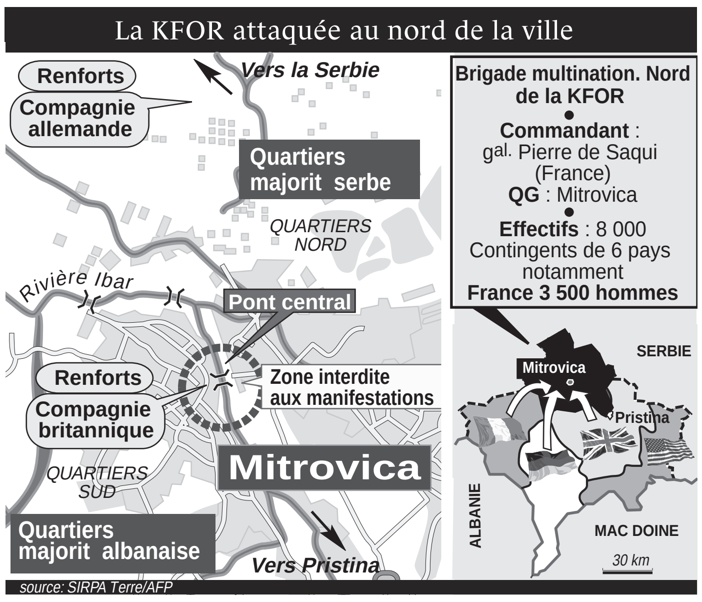
Deux soldats français de la Force de paix ont été blessés, dimanche, par des tireurs embusqués. Des affrontements, les plus importants jamais enregistrés entre la KFOR et des « snipers », ont ensuite causé la mort d'un tireur. Serbes et Albanais s'accusent mutuellement de « provocation »

UN ALBANAIS armé a été tué, au moins quinze personnes ont été blessées et deux soldats français ont été touchés par des francs-tireurs, dimanche 13 février, à Mitrovica (Kosovska Mitrovica pour les Serbes). Ce sont les plus graves affrontements impliquant des soldats de la Force internationale de paix au Kosovo (KFOR) que la province a connus depuis l'entrée des troupes de l'OTAN le 12 juin 1999.

Selon la KFOR, un sniper albanais a été tué et quatre autres ont été blessés par les soldats de la force de paix lors de fusillades survenues dimanche dans le secteur nord de Mitrovica, ville que la rivière Ibar divise en secteurs serbe et albanais. Des dirigeants serbes locaux ont indiqué que trois membres de leur communauté – forte de 9 000 personnes dans la ville – ont été blessés par balles et par un tir de grenade. Lors d'un autre incident, un policier américain de l'ONU a été blessé par un tireur qui a ouvert le feu sur un train stationné en gare de Mitrovica dans l'après-midi, a annoncé un porte-parole de la Force internationale. Atteint aux yeux par des éclats de verre, il a été soigné sur place.

Dix-sept personnes ont été arrêtées pour des délits ayant suivi ces affrontements, selon un porte-parole de la KFOR. La nuit de dimanche à lundi a été calme, alors que le couvre-feu – imposé de 18 h à 6 h, après une première série d'incidents graves survenus les 3 et 4 février, pour une durée initiale de sept jours – a été prolongé. Dans un communiqué conjoint, la KFOR et l'administration de l'ONU en place au Kosovo (la Minuk) ont condamné les dernières violences, dénonçant la lâcheté de leurs auteurs. *« Les seules personnes qui ont profité de cette journée honteuse sont ceux qui ont intérêt à empêcher le rétablissement de la paix et de l'ordre au Kosovo »*, soulignent-elles.

Les Kosovars serbes, dont Mitrovica est le bastion, ont rejeté la responsabilité de ces événements sur les *« terroristes albanais »*. *« Ils ne sont pas satisfaits. Ils poursuivront et augmenteront le degré de violence »*, redoute ainsi Oliver Ivanovic, un des représentants des Kosovars serbes de Mitrovica. Chaque communauté accuse l'autre de vouloir prendre le contrôle de la ville, en raison, notamment, des richesses minérales et industrielles du complexe voisin de Trepca, les plus importantes de la province.



Les derniers incidents ont commencé dimanche matin par un tir de grenade près d'une boulangerie albanaise, dans le quartier peuplé de Kosovars albanais dit « de la Petite Bosnie », dans le secteur à majorité serbe de la ville divisée. Cinq Kosovars albanais ont été blessés. Quelques heures plus tard, un soldat français était touché au ventre par un tireur non identifié, a expliqué un porte-parole du secteur français de la KFOR. Des soldats italiens surveillant l'un des ponts de la ville ont immédiatement riposté. Des dizaines de véhicules blindés français se sont déployés dans le nord de la cité et la KFOR s'est lancée aux trousses du franc-tireur, après qu'un autre militaire français eut été blessé au bras et que les soldats britanniques, postés sur le pont principal, se soient trouvés sous le feu de snipers. Les deux soldats français ont été évacués sur un hôpital de la KFOR. La vie d'aucun d'eux n'est en danger.

« Après cela, d'autres tireurs isolés se sont mis à tirer sur nos soldats, a dit le lieutenant-colonel Patrick Chanliau, porte-parole de la KFOR dans la ville. *Des extrémistes ont tiré sur nos hommes, ils l'ont fait délibérément, c'est une évidence »*. Des accrochages ont suivi avec des tireurs d'élite de la KFOR. Cinq jeunes hommes albanais de souche ont été blessés et capturés. L'un d'eux, présenté comme un franc-tireur, a succombé ensuite à ses blessures dans un hôpital de campagne de la Force internationale, a fait savoir celle-ci. Des responsables de la KFOR et de l'ONU ont noté que l'enchaînement précis des événements et leur cause restent à élucider. La situation s'est calmée en fin d'après-midi.

Depuis le 3 février, les incidents à Mitrovica ont fait neuf morts et des dizaines de blessés. Près d'un millier d'Albanais de souche des quartiers nord, sur les 1 500 qui y résidaient encore, ont fui cette partie de la ville depuis le début de la flambée de violence, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

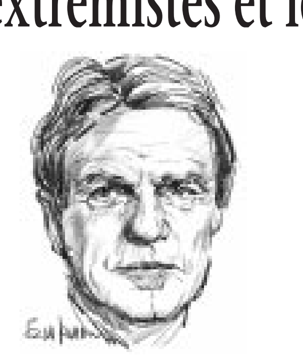
C. Ct.
(avec AFP, Reuters.)

Huit mois de tension

● **Juin 1999 :** arrivée, **le 17,** du contingent français à Mitrovica.
● **Juillet : le 1er ,** des Serbes attaquent trois Albanais qui ont franchi le pont. **Le 3,** la KFOR érige des barrages et empêche des manifestants de l'UCK d'accéder au pont. **Le 7,** accompagnés par la KFOR, 5 000 Albanais défilent au nord de la ville.
● **9 et 10 septembre :** 150 personnes sont blessées lors d'affrontements intercommunautaires.
● **5 octobre :** un Serbe est tué et 10 autres blessés après un enterrement d'Albanais assassinés par des Serbes en avril.
● **20 décembre :** l'ONU abandonne l'hôpital de Mitrovica à l'administration serbe.
● **Février 2000 : le 2,** deux Serbes sont tués dans une attaque à la roquette. **Les 3 et 4,** huit Albanais sont tués. Vingt Serbes sont blessés dans deux attentats contre des cafés. **Les 4 et 5,** 16 soldats français sont blessés. **Le 7,** un appartement albanais est attaqué à la grenade. 2 000 Serbes huent le nom de Bernard Kouchner. **Le 10,** le *Washington Post* affirme que les unités françaises de la KFOR ont refusé de secourir des policiers de l'ONU et de protéger les Albanais lors des affrontements des 3 et 4 février.

Bernard Kouchner, représentant spécial de l'ONU au Kosovo

« Les extrémistes et les irresponsables ne l'emporteront pas »



BERNARD KOUCHNER

« C'est la première fois que des soldats de la KFOR sont aussi directement visés par des Kosovars albanais. N'assiste-t-on pas à une dégradation dangereuse de la situation à Kosovska Mitrovica ?

– C'est une journée terrible, un jour sombre, des heures de confrontation et de violence. Mais ce qui s'est réellement passé n'est pas encore très clair. Quelle est la chronologie exacte des événements, depuis les attaques à la grenade jusqu'aux tirs sur les soldats français ? Et qui a tiré sur qui ? Il faut se garder des jugements à chaud. Les combats de rue dans les villes sont toujours difficiles à décrypter. Je peux malheureusement prétendre que les extrémistes, de tous bords, sont en marche vers Mitrovica. Ce qui est terrible, c'est que des hommes venus ici pour faire la paix se font tirer dessus, qu'un Albanais est mort et qu'il y a des blessés hospitalisés.

– Pensez-vous qu'il s'agit d'actes isolés ?

– Il est trop tôt pour se prononcer. Mais je crois que seuls les extrémistes veulent arrêter les progrès enregistrés ces derniers mois et mettre un terme aux rencontres de l'administration conjointe *[devant associer la Mission intérimaire des Nations unies à des représentants serbes et albanais]*. Si le pire n'est jamais certain, il reste que nous sommes confrontés à la stratégie d'extrémistes qui cherchent à mettre Mitrovica à feu et à sang. Car la plupart des gens que nous interrogeons veulent vivre dans une ville unifiée et non divisée, comme c'est le cas actuellement. Mais une partie des Serbes – et je pense au plus haut de la hierarchie serbe – ne l'accepte pas. Comme ils n'acceptent pas l'idée d'une administration conjointe, à laquelle les Serbes modérés ont finalement accepté de participer. Nous savons aussi, depuis juin, que les Albanais n'acceptent pas cette « frontière » sur la rivière Ibar *[qui coupe la ville en deux]*.

– Que préconisez-vous ?

– Sur le plan de la sécurité, nous avons pris de nouvelles dispositions : élargissement des zones de sécurité, établissement d'un couvre-feu, interdiction de manifestations en certains lieux... Mais ce n'est pas la solution. Il faut bien entendu rétablir l'ordre, mais la solution est diplomatique, économique et politique. La situation à Mitrovica est dangereuse : elle ne sera pas réglée par les balles. A ce jeu, personne ne gagne, sauf les extrémistes qui se sont déchaînés dès qu'ils ont su que les Serbes entraient dans l'administration conjointe et qui ont réussi à provoquer un coup d'arrêt à cette institution.

» Il y aura encore des crises. Si les incidents de Mitrovica me désespèrent, je crois que nous sommes sur le bon chemin. Mais, plus généralement, rien n'est définitivement réglé au Kosovo. Comment voulez-vous que cela le soit après quelques mois seulement d'administration internationale, alors que les gens s'entre-tuent depuis des siècles. Pensons au processus de paix en Irlande du Nord, après trente ans d'efforts... Le moment n'est pas encore venu de rétablir la confiance entre les Kosovars *[albanais et serbes]*. Nous essayons seulement de créer les conditions d'une coexistence pacifique.

– Pendant ce temps, l'épuration ethnique se poursuit : sous la pression, des Serbes quittent la province et, ces derniers jours, des familles albanaises ont dû abandonner leur maison dans le nord de Kosovska Mitrovica...

– L'épuration ethnique continue, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'arrêter. Les plaies ouvertes par les haines humaines ne se referment pas à la vitesse que le voudraient les médias. Le cœur des Albanais saigne à l'évocation de ces quelque cinq mille à sept mille personnes disparues, dont on reste sans nouvelles. Comment dormir en paix et pardonner lorsque l'on ignore tout du sort de son fils de quatorze ans, enlevé dans son lit au moment où les forces serbes quittaient le Kosovo en juin 1999 ?

– Halit Berani, un Kosovar albanais de Mitrovica, défenseur des droits de l'homme, a de nouveau demandé le départ des troupes françaises de la ville, les accusant d'être incapables de restaurer l'ordre. Ne craignez-vous pas que les soldats français ne soient, chaque jour d'avantage, pris pour cible ?

– Pour moi, il n'y a pas de soldats français au Kosovo ! Il y a une force internationale de paix, la KFOR. D'ailleurs, dimanche, à Mitrovica, ce ne sont pas seulement des soldats français qui ont tiré pour rétablir l'ordre, mais aussi des Anglais, des Danois, des Allemands, des Belges... Il n'y a au Kosovo que des soldats qui font un travail difficile et qui ne comprennent pas pourquoi on leur tire dessus, alors qu'ils sont là pour rétablir la paix. Je sais d'expérience que ce genre d'opérations est difficile, heurtée, douloureuse. Qu'il ne s'agit pas de poser des compresses mais d'imposer la paix à des gens qui n'en ont pas toujours et pas tous envie.

» Dans cette région des Balkans, les gens ont une fâcheuse tendance à prendre leurs amis pour leurs ennemis et leurs ennemis pour leurs amis. Les Kosovars doivent apprendre à reconnaître leurs amis. Dimanche, des soldats de la KFOR ont été pris pour cible par des extrémistes, des irresponsables. Ceux-ci ne gagneront pas. »

Propos recueillis par
Christophe Châtelot

Une dégradation prévisible, liée à l'ambiguïté du mandat onusien

ANALYSE

En privilégiant la « coexistence », la KFOR a avalisé la partition de la ville

PLUS le temps passe, plus les contradictions inhérentes au mandat de la Mission des Nations unies pour l'administration provisoire du Kosovo (Minuk), que dirige Bernard Kouchner, apparaissent criantes à Kosovska Mitrovica. Explicitement, le mandat de la Minuk – autorité « mandataire » bénéficiant des pleins pouvoirs – stipule qu'elle a pour objet le développement d'*« une autonomie substantielle »* de la population kosovare, permettant la *« tenue d'élections »* et la transmission des pouvoirs *« à une autorité de transition »*, en attendant que soit fixé le *« statut futur du Kosovo »*. Implicitement, cependant, Bernard Kouchner, avec le soutien de la communauté internationale, s'est, dès son arrivée, fixé comme objectifs d'éviter qu'à la victoire militaire de l'OTAN ne succède une « épuration ethnique à rebours » contre les Serbes, et de maintenir au moins un semblant de coopération entre Albanais et Serbes dans le nouveau Kosovo.

Ce second objectif s'est très largement fracassé sur la réalité. Après une épuration ethnique qui a fait des milliers de morts parmi les Kosovars albanais et jeté sur les routes huit cent mille d'entre eux – une épuration dont de nombreux Serbes du Kosovo ont bénéficié, quand ils n'y ont pas directement participé –, la plupart de ces derniers, craignant des représailles, ont préféré fuir et rejoindre la Yougoslavie. Une seule zone n'a pas connu cet exode serbe massif : le Nord, dont Mitrovica est le chef-lieu. Et pour cause : dans cette région, les Serbes sont majoritaires. Leur population s'est même accrue avec l'arrivée de déplacés ayant fui les autres régions du Kosovo.

La ville même de Mitrovica, en revanche, était, avant l'intervention de l'OTAN, majoritairement peuplée d'Albanais, mais avec une très forte minorité serbe. Des Albanais qui, faut-il le rappeler, étaient exclus depuis 1991 de toute fonction publique. L'épuration ethnique, durant la guerre, y a été particulièrement féroce, les miliciens serbes assassinant les civils et brûlant les maisons albanaises, ou y installant des familles serbes. Lorsque, le 17 juin 1999, les Français de la KFOR arrivent à Mitrovica, les attentes des deux communautés sont exactement inverses. Les Albanais veulent non seulement retrouver leurs foyers, mais aussi réintégrer toutes les fonctions dont ils ont été exclus par des années d'« apartheid » serbe. Ces derniers, eux, n'espèrent qu'une chose : qu'on leur laisse la partie nord de la ville, où ils sont très majoritaires (et où se trouvent, également, la plupart des institutions publiques, en particulier l'hôpital).

« L'AFFAIRE » DE L'HÔPITAL

Les soldats français sont ainsi immédiatement confrontés à une alternative simple : soit privilégier la « coexistence » – ou son apparence – entre communautés et, pour ce faire, accepter l'essentiel des revendications serbes ; soit, effectivement, réinstaller les Albanais dans leurs droits, et risquer de se heurter violemment aux Serbes et, surtout, de les voir prendre eux aussi le chemin de l'exil, sans doute suivis par la majeure partie de la population serbe de la région.

La KFOR et la Minuk ont opté pour le premier terme de l'alternative. Le 27 juin, Sergio Vieira de Mello, « gouverneur » onusien de la province avant Bernard Kouchner, évoquant le « pont de la discorde » sur la rivière Ibar, qui divise la ville et que les Serbes interdisent aux Albanais de franchir, expliquait : *« Ce n'est pas le seul pont ni la seule division dans les Balkans. Ce n'est pas l'idéal, mais je pense que c'est temporaire. »* De fait, le *« temporaire »* a pris de plus en plus l'allure d'une partition définitive de la ville. Bénéficiant d'une relative impunité, les deux cent cinquante miliciens armés du chef de bande serbe Dragan « Culja » Marjanovic ont semé de nouveau la terreur à l'encontre des Albanais restés dans la partie nord de la ville. La semaine dernière encore, après que plusieurs milliers en soient déjà partis, plus de six cent cinquante Kosovars se sont présentés au centre d'enregistrement du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pour en être évacués.

Comment s'étonner, dès lors, que les Albanais, l'UCK en tête, aient considéré que la KFOR, à Mitrovica, ne faisait rien d'autre que consacrer l'injustice ? Non seulement les Kosovars ne peuvent passer au nord de la ville, mais ceux qui y habitent doivent se résoudre à en partir. Et, parmi les Albanais, il ne manque pas de jeunes qui, rendus furieux par cette situation, ne rêvent que d'en découdre – avec les Serbes, d'abord, puis bientôt aussi avec les soldats de la KFOR, perçus comme les *« protecteurs »* de leurs adversaires. L'exaspération montant, les événements des derniers jours étaient tout sauf imprévisibles.

Pourtant, à plusieurs reprises, le contingent de la KFOR a timidement tenté d'imposer aux Serbes un retour des Albanais au nord de la ville. Ainsi a-t-on pu croire, en août, que le conflit à l'hôpital, où médecins et infirmières kosovars étaient victimes d'une exclusion revendiquée de la part de leurs confrères serbes, était en voie de résolution. Mais, faute d'être imposés de force à des Serbes qui n'en voulaient pas, faute de désarmer *manu militari* les bandes serbes, ces progrès se sont avérés, eux aussi, très *« temporaires »*. Finalement, face à l'ostracisme déterminé des Serbes, l'ONU a évacué les malades albanais de l'hôpital et en a retiré son personnel. Fin janvier – tout un symbole –, la chirurgienne albanaise Preveza Abrashi, exclue par l'administration serbe de son travail à l'hôpital depuis le 29 septembre, décidait, à bout de nerfs, de partir s'installer à Pristina.

L'*« affaire »* de l'hôpital de Mitrovica symbolise toute l'ambiguïté de l'attitude de la Minuk et de la KFOR dans cette ville. Pour avoir voulu en priorité maintenir la « coexistence » entre communautés ; pour avoir, aussi, voulu éviter un nouvel exode serbe, la Minuk et la KFOR en sont venues à avaliser de fait la partition de la ville. Une partition qui était, dès le jour de leur arrivée, l'objectif revendiqué des Serbes.

Sylvain Cypel

Moscou aurait prévu de faire passer 150 000 Tchétchènes par les « camps de filtration »

« Ce n'est pas une guerre contre les combattants mais contre la nation tchétchène »

C'est parce que sa famille a pu le « racheter » à ses tortionnaires que Moussa a été libéré du camp de prisonniers dits de *« filtration »* de Tchernokozovo, au nord de la Tchétchénie. Il raconte l'horreur au quotidien et affirme qu'un enquêteur lui a lu le texte d'un décret officiel prévoyant *« le passage en camp de filtration de 150 000 Tchétchènes »* qui doivent en sortir *« infirmes à vie »*.

NAZRAN (Ingouchie)
de notre envoyée spéciale

Pas facile de parler, pour celui que nous appellerons Moussa, par crainte qu'il ne soit identifié. Premier rescapé du camp de tortures de Tchernokozovo à parler à un journaliste, ce tout jeune homme veut faire comprendre ce qu'il a subi, lui qui ne peut toujours pas marcher normalement ni rester assis plus d'une minute dans la même position, n'est rien comparé à ce que souffrent toujours ceux qu'il a laissés derrière lui. Ce qu'il raconte confirme largement, d'une part, ce qu'a révélé la lettre d'un soldat russe anonyme de ce camp, tortionnaire malgré lui soucieux d'alerter l'opinion sur *« l'enfer vécu par des innocents »* (*Le Monde* du 11 février). Mais une des précisions apportées par Moussa ramène encore à la phrase qui, invariablement, ponctue tous les récits de réfugiés de Tchétchénie : *« Ce n'est pas une guerre contre les combattants, mais contre la nation tchétchène. »*

TÉMOIGNAGE
Moussa, rescapé de Tchernokozovo, raconte les tortures infligées aux détenus

Après avoir parlé des tortures infligées à ses codétenus, parmi lesquels se trouvent aussi des vieillards, des femmes et des enfants, Moussa évoque un de ses passages devant un enquêteur : *« Il m'a lu le texte d'un décret posé sur sa table, selon lequel 150 000 Tchétchènes doivent passer par les camps de filtration. Il m'a dit que le but est de faire en sorte que ceux qui en ressortent vivants soient des invalides à vie. »* S'agirait-il d'une « pression psychologique » de l'enquêteur ? On pourrait le penser, si l'action ne se passait pas en Tchétchénie. A plusieurs reprises depuis deux siècles, Moscou a tenté de supprimer ce *« peuple malfaisant »*, selon les termes d'un général russe, et cette seconde guerre semble, plus encore que la première (1994-1996), renouer avec les traditions : villages rasés, exécutions massives de civils, etc.

UN « GROUPE D'INSPECTION »

Comme la plupart des détenus de Tchernokozovo, Moussa a été pris au hasard, mais il a eu la chance d'avoir été « racheté » par sa famille. En sortant, il a signé des papiers affirmant qu'il avait été bien traité et qu'il ne dira jamais autre chose. Certains détenus sont retrouvés par leurs proches, qui peuvent leur transmettre des colis : rien, ou presque rien, ne leur parvient, mais ils sont forcés d'inscrire les mots *« Tout va bien, je n'ai pas à me plaindre »* sur le reçu remis aux familles. C'est ce qu'a fait Zoura Bitieva, alors même que cette ancienne participante à une « marche de la paix », qui occupe une cellule en face de celle où est détenu son fils Idriss, un garçon malingre de seize ans, n'ignore rien de son sort : *« Il est tout noir de coups, on lui a limé les dents »*, dit Moussa.

Les tortures ont lieu dans le corridor, la nuit, quand l'équipe de service *« est sous l'emprise de l'alcool et des drogues »*. Les tortionnaires, qui « travaillent » avec un masque, seraient quarante-huit contractuels cosaques venus de Rostov, Volgograd ou Vladikavkaz ; ils reçoivent *« 1 000 à 1 200 roubles par jour »* (200 francs) et font les 3 x 8. Ils convoquent à tour de rôle leurs victimes, dont les cris gardent chacun éveillé. Alors que, toute la journée, les détenus doivent rester debout, les mains levées. N'y échappent que ceux qui s'évanouissent. Les coups et les viols sont l'ordinaire. *« Les viols sont pratiqués à 100 %, les hommes doivent ramper dans le corridor*, dit Moussa en baissant la voix. *Parmi les détenus, il y a un garçon de dix ans et sa sœur de treize ans, pris pour "défaut de documents". Le garçon a été battu, la fillette violée. »*

Une femme détenue a reçu la visite de sa mère et de ses deux filles, qui ont donné pour cela 5 000 roubles. Elles se sont vues cinq minutes, puis la grand-mère et une des filles ont été renvoyées, mais la deuxième, âgée de quatorze ans, a été gardée. *« Elle a été battue et violée quatre jours durant, on entendait tout, elle a été libérée, à moitié morte, après le passage d'une espèce de commission. »* Ce « groupe d'inspection », venu fin janvier, a fait le tour des cellules. Chacun devait dire : *« On est bien nourri, on n'est pas battu. »* Un vieillard n'a pas résisté, il a soulevé la chemise de son jeune voisin pour montrer son état. *« Quand la commission est partie, ils ont été longuement battus. »*

Dans une des cellules qu'il a occupées – qui comptaient trente à quarante personnes – il a vu, une fois brièvement, le journaliste Andreï Babitski, lui aussi battu, juste avant qu'on ne l'emmène ailleurs, début février. Et des cellules *« cachées »*. Moussa y est brièvement passé. *« Là, tous avaient les côtes cassées, les doigts ou les oreilles coupés, ou les tympans crevés. Officiellement, ces détenus n'existent plus. On leur fait pousser la barbe pour les échanger, comme combattants, contre des prisonniers russes. L'un d'eux a fini par signer un aveu comme quoi il avait combattu lors de la dernière guerre. On l'a alors sorti et longuement battu puis emmené. On a entendu un coup de feu. Après, les gardes, pour se couvrir, ont fait courir le bruit qu'il a tenté de s'échapper. »* Mousса était sur le point de céder lui aussi, de dire qu'il connaissait tel ou tel chef de guerre, comme on l'exigeait de lui. Un miracle, qu'il préfère taire pour ne pas se trahir, l'en a empêché. Sinon, il aurait sans doute été emmené au camp de Mozdok, en Ossétie, d'où, en règle générale, nul ne revient. Un jeune passé par là fut cependant ramené un jour à Tchernokozovo, *« car il avait été racheté très cher, 5 000 dollars »*. Depuis, la rumeur court que tout homme passé par Mozdok subit des tortures pires qu'à Tchernokozovo, *« aucun ne peut plus se marier ni avoir des enfants »*.

Un médecin a ausculté Moussa, constatant des contusions majeures sur l'ensemble du corps, du thorax et de la colonne vertébrale, ainsi que des traumatismes crâniens. Il a maigri de dix kilos. Lui et ses codétenus étaient nourris trois fois par semaine de gruau mal cuit, et manquaient terriblement d'eau. Mais il ne tousse presque plus. Les gardes avaient pris l'habitude d'envoyer des jets de gaz lacrymogène dans les cellules au moment où ils faisaient aboyer leurs noms par leurs occupants.

Beaucoup crachaient du sang, surtout les vieux. Les détenus avaient organisé un tour pour être *« chef de cellule »*. Celui-ci, afin de protéger les vieux et les plus malades, se mettait en avant pour recevoir le plus de coups. Cette solidarité, silencieuse, car il leur est interdit de prononcer un seul mot en tchétchène, a sans doute compté dans le fait qu'ils ne deviennent pas tous fous. Mais, depuis qu'il est sorti, Moussa ne peut retrouver le sommeil. *« Je vois toutes les nuits les visages de ceux qui sont restés et je ne fais que penser à eux »*, dit-il, avant de demander *« s'il est possible d'imaginer que tout cela va s'arrêter un jour »*.

Sophie Shihab



La localité de Katyr-Iourt rasée à 80 %

Au moins quatre cents personnes ont été tuées dans les combats et les bombardements des villages au sud-est de Grozny. Ce chapelet de villages avait vu passer, dans les premiers jours de février, des centaines de combattants fuyant la capitale tchétchène. En représailles, ces localités ont toutes été durement touchées par les bombardements. Katyr-Iourt, une petite localité au sud-ouest de Grozny, a été rasée à 80 % : trois cent soixante civils y ont perdu la vie entre le 2 février et le 12 février, selon les récits de rescapés sur place. Les militaires russes qui pilonnaient le village avaient refusé l'établissement d'un corridor pour permettre aux civils de fuir.

Quatre jours durant, du 30 janvier au 2 février, Alkhan Kala, non loin de Grozny, a également été pilonnée par l'artillerie et l'aviation. Au moins une dizaine de civils ont été tués, une trentaine ont été blessés et 200 maisons ont été détruites. Selon des témoins, les soldats russes y ont fusillé, début février, six combattants tchétchènes et une femme blessés, découverts dans le sous-sol d'un magasin du village. – *(AFP.)*

■ **OSSÉTIE :** Anne Nivat, l'envoyée spéciale en Tchétchénie des quotidiens français *Ouest France* et *Libération*, dont le sort avait inspiré de l'inquiétude, a fait savoir, dimanche, qu'elle avait gagné le quartier général des forces russes à Mozdok (Ossétie du Nord). La journaliste a indiqué qu'elle devait être interrogée par les services de sécurité (FSB, ex-KGB), puis qu'elle rentrerait à Moscou. En revanche, on ne sait toujours rien sur Andreï Babitski, correspondant en Tchétchénie de Radio Free Europe, qui a été arrêté par les Russes le 16 janvier puis *« échangé »* contre des soldats russes prisonniers des Tchétchènes. – *(AFP.)*

Démission du coordinateur humanitaire de l'ONU à Bagdad

BAGDAD. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré, lundi 14 février, avoir accepté la démission du coordinateur humanitaire de l'ONU en Irak, Hans von Sponeck. *« Il a présenté sa démission, que j'ai acceptée avec regret »*, a déclaré M. Annan. Aucune raison n'a été donnée pour justifier ce départ, mais les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les deux membres du Conseil de sécurité de l'ONU les plus durs vis-à-vis de l'Irak, avaient demandé à plusieurs reprises la démission du coordinateur, jugé pas assez ferme à l'encontre du régime de Bagdad et qui avait critiqué le régime des sanctions internationales décrété contre l'Irak. Le département d'Etat américain a d'ailleurs accueilli cette annonce en faisant part de sa satisfaction. M. von Sponeck est chargé de mettre en œuvre le programme « pétrole contre nourriture », qui permet à l'Irak de vendre sous contrôle du brut pour financer des achats de produits de première nécessité (nourriture et médicaments). Il avait succédé en septembre 1998 à l'Irlandais Dennis Halliday. Ce dernier avait déjà démissionné avec éclat pour protester contre le maintien de sanctions qui frappent essentiellement la population civile, comme l'ont montré de nombreuses études. – *(AFP, Reuters.)*

M. Barak évoque un retrait du Liban sud et « déçoit » M. Arafat

JÉRUSALEM. Le Hezbollah libanais et l'armée israélienne ont multiplié les escarmouches, dimanche 13 février, dans la zone dite « de sécurité » occupée par Tsahal au Liban sud. Des tirs de missiles ont répliqué à des attaques à la roquette contre des positions de l'armée israélienne, mais il n'y a pas eu de victimes. A Jérusalem, Ehoud Barak a évoqué une nouvelle fois un retrait israélien, en précisant qu'il préfère cependant que celui-ci intervienne *« dans le cadre d'un accord avec Beyrouth et Damas »*. Par ailleurs, le président palestinien Yasser Arafat a exhorté, dimanche, les Etats-Unis à intervenir d'urgence pour tenter de débloquer les pourparlers de paix avec Israël. Le gouvernement Barak *« nous a déçus, le monde et nous »*, par un non-respect de ses accords, a déclaré M. Arafat. Le 13 février, Israéliens et Palestiniens auraient dû conclure un accord-cadre sur leur traité de paix définitif. – *(AFP, Reuters.)*

La moitié des ex-otages de l'avion afghan ont été rapatriés

NEW DELHI. Un avion de ligne cambodgien, spécialement affrété par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a emmené, lundi 14 février, la moitié – 72 ou 73 personnes – des otages afghans de l'avion de la compagnie afghane Ariana, qui avait été détourné vers Londres, pour les rapatrier dans leur pays. L'avion devait se poser le même jour à Kandahar (Sud), où s'est rendue M[me] Tine Staermose, représentante de l'OIM au Pakistan, afin de superviser l'opération. Chaque passager rapatrié avait signé une lettre confirmant qu'il rentrait volontairement en Afghanistan. Le sort des autres ex-otages qui ont demandé l'asile en Grande-Bretagne devrait être connu plus tard. Dix-neuf personnes de l'avion afghan ont été arrêtées par la police britannique. Treize ont été inculpées, lundi, pour usage de la force et menaces dans la prise de l'avion. Le gouvernement des Talibans s'est dit *« heureux »* du retour de la moitié des ex-otages. Le ministre des affaires étrangères, le maulawi Wakil Ahmad Mutawakil, a dit que c'était *« un bon signe pour décourager à l'avenir des terroristes d'employer la même méthode »*. – *(Corresp.)*

Paris et Londres échangent leurs sous-marins stratégiques

LONDRES. Le sous-marin nucléaire lance-missiles britannique *Victorious* s'est rendu en visite officielle, du vendredi 11 au mercredi 16 février, à l'Ile-Longue, la base de la force de dissuasion française en rade de Brest. Dans le même esprit, un sous-marin stratégique français se rendra, au printemps, à Faslane (Ecosse), où sont stationnés les quatre sous-marins nucléaires de la force britannique de dissuasion. En annonçant cette visite, le secrétaire d'Etat britannique à la défense, John Spellar, a estimé que cet échange, qui est une première, confirme les *« excellentes relations »* entre les deux marines de part et d'autre de la Manche. Les deux pays discutent, depuis quelques années, de la possibilité d'établir une coopération opérationnelle en la matière. Diverses hypothèses sont envisagées, parmi lesquelles l'organisation de patrouilles alternées entre les deux marines – ce qui suppose une mise en commun et une répartition des cibles potentielles – pour soulager le

La Russie transforme l'accord avec les banques en victoire politique

« C'EST une grande victoire, un accord extrêmement positif dont les termes sont très avantageux pour la Russie. » Vladimir Poutine, président par intérim, a interrompu, dimanche 13 février, sa journée de ski dans le Caucase, pour se féliciter de l'accord intervenu, vendredi, entre la Russie et le Club de Londres sur la restructuration d'une partie de sa dette extérieure. A un mois et demi de l'élection présidentielle russe, le pool de banques privées (dont Deutsche Bank, Crédit lyonnais, BNP, Bank of America) a consenti, après un an et demi de négociations à effacer plus du tiers des 32 milliards de dollars de dettes héritées de l'ex-URSS. (*Le Monde* des 13-14 février), c'est-à-dire quelque 10,6 milliards de dollars (presque autant d'euros). Mikhaïl Kassianov, premier vice-premier ministre russe, a estimé que cette réduction revenait, compte tenu de l'inflation et des taux accordés, *« à effacer 50 % »* des créances.

Cet accord tombe à pic pour les autorités russes, alors que le Fonds monétaire international (FMI) a gelé depuis juillet 1999 tout nouveau déboursement de prêt à Moscou. M. Poutine a ainsi souligné que la voie était ouverte à un retour de la Russie au sein de la communauté financière internationale. De son côté, Wolfgang Wendt, représentant de la Deutsche Bank et président du Club de Londres, a estimé que les créanciers *« pouvaient être satisfaits de cet accord »*. En décembre 1999, un cycle de négociations avait échoué, les banquiers occidentaux refusant d'aller au-delà de 35 % d'allègement de la dette, quand Moscou souhaitait obtenir une réduction de 40 %.

REDRESSEMENT DES INDICATEURS

Fallait-il pourtant poursuivre les négociations avec un pays engagé dans une guerre fratricide que dénonce la plupart des pays occidentaux ? *« Ce n'est pas vraiment un cadeau »*, répliquent les banquiers. Nous avions en face de nous depuis décembre 1998 un débiteur qui ne payait plus rien, avait accumulé près de 3 milliards de dollars d'arriérés d'intérêt et sur lequel nous n'avions aucun moyen d'action. En échange de l'annulation d'une partie de la dette de l'ex-URSS due par la Vnechekonombank, qui est une coquille vide, le Club de Londres a obtenu un transfert de la créance à la Fédération de Russie qui dispose d'actifs et sur laquelle il peut éventuellement mener des actions juridiques en cas de non-paiement futur. De plus, une clause dite d'*« exigibilité anticipée croisée »* stipule qu'en cas de défaut de paiement sur les quelque 20 milliards de dollars émis en eurobonds dans le cadre de l'accord, les détenteurs d'autres eurobonds (15,2 milliards de dollars) peuvent se retourner automatiquement exiger leur remboursement instantanément même si l'échéancier de leur remboursements est respecté. Cette clause met en outre fin à la distinction entre la dette de l'ex-URSS et la dette contractée depuis 1991.

« Vladimir Poutine n'aura plus vraiment à s'inquiéter pour son budget durant ses deux mandats de président », a ainsi déclaré le député centriste Alexandre Chokhine, président à la Douma de la commission des organisations de crédits et des marchés financiers. Car l'accord passé avec le Club de Londres crée en précédent dont pourraient se prévaloir les autorités russes lors de négociations avec leurs créanciers publics du Club de Paris.

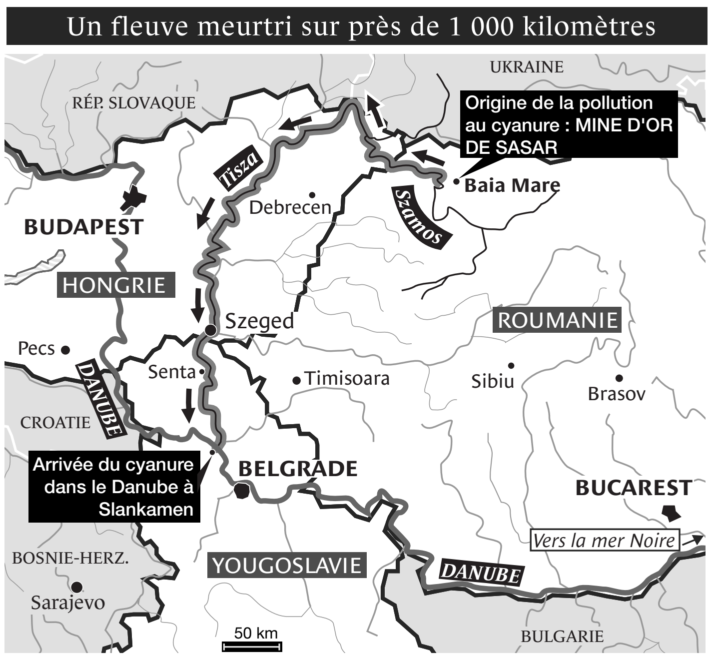
Le paradoxe est que la Russie obtient une nouvelle restructuration de sa dette, au moment où tous les indicateurs macroéconomiques du pays se redressent. Le plus spectaculaire est sans doute celui de l'excédent du commerce extérieur, qui s'est élevé en 1999 à près de 30 milliards de dollars, grâce notamment à la hausse du prix du pétrole. Elle a permis au gouvernement de financer la guerre de Tchétchénie et de boucler relativement facilement son budget 2000. Celui-ci prévoit le remboursement de 3 milliards de dollars de dette extérieure au premier trimestre 2000, et une augmentation de 50 % des commandes pour son armée sur l'année.

Babette Stern et François Bonnet (à Moscou)

La pollution d'un affluent du Danube provoque un désastre écologique

100 000 tonnes d'eau cyanurée s'y sont déversées

Un fleuve meurtri sur près de 1 000 kilomètres



« C'EST un des plus grands désastres écologiques que l'Europe ait connus, comparable à la pollution du Rhin par Sandoz en 1986 », dit Philip Weller, responsable du Programme Danube au WWF (Fonds mondial pour la nature). Sur plusieurs centaines de kilomètres, toute vie semble éteinte au long de la Tisza, un affluent du Danube qui traverse la Hongrie avant de se jeter dans le Danube en Yougoslavie. La pollution provient du déversement de près de 100 000 m^3 d'effluents pollués au cyanure, le 31 janvier, par une mine d'or roumaine : l'un des bassins de l'entreprise roumano-australienne L'Or, à Baia Mare, s'est fissuré, laissant l'eau empoisonnée s'échapper dans la rivière Szamos, située sur le territoire roumain, et dans la rivière Tisza. La pollution a atteint jeudi la Yougoslavie où elle s'est jetée dimanche dans le Danube.

> « Jusqu'à présent, plus de cent tonnes de poissons morts ont été sortis de la Tisza en Hongrie »

De source officielle hongroise, on indiquait qu'il était trop tôt pour faire un bilan précis du désastre, mais que 90 % du poisson, du plancton et d'autres organismes pourraient avoir été détruits dans la Tisza. *« Toute la chaîne alimentaire de la rivière est morte »*, selon Imre Gyorgy Torok, directeur adjoint de l'Agence de l'eau de la basse Tisza. D'après les mesures des laboratoires roumains, la concentration de cyanure dans la rivière Tisza a dépassé, le jour de l'accident, huit cents fois le niveau admis. Samedi 12 février, à Szeged, en Hongrie, à 700 kilomètres de Baia Mare, les concentrations de cyanure atteignaient 2,7 mg/l, cent trente fois le niveau autorisé en Hongrie pour les rejets en rivière. L'accident a ruiné la pêche dans la rivière Tisza et affectera le tourisme, qui se développait rapidement le long de cette rivière pittoresque. Dimanche, les Hongrois se sont rendus en pèlerinage vers la Tisza pour prier. Ils entonnaient des chants du répertoire folklorique que cette rivière a inspirés pendant des siècles, selon les autorités locales de Szeged.

« Jusqu'à présent, plus de cent tonnes de poissons morts ont été sortis de la Tisza en Hongrie », a indiqué Karoly Pinter du ministère de l'agriculture. Selon M. Pinter, ce n'est paradoxalement pas le cyanure, un produit très toxique, qui va poser le plus grave problème. Les concentrations de cyanure étaient revenus en dessous du niveau toxique, dimanche, en Hongrie. *« Le cyanure peut être dilué mais des métaux lourds très toxiques se sont déposés dans la boue au bord de la rivière. Ce métal se désintègre beaucoup plus lentement et empoisonne l'environnement pour une période beaucoup plus longue »*, a-t-il dit.

En Serbie, plusieurs tonnes de poissons morts ont été ramassées et les autorités ont interdit l'utilisation de l'eau de la rivière ainsi que la pêche. Une autre menace guette, a indiqué Bozo Dalmacija, professeur de chimie à l'université de Novi Sad, dans le nord de la Serbie : *« L'eau de la Tisza est utilisée pour l'irrigation des champs, ce que l'on ne pourra plus faire une fois la vague de cyanure passée, car il faudra beaucoup de temps avant que la rivière ne redevienne pure. »*

« C'est une véritable catastrophe européenne », a déclaré la vice-présidente de la Commission européenne, Loyola de Palacio, lors d'une visite à Budapest, cette semaine. *« Il faut réfléchir aux moyens européens d'empêcher ce type de situation de se produire »*, a-t-elle ajouté. La Commission européenne envisage de débloquer en urgence des fonds à destination des deux pays, Hongrie et Roumanie, candidats à l'adhésion à l'Union européenne (UE), pour les aider à maîtriser les conséquences de la catastrophe. La Hongrie demande des compensations à la Roumanie, tandis que le gouvernement roumain a engagé une procédure pénale à l'encontre de l'entreprise L'Or.

De son côté, le ministre serbe de l'environnement, Branislav Blazic, a estimé que la Roumanie devrait répondre de l'accident devant la Cour internationale de justice de La Haye. Le premier ministre hongrois a jugé qu'un tel accident n'aurait pu avoir lieu en Hongrie : *« Nous avons intérêt à ce que la Roumanie réforme son système de contrôle de l'environnement. »* Quant à la Commission européenne, elle déplore que la Roumanie n'ait informé Bruxelles de l'accident que le 9 février. Un mauvais point pour les négociations d'adhésion à l'UE que Bucarest entame officiellement mardi 15 février.

La compagnie australienne Esmeralda Exploration Ltd, basée à Perth, qui possède 50 % des actions de la société exploitant la mine, L'Or, tentait, en fin de semaine, de minorer l'importance de l'accident. Elle affirme que la digue n'a pas été endommagée, mais que les pluies très importantes ont entraîné un débordement des eaux polluées. Le rapport annuel de la firme, publié en septembre, révèle que de nombreux incidents s'étaient produits dans la mine de Baia Mare.

Hervé Kempf avec Mirel Bran à Bucarest

Les Quinze ouvrent officiellement les négociations d'élargissement avec six nouveaux pays candidats

La date des premières adhésions reste imprécise

Douze pays négocient désormais leur entrée dans l'Union européenne : sept pays d'Europe centrale et orientale, les trois pays Baltes, Chypre et Malte. Conformément aux décisions du sommet d'Helsinki, les ministres des affaires étrangères ou européennes des Quinze ont entériné, lundi 14 février, à Bruxelles, l'extension officielle des négociations à six nouveaux pays, en plus des six avec lesquels elles étaient déjà en cours.

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Avec le lancement officiel, lundi 14 février, des négociations d'adhésion avec six nouveaux pays candidats, la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Roumanie, la Slovaquie, le processus d'élargissement entre dans une phase nouvelle, conformément à ce qu'avait décidé le Conseil européen d'Helsinki en décembre 1999. L'Union européenne négocie désormais simultanément avec douze pays candidats.

Le rythme des pourparlers est lent et les candidats s'impatientent. Ils tablent sur de premières adhésions début 2003, mais cela semble irréaliste. Pour des raisons budgétaires, l'Union s'aperçoit notamment qu'elle devra achever sa réforme de la politique agricole commune (PAC) et de la politique des fonds structurels avant toute nouvelle adhésion. La préoccupation des pays candidats a, en outre, été accrue par l'arrivée au pouvoir en Autriche d'une coalition à laquelle participe l'extrême droite, réticente à l'égard de l'élargissement.

● **Avec qui négocie-t-on ?**

– En décembre 1997, à Luxembourg, les Quinze ont lancé le processus d'élargissement avec dix pays d'Europe centrale et avec Chypre. Mais ils n'ont ensuite (mars 1998) entamé les négociations d'adhésion qu'avec les six qu'ils considéraient les mieux préparés, politiquement et économiquement, à savoir l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie et Chypre. A Helsinki, pour diverses raisons (retard pris par certains pays du premier groupe, dits *old ins*, et progrès accomplis au contraire par ceux du second, dits *new ins* ; souci de valider le processus d'élargissement et d'éviter toute confusion avec la stratégie de coopération engagée dans les Balkans à la suite de la guerre au Kosovo), ils ont décidé de renoncer à cette méthode « par vagues » et donc de négocier avec l'ensemble des candidats, devenus douze avec Malte.

– La candidature de la Turquie, rejetée en 1997 à Luxembourg, a été reconnue recevable à Helsinki, mais les négociations ne pourront s'engager que lorsqu'elle remplira les « critères de Copenhague », politiques (droits de l'homme, respect des minorités...) et économiques (économie de marché capable de soutenir le choc de la concurrence des pays de l'UE).

● **Comment négocie-t-on ?**

– Les négociations elles-mêmes sont précédées par une phase de « criblage » (*screening*) qui permet de faire le point sur l'« acquis communautaire » (c'est-à-dire l'ensemble des règlements, directives et autres décisions appliqués par les Quinze) et d'examiner la situation de chacun des candidats par rapport à l'intégration de cet acquis. La négociation est divisée en trente chapitres de difficultés très variées. Sur chacun d'entre eux, les pays candidats présentent leur position de négociation, autrement dit expliquent dans quelles conditions ils peuvent reprendre l'acquis et indiquent surtout s'ils ont besoin de périodes de transition. Les Quinze prennent note, posent des questions, arrêtent leur propre position et, sur proposition de la Commission, décident à l'unanimité d'ouvrir un nouveau chapitre. Il a été entendu à Helsinki que le rythme des négociations sera « différencié » selon les pays, en fonction de leur capacité à reprendre l'acquis.

– Avec les six *old ins*, vingt-trois chapitres ont été ouverts ; de huit à douze, selon les pays, sont déjà clos. Mais les plus difficiles restent à négocier : agriculture, fonds structurels, libre circulation des personnes, justice-affaires intérieures, contrôle financier, budget. Ces six chapitres devraient être ouverts durant la présidence portugaise. Le chapitre institutionnel ne pourra être abordé qu'après la fin de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer les institutions.

– Pour les six *new ins*, les pourparlers débuteront effectivement le 28 mars. L'idée est d'ouvrir avec l'ensemble un bloc de chapitres faciles (politique industrielle, PME, éducation, recherche, relations extérieures) et d'en ouvrir deux ou trois en plus avec ceux d'entre eux qui sont les plus avancés, peut-être la Lettonie, Malte, la Slovaquie. Le souhait des Français est qu'à la fin de leur présidence, lors du Conseil européen de Nice (décembre 2000), les principaux problèmes soient bien identifiés pour que la phase décisive de la négociation puisse se nouer.

● **Quelle est la structure de négociation ?**

– Une conférence intergouvernementale d'adhésion, réunissant les Quinze et chacun des douze pays candidats, se tiendra une fois par présidence au niveau ministériel, deux ou trois fois par présidence au niveau des suppléants (ambassadeurs) afin de récapituler les progrès accomplis. Le groupe de travail « élargissement », composé d'experts des Quinze, prépare les positions communes de l'UE, fait rapport au comité des représentants permanents, lequel fait rapport au conseil des affaires générales (CAG), qui est composé des ministres des affaires générales ou des affaires européennes. Les positions communes ainsi arrêtées constituent le mandat confié à la Commission qui négocie avec les pays candidats. Concrètement, ce sont les fonctionnaires de la Commission, sous l'autorité du commissaire allemand Günter Verheugen (ancien secrétaire d'Etat aux affaires européennes), qui, à Bruxelles ou dans les capitales des pays candidats, conduisent les pourparlers. Il s'agit d'une machinerie assez lourde et les *old ins* redoutent que l'extension de la négociation à six nouveaux candidats n'en retarde l'ensemble. *« Les négociations seront menées aussi rondement que possible »*, a assuré récemment M. Verheugen.

● **Quelle date pour les premières adhésions ?**

– Aucune n'est fixée. Il a seulement été dit que les Quinze devront être prêts à la fin 2002. Mais les pays candidats exercent une pression croissante pour que la situation soit clarifiée. Au cours de l'année 2000, les Quinze pourraient être amenés à fixer des échéances pour la fin des négociations. M. Verheugen a souligné qu'en tout état de cause la ratification des traités d'adhésion ne pourrait intervenir qu'après celle validant les résultats de la conférence intergouvernementale sur la réforme institutionnelle. Les pays candidats se sont calés sur la date du 1er janvier 2003 pour les premières adhésions. Les Quinze (notamment les Français) considèrent majoritairement cette date comme irréaliste et pensent plutôt au 1er janvier 2004 ou 2005. Les perspectives financières de l'« Agenda 2000 », adoptées en mars 1999 à Berlin pour la période 2000-2006, ne permettent guère d'envisager un élargissement que dans les dernières années de cette période.

● **Quels scénarios pour les adhésions ?**

– La position officielle est que les pays candidats adhéreront au rythme que permettra la négociation et que les difficultés rencontrées par l'un ou l'autre ne devraient pas retarder ceux qui sont prêts. *« Deux ou trois vagues d'adhésion, telle serait la bonne manière de procéder »*, a indiqué M. Verheugen. Serait-il possible d'envisager l'adhésion d'un premier groupe composé par exemple de la Hongrie (actuellement le candidat modèle), de la Slovénie, de l'Estonie et de Chypre, mais laissant provisoirement en dehors de l'Union la Pologne, grand pays emblématique du processus d'élargissement, mais qui pose des problèmes, notamment en matière agricole ? En principe, oui. Mais de telles questions sont à peine posées et, politiquement, la réponse n'est certainement pas évidente.

Philippe Lemaître

Lancement de la réforme des institutions européennes

Lundi 14 février, les Quinze devaient officiellement lancer la conférence intergouvernementale (CIG) qui doit procéder – en principe avant la fin de l'année 2000 – à une importante réforme des institutions européennes, rendue nécessaire par les perspectives de l'élargissement. Plusieurs sujets sont à l'ordre du jour, dont la taille et la composition de la Commission, la pondération des voix au sein du Conseil des ministres, l'extension du vote à la majorité qualifiée, afin de limiter la règle de l'unanimité.

Personne ne sait s'il sera possible d'élargir l'ordre du jour à d'autres sujets, tant les divergences restent importantes. La présidence portugaise a fait des propositions ambitieuses, en particulier s'agissant des « coopérations renforcées », c'est-à-dire la possibilité pour un groupe de pays de constituer une sorte d'avant-garde dans tel ou tel domaine. Lisbonne souhaite également qu'au vu des avancées qui seront constatées sur ce dossier, la CIG soit étendue à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). – *(Corresp.)*

Les députés du FPÖ jouent un rôle marginal au Parlement européen

STRASBOURG
de notre correspondant

Depuis leur entrée au Parlement européen, en 1995, après l'adhésion de l'Autriche à l'Union, les représentants du FPÖ (Parti libéral de Jörg Haider) ne jouent qu'un rôle de figurants. Cela est dû, d'abord, à leur faible nombre : ils ne sont que cinq – Daniela Raschhofer, chef de la délégation, Gerhard Hager, Wolfgang Ilgenfritz, Hans Kronberger et Peter Sichrovsky. Leur marginalité est aussi liée à leur positionnement politique : ils siègent chez les non-inscrits, et non avec les formations d'extrême droite.

Lors de la législature 1994-1999, ces partisans du populiste Haider auraient pu constituer un groupe avec le Front national, l'Alliance nationale de Gianfranco Fini et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. Mais ils ne voulaient pas conclure d'accord avec les post-fascistes italiens – contentieux sur le Haut-Adige, né au lendemain de la Grande Guerre, oblige – ni, surtout, avec les lepénistes, dont ils condamnent les dérapages verbaux. Seule trouvait grâce à leurs yeux la Ligue du Nord, considérée comme une formation sœur, en raison d'une doctrine comparable et de sa volonté de se séparer de l'Etat italien.

Au lendemain des élections de juin, leur hostilité au groupe de Jean-Marie Le Pen les a de nouveau empêchés d'adhérer au groupe technique des députés indépendants, où siègent pourtant les promoteurs italiens de la « Padanie ». Les cinq nationalistes autrichiens se retrouvent donc encore sur les bancs des non-inscrits, avec un Basque indépendantiste, un unioniste d'Irlande du Nord et Marie-France Garaud – pourtant élue sur la liste conduite par le président du RPF. Ils n'ont aucun contact avec les autres membres de ce « groupe ». En commission et en séance plénière, où ils sont pourtant assidus, ils sont encore plus isolés, leur présence étant mal acceptée.

DISCRETS CONTACTS

Ils n'ont que de discrets contacts avec les députés d'autres formations, comme les conservateurs autrichiens de l'ÖVP et, à un degré moindre, les chrétiens-démocrates allemands (CDU), notamment bavarois (CSU), même s'il n'a jamais été question d'une adhésion au Parti populaire européen (PPE), dans lequel est réunie l'essentiel de la droite européenne. Ils auraient pris langue avec Philippe de Villiers lorsque le député de Vendée siégeait à Strasbourg, mais ils n'ont pu approcher Charles Pasqua, président de l'Union pour l'Europe des nations, d'autant plus que celui-ci a accueilli les représentants de l'Alliance nationale italienne.

On dit toutefois, sous le sceau du secret, que l'un des leurs, Hans Kronberger, écologiste convaincu, « copine » avec certains Verts allemands et autrichiens. D'autres sympathies sont évoquées, ici ou là, en raison des compétences ou de la notoriété de certains élus, comme Gerhard Hager, juriste réputé, ou de son ami proche, Peter Sichrovsky, d'origine juive, journaliste et écrivain connu aussi en Allemagne. Ce dernier, qui a effectué un voyage à la fin de l'année dernière en Israël, a, semble-t-il, l'oreille de Jörg Haider (*Le Monde* du 3 février). Le chef de l'extrême droite autrichienne lui aurait proposé un poste de secrétaire d'Etat dans le gouvernement autrichien, qu'il aurait refusé.

Ces eurodéputés ne peuvent, en aucun cas, peser sur les votes de l'hémicycle européen. Ils se sont opposés à l'investiture de la Commission de Bruxelles présidée par Romano Prodi, en compagnie de l'ensemble de l'extrême droite européenne, des conservateurs britanniques et d'une partie de la droite allemande, au nom du souverainisme. En revanche, ils se sont nettement dissociés du FN quand il s'est agi pour l'assemblée de demander un « moratoire universel sur les exécutions capitales », votant avec la gauche et la droite européennes alors que les lepénistes s'étaient exprimés contre. Quant à l'ultralibéralisme économique, ils lui manifestent, à chaque occasion, leur attachement. Ils se sont prononcés, par exemple, contre la taxation des mouvements spéculatifs de capitaux (« taxe Tobin »).

Comme tous les eurodéputés, ces élus bénéficient, outre leur indemnité parlementaire mensuelle (6 000 euros, soit 39 350 francs), de 875 euros (5 750 francs) pour les frais de secrétariat et de 9 450 euros (62 000 francs) pour les salaires des secrétaires et des assistants parlementaires, tous de jeunes Autrichiens. Une manne considérable, même si, contrairement aux groupes constitués politiquement, ils n'ont pas droit aux financements prévus pour l'organisation de colloques ou de journées d'études.

Marcel Scotto

Haider compare Churchill et Hitler

Churchill est-il pour Jörg Haider *« un criminel de guerre »* ? A l'interrogation du journaliste britannique Dominic Lawson, qui l'interviewait pour le *Sunday Telegraph*, le leader de l'extrême droite autrichienne a répondu : *« Oui, avec Churchill, il y a beaucoup de mauvaises choses- et beaucoup d'honneur. Il a agi bien et mal. C'est le sort de tout homme politique important. »* Qu'a-t-il fait de mal, s'est enquis le journaliste : *« Les mauvaises choses, cela a été par exemple la décision de détruire des villes comme celle de Dresde, où il n'y avait pas de soldats de l'armée allemande. Il n'y avait que des civils. C'est la même chose que nous reprochons à Hitler. Nous disons : pourquoi Hitler devait-il lancer des bombes sur des villes où ne vivent que des civils et des enfants ? »* Le journaliste a alors demandé : *« Dites-vous qu'il y avait de bonnes et de mauvaises choses des deux côtés ? »* Jörg Haider a répondu : *« Oui, oui, oui. »* Dresde, bondée de réfugiés, a été bombardée en février 1945 par l'aviation britannique. Il y a eu des dizaines de milliers de victimes.

Le président indonésien suspend le général Wiranto de ses fonctions

L'ancien chef de l'armée accepte la décision de « Gus Dur »

Le président Abdurrahman Wahid a suspendu, dimanche 13 février, le général Wiranto, ministre coordinateur des affaires politiques et de la sécurité et ancien commandant en chef de l'armée, accusé d'être responsable des violences au Timor-Oriental. Celui-ci a déclaré accepter cette suspension temporaire pendant que la justice enquête.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En place depuis moins de quatre mois, la première administration élue de l'histoire de l'Indonésie demeure fragile. Dernière illustration de cette situation : à son retour à Djakarta, le président Abdurrahman Wahid, dit *« Gus Dur »*, a suspendu le général Wiranto de ses fonctions de ministre coordinateur des affaires politiques et de la sécurité. Cette mesure *« à titre temporaire »*, annoncée dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 février, vaut jusqu'à la remise au chef de l'Etat, dans un délai d'un mois, d'une enquête du procureur général sur les violations des droits de l'homme au Timor-Oriental alors que M. Wiranto était commandant en chef des forces armées. L'intérim est assuré par Surjadi Soerdirja, ministre de l'intérieur.

Fin janvier, l'armée et son ancien commandant en chef ont été jugés responsables de la terreur survenue en septembre au Timor-Oriental par deux commissions d'enquête, l'une indonésienne et l'autre onusienne. Le président Wahid a demandé à M. Wiranto de quitter le gouvernement. Au cours d'un périple au Proche-Orient, en Europe et en Extrême-Orient, le chef de l'Etat a avancé le schéma suivant : démission, éventuelle inculpation et, en cas de condamnation, pardon présidentiel. Niant toute responsabilité, le général Wiranto a déclaré que démissionner serait un aveu de culpabilité. Il a donc continué d'assister au conseil des ministres.

Les pressions exercées par le président indonésien, à chaque étape de son voyage, n'ont cessé d'augmenter.

M. Wiranto appartient à un groupe d'officiers auxquel l'ancien président Suharto, dont il a été l'officier d'ordonnance, avait confié les rênes de l'armée. Le gouvernement a annoncé, début février, que l'ancien autocrate allait être interrogé dans le cadre de la réouverture d'une enquête judiciaire sur les agissements financiers de ses fondations. En outre, le président a accusé nommément le général Feisal Tanjung, prédécesseur de M. Wiranto à la tête des forces armées, d'avoir ordonné un raid meurtrier, en 1996, contre le QG à Djakarta du parti de Megawati Sukarnoputri, devenue vice-présidente, et d'avoir, deux années auparavant, tenté de l'évincer lui-même de la direction du Nahdlatul Ulama, la plus grande organisation de mollahs de la planète, dont le grand-père de M. Wahid a été le fondateur.

DISPUTES INTERNES

La température semblait donc avoir sérieusement monté. Produit d'un marchandage qu'il n'a pu éviter, le gouvernement d'union nationale, formé par M. Wahid fin octobre, est affaibli par des disputes internes. Apaiser les tensions religieuses ou le sentiment séparatiste, régler les désordres financiers qui freinent le redressement économique, s'attaquer enfin à la corruption, toutes ces démarches requièrent une administration cohérente, ce qui n'est pas encore le cas. Le président, s'est-on demandé, a-t-il saisi l'affaire Wiranto pour prouver qu'il était le patron ?

M. Wiranto ne semble pas disposer de sérieux appuis au sein de forces armées, dont la direction a affirmé son soutien au président. Les parlementaires, pour l'essentiel, en font autant. La popularité du président et de la vice-présidente demeurent évidente, l'armée est divisée et démoralisée. Bref, l'Indonésie n'est pas au bord de l'anarchie.

Le chef de l'Etat dispose en outre du soutien actif de la communauté internationale. Tout coup de force militaire ferait de l'Indonésie un paria soumis à de dures sanctions économiques. Enfin, le gouvernement est assis sur une énorme pile de dossiers sur les exactions et le népotisme de l'ancien régime.

Dans l'immédiat, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, est l'hôte dès cette semaine de M. Wahid et mieux valait sans doute écarter M. Wiranto avant son arrivée. Dimanche matin, après avoir avancé son retour à Djakarta de plusieurs heures et avoir reçu l'amiral Widodo Adisucipto, actuel patron des forces armées, s'étaient réunis le chef de l'Etat, en compagnie de Megawati, M. Wiranti, le procureur général Marzuki Darusman et le chef des services de renseignements, le général Arie Kumaat. A l'issue de cette audience, un porte-parole avait annoncé que M. Wiranto demeurait ministre jusqu'à la conclusion d'une enquête menée par le procureur général. *« Je n'ai pas changé d'avis, je lui donne seulement le droit d'être soumis à une enquête, conformément à la loi »*, avait déclaré plus tard le président Wahid. Dans la soirée de dimanche, la suspension de M. Wiranto a pris à contre-pied ce qui avait été annoncé quelques heures auparavant. Et, avec M. Wahid, le rideau sur cette affaire n'est pas pour autant baissé.

Jean-Claude Pomonti

Michel Camdessus craint une nouvelle crise financière

Intervenant devant la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, à Bangkok, le directeur général démissionnaire du FMI a souligné que la pauvreté est l'« ultime menace » pour le monde

BANGKOK
de notre correspondant

A la veille de sa retraite, dans sa dernière intervention devant une instance internationale en tant que directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus a appelé, dimanche 13 février, à un élargissement du G7 et du G8 à deux douzaines de pays. Une telle initiative, a-t-il dit devant la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), qui siège à Bangkok jusqu'à la fin de la semaine, *« offrirait une façon d'établir un lien clair et plus solide entre les institutions multinationales et un groupe représentatif de leaders mondiaux dont la légitimité serait indiscutable »*. Celui qui a été aux commandes du FMI pendant treize ans a suggéré que ce forum se réunisse tous les deux ans.

Michel Camdessus a également défendu avec énergie les interventions du Fonds monétaire devant une assemblée qui se méfie des organismes internationaux de crédit. La Cnuced s'est en effet taillé, au fil de ses réunions quadriennales, la réputation d'avocat des pays pauvres ou en développement, et de nombreux délégués, à Bangkok, sont carrément hostiles à ces organismes de crédit.

A propos des interventions du FMI pour faire face à la crise asiatique de 1997, l'ancien directeur général a admis : *« Bien sûr qu'il y a eu des erreurs et, comme nous faisons partie de ce système, nous partageons ces erreurs »,* pour aussitôt ajouter que *« s'il y avait eu tant d'erreurs, nous ne serions pas en train d'assister aujourd'hui à la reprise la plus rapide »* en l'espace de soixante ans, dans une référence à des pays comme la Corée du Sud, la Thaïlande et l'Indonésie qui ont bénéficié de l'aide du FMI.

Que Michel Camdessus ait essuyé une tarte à la crème – un incident qui a reporté d'une demi-heure son intervention – et qu'une poignée de manifestants ait réclamé sa *« traduction en justice »* ne saurait effacer l'intérêt de son appel à la lutte contre la pauvreté, *« ultime menace à la stabilité d'un monde en processus de globalisation »*. La communauté internationale, a-t-il dit, *« reprend d'une main ce qu'elle donne de l'autre »*, et aucune excuse, y compris *« la lassitude de l'aide »,* n'est *« crédible ».*

Estimant que l'architecture financière internationale a des défauts, l'ancien patron du FMI a voulu attirer l'attention sur ce qu'il perçoit comme une *« dangereuse période crépusculaire »,* a-t-il déclaré, après son intervention, au quotidien *International Herald Tribune*. *« Je tire la sonnette d'alarme auprès de nos pays membres pour leur dire que nous prenons le risque d'une nouvelle crise financière. »* En outre, a-t-il résumé, la croissance ne suffit plus : c'est la *« haute qualité »* d'une croissance centrée sur les êtres humains qui constitue une indispensable nouvelle donne.

Son discours, qui condamne des écarts de richesse *« moralement outrageux »,* n'a pas détonné à une tribune préoccupée avant tout par les questions de développement. Samedi, Kofi Annan avait déjà rappelé quelques vérités aux pays industrialisés *« qui demeurent enfermés dans des disputes entre eux »* et dont les gouvernements, en principe favorables au libre-échange, *« manquent trop souvent de fermeté politique dans la confrontation de leurs propres pays qui s'en remettent à des arrangements protectionnistes »*. Un nouveau cycle de négociations commerciales n'a pas commencé à Seattle, a ajouté le secrétaire général de l'ONU, *« parce que les gouvernements, notamment ceux des grandes puissances économiques mondiales, n'ont pas pu s'entendre sur leurs priorités »*. Et non parce que, dans les rues, des manifestants y ont défendu *« leur droit à la différence face à des bureaucrates internationaux anonymes »*.

J.-C. P.

Stanley Fischer prend la direction par intérim du FMI

Stanley Fischer, numéro deux du Fonds monétaire international (FMI), a pris officiellement, lundi 14 février, la direction générale par intérim de l'institution, après le départ de Michel Camdessus et en l'absence pour l'instant d'un successeur désigné (*Le Monde* du 11 février). M. Fischer est directeur général adjoint depuis 1994. Diplômé de la London School of Economics (1962-1966) et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), il a été professeur à l'université de Chicago (1970-1973) puis au MIT (1973-1977 et 1992-1994), où parmi ses élèves figurait notamment l'actuel secrétaire au Trésor, Larry Summers. M. Fischer est né en Zambie, en 1943, de parents juifs émigrés des pays baltes en Afrique dans les années 20. Il s'installe aux Etats-Unis en 1966 et adopte la citoyenneté américaine dix ans plus tard.



DROITE Philippe Séguin a franchi un nouveau pas, dimanche 13 février, vers une candidature à la mairie de Paris. Au « Grand Jury-RTL-*Le Monde*-LCI » *(lire page 14)*, le député des Vosges s'est déclaré *« disponible »* pour peu que la direction du RPR le lui demande. Ecartant toute *« aventure personnelle »*, il s'en remet à la décision des partis de droite ● JEAN TIBERI, interrogé par *Le Monde*, assure qu'il entend bien rester candidat *« jusqu'au bout »*. ● JEAN-LOUIS DEBRÉ, dimanche, a déclaré que *« si c'est Philippe Séguin qui est le meilleur candidat, alors soutenons Philippe Séguin »*. Le président du groupe RPR de l'Assemblée exprime, ainsi, le sentiment de l'Elysée qui s'inquiète d'une éventuelle candidature Séguin à la présidentielle. ● MICHÈLE ALLIOT-MARIE, en butte à la méfiance des barons du RPR, peine à imprimer sa marque sur le mouvement gaulliste.

Philippe Séguin se pose en recours de la droite à Paris

L'ancien président du RPR s'est déclaré « disponible » pour conduire la majorité parisienne aux municipales. En dépit de l'aval de l'Elysée, il se heurte à la détermination de Jean Tiberi, qui a confirmé au « Monde » son intention d'être « candidat jusqu'au bout »

DONT ACTE. Pour reprendre une des formules qu'il affectionne, Philippe Séguin n'est évidemment pas candidat à la mairie de Paris ; il est *« disponible »*. Considéré, selon plusieurs sondages portant sur les intentions de vote des Parisiens, comme le meilleur porte-drapeau de la droite aux élections municipales de 2001, l'ancien président du RPR a déclaré, dimanche 13 février, lors du « Grand Jury-RTL-*Le Monde*-LCI », en évoquant Michèle Alliot-Marie, son successeur à la tête du mouvement gaulliste : *« Si elle me dit, un jour, que, pour gagner Paris, il serait souhaitable que je sois candidat, eh bien, je lui donne à entendre que, dans ce cas, j'accepterai. Si elle ne me demande rien, ce n'est pas moi qui irai l'ennuyer dans son bureau. »*

Récusant toute intention de se lancer dans *« une aventure personnelle »*, l'ancien maire d'Epinal a expliqué qu'il convenait de *« laisser la majorité municipale et le maire en place* [Jean Tiberi] *s'efforcer d'honorer la confiance de leurs électeurs »* pendant la dernière année de leur mandat. Cette attitude avait déjà été la sienne au printemps de 1998, alors que, président du RPR, il s'était efforcé d'apaiser les tensions nées de la tentative de « putsch » menée par Bernard Pons et Jacques Toubon contre le maire de Paris. M. Séguin est, en effet, convaincu que M. Tiberi sera, quoi qu'il arrive, candidat à sa propre succession et qu'en conséquence la désignation précoce d'un autre prétendant ne pourrait qu'accentuer les querelles de la droite dans la capitale, au risque de compromettre toutes les chances de l'emporter. C'est pourquoi il est en désaccord avec Mme Alliot-Marie, qui souhaite investir un candidat dès la mi-avril. Adoptant une posture gaullienne, le député des Vosges préfère se présenter comme un indispensable recours. Moins conforme aux principes du gaullisme est, en revanche, sa décision de se plier aux décisions que prendront les responsables des partis politiques.

PAS DE « BLITZKRIEG »

A cet égard, les réactions n'ont pas tardé. Dès lundi matin, Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale et député de Paris a dénoncé, sur LCI, la démarche de M. Séguin : *« Il ne faut pas mettre les Parisiens devant le fait accompli d'une candidature* blitzkrieg. *(...) Je ne crois pas que Paris soit un terrain d'apprenti-président, les Parisiens méritent un maire de Paris à plein temps qui s'occupe des Parisiens »*, a-t-il déclaré. Au RPR, à l'inverse, en l'absence de la présidente du RPR, retenue dimanche soir dans sa commune de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), le conseiller chargé de la vie du mouvement, Patrick Ollier, s'est réjoui des déclarations de M. Séguin. *« Cette mise à disposition vaut acte de candidature »*, a-t-il estimé. Il a toutefois insisté sur le fait que Mme Alliot-Marie n'a *« aucun »* a priori » vis-à-vis de qui que ce soit, au début de ses consultations parisiennes.

Soucieuse d'observer à ce propos la plus grande discrétion, la députée des Pyrénées-Atlantiques s'est entretenue longuement, vendredi, avec le maire de Paris (*lire ci-dessous*). M. Tiberi, qui estime être majoritaire au sein de la fédération de Paris du RPR, qu'il anime, a encore réclamé un vote des militants – non prévu par les statuts –, tandis que Mme Alliot-Marie s'en tient à la proposition qu'elle avait formulée lors de sa campagne pour l'élection du président du RPR : une simple *« consultation »*. Celle-ci commencera véritablement fin février.

Mme Alliot-Marie a déjà déjeuné avec Philippe Séguin, puis avec Edouard Balladur. Elle est décidée à rencontrer les élus de Paris, ses partenaires de l'opposition, François Bayrou et Alain Madelin, et à participer elle-même à quatre ou cinq assemblées de militants pour prendre le pouls de la base. Elle souhaite ainsi pouvoir arrêter sa décision à Pâques, quitte à ne la faire connaître, selon les conseils de François Fillon, conseiller politique du RPR et proche de M. Séguin, qu'au moment des assises du mouvement, prévues pour juin.

« J'ATTENDRAIS UN FEU VERT ? »

Il restera, alors, à la présidente du RPR, à *« vendre »* l'investiture du mouvement au président de la République. Pour ce qui le concerne, comme on lui demandait s'il attendait *« le feu vert de Jacques Chirac »*, M. Séguin a paru se moquer. *« J'attendrais un feu vert ? »*, a-t-il ironisé. Quelques heures plus tôt, il est vrai, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, avait commencé à lever le voile. *« Si c'est Philippe Séguin qui est le meilleur candidat, alors soutenons Philippe Séguin, et je serai au premier rang des gens qui le soutiendront »*, a affirmé le député de l'Eure sur France 2. Mais surtout, l'ancien président du RPR sait parfaitement à quoi s'en tenir depuis le long entretien que le chef de l'Etat a accordé, le 1er février, à M. Fillon.

Il n'y a pas de véritable obstacle à ce que le député des Vosges, comme son illustre prédécesseur, Jules Ferry, au siècle passé, et comme un ancien député de Corrèze, Jacques Chirac, en 1977, brigue l'Hôtel de Ville. Du point de vue de l'Elysée, il faudrait sans doute mieux que M. Séguin cesse de distiller ses récriminations, presque jour après jour, dans la presse, contre l'homme qu'il a contribué à faire élire en 1995 et dont il lui arrive de dire, en aparté, qu'*« au fond,* [il] *l'aime bien »*. C'est en tout cas ce que les proches de M. Séguin, soucieux de son avenir, ne cessent de lui conseiller. Pour l'heure, l'intéressé a simplement concédé que Paris ne pouvait pas être *« une sorte de marchepied, de tremplin ou tout autre ustensile de ce type »* pour une candidature présidentielle.

Jean-Louis Saux

Un sondage désastreux pour le maire actuel

Jean Tiberi fait mine d'ignorer les sondages. Et pour cause : le dernier en date, réalisé par la Sofres pour *Le Figaro Magazine* auprès d'un échantillon de 800 électeurs parisiens (*Le Monde* du 12 février), est en effet désastreux pour le maire de Paris. Ainsi, 59 % des sondés – et 78 % des sympathisants de droite – ont une bonne opinion de Philippe Séguin ; 24 % seulement (et 35 % des sympathisants de droite) ont la même opinion de M. Tiberi.

Surtout, Philippe Séguin apparaît comme le meilleur candidat de la droite à 46 % des sondés et à 54 % des sympathisants de droite, alors que M. Tiberi n'est jugé ainsi que par 12 % des sondés et 14 % des sympthisants de droite. Pire, 70 % des personnes interrogées placent l'honnêteté au premier rang et la compétence au deuxième rang des qualités attendues d'un maire de Paris, alors que 5 % seulement jugent M. Tiberi honnête et 16 % compétent (contre, respectivement, 31 % et 40 % pour M. Séguin).

TROIS QUESTIONS À...

JEAN TIBERI

1 Après les déclarations de Philippe Séguin se disant « disponible » pour la mairie de Paris, maintenez-vous votre décision de vous présenter aux municipales de mars 2001 ?

Bien entendu, je suis candidat ! Et je n'ai pas l'intention de changer d'avis. Je n'ai pas à me déterminer en fonction des décisions des uns et des autres. D'ailleurs, Philippe Séguin sera t-il vraiment candidat ? Rien n'est moins sûr. Il a déclaré qu'il était disponible. Pour ça ou pour autre chose... De toute façon Philippe Séguin est toujours disponible. Quoi qu'il arrive, je suis candidat et j'ai tout à fait l'intention de le rester jusqu'au bout.

2 Vous avez rencontré la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, vendredi. Vous êtes-vous mis d'accord sur le mode de désignation du candidat du RPR ? Vous a-t-elle demandé de déclarer forfait ?

Michèle Alliot-Marie ne m'a rien demandé du tout. Elle m'a écouté. Je lui ai donné mes arguments, je lui ai redit que je souhaitais vivement qu'il y ait un vote des militants parisiens pour la désignation du candidat du RPR. Elle m'a répondu qu'elle souhaitait une simple consultation, mais elle n'a pas pris position. Elle envisage, de toute façon, de repousser sa décision au moins à la fin du mois d'avril et nous avons décidé de nous revoir prochainement.

3 Evoquant une éventuelle candidature de Philippe Séguin, Jean-Louis Debré a déclaré qu'il souhaitait « le meilleur candidat » pour Paris. Au vu des sondages qui viennent d'être publiés, vous n'êtes pas le mieux placé. Compte tenu de sa proximité avec Jacques Chirac, n'est-ce pas un désaveu de poids ?

Laissez-moi vous rappelez, d'abord, que Jean-Louis Debré n'a pas eu du tout la même réaction, en 1994, lorsque les sondages donnaient Jacques Chirac perdant aux présidentielles. Faut-il, un an avant une élection, choisir qui l'on soutient en fonction des sondages ? Non, il faut relativiser tout cela. Depuis des années, il y a une campagne contre moi, il est normal qu'il y en ait des retombées dans les sondages. En un an, les choses peuvent évoluer. Et puis, mes amis du RPR me répètent que j'ai un bon bilan et que je n'ai rien à me reprocher. Dans ce cas, qu'ils me soutiennent ! Quant à Jacques Chirac, je ne peux pas imaginer qu'il ait un lien quelconque avec les déclarations de M. Debré. Même si, en politique, tout est possible...

Propos recueillis par Christine Garin

Jacques Chirac ne « décourage » plus le député des Vosges

CES DERNIERS MOIS, les relations entre Jacques Chirac et Philippe Séguin ont été modérément chaleureuses : une carte de vœux pour l'an 2000 et une poignée de main lors des obsèques d'Alain Peyrefitte. Tout de même, l'ancien président du RPR a rencontré Bernadette Chirac : l'épouse du chef de l'Etat a toujours eu un faible pour celui que son mari qualifie aimablement de *« caractériel »*, de *« type ingérable »* ou plus couramment d'*« emmerdeur »*. A part cela, les relations se sont améliorées puisque prononcer le nom de M. Séguin ne fait plus hurler à l'Elysée.

Le député des Vosges ne s'y est pas trompé : les relations ont été si orageuses que l'absence de conflit ouvert peut déjà presque faire figure de réconciliation. Il sait aussi, depuis que son ami François Fillon a été reçu à l'Elysée, le 1er février, que le président de la République ne lui barrera pas la route de la mairie de Paris. C'est déjà beaucoup. *« Les relations entre nous sont ainsi*, soupire-t-il parfois. *Si Chirac ne décourage pas les autres candidats, ce sera de la politesse, mais s'il ne me décourage pas, moi, ce sera forcément un soutien. »*

Le chef de l'Etat ne s'est pourtant pas résolu à voir M. Séguin concourir à la mairie de Paris de gaîté de cœur. L'idée de voir le député des Vosges triompher dans l'ancien bureau de M. Chirac, à l'Hôtel de Ville, a longtemps fait grimacer d'horreur l'entourage présidentiel. Mais les sondages sont arrivés les uns après les autres à l'Elysée et il est peu à peu apparu que seul M. Séguin pouvait avoir une chance de garder la ville et ses secrets au RPR.

ENTRE DEUX MAUX...

Plus important encore, aux yeux de M. Chirac, M. Séguin peut aussi nourrir d'autres ambitions. Une petite phrase publiée dans *Paris-Match*, le 3 février, a ainsi beaucoup inquiété l'Elysée. Interrogé sur d'éventuelles ambitions présidentielles, le député des Vosges avait répondu : *« Mon seul objectif, c'est de faire progresser mes idées. S'il n'y a que moi pour les appliquer, alors oui, je me dévouerai. »* M. Chirac y a aussitôt vu une déclaration de candidature, imaginant déjà M. Séguin se présenter contre lui au nom du *« respect des promesses non tenues faites en 1995 et du pacte républicain »*.

Des deux maux, il est donc probable que M. Chirac préfère encore le moindre. Et c'est fort de cette analyse, déjà discutée à plusieurs reprises avec le chef de l'Etat, que Jean-Louis Debré a déclaré : *« Si c'est Philippe Séguin qui est le meilleur candidat, alors soutenons Philippe Séguin, et je serai au premier rang des gens qui le soutiennent. »* Car M. Debré connaît bien le raisonnement de M. Chirac : si M. Séguin échoue dans sa campagne municipale, il sera *« grillé »* pour la présidentielle. Et s'il conquiert Paris, le chef de l'Etat espère qu'il sera alors suffisamment occupé pour ne pas regarder, au moins dès l'année suivante, du côté de l'Elysée.

Raphaëlle Bacqué

Les « mammouths » du RPR ne se laissent pas amadouer par « MAM »

RÉCIT

L'état de grâce de la nouvelle présidente du parti aura été de courte durée

LE PREMIER, François Fillon a tiré la sonnette d'alarme. *« Michèle Alliot-Marie doit réussir, sinon le RPR a toutes les chances de disparaître. Il ne resterait alors plus qu'une mauvaise solution : la fusion RPR-UDF-DL, espérée par certains »*, affirmait l'ancien candidat à la présidence du mouvement, devenu conseiller politique à la direction du RPR, dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 6 février. M. Fillon répondait, à cette occasion, à l'intervention, une semaine auparavant, d'Alain Juppé devant le comité politique du RPR, jugée maladroite par beaucoup, dans laquelle l'ancien premier ministre avait invité ses compagnons à *« surmonter le complexe d'Œdipe »* et à *« aider »* le président de la République *« plutôt que de le gêner »*. M. Fillon adressait une mise en garde contre *« tout ce qui participe à l'affaiblissement de la direction du RPR »* et, encouragé par le long entretien – le premier depuis 1997 – qu'il avait eu, mardi 1er février, avec le chef de l'Etat, il avait précisé : *« Tous les gaullistes ont intérêt à ce que la nouvelle équipe réussisse. Le président de la République, en tout cas, le souhaite dans l'intérêt de l'opposition tout entière. »*

Deux mois après l'élection de Mme Alliot-Marie, le propos de celui qui est devenu son principal allié à la direction du RPR ne doit évidemment rien au hasard. Dès la rentrée parlementaire de la mi-janvier, les députés du mouvement ont commencé à ironiser sur la fin, trop rapide à leur goût, de l'état de grâce dont avait pu bénéficier leur collègue des Pyrénées-Atlantiques. *« On est retourné à la case départ, celle de l'autonomie du RPR par rapport à Chirac »*, se plaignait, dès la fin janvier, un ancien secrétaire national du mouvement. Comme beaucoup, il faisait porter à Mme Alliot-Marie la responsabilité du refus du RPR de voter la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, alors qu'en la circonstance elle n'a fait qu'adopter la position exprimée, dès 1998, par Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy et Edouard Balladur, et devenue majoritaire, entre-temps, chez les députés et les sénateurs RPR.

De leur côté, les anciens dirigeants du mouvement, les *« éléphants »* ou les *« mammouths »*, comme on les surnomme rue de Lille, dont Mme Alliot-Marie s'était un peu moquée en disant qu'il suffit, pour les amadouer, de *« leur carresser la trompe »*, se tiennent discrètement en embuscade. L'un d'eux reproche à la nouvelle présidente *« un comportement quasi thatchérien »* et, comme un peu jaloux, lui conteste sa proximité avec Jacques Chirac. *« Elle croit que son élection lui donne la légitimité d'un leader. C'est totalement faux »*, ajoute-t-il, sous couvert – malgré tout – d'anonymat. Il n'est pas question, en effet, d'attaquer « frontalement » la nouvelle présidente. C'est trop tôt ou, en tout cas, mal venu aux yeux des militants. Seul le rival malheureux de Mme Alliot-Marie à la présidence du RPR, le sénateur Jean-Paul Delevoye, critique ouvertement les *« postures »* de la nouvelle direction.

« UN GENTIL BORDEL »

Les *« mammouths »*, eux, se contentent d'ignorer celle qui a pris « leur » place à la tête du mouvement – M. Séguin n'a pas cité une fois son nom, dimanche, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » *(lire page 14)* –, ou d'ironiser sur la composition de sa direction ou la qualité de ses interventions à la radio et à la télévision. Le choix du sénateur Adrien Gouteyron comme secrétaire général est jugé désastreux par un ancien titulaire du poste. Au besoin, on reproche encore à « MAM » le manque de travail de réflexion du parti, alors que celui-ci est en panne depuis la démission de M. Séguin, le 16 avril 1999. *« On est à poil à peu près sur tout »*, se désole Alain Juppé. *« Depuis les années 70, on a vécu sur l'énergie de Jacques Chirac, mais on est à court d'idées. Tout est à reconstruire »*, renchérit Hervé Gaymard, député de Savoie.

Mme Alliot-Marie reconnaît elle-même que le temps lui est compté. Noyée dans les embarras de la rue de Lille – le renouvellement des instances locales, la préparation des élections municipales, celle des assises de juin et le prochain déménagement du siège –, elle a pris du retard dans la désignation d'une équipe chargée de *« marquer à la culotte »* les membres du gouvernement. Elle s'est entendue rapidement pour en définir l'équilibre politique avec François Fillon et Patrick Devedjian, mais elle a eu toutes les peines du monde pour trouver 40 % de femmes susceptibles de figurer dans ce *« contre-gouvernement »*. Son propre cabinet est encore embryonnaire et l'administration du mouvement a été décimée par le départ de plusieurs permanents, y compris en direction du RPF de Charles Pasqua.

« On a trouvé un gentil bordel, en arrivant rue de Lille », plaide à sa décharge Patrick Ollier. Le conseiller chargé de la vie du mouvement n'ignore rien des chausse-trappes qui guettent Mme Alliot-Marie, mais il se veut rassurant : *« Ça s'améliore depuis une dizaine de jours. » « Il faut*, ajoute M. Ollier, *que les "éléphants" se rendent compte que le train ne passera pas deux fois »*, en accord en cela avec l'analyse de M. Fillon. L'élection de M.me Alliot-Marie par une large majorité de militants et la remise en ordre de marche du RPR constituent une ultime chance pour le mouvement. *« La démocratie chrétienne italienne a gouverné pendant trente ans et elle a disparu en six mois »*, avertit encore M. Ollier.

J.-L. S.

Les Verts ont mis une sourdine à leurs critiques contre Dominique Voynet

La ministre de l'environnement estime que « les choses se tendent au gouvernement »

Dominique Voynet s'est expliquée sur sa gestion de la crise de la marée noire devant le conseil national interrégional (CNIR) des Verts, qui s'est tenu samedi 12 et dimanche 13 février, à Paris. Les critiques formulées dans les rangs de son parti depuis le naufrage de l'*Erika* n'ont trouvé qu'un écho assourdi. Mme Voynet a mis en avant la difficulté de concilier les rôles de ministre et de porte-parole des Verts.

EST-CE la *« fin de l'innocence »* pour les Verts, comme l'a suggéré l'un de leurs porte-parole, Stéphane Pocrain, lors du conseil national interrégional (CNIR) réuni samedi 12 et dimanche 13 février, à Paris ? Nul ne sait ce qu'il reste d'innocence après deux ans et demi de gouvernement, une marée noire et juste avant *« une période électorale très difficile »*. Mais pour ce qui est *« d'avancer au-delà des polémiques* [internes] *»* suscitées par les *« pépés flingueurs »* après le naufrage de l'*Erika*, comme l'a souhaité M. Pocrain, les Verts n'ont sauvé que les apparences.



Il est vrai qu'en décidant d'intervenir en dernier, sans débattre avec la salle, comme cela lui a été reproché, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, qui avait promis de venir s'expliquer devant ses amis Verts sur *« la marée noire et ses suites »*, n'a pas laissé place à des échanges trop virulents. Les Verts, conscients du lien entre leur sort et le devenir de leur ministre, n'ont pas souhaité affaiblir Mme Voynet dans une période difficile pour elle : *« Il ne faut pas faire payer à une seule nos propres impérities »*, a plaidé le Franc-Comtois Philippe Thiéfaine. *« Ce n'est pas Voynet qui est coupable, arrêtons de régler nos conflits comme ceux à qui nous ne voulons pas ressembler »*, a-t-il ajouté. Un autre fidèle, le porte-parole Denis Baupin, avait déjà joué les avocats de la défense en dénonçant *« la pression qui pèse sur Dominique* (...). *Seule ministre Verte au gouvernement, à qui on demande d'incarner la conscience écologique de la France »*.

Une fois de plus, les Verts ont donc cédé à la tentation du « tous derrière Dominique », comme ils l'ont fait à plusieurs reprises lors de CNIR qui menaçaient d'être houleux. Attentif à toutes les humeurs de la salle, un conseiller du cabinet de Mme Voynet veillait à distribuer à la presse un texte émanant des Verts de l'Ouest, intitulé « Leçons d'une marée noire », et qui portait en sous-titre : « Petit manuel pour ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis. »

On y déplore l'attitude d'une *« presse agressive qui a bien moins chahuté un premier ministre en embuscade, un ministre de l'agriculture, chargé de la mer, en totale vacance (vacuité ?), un ministre de l'intérieur* (...) *aux abonnés absents »*, que Mme Voynet. *« Comment accepter l'attitude de Daniel Cohn-Bendit, tellement absent en cette fin décembre et tellement destructeur pour l'ensemble du mouvement ? »*, poursuit ce texte, avant de décocher un coup de griffe à Noël Mamère pour avoir *« déclaré froidement à France 3 : "Greenpeace est meilleur que nous" »*.

M. Mamère, qui regrettait, dans les couloirs, l'absence de Daniel Cohn-Bendit *« parce que lorsque l'on instruit le procès d'une organisation, fût-ce par une analyse très pertinente, on assiste à l'audience »* (*Le Monde* du 12 février), a expliqué que les défaillances des Verts observées lors de la marée noire *« couvaient depuis longtemps »*. Cette catastrophe en aurait été le révélateur. Contrairement à M. Baupin, il a estimé que *« ce serait une erreur de demander plus de ministères »*, au lieu de *« se concentrer sur un programme d'action »* auquel il faudrait *« travailler tous ensemble »*. La tâche s'annonce ardue, le plus joli lapsus revenant, devant une salle hilare, au député Vert européen Alain Lipietz, qui a souhaité *« que l'on ne soit pas obligé d'en passer par un congrès de haine »*, rectifiant dans l'instant *« de Rennes »*, par référence au congrès où le PS s'était déchiré en 1990. La gauche des Verts (ALV) a demandé, quant à elle, s'il fallait *« traîner comme un boulet jusqu'à la présidentielle une culture de gouvernement dominée par la volonté de prendre la place du PCF auprès du PS »*.

PAS DE VOTE IMPORTANT

Aucun vote ne portant sur des motions importantes, tout pouvait être mis sur la table. Mme Voynet s'est donc félicitée en toute tranquillité de la transparence avec laquelle elle venait s'expliquer devant les militants, en présence des médias. Reprenant les arguments de ses défenseurs, elle a assuré que la marée noire n'était *« pas un moment capital »* dans l'histoire des Verts, puis elle a dénoncé les *« cafouillages sévères dans la mobilisation des moyens »* de l'Etat après le naufrage de l'*Erika*.

La ministre a fait valoir, une nouvelle fois, combien il était *« inconfortable d'assumer* [sa] *place au gouvernement et le rôle de porte-parole des Verts »*, espérant que la clarification sur ses divers rôles allait *« se poursuivre »*. A ceux qui *« veulent* [la] *renvoyer à Dole »* et qui *« se demandent s'il faut virer Dominique Voynet »*, la ministre a répliqué par son bilan et a demandé le soutien de ses troupes, *« alors que, depuis six mois, les choses se tendent au gouvernement »*. Soucieuse, enfin, de ne pas apparaître en chef de bande, après la création de son courant Ouverts, Mme Voynet a fait les questions et les réponses : *« Y a-t-il un clan, une bande ? Il y a surtout une équipe qui s'use, se fatigue et qu'il faut élargir. »*

Béatrice Gurrey

Robert Hue estime que la présidentielle se gagnera « à gauche »

Il plaide pour l'union aux municipales

A L'AISE au gouvernement et à l'aise dans la rue... Robert Hue, au cours du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche 13 février, a une nouvelle fois exposé le double rôle qu'il assigne au Parti communiste, à cinq semaines de son 30e congrès. Il faut *« être constructif dans les institutions et protestataire quand cela est nécessaire »*, a plaidé le secrétaire national en illustrant son propos de la manière suivante : *« Si j'avais été samedi dans le Gard, j'aurais manifesté avec les enseignants. »* M. Hue assigne comme ambition à son parti d'être l'aiguillon de gauche de la majorité socialiste. *« La politique de la gauche doit être beaucoup plus à gauche, et c'est à ça que je veux contribuer »*, a-t-il ajouté.

Rappelant qu'il y aura bien *« un candidat ou une candidate communiste »* au premier tour de l'élection présidentielle, M. Hue a, dans le même temps, estimé que Lionel Jospin *« peut devenir président de la République en 2000 à condition qu'il* [le] *devienne dans les conditions où il a pu devenir premier ministre de la "gauche plurielle", c'est-à-dire en résistant plus que jamais à la pression libérale et en étant sensible à l'ancrage à gauche qu'appellent les communistes ». « C'est à gauche qu'on gagnera. S'il y a la moindre dérive droitière, on perdra »*, a-t-il averti.

S'agissant des élections municipales, M. Hue s'est dit favorable à une reconduction de tous les maires sortants, *« lorsqu'ils sont de notre sensibilité de la "gauche plurielle" »*. Selon lui, *« la gauche va gagner beaucoup de mairies à ces élections municipales »* mais *« elle les gagnera dans l'union dès le premier tour »*. Dans ces conditions, *« il serait normal que partout l'union se fasse et que les Verts y participent. Ils semblent un peu, dans la crise qu'ils traversent, hésitants sur cette démarche. Je crois que ce n'est pas bon pour eux et pas bon pour la "gauche plurielle" »*, a ajouté le secrétaire national.

Sur la place des Verts au sein de la majorité, M. Hue a considéré que leur handicap, *« c'est que, dès la première difficulté de terrain touchant à l'écologie, ils apparaissent aux yeux des gens – c'est peut-être injuste – à mille lieux des réalités ». « Je crois qu'en fait le problème majeur des Verts est de montrer que leurs résultats aux européennes n'étaient pas éphémères. C'est tout un programme »*, a-t-il ajouté.

A. B.-M.

Les Verts penchent pour des listes séparées aux municipales

C'EST avec une besace plutôt maigrelette que les Verts se rendront à la rencontre avec le PS prévue, mercredi 16 février, pour discuter des élections municipales. Réunis pour la circonstance à huis clos, les Verts ont fait un pas de plus en direction de listes autonomes, dimanche 13 février, à l'occasion de leur Conseil national interrégional (CNIR). La résolution finale incite les militants à *« présenter des listes vertes et ouvertes au premier tour dans un maximum de communes où cela est possible et, notamment, dans les plus grandes, là où le rapport de force est le plus fort »*. Jean Desessard, chargé des élections au sein de la formation écologiste, n'a même pas fait de récapitulatif, département par département, des négociations en cours. Les Verts estiment qu'*« actuellement ils représensent 20 % et plus de la majorité plurielle »*. Ils comptent recevoir, de la part du PS, des propositions à cette hauteur.

« Nous sommes dans une stratégie de rapport de force », a résumé Denis Baupin, porte-parole du parti et proche de Dominique Voynet. En vue de la réunion avec le PS, les Verts ont posé quelques bornes. Ils récusent le principe de la reconduction des sortants, qui ne leur laisse que des cantons ou des villes de droite à conquérir.

PARTENAIRE DIFFICILE

En cas d'accord dans un département, ils ne s'estiment engagés que par les alliances passées entre les deux formations et non pas par celles que le PS aurait contracté avec d'autres partis de la « gauche plurielle ». Enfin, au principe de *« cohérence départementale »* souhaité par le PS, en vertu duquel une même stratégie (listes séparées ou communes) doit s'appliquer dans toutes les villes d'un même département, les Verts apportent deux exceptions : ils refusent d'apporter leur soutien aux élus dont la gestion écolologique leur paraît négative, et à ceux qui sont en délicatesse avec la justice.

Les socialistes refusent, de leur côté, de parler de *« réunion de la dernière chance »*, et ils se donnent jusqu'à la mi-mars pour boucler les négociations avec ce partenaire difficile et quasiment sans sortants. François Hollande devrait être présent, mercredi, signe de l'importance qu'il entend donner à la rencontre avec les Verts. Ce jour-là, le PS devrait proposer aux Verts des accords dans quarante départements, en assouplissant le principe de *« cohérence départementale »* qu'ils avaient eux-mêmes édicté aprés avoir renoncé à établir un accord national sur les mêmes bases que ceux qui sont en vue avec le PCF, le PRG et le MDC. Dans ces quarante départements, le PS offrirait une tête de liste dans une ville de plus de dix mille habitants et un canton gagnable pour les élections cantonales de 2001. En contrepartie, les Verts devraient s'engager dans ces mêmes départements à soutenir toutes les listes de gauche sortantes.

Alain Beuve-Méry et Michel Noblecourt

Une élection cantonale partielle

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Canton de Perpignan 2 (second tour).
I., 5 251 ; V., 1 962 ; A., 62,64 % ; E., 1 830.
Madeleine Carbonell, UDF, 1 194 (65,25 %)... *ÉLUE*
Jean Bigorre, PS, 636 (34,75 %).

[Madeleine Carbonell (UDF) est élue sans surprise dans ce canton traditionnellement à droite. Elle succède à son mari Henri Carbonell (UDF), dont l'élection en mars 1998 a été invalidée pour dépassement de comptes de campagne.

7 février 2000 : I, 5 251 ; V., 1 823 ; A., 65,28 % ; E., 1 767 ; Madeleine Carbonell, UDF, 778 (44,03 %) ; Jean Bigorre, PS, 385 (21,79 %) ; Jean-Louis Dolsa, RPF, 296 (16,75 %) ; Laurent Heiligenstein, FN, 145 (8,21 %) ; Jean-Luc Dubuc, div. g., 99 (5,60 %) ; Maryse Besse, MNR, c. r., 64 (3,62 %).

22 mars 1998 : I, 5 467 ; V., 3 053 ; A., 44,16 % ; E., 2 965 ; Henri Carbonell, UDF-FD, c. m., 1 513 (51,03 %) ; Bernard Cristofol, Verts, 797 (26,88 %) ; Daniel Dayré, FN, 655 (22,09 %).]

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le député socialiste des Landes Henri Emmanuelli a estimé,** dimanche 13 février, au « Forum RMC-*Le Figaro* », qu'il faut *« aller vers un référendum »* en Corse, car c'est le suffrage universel qui doit *« avoir le dernier mot ». « Il faut faire voter les Corses »,* a-t-il expliqué, ajoutant que c'est à eux *« de choisir ou de trancher »* et non à *« une fraction, une faction ou un groupuscule ».* M. Emmanuelli a par ailleurs regretté que le Parti socialiste *« se croie obligé d'être le reflet ou l'amplificateur du gouvernement »*, estimant que *« la réflexion collective »* s'y faisait *« de plus en plus rare, de plus en plus étiolée ».*

■ **FONCTIONNAIRES : Force ouvrière *« ne signera pas »* le projet d'accord-cadre sur les 35 heures** dans la fonction publique, a affirmé le secrétaire général de la centrale, Marc Blondel, dimanche 13 février, au « Forum » de Radio J. *« On ne peut pas régler le problème des 35 heures dans la fonction publique sans création nette d'emplois. Ou alors il n'y a plus de fonction publique à statut »,* a-t-il expliqué. M. Blondel a par ailleurs dénoncé *« une dérive poujadiste »* du Medef, estimant que l'organisation patronale dirigée par Ernest-Antoine Seillière devenait *« l'expression dans ce pays du parti de droite ».*

■ **JUSTICE : Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale,** a déclaré, dimanche 13 février, sur France 2, que l'opposition pourrait accepter une nouvelle convocation du Parlement en Congrès pour approuver la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) si les autres volets de la réforme de la justice sont votés. De son côté Claude Goasguen, porte-parole de DL, a estimé, lundi, sur LCI, que le gouvernement avait encore *« beaucoup à faire »* pour *« convaincre l'opposition et les Français »* qu'il préparait une réforme de la justice.

Selon un sondage, les Français mettent en doute la prééminence du président de la République comme chef des armées

LES FRANÇAIS interrogés sur le point de savoir qui doit engager, le cas échéant, leurs armées en cas d'agression extérieure demandent, à 48 %, que cette initiative résulte d'une décision du Parlement. Outre les 10 % de sans opinion, ils sont 42 % à reconnaître la primauté du président de la République, chef des armées. C'est la surprise principale que réserve un sondage commandé par la commission de la défense de l'Assemblée nationale – une « première » pour le Parlement – et réalisé par la Sofres auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes de plus de dix-huit ans.

Cette légère préférence donnée au Parlement varie selon les catégories de population. Si les femmes sont nettement favorables à une prééminence du Parlement (49 %, contre 36 % au chef de l'Etat), les hommes sont plus partagés (46 % au Parlement et 49 % au président de la République). Seuls les plus de soixante-cinq ans de l'ensemble des « sondés » estiment, majoritairement, que cette décision doit rester de la responsabilité du chef de l'Etat.

En termes socioprofessionnels, la préférence accordée au Parlement l'emporte, sauf chez les ouvriers (46 % en faveur du président et 45 % en faveur du Parlement) et chez les commerçants-artisans (50 % pour le chef de l'Etat et 39 % au Parlement).

On note une forte différence chez les cadres et intellectuels (60 % pour le Parlement et 30 % au président). Plus les Français interrogés sont diplômés et plus ils se prononcent en faveur d'une décision parlementaire. De même, les Français qui se disent proches de la gauche sont très favorables à la prééminence parlementaire (61 % pour, avec une pointe à 71 % pour ceux qui se réclament du PCF), quand les électeurs de droite font le choix inverse (56 % sont en faveur d'une décision présidentielle, contre 34 % pour le Parlement).

Les proches du Rassemblement pour la France (RPF) sont beaucoup plus partagés – ils soutiennent moins fortement l'option présidentielle – que ceux qui se réclament du reste de la droite.

Dans le cas d'une participation des armées françaises à des opérations extérieures, comme celles du Golfe ou du Kosovo, la nécessité d'une intervention parlementaire apparaît encore plus impérative. Seuls 4 % des Français interrogés estiment qu'il n'est pas nécessaire de consulter députés et sénateurs. Ils sont 8 % à juger que cet avis du Parlement n'est pas nécessaire dans le cadre d'une mission à caractère humanitaire ou d'une opération de maintien de la paix. Sur ce thème, le clivage partisan s'estompe un peu.

Jacques Isnard

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE- Dans un entretien au *Monde*, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, récuse le retard français dans le programme de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et annonce qu'il *« pourrait commencer à la fin mars »*. ● CE DÉPISTAGE portera, dans un premier temps, sur 40 000 bovins retrouvés morts ou devant être abattus pour d'autres raisons que l'ESB, dont des animaux destinés à la boucherie, et il sera ciblé sur les animaux géographiquement les plus exposés au risque, notamment dans plusieurs régions (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire). ● DANS LE MORBIHAN, les gendarmes enquêtent sur un nouveau cas suspect d'ESB chez une vache laitière conduite à l'abattoir sans certificat vétérinaire. Il s'agirait du 87e cas français de « vache folle ».

« Vache folle » : le dépistage des bovins devrait commencer fin mars

Dans un entretien au « Monde », Jean Glavany, ministre de l'agriculture, estime que la France n'a pris « aucun retard » dans la mise en place du dépistage de l'ESB. Il se montre réticent à l'idée d'interdire totalement les farines animales qui sont à l'origine des contaminations

« Quelle analyse faites-vous du cas de ce bovin présentant tous les symptômes de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») et qui s'est néanmoins retrouvé dans un abattoir du Morbihan ?

– Il faut se garder ici des amalgames. Le premier point est de savoir si un éleveur ou un négociant a dirigé vers un abattoir un animal malade – ce qui est son droit – en omettant sciemment d'en alerter le directeur de l'établissement et de faire établir un certificat vétérinaire d'information. Si tel est le cas, ce serait une fraude. Une enquête est diligentée par la gendarmerie. Elle devrait déterminer s'il y a eu seulement négligence ou bien volonté de frauder. Le deuxième point, c'est le constat que, malgré cette première anomalie, l'animal a pu être écarté de la chaîne alimentaire grâce à la vigilance des services vétérinaires assurant l'inspection dans l'abattoir. La pertinence du système national d'inspection dans les abattoirs, tant dans la définition de ses règles que dans son fonctionnement, en ressort confortée. Il a été justement conçu pour repérer ce type d'animaux.

– Comment expliquer, selon vous, le retard pris par la France dans le programme de dépistage de la contamination des bovins français par l'agent de l'ESB ?

– Il n'y a, dans ce domaine, aucun retard. Cette impression tient peut-être à l'annonce faite sur ce thème le 23 janvier par Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. Pierre Chevallier, président de la Fédération nationale bovine, m'a fait part de ses critiques au sujet de cette annonce, à laquelle il n'était pas préparé. Il m'a aussi dit que, depuis octobre 1998, il n'y avait eu aucun faux pas entre les milieux professionnels et moi et qu'il ne fallait à aucun prix rompre cette confiance. Il a raison. J'associerai évidemment les agriculteurs à tous les aspects de la lutte contre l'ESB et j'observe que, depuis l'annonce britannique d'une possible transmission de cette maladie à l'homme, tous mes prédécesseurs au ministère de l'agriculture ont privilégié la sécurité sanitaire des aliments. Et qu'au plus fort de la crise, en 1996, Philippe Vasseur a eu une attitude impeccable.

» En pratique, aujourd'hui, nous attendons le protocole du programme de dépistage tel que les experts du comité, présidé par le docteur Dominique Dormont et réuni sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), sont en train de le définir. Si tout se passe bien, ce dépistage pourrait commencer à la fin mars.

– Quels enseignements attendez-vous de ce programme ?

– Contrairement aux propositions faites en octobre 1999 par les Britanniques, les experts ont jugé scientifiquement plus crédible de cibler ce dépistage sur certaines populations animales géographiquement plus exposées au risque de contamination, notamment dans plusieurs départements bretons. Un appel d'offres international va d'autre part être lancé, au terme duquel un choix sera fait entre les tests d'origine irlandaise, suisse et française. Le programme porte sur environ 40 000 tests effectués sur des animaux retrouvés morts ou devant être abattus pour d'autres raisons que l'ESB, dont des animaux destinés à la boucherie. Il nous faut donc établir une concertation avec les éleveurs et les personnels des abattoirs ainsi qu'avec les organisations professionnelles qui devront prendre en charge les conséquences de ce qui pourra être découvert. En cas de positivité confirmée, le troupeau correspondant sera abattu. Nous étudions actuellement les conséquences budgétaires de ces dispositions.

» L'objectif d'un tel programme est double. D'un point de vue quantitatif, il nous aidera à avoir une meilleure connaissance de la prévalence de cette maladie et tout laisse penser, à la lumière des résultats obtenus en Suisse, que nous devrons réévaluer à la hausse nos estimations. Les résultats seront rendus publics.

– D'autres mesures de prévention sont-elles à attendre concernant, notamment, l'interdiction définitive de l'usage des farines de viande et d'os dans l'alimentation animale ou celle de la technique d'abattage ayant recours au jonchage (*Le Monde* du 8 février) ?

– Lorsque le comité Dormont nous a fait savoir, à la fin de l'an dernier, qu'il existait des données scientifiques nouvelles sur le dossier de l'ESB, nous avons décidé de ne pas lever l'embargo sur les viandes bovines britanniques mais nous avons aussi demandé à ce comité et à l'Afssa de réévaluer, à la lumière de ces données, l'efficacité de notre système de prévention. C'est dans ce cadre que nous attendons les prochaines recommandations formulées par ce comité. Pour ce qui concerne les farines animales, je tiens à rappeler que j'ai, dès le mois de juin 1999, dénoncé au sein du conseil agricole européen l'absence totale de cohérence des méthodes de fabrication dans les pays de l'Union. Mes collègues avaient, alors, négligé cette interpellation. Il serait aujourd'hui assez cocasse que l'on accuse la France de ne pas respecter telle ou telle disposition alors que plusieurs pays continuent à incorporer des abats et des cadavres bovins suspects dans la fabrication de leurs farines.

« Il faut savoir que l'interdiction totale des farines animales soulèverait deux types de difficultés. Il faudrait d'une part compenser le déficit en apport nutritif protéinique des porcs et des volailles et avoir sans doute recours à des importations de soja américain génétiquement modifié »

» En ce qui concerne l'interdiction totale des farines animales, il faut savoir qu'une telle mesure soulèverait deux types de difficultés. Il faudrait, d'une part, compenser le déficit en apport nutritif protéinique des porcs et des volailles et avoir sans doute recours à des importations de soja américain génétiquement modifié. Il faudrait, dans le même temps, procéder à la destruction de ces farines avec toutes les conséquences que cela comporte sur l'environnement. Nous étudions ces questions en collaboration avec Dominique Voynet.

– Faut-il s'attendre à une initiative prochaine de la France pour essayer de débloquer le contentieux franco-britannique sur l'embargo ?

– Certainement pas. Il s'agit plus ici d'un problème européen que franco-britannique. L'étiquetage des viandes doit devenir une réalité applicable à tous les pays européens. Or la date retenue par la Commission et le conseil est septembre prochain. Et il n'est pas sûr que les futurs codes-barres contiendront toutes les informations concernant l'origine et le lieu d'abattage, que la France souhaite y voir figurer. Une majorité de pays freinent encore ou sont difficiles à convaincre. La Commission Prodi est beaucoup plus sensible à la sécurité alimentaire que ne l'était la Commission Santer. Elle comprend les attentes de l'opinion, mais elle ne peut rien imposer en ce domaine. Je compte donc beaucoup sur les pressions qui ne manqueront pas de venir du Parlement européen. Ce n'est pas un hasard si, lors du dernier conseil agricole de décembre sur l'étiquetage et la traçabilité des viandes bovines, le président du Parlement nous a rappelé, par fax et de manière pressante, qu'il exigeait, au nom de la codécision, qu'aucun retard ne soit pris dans ce domaine. C'était là, me semble-t-il, une première dans l'histoire de la construction européenne et de la sécurité alimentaire. Une première encourageante.

– Le développement unilatéral d'un ensemble de mesures préventives ne conduira-t-il pas à compliquer la gestion politique de ce dossier à l'échelon de l'Union ?

– Si elle est beaucoup moins concernée que le Royaume-Uni, la France est touchée par l'épidémie d'ESB. Nous avons mis en place une organisation dans laquelle les scientifiques évaluent le risque et où nous le gérons politiquement dans le sens de la plus grande sécurité alimentaire possible du consommateur. A l'échelon de l'Union, je ne peux pas ne pas m'interroger devant les assurances fournies par certains pays qui, sans aucune garantie scientifique, certifient être indemnes d'ESB, alors que l'épidémie sévit à leurs frontières... »

Propos recueillis par François Grosrichard et Jean-Yves Nau

La gendarmerie enquête sur la découverte d'un cas suspect dans un abattoir du Morbihan

LES SERVICES VÉTÉRINAIRES du Morbihan ont identifié, mercredi 9 février, une vache présentant tous les symptômes neurologiques de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») dans un abattoir privé situé sur la commune du Sourn, près de Pontivy. Les inspecteurs de la division des services vétérinaires (DSV) ont d'autre part établi que cet animal, vendu par un agriculteur de Ploumoguer (Finistère) sur un marché de ce département, était dépourvu de certificat vétérinaire. L'animal a été abattu et sa carcasse incinérée. Les vingt-sept autres vaches du lot ont également été abattues et les carcasses consignées dans une armoire frigorifique.

Des prélèvements effectués sur l'encéphale de l'animal suspect ont été adressés au laboratoire lyonnais de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), spécialisé dans le dépistage de l'ESB. Si ce diagnostic de maladie neurodégénérative devait être confirmé, il s'agirait du 87e cas de maladie de la « vache folle » officiellement recensé en France depuis 1991 et du 6e depuis le début de cette année. L'animal suspect est une vache laitière, dite « de réforme » de race Prim Holstein. Il est né en 1997, soit sept ans après l'interdiction de l'usage, dans l'alimentation bovine, des farines animales de viande et d'os considérées comme le vecteur principal de l'agent de l'ESB.

« Nous avons pris toutes les précautions nécessaires lorsque nous nous sommes rendu compte que l'une des vaches présentait un état de santé anormal », a expliqué Louis Rossignol, PDG de l'abattoir Gallais, une entreprise privée qui emploie près d'une centaine de salariés et qui abat chaque semaine entre 100 et 120 bovins, dont les viandes sont destinées à la boucherie de détail ainsi qu'à la grande distribution. *« Le 8 février, notre société a acheté au total 28 animaux aux marchés au cadran de Bourg-Blanc et de Landivisiau (Finistère),* a précisé M. Rossignol. *Après le transport il est apparu, le lendemain, qu'un des animaux présentait un état anormal de maigreur. L'animal a aussitôt été placé dans un enclos à part, et la direction des services vétérinaires l'a examiné. »*

« REMONTER LA CHAÎNE »

« Si ce bovin est effectivement atteint par l'ESB, il faudra alors remonter la chaîne pour savoir ce qui s'est réellement passé », a déclaré à l'Agence France-Presse, samedi 12 février, Jean-Michel Frétigny, procureur de la République à Lorient. La gendarmerie a été chargée de l'enquête, qui devra notamment établir si le propriétaire de l'animal avait remarqué l'état du bovin, et comment un animal visiblement malade et dans un état alarmant de maigreur a pu être proposé à un abattoir, et ce sans certificat vétérinaire. Au ministère de l'agriculture, on rappelle que le *« certificat vétérinaire d'information »* est un document officiel, délivré par un vétérinaire et qui doit impérativement être fourni à l'abattoir par le propriétaire de tout animal malade ou accidenté. On ajoute que le fait que cet animal soit arrivé à ce stade de la chaîne d'abattage sans certificat constitue *« une grosse anomalie »*.

Ce n'est pas la première fois que la suspicion d'un cas d'ESB se fait au stade de l'abattoir. Au ministère de l'agriculture, on indique que cette situation s'est déjà produite à trois ou quatre reprises, le diagnostic d'ESB ayant été confirmé par la suite. Dans un récent rapport, les inspecteurs de l'Office vétérinaire de la Commission européenne avaient pour leur part mis en lumière certaines failles dans le système de détection des animaux atteints par la maladie de la « vache folle » (*Le Monde* du 8 février).

J.-Y. N.

De nouvelles mesures de prévention de la transmission à l'homme par voie alimentaire et sanguine sont à l'étude

L'AGENCE française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) transmettra dans les prochains jours aux trois ministères en charge de la gestion des risques liés à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) son avis concernant le projet d'arrêté dont elle avait été saisie par la direction générale de l'alimentation (*Le Monde* du 8 février). Ce texte prévoit de nouvelles mesures cherchant à prévenir la transmission à l'homme, par voie alimentaire, de l'agent responsable de l'ESB. Dans la version transmise à l'Afssa par le ministère de l'agriculture, il est prévu d'étendre à tous les bovins nés avant le 1er mars 1998 l'exclusion de la chaîne alimentaire des intestins, considérés comme devant faire partie, avec la rate et le thymus, des « matériels à risque spécifiés » (MRS).

Cette mesure préventive avait été préconisée par le comité des experts français des maladies à prion que préside le docteur Dominique Dormont. Interrogé le 29 mars 1999 par la direction générale de l'alimentation sur la nécessité ou non d'exclure les intestins des bovins des chaînes alimentaires animales et humaines, le comité Dormont avait, dans un avis daté du 30 juin 1999, jugé *« logique »* cette mesure préventive. Les experts français avaient alors pris soin de préciser qu'à leurs yeux, le retrait et la destruction d'une seule partie de l'intestin des bovins (l'« iléon distal ») ne serait pas une mesure de prévention suffisante dans la mesure où différents tissus (lymphoïde et nerveux) potentiellement infectieux étaient situés à plusieurs niveaux du tube digestif des bovins.

CONSEQUENCES ECONOMIQUES

Réunis sous l'égide de l'Afssa, les experts du comité Dormont étudient aujourd'hui la question de savoir si la date du 1er mars 1998 fournit une garantie suffisante ou si, au contraire il convient de ne pas fixer de seuil et de procéder dorénavant à l'exclusion et à la destruction des intestins de tous les bovins, quel que soit leur âge, après leur abattage. La date du 1er mars 1998 a été retenue comme étant celle à partir de laquelle un ensemble de procédés physico-chimiques avait été mis en œuvre permettant de prévenir la transmission de l'agent de l'ESB par l'intermédiaire des farines de viandes et d'os. Une autre proposition est à l'étude, qui émane du ministère de l'agriculture et qui consisterait à ne plus exclure les intestins bovins dès lors que l'on disposerait d'un procédé technique permettant de séparer mécaniquement au sein de ces viscères les tissus potentiellement infectieux.

Les discussions sur ce thème entre la direction générale de la santé et celle de l'alimentation sont d'autant plus vives que les enjeux sanitaires doivent être analysés à la lumière d'importantes considérations industrielles et économiques. Les experts estiment en effet que la publication de l'arrêté conduira, chaque année, à prélever et à détruire environ 50 000 tonnes d'abats qui jusqu'à présent pouvaient être recyclés ou utilisés de diverses manière dans les chaînes agro-alimentaires. Outre le manque à gagner qu'impliquera cette mesure préventive, il faut compter avec les conséquences pratiques de cette destruction.

Les différentes dispositions sanitaires prises depuis 1996 ont progressivement conduit à la saturation des différentes entreprises privées techniquement capables de détruire les organes et les tissus des bovins qui, auparavant, pouvaient être consommés. Selon les chiffres du ministère de l'agriculture, plus de 100 000 tonnes d'abats sont actuellement stockées, dans des conditions parfois très problématiques, et ce stock ne se résorbe que très lentement. Les services vétérinaires sont d'autre part inquiets des conséquences pratiques que pourrait entraîner l'interdiction de la pratique dite du « jonchage » (ou du « jonglage ») mise en œuvre dans les abattoirs et qui consiste, schématiquement, à introduire une lame flexible dans le cerveau de l'animal afin de détruire au plus vite les terminaisons nerveuses afin de prévenir les risques d'accident pour le personnel. L'interdiction de ce procédé, utilisé sur plus de la moitié des animaux, conduirait à modifier notablement l'organisation des abattoirs.

D'autres mesures préventives sont également étudiées dans le cadre d'un comité d'experts réunis par l'Afssaps. L'une des questions concerne la nécessité d'exclure du don du sang (comme l'ont décidé les autorités sanitaires américaines, canadiennes et autrichiennes) les personnes ayant séjourné plusieurs mois en Grande-Bretagne (*Le Monde* des 19 et 20 août 1999). Après avoir estimé, dans un premier temps, que cette mesure présenterait plus de risques que de bénéfices, les experts ont jugé nécessaire, avant de formuler un avis, d'avoir communication de l'ensemble des données chiffrées détaillées concernant les différents types de viandes (et notamment les *« viandes séparées mécaniquement »*) importées avant 1996 de Grande-Bretagne. Cette expertise vise à mieux préciser l'ampleur de l'exposition de la population française à l'agent de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

J.-Y. N.

Les principales mesures depuis 1990

● **L'interdiction des farines animales dites « de viandes et d'os ».** Considérées dès la fin des années 1980 comme le vecteur essentiel de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ces farines ont fait l'objet en France de différentes mesures d'interdiction. Un arrêté du 24 juillet 1990 a tout d'abord prohibé leur emploi dans les produits destinés à l'alimentation des bovins. Un deuxième arrêté en date du 20 décembre 1994 a étendu cette mesure aux petits ruminants (ovins et caprins). L'emploi de farines, fabriquées depuis 1998 selon de nouveaux procédés physico-chimiques, demeure autorisé dans la fabrication des aliments pour les porcs et les volailles.

● **La destruction des abats considérés comme potentiellement infectieux.** Les tissus et organes désignés comme étant des « matériaux à risque spécifié » (MRS) ont fait l'objet, entre le 12 avril 1996 et le 3 novembre 1997 de six arrêtés ministériels qui ont progressivement allongé la liste des abats devant être prélevés et détruits. Cette liste comporte aujourd'hui le crâne (y compris la cervelle et les yeux) ainsi que la moëlle épinière des bovins âgés de plus de six mois, les amygdales de bovins âgés de plus de douze mois. Elle mentionne d'autre part le crâne (y compris la cervelle et les yeux), les amygdales et la moëlle épinière des ovins et caprins âgés de plus de douze mois (ou qui présentent une incisive permanente ayant percé la gencive). Figurent encore sur cette liste la rate des ovins et caprins, quel que soit leur âge ainsi que le thymus, la rate et les intestins d'origine française nés avant le 31 juillet 1991. Doivent enfin être prélevés et détruits le crâne, ainsi que la cervelle et les yeux des ovins et caprins nés ou élevés au Royaume-Uni et ce quel que soit leur âge au moment de l'abattage.

Environ 100 000 étudiants vivraient en dessous du seuil de pauvreté

Le rapport Dauriac propose de créer une allocation d'études de 20 000 francs par an à partir de bac + 3

Dans un rapport rendu public lundi 14 février, le directeur du Crous de Créteil (Val-de-Marne), Jean-Francis Dauriac, estime *« à 100 000 le nombre potentiel d'étudiants vivant en dessous du seuil de pauvreté ».* Afin de restaurer l'égalité des chances, il propose d'attribuer une allocation d'études de 20 000 francs par an à tous les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents à compter du niveau bac + 3.

L'AUTONOMIE FINANCIÈRE des étudiants n'est pas pour demain. Le rapport sur la mise en œuvre du plan social étudiant (*Le Monde* du 25 janvier) rendu public, lundi 14 février, par son auteur Jean-Francis Dauriac, directeur du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Créteil, estime *« à 100 000 le nombre potentiel d'étudiants vivant en dessous du seuil de pauvreté »,* et ce sans compter les étudiants étrangers. Dès 1995 pourtant, Jacques Chirac, prenant acte de la démocratisation de l'enseignement supérieur, avait prôné la création d'*« un statut étudiant plus juste et plus généreux que le système actuel des aides, des bourses et des prêts ».* En 1997, Lionel Jospin avait repris cette idée à son compte. A la rentrée 1999, un plan social étudiant avait été mis en place.

Au vu du rapport Dauriac, les moyens mis en œuvre apparaissent insuffisants. La précarité dans l'enseignement supérieur touche les étudiants qui ne peuvent accéder aux bourses à la suite d'une rupture familiale ou à cause du refus d'un parent de communiquer ses revenus. Faute d'alternative, ces étudiants sont parfois amenés à porter plainte contre leurs parents. Autre catégorie d'étudiants dans le besoin : les boursiers dont les parents ont des revenus inférieurs à 5 000 francs, qui perçoivent en tout et pour tout 1 600 francs par mois. Or les dernières études de l'Observatoire de la vie étudiante ont montré que les étudiants aisés exercent plus fréquemment une activité rémunérée que ceux des milieux modestes. Les étudiants étrangers exclus de droits aux bourses connaissent aussi une situation difficile.

« RESTAURER L'ÉGALITÉ »

Le rapport s'intéresse tout particulièrement aux étudiants en fin de deuxième cycle ou en début troisième cycle, l'accès à l'autonomie intervenant souvent à ce moment-là. Le rapport propose que l'allocation d'études mise en place à la rentrée 1999 soit prioritairement accessible aux étudiants des deuxième et troisième cycles. Il s'agit là, pour l'auteur du rapport, d'un moyen de *« restaurer l'égalité des chances »* : les étudiants issus de familles dont les revenus sont supérieurs à 30 000 francs ont en effet deux fois plus de chances d'accéder en deuxième et troisième cycles que ceux dont les parents gagnent entre 5 000 et 10 000 francs. Le rapport propose donc d'attribuer une allocation d'études de 20 000 francs par an à tous les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents à compter du niveau bac + 3. Cette mesure, estimée à 4 milliards de francs, a peu de chances d'être reprise par le ministre de l'éducation nationale, commanditaire du rapport.

Jean-Francis Dauriac propose aussi d'augmenter de 25 % le montant de la bourse en deuxième cycle (coût : 375 millions de francs) et d'accorder un revenu de 20 000 francs par an à tous les anciens boursiers sur critères sociaux accédant au troisième cycle. Évaluée à 20 millions de francs pour un millier de bénéficiaires, cette mesure a davantage de chances d'être mise en œuvre.

Par ailleurs, les améliorations apportées par le plan social étudiant de la rentrée 1999 – le guichet unique pour simplifier les démarches et l'allocation d'études – se sont heurtées à l'opacité du système et à la multiplicité des intervenants, selon le rapport. Il propose la création d'un dossier unique social et pédagogique, rassemblant les informations nécessaires à la totalité des services rendus. La mise en place de l'allocation d'études a en outre été ralentie par des retards dans les instructions et un flou dans les critères définissant l'autonomie du jeune. Au 31 janvier, estime le rapport, seules 1 000 allocations d'études sur les 7 000 prévues ont été distribuées. Il recommande de préciser les critères afin, notamment, de prendre en compte le revenu du parent qui a l'étudiant à charge dans le cas des familles monoparentales, et, en cas de rupture, le seul revenu de l'étudiant ; il souhaite aussi donner une priorité aux étudiants de nationalité étrangère présents en France depuis cinq ans.

Le travail de Jean-Francis Dauriac intervient après plusieurs rapports sur les aides sociales, notamment celui de Bernard Cieutat en 1996, qui insistait clairement sur la nécessité d'une réforme fiscale pour améliorer de manière significative l'aide sociale aux étudiants. Aucun gouvernement n'a souhaité reprendre cette proposition à son compte.

Stéphanie Le Bars

M. Tiberi veut déposer une proposition de loi contre les sectes

LE MAIRE (RPR) et député de Paris, Jean Tiberi, souhaite déposer une proposition de loi visant à protéger *« du risque de manipulation ou d'embrigadement des personnes vulnérables »* de la part des sectes. Ce texte permettrait de créer des *« périmètres protégés »* autour d'établissements tels que les écoles, résidences de personnes âgées, centres sociaux ou d'hébergement. La proposition de loi demande aussi la *« restriction de la publicité pour les structures identifiées comme organismes sectaires à l'instar de ce qui est prévu pour les commerces pornographiques ».*

Jean Tiberi souhaite la création à Paris d'une *« cellule de veille »* sur les sectes, ainsi que d'une permanence d'aide juridique et sociale pour les victimes. Le communiqué de la Mairie de Paris, rendu public samedi 12 février, estime *« que Paris est au cœur des activités de l'Eglise de scientologie ».* D'après une enquête du *Journal du dimanche* du 13 février, la Scientologie compterait à Paris une vingtaine d'implantations, et de 1 000 à 1 500 membres actifs.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le ministère de l'éducation nationale a proposé aux vingt-trois écoles en langue basque**, les *« ikastolak »,* de les intégrer dans l'enseignement public, en échange de quoi elles devront renforcer l'apprentissage du français à leurs élèves. L'enseignement du français étant dispensé dans les écoles en langue basque à partir du CE1, l'Etat propose qu'il le soit dès le cours préparatoire, avec une montée en charge progressive jusqu'au CM2. Le ministère a fait des propositions similaires aux *« calendreta »,* les écoles en langue occitane.

■ **JUSTICE : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, appelle les États membres** de l'Union européenne à créer un *« réseau judiciaire »* européen pour lutter contre la délinquance financière et une *« force d'investigation européenne »* contre la criminalité organisée. Dans un entretien publié lundi 14 février dans le quotidien *La Tribune,* la garde des sceaux estime nécessaire de *« donner une nouvelle dimension à Europol »,* en soulignant toutefois qu'il *« ne s'agit pas de décider de faire un parquet européen ».*

■ **PROSTITUTION : deux hommes ont été mis en examen pour « proxénétisme » et écroués** à Marseille, a indiqué samedi 12 février la police judiciaire de la ville. Jacques Genna et Roger Arsen, qui avaient déjà purgé des peines de prison pour des faits similaires, sont soupçonnés d'avoir dirigé un réseau international de prostitution. Ils ont été interpellés en même temps qu'un complice et deux femmes qui, selon les enquêteurs, seraient à la tête de bars à « hôtesses » en Belgique.

■ **INCENDIE : quatre randonneurs sont morts après avoir été surpris par un feu de broussaille non autorisé** à Esterençuby (Pyrénées-Atlantiques). Les victimes faisaient partie d'un groupe de personnes âgées qui avaient entrepris une randonnée dans la zone frontalière franco-espagnole. Deux femmes de 58 et 67 ans sont mortes sur les lieux du drame. Un homme de 66 ans et une femme de 56 ans sont ensuite décédés à l'hôpital. Le parquet de Bayonne a confié une enquête à la gendarmerie.

■ **FAIT DIVERS : un ouvrier-boulanger de 25 ans a été mis en examen pour violences volontaires avec actes de barbarie** sur mineur et écroué, vendredi 11 février, à Béthune (Pas-de-Calais), pour avoir commis, par jalousie, des actes de barbarie sur le fils de sa compagne, un petit garçon de deux ans. L'enfant a un œil crevé et pourrait perdre l'usage de l'autre, l'ami de sa mère lui ayant tailladé le visage à coups de couteau. Le garçonnet a également été frappé aux parties génitales.

Mobilisation réussie à Nîmes et Montpellier pour demander plus d'enseignants

NÎMES et MONTPELLIER
de nos correspondants

Douze mille personnes ont défilé, samedi 12 février, dans les rues de Nîmes, et autant dans celles de Montpellier afin de réclamer des moyens supplémentaires pour les écoles. Deux jours après que le ministère de l'éducation nationale eut transmis aux recteurs leurs dotations de moyens pour la rentrée 2000, la mobilisation des parents et des enseignants du sud de la France, sur fond d'unité syndicale, a surpris par son ampleur.

A Nîmes, des banderoles brocardaient le ministre de l'éducation nationale dans un cortège constitué, pour l'essentiel, d'instituteurs et de parents d'élèves venus en car de tout le département. Pour certaines mères de famille, cette manifestation était une première, et le défilé était le plus important depuis ceux de décembre 1995 contre le plan Juppé. A Montpellier, personne, pas même les syndicalistes, ne s'attendait à une telle marée humaine. Cette manifestation aura été le point d'orgue d'une semaine marquée par une montée en puissance de la mobilisation. Dans le Gard, la grève dure depuis le 1er février.

L'annonce, jeudi 10 février, de l'attribution de 78 postes pour l'ensemble de l'académie de Montpellier a renforcé la contestation. Les enseignants avaient réclamé plus de 500 postes pour le seul département du Gard et 630 pour l'Hérault. Daniel Bloch, le recteur d'académie, juge les demandes des grévistes *« irréalistes »* et considère que les postes annoncés permettront d'*« accueillir les nouveaux arrivants et de continuer le plan de rattrapage mis en place ».*

Pour sa part, le SNUipp-FSU, principal syndicat du premier degré, fait valoir la nécessité de ramener les effectifs à 25 élèves par classe, d'assurer le remplacement des instituteurs, de renforcer l'enseignement spécialisé et de scolariser la moitié des enfants de deux ans, ce qui n'est le cas que pour 28 % d'entre eux actuellement.

PARAMÈTRES LOCAUX

Si le problème n'est pas nouveau – les traditionnels ajustements de la carte scolaire dureront, comme les années précédentes, jusqu'à la rentrée –, le mouvement révèle un malaise profond. *« Claude Allègre a fait naître de réelles aspirations chez nous et on était prêts à jouer le jeu,* explique une institutrice montpelliéraine, *mais on s'aperçoit que les moyens ne suivent pas. »* Des instituteurs absents moins de deux jours ne sont pas remplacés, des stages de formation sont annulés, dénoncent les enseignants. Par ailleurs, le nombre important d'élèves par classe est vécu de plus en plus difficilement. A cela s'ajoutent des paramètres locaux : la démographie du Languedoc-Roussillon ne cesse de croître et de nombreuses familles en situation précaire comptent parmi les nouveaux arrivants.

Le récent conflit du collège des Aiguerelles (*Le Monde* du 27 janvier), occupé avec succès par les parents d'élèves à Montpellier, a sans doute contribué à opérer une prise de conscience chez ces derniers. Ils sont désormais massivement aux côtés des instituteurs pour occuper les écoles, mais aussi manifester dans la rue. La grève devrait être reconduite jusqu'au mercredi 16 février, date à laquelle un comité technique paritaire académique se tiendra pour préciser la répartition des postes alloués à l'académie. Une manifestation se tiendra ce jour-là, à laquelle pourraient se joindre les enseignants du second degré : le SNES-FSU a appelé à la grève lundi 14 février.

A Nîmes, l'intersyndicale a exigé l'ouverture de négociations directes avec le ministère. En attendant, la grève, suivie depuis le 31 janvier par 70 % des instituteurs du département, est reconduite. Si les vacances scolaires, samedi 19 février, devraient ramener le calme, les mouvements pourraient reprendre dans la perspective de la grève intersyndicale nationale annoncée pour le 16 mars, à laquelle l'enseignement privé a décidé de se joindre.

Richard Benguigui et Jacques Monin

Cinq mois d'attente pour changer de prison

ENTRER en prison tient forcément du cauchemar. En changer peut relever du miracle. Pour s'être trouvé au cœur d'un conflit entre l'administration pénitentiaire et la gendarmerie, un détenu de la maison d'arrêt de La Roche-sur-Yon (Vendée) vient de passer cinq mois à attendre son transfèrement.

Mis en examen le 20 septembre 1999 pour viol sur mineur, Gilles Bendre est placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de la ville par le juge d'instruction Bruno Marcelin. Immédiatement, l'avocat de M. Bendre réclame le transfèrement de son client à la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte. Le hasard veut en effet que l'épouse du détenu réside dans cette ville distante de 70 kilomètres. Le malheur veut qu'elle soit handicapée. Impossible pour elle de rendre visite à son mari.

Le dossier de M. Bendre est grave. Il relève des assises. Mais *« toute personne a droit au respect de sa vie familiale »*, dit la Convention européenne des droits de l'homme. Les prisonniers n'y font pas exception. Convaincu par l'argument, le juge Marcelin ordonne, le 12 octobre, son incarcération à Fontenay-le-Comte et requiert la gendarmerie nationale.

« À DÉFAUT D'EXÉCUTION...»

Deux semaines plus tard, la réponse du commandant de la compagnie de La Roche-sur-Yon tombe : *« S'agissant d'un transfèrement administratif, sa réalisation incombe à l'administration pénitentiaire. Je regrette de ne pouvoir donner une suite favorable à votre demande. »* Le magistrat s'étonne et, le 28 octobre, reprend la plume : *« Mon colonel, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir exécuter l'ordre de transfert en date du 12 octobre concernant le prévenu Bendre. Je vous rappelle que le code de procédure pénale dispose, dans son article D 297 et suivant, que la gendarmerie doit effectuer les translations demandées par l'autorité judiciaire. »* L'ordre est accompagné d'une menace : *« A défaut d'exécution dans les huit jours, je m'adresserai à M. le directeur de la gendarmerie nationale. »*

Dès le lendemain, le lieutenant-colonel Vanoye réplique à son tour. *« Très surpris du ton comminatoire que vous employez, s'agissant en l'état d'une affaire somme toute ordinaire, j'ai l'honneur de vous confirmer que l'ordre de transfert que vous faites à la gendarmerie ne peut pas être exécuté par mes services. »* Le magistrat ne désespère pas. La gendarmerie a programmé, le 9 novembre, un déplacement aller-retour d'un autre détenu entre la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte et l'hôpital de La Roche-sur-Yon. Il *« prie »* donc, le 8 novembre, la gendarmerie de profiter de l'occasion. Nouveau refus.

Pendant que la conseillère d'insertion de la prison souligne *« le risque réel de passage à l'acte suicidaire »* du détenu, la guerre des services bat son plein. L'administration pénitentiaire fait savoir qu'elle n'exécutera pas ce déplacement *« judiciaire »*. Et la gendarmerie s'obstine. Budgétairement, l'enjeu est de taille. Les *« transfèrements judiciaires »* occupent, chaque jour, plus de 1 000 gendarmes. Pas question d'en rajouter. Le 3 janvier, le directeur général de la gendarmerie, Bernard Prévost, reprend, dans un courrier à la chancellerie, l'analyse défendue par le commandant de La Roche-sur-Yon. Déplacement de confort, sans rapport avec l'enquête, donc *« administratif »*...

Le 9 février, le directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice, Yves Charpenel, rappelle aux gendarmes la nécessité, en vertu du code de procédure pénale, de répondre à toute réquisition du juge. Cette fois, la gendarmerie s'est inclinée. Vendredi 11 février, cinq mois après la décision du juge d'instruction, le détenu Bendre a été transféré à la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte.

Nathaniel Herzberg

Tempêtes : l'indemnisation aura des conséquences sur les primes d'assurance

Selon plusieurs professionnels, la facture pour les compagnies pourrait frôler les 40 milliards de francs. Une augmentation, sur plusieurs années, des cotisations des assurés est envisagée. Les sinistrés des violentes intempéries de décembre se heurtent à la complexité des procédures

HUIT SEMAINES après le passage de Lothar et Martin, noms des tempêtes qui ont balayé l'Europe les 26 et 27 décembre, les bilans se précisent pour les assureurs. La facture totale est aujourd'hui estimée à 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros), mais ce sont des estimations, et ce chiffre pourrait, selon plusieurs professionnels, frôler les 40 milliards de francs. Ces tempêtes se sont révélées d'une exceptionnelle violence, par « *leur intensité, leur étendue (les tempêtes n'ayant épargné aucune région de l'Hexagone) mais aussi par la période de l'année* », souligne Thérèse Berthin-Lachaud, directeur des règlements chez Axa. Presque tous les départements ont été touchés, plus de 1,5 million de foyers et des dizaines de milliers d'entreprises ayant été affectés, soit environ 3 millions de déclarations de sinistres. Ce coût représente pas moins d'une année de cotisations d'assurance multirisque habitation.

En Europe, la facture atteindrait 11,5 milliards d'euros, dont 5 milliards d'euros de dommages assurés, selon des estimations publiées par Scor, premier réassureur français. « *Mais il est trop tôt pour connaître le montant définitif des dommages* », poursuit le groupe. Le bilan humain, 140 décès, est accablant. Avec 92 victimes, et plus de 70 % des dommages matériels qui ont touché l'Europe, la France paie un lourd tribut. Le coût de Lothar et Martin devrait dépasser celui des tempêtes qui ont frappé jusqu'ici l'Europe. A titre de comparaison, celles de 1990 atteignaient 3,86 milliards d'euros. « *Ces tempêtes sont l'événement le plus grave de toute l'histoire de l'assurance en France. Il faut remonter à Colbert pour voir un événement pareil* », explique Olivier du Passage, directeur général du courtier Aon Le Blanc de Nicolay.

Les 30 milliards de francs sont répartis entre l'assurance et la réassurance, explique la Fédération françaises des sociétés d'assurances (FFSA). Les sinistres déclarés par les particuliers atteignent 22 milliards de francs, les entreprises étant touchées pour 8 milliards. Le gouvernement a déclaré 69 départements en état de catastrophe naturelle, ce qui a provoqué une confusion dans l'esprit des Français. Dans les faits, les sinistres qui relèvent de cette appellation (inondations, coulées de boue...) pèsent pour une faible part (entre 3 et 5 milliards de francs). Parallèlement, 30 milliards de dégâts ne sont pas assurés, tels que les forêts, tout ce qui concerne les établissements publics, l'EDF, la SNCF...

L'heure est désormais aux indemnisations, puisque la date butoir de déclaration de sinistres avait été repoussée au 31 janvier, les dispositions ayant été allégées. Les compagnies d'assurances ont pris des mesures, dont le plafonnement des franchises à 1 500 francs pour les contrats multirisques habitation. Certaines ont annoncé qu'elles n'enverraient pas d'experts lorsque les réparations ne dépasseront pas un certain montant (de 10 000 à 40 000 francs, selon les sociétés). Un numéro vert a été mis à la disposition dès le 27 décembre par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), qui a reçu 5 500 appels de particuliers. « *Les premiers jours, les assurés n'avaient aucune réponse, ni de leur assureur, ni d'artisans, et ne savaient pas comment faire* », explique-t-on au CDIA.

Ensuite, les questions se sont affinées : qui doit intervenir, le locataire, le propriétaire... et qu'est-ce qui est couvert. Par exemple, les dégâts causés aux arbres dans les jardins, vérandas, clôtures, etc., ne sont pas remboursés. Les associations de consommateurs se sont également mobilisées. Ainsi la CLCV (Consommation logement et cadre de vie) a-t-elle ouvert son service téléphonique. Reste le plus dur, les indemnisations, qui vont s'étaler sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

> Le coût net pour les assureurs sera de l'ordre de 5 à 8 milliards de francs

Pour autant, les assureurs ont largement les moyens de « *faire face* ». Une partie étant absorbée par les provisions (montants destinés à faire face aux sinistres), le coût net pour les assureurs sera de l'ordre de 5 à 8 milliards de francs, a indiqué Denis Kessler, président de la FFSA. Les compagnies d'assurances ont annoncé leur propre facture. Ainsi, pour Axa en France, qui a ouvert 370 000 dossiers, le montant brut des sinistres à régler devrait s'élever à environ 700 millions d'euros, la facture totale pour le groupe étant de 1 milliard d'euros. L'impact sur les bénéfices de 1999 s'élèvera à 100 millions d'euros. Pour l'allemand Allianz, qui contrôle les AGF, la charge financière nette oscillera entre 260 et 290 millions d'euros.

Le français Groupama, qui détient 15 % à 20 % du marché d'assurance dommages français, indiquait récemment que l'impact sur son profit de 1999 ne dépasserait pas 100 millions d'euros. L'assureur a reçu 470 000 déclarations de sinistres, dont 89 % venant de particuliers. Cependant, certaines petites sociétés pourraient souffrir : des mutuelles situées en Alsace, en Bretagne et en Aquitaine pourraient se regrouper, certains prononçant même le mot de faillite.

Dans ce contexte, les augmentations de primes d'assurance paraissent inéluctables. Les assureurs temporisent, en indiquant que la hausse se fera sur plusieurs années, et que les primes n'avaient pas bougé depuis cinq à six ans. « *Pour l'heure, les réassureurs sont restés assez calmes. Les programmes avaient été négociés à la fin de 1999 au terme d'une année sans sinistre. Les prix sont revus à la hausse, qui dépendra des événements naturels de l'année 2000 dans le reste du monde* », prédit M. du Passage. Pour mémoire, le cyclone Andrew, qui a touché les Etats-Unis en 1992, avait coûté 16 milliards de dollars aux assureurs, et avait entraîné une hausse des prix de la réassurance de 1992 à 1997. Reste une question fondamentale : « *Peut-on encore parler d'un climat tempéré en France ?* », s'interroge un assureur, qui prévient que, si une nouvelle tempête survenait, les conditions tarifaires des assurés devraient être revues à la hausse.

Pascale Santi

Deux milliards de dégâts pour l'agriculture

En cas d'événements naturels graves, plusieurs garanties d'assurances et plusieurs régimes d'indemnisation jouent.

● **La garantie tempête**
Elle est incluse depuis 1990 dans tous les contrats multirisques habitation (MRH) et multirisques entreprises. Elle assure les dégâts causés aux constructions « en dur » (toitures endommagées, tuiles arrachées, façades abîmées par la chute d'un arbre), mais pas les dommages causés aux arbres, aux jardins ou constructions en tôle.
Elle intervient également pour les dommages causés par la pluie à l'intérieur du logement s'ils surviennent dans les quarante-huit heures.
Les commerçants, artisans et entreprises seront indemnisés des dégâts causés par la tempête dans le cadre de leurs « multirisques ». Seuls les automobilistes assurés au tiers (responsabilité civile qui assure les dommages causés à autrui) ne seront pas remboursés si leur véhicule a été endommagé par un arbre déraciné ou une cheminée tombée d'un toit. Cette garantie représente l'essentiel des indemnisations, soit plus de 25 milliards de francs.

● **La garantie catastrophes naturelles**
Mise en place avec la loi de 1982, elle couvre les raz-de-marée, inondations, coulées de boue, avalanches, tremblements de terre, etc. Elle est incluse à un taux uniforme (12 % aujourd'hui) dans les contrats d'assurance multirisque habitation. Elle ne joue que si l'Etat déclare l'état de catastrophe naturelle.
Les assureurs sont assurés pour cette garantie auprès de la Caisse centrale de réassurance (CCR), qui va pour la première fois faire appel à la garantie de l'Etat, ses réserves n'étant pas suffisantes pour faire face.

● **Le fonds de garantie des calamités agricoles**
La Commission nationale des calamités agricoles s'est réunie vendredi 11 février et a estimé que les dégâts commis aux différents secteurs de l'agriculture par les tempêtes de la fin 1999 pouvaient être évalués environ à 2 milliards de francs. Certains dommages pourront être pris en charge par les assurances mais d'autres (tunnels en plastique pour le maraîchage, vergers, clôtures, pépinières, pertes de récolte, bassins conchylicoles) en sont exclus. On indique dans l'entourage de Jean Glavany que les pourcentages habituels de prise en charge par le fonds des calamités de réparation des dommages (environ 30 % à 35 %) seront relevés d'environ 10 points, en raison du caractère exceptionnellement violent des tempêtes. Les conchyliculteurs sinistrés seront indemnisés à hauteur de 22 % environ, non compris les 300 millions annoncés récemment par Lionel Jospin.
Au total l'ensemble des indemnisations au titre des calamités agricoles devrait atteindre près de 600 millions de francs et les premiers acomptes devraient être versés aux agriculteurs fin février.

Les maraîchers du Grand Ouest ont été particulièrement touchés

« **LA TEMPÊTE** *de Noël pénalise deux campagnes : celle d'hiver et celle du printemps.* » Chercheur à la station expérimentale d'Horti-Pépi près de Cherbourg (Manche), Jacques Dubois prédit que les producteurs de géraniums, bégonias, primevères, pensées, myosotis, primevères et ceux des plantes en pots – qui approvisionnent les jardineries, grandes surfaces et fleuristes du Grand Ouest – auront du mal à se relever après le passage des vents du 26 décembre.

Les quatre-vingts horticulteurs et pépiniéristes de l'association professionnelle Horti Culture (90 % du chiffre d'affaires de la région, environ 800 emplois directs) estiment que certaines productions sont détruites à 100 %. Un triste cousinage qu'ils partagent avec leurs nombreux voisins maraîchers et producteurs légumiers séculairement implantés en bordure de mer pour cause de climat propice.

Mis à part les cultures de plein champ, les maraîchers – environ 1 000 dans le département - abritent leur production de salades, concombres, tomates et plants sous serres de verre ou de plastique chauffées : « *Entre 50 % et 60 % des installations ont été détruites*, dit Daniel Mahé, vice-président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de la Manche, lui-même producteur de salades à michemin entre Coutances et Granville. *Certains d'entre nous sont sinistrés à 100 %. Soit les rafales de vent ont emporté les serres, soit les précipitations ont noyé les champs. La tempête de 1987 nous avait déjà très durement touchés. Treize ans après ce sinistre, nous nous posons la question suivante : pourrons-nous repartir ?* »

SERRES PAS ASSURÉES

Daniel Mahé est persuadé que nombre d'exploitants, dont la moyenne d'âge est élevée, renonceront « *à tout jamais* » si les assurances ne « *font aucun effort* ». En effet, comme presque partout en France, les serres ne sont pas assurées : le montant des primes est dissuasif (*Le Monde* du 7 janvier). Pour l'heure, pour les horticulteurs comme pour les maraîchers de la façade ouest du département, les ventes du printemps, qui génèrent un chiffre d'affaires élevé, sont très fortement compromises.

La course de la tempête s'est poursuivie à la frange ouest de l'Ile-de-France, où se concentre l'essentiel de la ceinture maraîchère de Paris. Pour Hubert de la Taille, responsable des études à la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France, les pertes des productions spécialisées (horticulture, pépinières, maraîchage, arboriculture, légumes frais) ont été « *énormes* ». A Orgeval (Yvelines), Dominique Gaillard, qui produit notamment des fruits rouges, fraisiers et framboises, n'a eu « *que 10 %* » de ses installations détruites, contre 100 % pour l'un de ses voisins : il chiffre à 230 francs le coût d'achat du mètre linéaire d'un tunnel bâché pour fraisiers. Il en exploite 8 kilomètres.

« *Cette catastrophe s'abat sur une population qui a déjà du mal à surnager. Il y a actuellement une installation pour trente départs* », commente Hubert de la Taille, qui estime que 50 % des serres-pépinières et 80 % des serres de maraîchage ont été atteintes en Ile-de-France (hors Seine-et-Marne). Le conseil régional d'Ile-de-France a voté, en janvier, une subvention de 10 millions de francs pour aider les maraîchers à reconstruire leurs serres. Cette tempête risque d'accélérer le lent déclin des surfaces maraîchères, victimes de l'urbanisation et qui ont tant contribué à alimenter en produits frais les marchés de proximité parisiens.

Jean Menanteau

Les sinistrés sont confrontés à la complexité des procédures

LIMOGES
de notre correspondant

« *Un traitement à la carte ; chacun fait ce qu'il peut ou ce qu'il veut.* » C'est à l'emporte-pièce que Xavier Jallageas, agent d'assurances à Limoges, résume la situation sur le terrain, huit semaines après la tempête du 27 décembre. De fait, face à la complexité et donc à la lenteur des procédures qui se mettent en place, la tension se fait de plus en plus perceptible en Limousin. Au point que les différents acteurs de ces procédures n'acceptent d'en parler qu'en restant anonymes, pour, disent-ils, éviter d'attiser des contradictions encombrantes, qui donnent à chaque victime du sinistre l'impression d'être sacrifiée à d'autres priorités.

Côté sinistrés, cinq catégories : les propriétaires forestiers ; les agriculteurs ; les industriels et artisans ; les collectivités locales ; les particuliers. Les uns atteints dans leur patrimoine, les autres dans leur outil de travail, parfois les deux à la fois. Côté assurances, deux catégories : les privées et les mutualistes, avec des variations infinies dans les contrats, sur les tarifs, les clauses et les garanties.

Entre les deux, un *no man's land*, aux contours imprécis, de ce qui n'est pas assurable, mais peut être négociable. Et dont le traitement a été confié à une instance spécifique : la commission départementale d'évaluation des conséquences de la tempête et du suivi des indemnisations. Cette commission, mise en place (comme dans tous les départements sinistrés) auprès de la Trésorerie générale, regroupe les agents de l'Etat, les professionnels (par le biais de leurs chambres consulaires, agriculture, commerce et industrie, métiers), et les assureurs.

Première constatation : la tempête a mis en lumière la faiblesse de la couverture-assurance. « *La tendance générale est de regarder les prix sans regarder les garanties*, résume encore Xavier Jallageas. *La majorité des contrats sont au ras des pâquerettes.* » Et pas seulement pour les particuliers. Ainsi, 80 % des forêts dévastées n'étaient pas assurées. Et, selon Dominique Demartial, directeur de la chambre régionale de commerce et d'industrie, 13 % seulement des entreprises limousines étaient correctement assurées. Alors que les pertes d'exploitation, dans ce secteur, ont dépassé 1 milliard de francs (580 millions de francs en Haute-Vienne, 300 en Corrèze, 200 en Creuse). Provoquées, pour l'essentiel, par la privation de courant électrique, elles ne sont pas indemnisables.

Dans le secteur agricole, le problème est plus complexe encore : les animaux écrasés à l'intérieur par l'effondrement d'un bâtiment sont indemnisables, ceux tués dehors par la chute d'un arbre ne le sont pas. Les bâtiments en dur sont couverts, mais pas les installations légères (serres ou tunnels-abris pour animaux). Et les clôtures ne sont pas prises en compte, ce qui est durement ressenti dans cette région d'élevage de plein air. Les animaux, bovins et moutons, devront être remis à l'herbe au début d'avril, et d'ici là, il faut relever en urgence des centaines de kilomètres de clôtures ravagées.

La commission d'évaluation, qui s'est réunie de manière hebdomadaire depuis début janvier, a pour mission de négocier tous ces cas litigieux. Elle se heurte, pour cela, à une autre étrangeté. L'arrêté de catastrophe naturelle, promulgué dès le 29 décembre, s'applique aux inondations et coulées de boue, mais pas aux ravages du vent, qui ont pourtant, en l'occurrence, provoqué la quasi-totalité des dégâts. Cela n'aide pas aux négociations de terrain.

Georges Chatain

DISPARITIONS

Jacqueline Auriol

Figure légendaire de l'aviation

JACQUELINE AURIOL, première femme à avoir été brevetée pilote d'essai, en 1951, titulaire de nombreux records aéronautiques, est morte vendredi 11 février à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Rien ne prédisposait, au départ, cette jeune femme, née le 5 novembre 1917 à Challans (Vendée), élève de l'Ecole du Louvre, qui avait commencé une carrière artistique, à piloter des avions supersoniques. Sauf, peut-être, son mariage, en 1938, avec un passionné de l'aviation, Paul Auriol, fils du premier président de la IVe République, qui lui suggéra d'apprendre à piloter alors qu'elle voulait, confiera-t-elle plus tard, échapper aux mondanités de ses premiers moments à l'Elysée.

Jacqueline Auriol fait ses débuts sur Stamp et, vers 1949, après avoir passé ses brevets civil, militaire et de transport public, elle se lance dans la voltige aérienne. Le 11 juillet 1949, c'est le drame : elle est assise à côté du pilote, pour un vol de routine, à bord d'un petit hydravion SCAN-30 qui rebondit à l'amerrissage et heurte le plan d'eau des Mureaux, dans la région parisienne. Défigurée et ne voulant pas passer pour une *« gueule cassée »*, elle va subir, en France et aux Etats-Unis, une vingtaine d'interventions chirurgicales pour retrouver un visage seyant et, dira-t-elle, *« se venger »* pour devenir un vrai pilote.

Aux Etats-Unis, Jacqueline Auriol passe son brevet de pilote d'hélicoptère et elle est admise à suivre un véritable entraînement de pilote militaire, y compris pour des vols en patrouille. Son ambition grandit et, le 11 mai 1951, aux commandes d'un avion Vampire à réaction, de construction britannique, elle devient *« la femme la plus rapide du monde »* sur 100 kilomètres en circuit fermé, à la vitesse de 818 km/h.

En 1952, elle améliore sa performance sur avion français, un Mistral, avec 855 km/h et, se livrant à une rude compétition avec Jacqueline Cochran, une pilote américaine qui lui dispute ses records, elle atteint, en juillet 1955, à bord d'un Mystère-IV français, la vitesse de 1 151 km/h. Entre-temps, dès 1954, elle obtient le brevet numéro 20 de pilote d'essai, grâce auquel elle testera pas moins d'une centaine d'appareils différents.

« UN PEU D'HERBE »

En octobre 1956, Jacqueline Auriol frôle de nouveau la mort en pilotant un Mystère IV, au-dessus du centre d'essais en vol de Brétigny, dans la région parisienne, quand l'avion amorce une vrille incontrôlable. Elle réussit à le redresser à un mètre du sol et à se poser. *« J'ai fauché un peu d'herbe »*, se contentera-t-elle de dire après l'atterrissage.

En juin 1962, elle détient le record du monde féminin de vitesse sur 100 km en circuit fermé, à bord d'un Mirage III-C qui vole à 1 849 km/h. Elle porte ce même record à 2 040 km/h, l'année suivante, à bord d'un Mirage III-R. Le dernier mot restera à sa rivale, aux Etats-Unis, devenue l'une de ses meilleures amies, avec 2 097 km/h, en juin 1964, sur un avion F-104.

De ses aventures, qu'elle racontait toujours de la même voix calme, posée et sans emphase, Jacqueline Auriol a tiré un livre de souvenirs, intitulé *Vivre et voler*, paru en 1968 et primé par l'Académie française, dans lequel elle relate ses efforts de femme pour s'imposer à chaque fois dans un monde d'hommes et de pionniers, se réadapter après ses accidents et pour parvenir à piloter de nouveau les prototypes qu'elle affectionnait.

Titulaire de la médaille de l'aéronautique, distinguée par de nombreuses instances aéronautiques internationales, dont le trophée Harmon qui lui fut décerné en juillet 1953 par le général Eisenhower, président des Etats-Unis à l'époque, Jacqueline Auriol était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Screamin'Jay Hawkins

Chanteur de blues africain-américain

LE CHANTEUR Jalacy Hawkins, dit Screamin'Jay Hawkins, est mort samedi 12 février dans une clinique de Neuilly-sur-Seine des suites d'une occlusion intestinale. N'insistons pas trop analytiquement sur le fait qu'il s'était rendu célèbre par un *Constipation Blues* (1969) de rabelaisienne mémoire. Lequel peut passer pour un des sommets d'un genre, le blues, qui n'homologue pas que la douleur et l'éternelle affliction d'être des descendants d'esclaves.

Sans doute Screamin'Jay Hawkins aura-t-il joué avec le feu : n'y a-t-il pas quelque danger à contrefaire le mort ? Il arrivait sur scène dans un cercueil bourré de cierges (lui aussi) et dialoguait avec une tête de mort aux yeux – par un habile stratagème électrique – clignotants, qu'il appelait Monsieur Henry. Il arrivait de moins en moins d'ailleurs, ça n'arrivait presque plus, si, une fois, l'an passé, dans la banlieue ouest de Paris (*West Side*), sans Henry. Ce n'est pas faute de tentatives de retour sans grand succès, pas seulement depuis son séjour en France (1983) ni sa première installation durable (1988). Le succès l'avait fui avec cette histoire de constipation.

Ce qui est regrettable, en un sens, car il reste l'énorme créateur d'un tube indigeste, dont il avait fait un tremblement de terre, *I Put a Spell on You* (1956) : comparer avec la version plaintive de Nina Simone – la seule digne de lui être approchée – et toutes les reprises à la mièvrerie plus ou moins égrotante dont la musique blanche s'est dotée. La mesure n'était pas le fort de Screamin'Jay Hawkins, c'est pourquoi on l'aimait. Ainsi se crie le blues à Cleveland, Ohio, d'où il venait (né le 18 juillet 1929), quand on n'a pas la moindre idée de se faire chanteur, puisque l'art qu'on pratique, c'est la boxe.

En 1951, Jalacy Hawkins entre au service d'un guitariste de poids qui passe par la ville, Tiny Grimes, factotum, chauffeur, garde rapproché, tel le valet dévoué d'un ancien champion de pelote. C'est là que son maître lui laisse occasionnellement pousser la « bluesette », avec la complicité des Rocking Highlanders (au piano, Ray Bryant), qui l'accompagnent pour ses premiers enregistrements (1952).

Il tourne avec divers orchestres de rhythm'n'blues, Wynonie Harris, Fats Domino, accumule les séances, aligne les titres comme autant de fragments d'une autobiographie particulièrement arrosée : *Well I Tried* (*« Bon ! J'ai essayé »*), *Alligator Wine*, jusqu'à très honnêtement reconnaître, en 1962, *I Hear Voices* (*« J'entends des voix »*). Ce qui finit par arriver.

Sa disparition très prématurée – il n'avait que soixante-dix ans et une complexion à durer sept siècles – laisse un vide dans un style de moins en moins connu, le blues exagéré, la fable comique, l'allusion indéchiffrable quand elle n'est pas excessivement lisible. Place désormais au bon goût, au dérapage calculé et à la légitimation satisfaite : c'est fait. Il ne restait plus à Hawkins qu'à tirer sa révérence. Ce qu'il vient d'accomplir, comme le reste, avec l'élégance de ceux qui n'hésitent pas.

Francis Marmande

■ **Mgr JEAN KERLÉVÉO,** ancien conseiller juridique à l'archevêché de Paris et l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire de la pêche des Bretons en mer d'Islande, est mort dimanche 6 février à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Né le 11 février 1910 à Pommerit-Jaudy (Côtes-d'Armor), ordonné prêtre en 1935, Jean Kerlévéo est d'abord nommé vicaire à Paimpol où il s'intéresse tout particulièrement à la vie locale : sa thèse de doctorat en sciences sociales et politiques, *Paimpol au temps d'Islande,* parue en 1945 (rééditée en 1998 aux éditions du Chasse-Marée), le fit reconnaître comme le grand spécialiste de l'histoire de la pêche à la morue par les Bretons en Islande. Nommé en 1944 professeur à l'Institut catholique de Lille, Jean Kerlévéo devint en 1953 secrétaire général adjoint du Comité national de l'enseignement libre à Paris. En 1963, il revint dans son diocèse d'origine comme recteur de la paroisse de Lézardrieux, avant d'être nommé en 1966 professeur à l'université du Latran à Rome. De 1971 à 1989, Jean Kerlévéo a été ensuite conseiller juridique à l'archevêché de Paris, devenant un spécialiste reconnu de l'histoire et du droit de l'Eglise, en particulier de la situation juridique du culte catholique en France depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat du 9 décembre 1905, sujet auquel il consacra sa thèse de doctorat en droit canonique.

■ **BERNARDINO ZAPPONI,** scénariste italien de cinéma, est mort vendredi 11 février dans une clinique de Rome des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de soixante-treize ans. Né à Rome en 1927, Bernardino Zapponi avait écrit de nombreux scénarios pour Dino Risi (*Vedo nudo*, 1969 ; *La Femme du prêtre*, 1970 ; *Parfum de femme*, 1974 ; *Les Nouveaux Monstres*, 1977 ; *Fantôme d'amour*, 1981) et avait collaboré avec Federico Fellini sur cinq films : *Satyricon* (1969), *Les Clowns* (1970), *Roma* (1972), *Casanova* (1976) et *La Cité des femmes* (1980). Bernardino Zapponi avait travaillé également avec Mario Monicelli, Luigi Comencini, Dario Argento, Peter Del Monte ou Tinto Brass.

■ **CHARLES SCHULZ,** créateur de la bande dessinée des *Peanuts,* est mort d'un cancer du côlon samedi 12 février à son domicile de Santa Rosa (Californie). Il était âgé de soixante-dix-sept ans *(lire page 29).*

NOMINATIONS

OFPRA

Michel Raimbaud a été nommé directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), par décret publié au *Journal officiel* du 12 février. Il succède à Jean-François Terral, nommé ambassadeur en Macédoine (*Le Monde* du 15 janvier).

[Né le 29 octobre 1941 à Vivy (Maine-et-Loire), Michel Raimbaud a été professeur dans l'enseignement secondaire avant d'entrer dans la carrière diplomatique en 1971. Il a été notamment en poste à Damas (1971-1973), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1973), à Djeddah (1975-1979), au Caire (1985-1988), à Brasilia (1988-1991) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur en Mauritanie (1991-1994). Depuis septembre 1994, Michel Raimbaud était ambassadeur au Soudan.]

DIPLOMATIE

Denis Gauer, ambassadeur en Guinée, a été nommé ambassadeur en Sierra Leone en résidence à Conakry, en remplacement de Christophe Philibert, par décret publié au *Journal officiel* du 13 février.

[Né le 19 février 1955 à Sarralbe (Moselle), Denis Gauer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et ancien élève de l'ENA (1979-1981). Il a été notamment en poste à Lima (1984-1986), à Moscou (1986-1989 et 1996-1999), à Tokyo (1993-1996) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Il a aussi été conseiller technique au cabinet de Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, de février 1989 à janvier 1990. Depuis septembre 1999, Denis Gauer est ambassadeur en Guinée.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Véronique et **Jean-Paul LARDY**
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Jules,

le 12 février 2000, chez
Laetitia LARDY et **Luc PRANGÉ.**

14, montée Bonnafous,
69004 Lyon.

Anniversaires de mariage

– 15 février 1960 - 15 février 2000.

Monique, Emile,

demeurez ce que vous êtes.

Bon anniversaire.

Lise et Pierre, Claire, Samuel.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques ROOL,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 février 2000.

L'inhumation aura lieu le 14 février, à 11 h 30, au cimetière de Bullion (Yvelines).

– Nicole Fortier
et François-Etienne Slusznis,
Leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur bébé,

Vladimir SLUSZNIS,

survenu le 11 février 2000, à l'âge de quatorze mois.

Petit chaton, quel bonheur vont avoir les étoiles de t'accueillir !
Tous les soirs nous te regarderons jouer et chanter avec elles...
« Les petites vies sont les plus grandes. »

Les Terrasses sous les pins,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

– Geneviève Mabboux,
son épouse,
Ses trois fils et sa petite-fille,
Ses parents et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Claude MABBOUX-STRÖMBERG,
ancien professeur de physique
à l'université de Caen,

survenu en son domicile, à Caen (Calvados), le 5 février 2000, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Toute sa vie il a lutté pour un monde plus juste, plus humain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, avenue du 6-Juin,
14000 Caen.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques MABILE,
ingénieur-conseil en entreprises,

survenu brutalement, à Paris, le 28 janvier 2000.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Anniversaires de décès

Fernande MENVIELLE-DUBOIS

nous quittait le 15 février 1985.

Nous n'oublions pas.

Anniversaires

– Il y a cent ans naissait le

professeur
Jean-Jacques CHEVALLIER,
(1900-1983),
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
professeur aux facultés de droit
de Grenoble et de Paris,
à l'Institut d'études politiques de Paris,
à l'Ecole des hautes études commerciales,
président de l'Association française
de science politique,
international d'athlétisme.

Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Ses amis,
Ses anciens étudiants,
se souviennent.

Dieu a donné la connaissance à l'homme pour le tourmenter.
Montaigne.

Colloques

CEM 2000
10e colloque international
de comptabilité électromagnétique
CLERMONT-FERRAND
14-15-16 mars 2000
Contact tél. : 04-73-40-72-20

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Thorsten Botz-Bornstein : **« L'espace du rêve : *la Chôra*. »**
22 et 29 février, 7, 14, 21 et 28 mars. 20 h 30-22 heures, salle RC2, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Raymonde Carasco : **« Cinéma-corps-pensée. »**
23 février, 19 heures-22 heures, 15 et 29 mars, 17 et 24 mai, 7 juin, 18 h 30-21 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Florence Dupont : **« L'insignifiance tragique. *Les Choéphores* d'Eschyle, *Electre* de Sophocle, *Electre* d'Euripide. »**
22 et 29 février, 7, 14, 21 et 28 mars, 18 h 30-20 h 30, Espace Jussieu, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Heiner Mühlmann : **« La nature de la culture occidentale. Esquisses d'une théorie génético-culturelle. »**
23 février, 18 h 30-20 h 30, salle des Résistants, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris, 24 février, 18 h 30-20 h 30, 15 mars, 20 h 30-22 heures, 16 mars, 18 h 30-20 h 30, 19 avril, 20 h 30-22 heures, salle RC2, et 20 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Guillaume Nemer : **« Autour de la sociologie de la musique de Theodor W. Adorno. »**
22 février, 7 et 21 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, 18 et 25 avril, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique (II). »**
21 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin, 13 heures-15 heures, salle 214, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris.

Marc Ballanfat : **« La compréhension philosophique du *karman*. »**
22 février, 7 et 28 mars, 18 avril, 2 et 16 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

François Zourabichvili : **« Le geste philosophique d'envelopper. »**
22 février, 7 et 21 mars, 18 avril, 9 et 23 mai, 18 heures-20 heures, amphi-B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marjolaine Hatzfeld : **« Lacan dans le pari de Pascal (II). »**
23 février et 8 mars, amphi B, 29 mars, amphi A, 19 avril, amphi Stourdzé, 10 mai, 7 et 28 juin, amphi B, 20 heures-22 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journées d'étude**

« Le Vrai-le Faux » sous la responsabilité de Françoise Reumaux.
21, 22 et 23 février, 9 h 30-18 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Spécial
SAINT VALENTIN

– Joyeux anniversaire à

Doudou,
dit **Albert,**
Didier de son prénom,

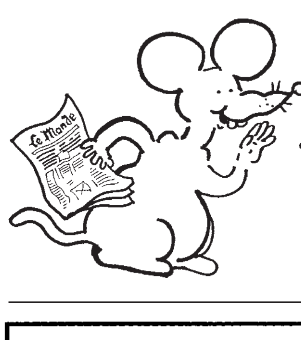
un soleil.

– Toi, la femme que j'aime, regarde ton sourire comme dans un tableau.

1965-2000.

Nadou Dounidamour,

l'éclat de ton regard, la tiédeur de ta peau, ton souffle de vent du large, comblent d'amour ton grand Croukougnoutous.



Le sublime malheur de Katia Rhode

Katia Rhode, Allemande de 28 ans, est autiste. Avec l'aide de sa mère, elle a écrit « L'Enfant hérisson ». Les scientifiques sont partagés : qui a vraiment écrit ce livre d'une étrange beauté ?











C'EST un livre étrange et beau, de ceux qui d'emblée vous prennent et ne vous lâchent plus. Un récit poétique, inspiré, métaphorique, reflet d'un monde inconnu, où couleurs, odeurs et émotions se répondent, où l'espoir est « *vert comme les résédas* », le travail « *succulent* », la peur « *un gaz qui a une saveur amère* ». Katia Rhode, 28 ans, raconte son destin tragique, ses pulsions, ses rêves d'amour, avec une sincérité effrayante. Elle se dépeint tantôt en hérisson, tantôt en hippopotame, enfant des singes ou de la banquise. « *Je ne peux qu'avec beaucoup de peine supporter mon existence triste à en mourir. Elle est grise, elle cause des tourments, mais elle exhale aussi le parfum des cèdres : elle est roucoulante, terrible.* »

Ce livre est une énigme, un défi lancé à la science. Car Katia est autiste, de la façon la plus grave, prisonnière d'un corps rétif, incapable de maîtriser ses gestes, de s'habiller, de parler, d'écrire, sujette à des crises d'agressivité terrifiantes. Pendant vingt-trois ans elle a été considérée par les médecins comme une attardée mentale, une « idiote », définitivement exclue du monde des pensants. Jusqu'à ce qu'en 1994 une éducatrice expérimente avec elle une nouvelle méthode, dite de « communication facilitée », et découvre une surdouée. Cette méthode, inventée en Australie, consiste à soutenir le bras des malades, de façon qu'ils puissent désigner des lettres sur un tableau ou un clavier, et ainsi s'exprimer.

A la stupéfaction générale, Katia, ainsi assistée, peut non seulement écrire dans sa langue maternelle, l'allemand, mais aussi en français, en latin et en anglais, comprend un peu l'italien, le russe et l'arabe. Elle affirme avoir lu, à l'insu de ses parents, toute leur bibliothèque, et s'en souvenir grâce à une mémoire « photographique » instantanée. Très vite, elle parvient à suivre quelques cours au lycée, puis, avec le soutien de sa mère, Ulla, s'attelle à la rédaction d'une autobiographie.

L'Enfant hérisson, paru en septembre 1999 en Allemagne, devient aussitôt un best-seller. Ce n'est pas le premier livre écrit par un autiste. Mais *L'Enfant hérisson* relève du mystère de l'écriture, il évoque Rimbaud, Gérard de Nerval. La traduction française, publiée en décembre aux Editions Imago, est faite par Katia elle-même, qui, toujours soutenue par sa mère, Ulla, professeur de français et de latin, écrit aujourd'hui un second livre inspiré des *Métamorphoses* d'Ovide...

« *Avec les autistes tout est possible, tout peut être imaginé*, assure Alain-Julien Bellaïche, médecin-chef du Centre Marguerite Fontanielle, un hôpital de jour qui traite les jeunes autistes ; *on connaît très peu de chose sur cette maladie.* » Comme *Rainman*, certains, témoigne-t-il, sont capables de « *faire des trucs insensés* ». Le cas de Katia le laisse pourtant perplexe. « *Qui écrit ?* »... Il n'a pas étudié la communication facilitée, peu pratiquée en France. Son assistant, Jean-Claude Auriol, l'a fait : « *Je ne sais qu'en penser. S'agit-il de télépathie, voire d'un phénomène médiumnique ? Qui pense ? Est-ce le malade, ou sa mère ?* »

Les deux, tranche Anne-Marie Vexiau, orthophoniste. Elle a introduit la méthode en France et anime l'association Ta main pour parler (TMPP). « *C'est une sorte de branchement entre les deux cerveaux : le patient envoie des images mentales que le cerveau du "facilitateur" décode. Il y a un échange inconscient qui va de l'un à l'autre, c'est très troublant !* » Si troublant que la médecine officielle parle de manipulation.

Un génie se cache-t-il au cœur de cette mystérieuse boule de malheur repliée sur elle-même ? Ou tout cela n'est-il qu'illusion ?

« *C'est une approche si peu rationnelle que beaucoup de scientifiques ne veulent pas l'intégrer*, admet Anne-Marie, *mais ça marche. Je suis bouleversée tous les jours, mes patients vont bien. On ne guérit pas du handicap mais on change leur vie intérieure. L'un deux est aujourd'hui auditeur libre à l'université...* »

Miracle ou illusion ? « *Si je n'avais pas fait l'expérience, je serais aussi très sceptique. Tant pis si l'explication scientifique est difficile à formuler !* », s'enthousiasme le professeur Dreher, doyen de l'Institut pédagogique à l'université de Cologne. Assis dans le confortable salon des Rhode, à Erkelenz, devant un goûter pantagruélique, il s'indigne du mépris de la communauté scientifique. En face, Katia a l'air ailleurs. Obèse, le visage renfrogné, agité de tics, elle ne parle pas, ne regarde pas. Sous l'épaisse frange brune, le regard fuit. Elle ne peut rien faire seule, ni manger, ni boire, ni parler. Elle se contrôle mal, se jette fébrilement sur la nourriture, le chocolat qu'elle engloutit à pleines poignées. Parfois lui échappent des sons gutturaux, des cris effrayants que ses parents tentent de réprimer d'un mot ferme ou d'un geste tendre.

Contre toute apparence, Katia suit la discussion et s'agite brusquement. Ulla se rapproche, pose sur ses genoux un tableau de lettres protégé par une chemise en plastique transparent, saisit sa main et la soulève pour lui permettre de pointer du doigt les lettres. Lentement, les mots, les phrases s'ordonnent. « *La colère monte,* épelle Katia, *l'étiologie fait des fureurs.* » Ulla se méprend sur le sens du message.

OUTRE le professeur, elle a invité un autre jeune autiste, Ergun, accompagné de son « facilitateur », Peter, un étudiant qui fait une thèse sur la communication facilitée. Katia, explique-t-elle, éprouve de violentes pulsions sexuelles, difficiles à réprimer, qui, la plupart du temps, provoquent frustrations et colères. En l'occurrence, elle serait énervée par la présence d'Ergun. Faux. Katia poursuit laborieusement : « *On nous sous-estime, le jeu n'est pas loyal. Nous sommes des objets, pas des partenaires.* » Ce qu'elle supporte mal, c'est qu'on discute son cas en sa présence, sans l'impliquer. « *Je prie le ciel de ne pas être autiste.* » Son problème est-il purement physique ? « *Non, ce n'est pas totalement physique, mais aussi psychique. Je suis apeurée quand on m'aborde.* » A-t-elle peur de nous ? « *Non, parce qu'au début vous m'avez abordée avec respect. Mais j'ai eu d'autres expériences.* » Ulla croit que c'est terminé, mais Katia poursuit : « *Vous m'avez gagnée en giflant ma peur...* »

Ulla soupire. « *C'est une communication fascinante, mais difficile parfois, et fatigante. Après une heure je suis vidée.* » Elégante, raffinée, elle a le sourire chaleureux, les épaules lasses et des yeux clairs, où veille en permanence une lueur d'angoisse. La redécouverte de Katia, qu'elle assimile à une seconde naissance, l'a beaucoup troublée. « *Au début je me croyais folle.* » Aujourd'hui encore, l'existence de cet esprit puissant, douloureux, dissimulé dans les replis d'un corps difforme, l'effraye. La communication facilitée n'est pas une simple technique, mais un échange, subtil, troublant, entre deux cerveaux, confirme Peter. Tout le monde ne peut pas être « facilitateur ». Katia, par exemple, s'exprime avec l'appui de ses parents, de sa sœur et de certains des objecteurs de conscience qui la gardent depuis plusieurs années, mais pas avec tous. Le risque de manipulation existe, admet-il. Mais l'objectif est de réduire progressivement le soutien au strict minimum : une simple pression sur l'épaule, voire une présence dans la pièce. Et, même si les expériences faites dans des conditions « scientifiques » ont échoué, cela ne prouve rien, sinon que le lien entre « facilitateur » et « facilité » est fragile, vulnérable aux conditions extérieures. « *Pourquoi les psychanalystes ne peuvent-ils exercer en public ?* », demande le professeur Dreher. Peter insiste : « *Dans le travail, il y a plein de petites preuves, des choses qu'Ergun sait et que je ne pouvais pas savoir.* » La première fois qu'Ergun a testé la communication facilitée, on lui a demandé son âge, il a répondu par une série de sept. L'orthophoniste a conclu qu'il disait n'importe quoi. Mais le lendemain elle a vérifié : Ergun est né le 7 juillet 1977, le 7/7/77...

Le lendemain, on regarde Katia d'un autre œil. Un génie se cache-t-il au cœur de cette mystérieuse boule de malheur repliée sur elle-même ? Le matin, seule avec son objecteur de conscience, elle se promène, la tête baissée, les bras ballants, dans les rues paisibles d'Erkelenz, une petite ville posée à la frontière du plat pays et de la Ruhr. La famille Rhode y a emménagé en 1995, après l'incendie de leur première maison, située en pleine campagne. Pour Katia, le bouleversement fut insupportable. Au début elle cassait tout, se jetait par les fenêtres. « *Je lui ai expliqué que ça nous coûtait une fortune, qu'on ne pouvait plus* », raconte Ulla Rhode. Katia s'est calmée, mais s'arrache encore les cheveux, par crises, lorsque le « poison » monte en elle.

KATIA, à 28 ans, n'a jamais connu la joie. Sortir, bavarder, jouer, aimer, rire, les plaisirs, même les plus simples, lui sont interdits depuis toujours. Après une naissance difficile et deux mois en couveuse, c'était un bébé étrange, indifférent, qui criait beaucoup, ne souriait jamais. A un an et demi, Ulla réalisa que quelque chose clochait. Pour les uns, Katia était autiste, pour les autres arriérée mentale. Le second camp l'emporta et Katia fut confiée dans la journée à une école pour handicapés, dont elle garde un souvenir terrible. « *Un désespoir sombre comme une rive me faisait crier, moi, enfant de hérisson.* »

Elle lisait pourtant, en cachette, et apprenait le français pendant les vacances, dans le sud de la France. « *Les enfants autistes, qui sont autistes comme des animaux, dépendent de ce qu'ils peuvent garder leur secret, caché sous les cendres* », écrit-elle. L'enfance passa, puis l'adolescence, tourmentée par des désirs sans espoirs : être aimée, étudier, avoir un bébé.

La communication facilitée n'a pas guéri Katia. A son grand désespoir. Elle n'a pas levé l'angoisse qui pèse sur tous les autistes. « *Que deviendra-t-elle lorsque je ne serai plus là ?* », s'interroge Ulla en ritournelle. Peu à peu, Katia s'assagit, reprend confiance en elle et dans les autres. Est-elle toujours dans la peau du hérisson ? « *Oui, les aiguilles sont toujours dressées parce que l'indifférence est difficile à supporter pour moi.* » Lentement, elle décrypte pour nous ce monde, « *où les couleurs symbolisent les sensations profondes* », où l'eau est lumière, « *parce qu'elle limite la peur à ce qui est en dehors d'elle* ».

Elle aime la musique baroque, la France, Albert Camus, Sartre, Flaubert et Christa Wolf. Ulla est exténuée. Il est temps d'arrêter. Une dernière phrase, sibylline, « *je danse le rock à travers le malheur...* ». Et un sourire qui brusquement découvre une prunelle claire comme l'eau de roche. Un instant on a cru pouvoir établir un contact, comprendre. C'est déjà fini. Katia a refermé la boîte sur son mystère.

Véronique Maurus
Photos : Marion Losse

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Axel Kahn, biologiste

Les enjeux éthiques de la génétique

La quête de l'essence humaine dans les méandres du génome est condamnée à l'échec. Mais le développement des recherches offre des outils d'une redoutable efficacité pour poursuivre par d'autres moyens les vieux desseins eugéniques

Dans la série de conférences organisées par la Mission 2000 au titre de l'Université de tous les savoirs, le généticien Axel Kahn, chercheur à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), a présenté, le 31 janvier, une communication sur les enjeux éthiques de la génétique, dont nous publions ici de larges extraits.

Depuis la nuit des temps, les hommes considèrent que le destin est écrit. Avec la génétique, n'a-t-on pas reconnu qu'il l'était dans le langage des gènes ? L'eugénisme, c'est-à-dire la mise en œuvre de politiques volontaires d'amélioration des sociétés humaines, a dès lors été entendu comme l'ensemble des activités visant à limiter la diffusion des mauvais gènes dans la population. Les races considérées antérieurement comme inférieures, car à un niveau moindre de l'évolution humaine, se sont vues définies par leur faible qualité génétique. Chacun se rappelle les horreurs commises au nom de l'eugénisme et du racisme, au nom des gènes ! Après guerre, l'effroi des sociétés démocratiques à la découverte de l'étendue des dégâts provoqués par ces idéologies devait largement libérer les sciences biologiques, notamment la génétique, de leur gangue idéologique.

La théorie de l'évolution permet de prévoir que les mécanismes gouvernant tous les organismes vivants sont de même nature, puisque tous les êtres dérivent d'une même forme de vie originelle. C'est ce que confirme l'universalité du code génétique, c'est-à-dire des règles permettant d'expliquer les propriétés biologiques des cellules vivantes à partir de l'enchaînement des lettres qui constituent leur matériel génétique.

A partir de 1973, la réunion des outils du génie génétique aboutit à une confirmation supplémentaire des déductions tirées de la théorie de l'évolution. Tout gène, appartenant à quelque être vivant que ce soit, peut fonctionner lorsqu'il est transféré dans un autre organisme vivant. Cela signifie qu'il est possible d'asservir génétiquement n'importe quel être à l'expression du programme génétique d'un autre être vivant, simplement par transfert de gènes. C'est alors l'explosion des progrès de la biologie durant les vingt-cinq dernières années de notre siècle, qui trouvent une illustration éloquente dans les programmes génomes.

Avant deux ou trois ans, on connaîtra l'enchaînement des quelque 3,4 milliards de lettres constituant notre génome, c'est-à-dire les molécules d'ADN de nos chromosomes qui forment le support moléculaire de nos quelque 80 000 à 140 000 gènes. Les enjeux éthiques de ces avancées scientifiques découlent à la fois du caractère sensible de la génétique, proie idéale pour toutes les idéologies de la stigmatisation, et de l'ampleur des connaissances et outils nouveaux engendrés. A l'heure du génie génétique et des programmes génomes, il existe sur le plan biologique une unité profonde du monde vivant à laquelle n'échappe pas l'univers de l'Homme, accessible aux mêmes méthodes d'étude et de modification génétique que n'importe quel autre organisme, animal, végétal ou microbien. La quête de l'essence humaine dans les méandres du génome est donc condamnée à l'échec, aboutissant à la négation de la spécificité de l'humain.

L'œil rivé sur les gènes et le fonctionnement des cellules, le biologiste risque de négliger ce qui est le plus caractéristique du processus d'hominisation, c'est-à-dire l'édification, en dehors du mammifère humain, de ses gènes, du monde symbolique, culturel et des connaissances, enrichi génération après génération par l'homme. Ce n'est qu'après imprégnation par cet univers intellectuel qu'il a progressivement créé que le primate *Homo sapiens* s'humanise. Cependant, bien entendu, ce sont les propriétés biologiques du cerveau humain, inscrites dans les gènes de l'homme, qui gouvernent sa sensibilité aux empreintes symboliques, culturelles et éducatives. En retour, ainsi configurées par acculturation, ce sont les capacités mentales de l'homme qui lui permettent de contribuer à l'enrichissement de l'univers culturel et des connaissances.



Le danger est grand que tous ceux qui sont déjà persuadés que le destin humain est déterminé par sa dimension biologique se trouvent confortés dans leurs préjugés par une certaine présentation du programme génome humain et par l'interprétation rapide de nombre d'études génétiques, en particulier celles portant sur les comportements. Le destin est écrit, pensaient les Grecs. Il est inscrit dans des êtres biologiques soumis aux mécanismes de l'évolution, propose la lecture sociobiologique du darwinisme. Il peut être lu dans ce grand livre de l'homme qu'est le génome humain, se laissent parfois aller à affirmer des généticiens imprudents ou idéologiquement marqués.

La réalité d'un tel danger est illustrée pratiquement chaque semaine dans les publications scientifiques et le compte rendu qu'en font les médias généralistes. On apprend en effet qu'ont été localisés, identifiés, voire manipulés, les gènes de l'amour maternel, de la violence, de la curiosité intellectuelle, de la fidélité masculine, de l'homosexualité... voire de l'intelligence. En fait, les progrès récents de la génétique et de la neurobiologie moléculaire ne disent rien de tel. Ce que gouvernent les gènes humains, c'est la plasticité cérébrale, c'est-à-dire la sensibilité du cerveau de l'homme aux impressions laissées par le milieu socioculturel, Ils sont ainsi le moyen de desserrer l'étau des comportements innés auxquels sont si étroitement assujettis les mammifères non humains. A ce titre, les gènes humains sont plus le moyen de la liberté que sa limite.

Il n'empêche qu'il serait également déraisonnable de refuser toute forme de déterminisme génétique : les gènes, et c'est là leur définition, sont bien des déterminants de propriétés biologiques. Le fait que celles-ci dépendent souvent de l'intervention de plusieurs gènes et varient en fonction du contexte de l'environnement n'enlève rien à cette réalité qui fonde la science génétique.

En médecine, cela se manifeste par le fait qu'il est possible de ranger toutes les maladies humaines sur une échelle. A gauche de celle-ci se trouvent les affections qui sont presque totalement déterminées par l'altération d'un gène. Toute personne ayant hérité d'un ou de deux gènes altérés de ses parents, suivant le type de transmission génétique, développera la maladie. Tel est le cas de l'hémophilie, de la mucoviscidose, de la myopathie de Duchenne, de la chorée de Huntington, etc.

Un peu à droite de cette position se placent des maladies qui sont très dépendantes de l'altération d'un gène, mais dont la « pénétrance », c'est-à-dire ici le risque associé, n'est pas totale. Ainsi, des personnes ayant hérité d'une copie d'un gène muté de susceptibilité au cancer du sein ou du côlon auront entre 50 % et 75 % de chances de développer de telles tumeurs, mais certaines personnes y échapperont.

Encore plus à droite se situent nombre d'affections communes qui sont en partie déterminées par la constitution génétique, souvent par plusieurs gènes, mais également en très grande partie par les habitudes de vie et l'environnement. On peut citer ici la sensibilité aux infections, à de très nombreux cancers, aux maladies cardiovasculaires, à l'athérosclérose, à l'hypertension artérielle, aux formes communes du diabète et de l'obésité et, probablement, à nombre de maladies psychiatriques.

Enfin, tout à fait à droite de notre échelle, on range des maladies sans fondement génétique, d'origine avant tout toxique ou accidentelle.

La grande fréquence des affections possédant des déterminants génétiques, absolus ou relatifs, est à l'origine de l'essor de ce qui a été appelé « médecine prédictive », ou bien, pour utiliser une désignation mieux appropriée, médecine de prévision. Lorsque la possibilité de prévoir la survenue d'une maladie permet de l'éviter, ou bien d'en atténuer la gravité, une telle prévision génétique constitue un plein succès de la médecine. Cependant, fréquentes sont les situations où prévoir ne permet pas encore de prévenir. Lourdes de menaces pour l'équilibre psychique des personnes, de telles prévisions débouchant sur l'impuissance thérapeutique n'ont guère d'intérêt médical.

Cependant, la possibilité de prévoir le destin biologique des individus a un intérêt considérable pour nombre de secteurs d'activité : l'assurance privée, qui gagnerait à établir des groupes homogènes de risques dont les membres seraient assujettis à des tarifs différentiels, la sélection des candidats à un emploi salarié, si les tests génétiques permettaient d'optimaliser l'adéquation entre les employés et le poste de travail ; le prêt bancaire, etc.

La généralisation de telles pratiques, dont la logique économique est indéniable, aboutirait ni plus ni moins à un bouleversement de nos sociétés. En effet l'illusion selon laquelle tous les hommes naissent et demeurent égaux en dignité et en droit serait abandonnée puisque les droits réels des personnes ne seraient plus que ceux que leur laissent leurs gènes.

Le développement des recherches en génétique humaine offre des outils d'une redoutable efficacité pour poursuivre par d'autres moyens les vieux desseins eugéniques. Au-delà du diagnostic prénatal de maladies génétiques gravissimes, la tentation se fait jour de soumettre plus généralement les embryons humains à un tri sur la base de caractéristiques moins pathologiques, voire totalement physiologiques, telles que le sexe. Ce qui est en cause ici, c'est l'essentielle irréductibilité des caractéristiques de chaque individu à la volonté normative de tiers, fussent les parents. La prédétermination par ceux-ci du sexe et de l'aspect d'un enfant à naître serait naturellement portée à son maximum par l'utilisation du clonage humain à visée reproductive.

L'eugénisme à l'heure de la génétique, nous l'avons vu, revient à l'amélioration du potentiel génique d'un lignage humain. Le moyen en a été jusqu'alors la sélection. Le mythe d'un eugénisme positif se fixant pour but non pas l'élimination des sujets au patrimoine insuffisant, mais l'augmentation du potentiel génique par apport de gènes « améliorateurs » est ancien et semble même gagner aujourd'hui en consistance, sinon scientifique, au moins idéologique.

Sur le plan scientifique, les qualités proprement humaines, l'aptitude à créer du sens, de la beauté, de la bonté, sont à l'évidence irréductibles à la manipulation grossière de quelques gènes. Cependant on a pu lire à la fin de l'année 1999, sous la plume de certains des auteurs et philosophes les plus éminents du moment, l'énoncé de scénarios prévoyant une telle modification biotechnologique de l'homme. A ce degré de diffusion du mythe, il devient une réalité sociale et une menace idéologique.

S'il est parfaitement illégitime de faire dire à la génétique que nous sommes tous prisonniers de nos gènes, la science ne suffit pas non plus à fonder l'exigence de liberté. A ce stade, l'engagement est d'autre nature. Il est moral.

Axel Kahn

AXEL KAHN



D.R.

■ Né le 5 septembre 1944 au Petit-Pressigny (Indre-et-Loire), docteur en médecine, docteur ès sciences, Axel Kahn est, depuis 1984, directeur du laboratoire de recherches en physiologie et pathologie génétiques et moléculaires à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Membre du comité consultatif national d'éthique, il fait également partie du conseil de recherche de l'Ecole polytechnique, du conseil scientifique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, du conseil d'administration du Mouvement universel de la responsabilité scientifique. Auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées, il a notamment publié *Société et révolution biologique : pour une éthique de la responsabilité* (INRA, 1996), *La Médecine du XXIe siècle : des gènes et des hommes* (avec Dominique Rousset, Bayard, 1996) et *Copies conformes, le clonage en question* (avec Fabrice Papillon, Nil, 1998, Pocket, 1999).

Programme des conférences

Février. Le **16, Laurence Danlos**, Linguistique et informatique : la traduction automatique. Le **17, Oswald Ducrot**, Le sens. Le **18, Jacques Fontanille,** Le pouvoir créateur des signes. Le **19, Dan Sperber,** La communication du sens. Le **20, Antoine Garapon**, Les fonctions rituelles de la justice. Le **21, Geneviève Vinay**, La responsabilité et ses transformations. Le **22, Alain Supiot**, La contractualisation de la société.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.

Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Les élections législatives et présidentielle vont se "cannibaliser" réciproquement »

« Vous avez quitté la présidence du RPR il y presque dix mois. La stratégie que met en œuvre Michèle Alliot-Marie n'est-elle pas celle que vous préconisiez ?

– La stratégie à laquelle j'ai toujours cru, c'est une stratégie de découplage de l'action du président de la République et de l'action de l'opposition, et, plus particulièrement, du RPR. Mais un découplage dans la bonne intelligence réciproque !

» Nous sommes dans une situation exceptionnelle, une cohabitation de longue durée. C'est sans précédent, de même que va être sans précédent le calendrier électoral que nous allons avoir à affronter. On n'est pas dans une période de transition, c'est-à-dire qu'on ne peut pas agir comme François Mitterrand agissait entre 1986 et 1988 et 1993 et 1995. Le président de la République est le président de tous les Français ; il a à prendre acte, pour les cinq ans qui suivent les élections législatives, du choix qui a été exprimé par les Français. C'est dire qu'en matière internationale, en matière européenne – et Dieu sait si ce sont des problèmes importants ! – et dans un certain nombre d'autres domaines essentiels – l'armée, la justice, etc. –, il doit arriver systématiquement à des compromis avec le premier ministre, dans l'intérêt de la France. Le premier ministre est également obligé d'arriver à ces compromis.

» Il y a donc, dans 80 % des cas, obligation de compromis entre le président de la République et le premier ministre. Si vous demandez à l'opposition de "coller" systématiquement au président de la République, qui, lui, est obligé de faire des compromis du fait de ses fonctions, vous la conduisez, dans 80 % des cas, à soutenir le premier ministre !

– Dans le cas de la réforme de la justice, on a vu Mme Alliot-Marie s'opposer...

– J'ai cru comprendre que le président de la République, à Rennes, quelques jours après le report du Congrès, avait souhaité que l'on remette l'ouvrage sur le métier et que ce souhait n'était pas une approbation totale de ce qui avait été fait par le RPR...

– De quel côté est donc le défaut d'"intelligence" ? Du côté du RPR ou bien de l'Elysée ?

– Il y a qu'à l'Elysée on n'a pas fait sienne la stratégie du découplage.

– Compte tenu de la longueur de la cohabitation, le président devrait-il se tenir en retrait et n'intervenir que dans la dernière année ?

– Pas du tout ! Il devrait dire aux Français, à l'évidence : "Je suis votre président. Vous m'avez envoyé une majorité dont vous savez qu'elle n'est pas dans le sens de mes idées. Cela dit, moi, j'ai en charge l'intérêt de la France. Je dois donc travailler avec ce premier ministre. Je dois donc arriver à des positions qui ne sont pas forcément celles que j'aurais définies spontanément, mais je laisse, évidemment, à l'opposition le soin de développer ses arguments, sans lui imposer quoi que se soit."

– Ce "découplage" est-il possible, aujourd'hui, vu le calendrier électoral ? Les élections législatives ne seront-elles pas, en réalité, le premier tour de la présidentielle ?

– J'ai lu, comme vous, que la présidentielle allait "cannibaliser" les législatives, mais je crois, aussi, que les législatives vont cannibaliser la présidentielle. Elles vont se cannibaliser réciproquement.

» Premier exemple : vous avez une présidentielle quelques semaines après les législatives. Il va de soi qu'un certain nombre de candidats à l'élection présidentielle vont être connus avant le démarrage de la campagne des législatives. Vous imaginez bien que, dans la mesure où il y aurait, parmi ces candidats, des chefs de parti de l'opposition actuelle, cela va avoir quelques effets sur la façon dont vont se négocier les candidatures aux législatives. Si tel parti de l'opposition a un candidat, il ne va pas commencer par dire : "Je me contente de 20 % des candidatures aux législatives", parce que ça voudrait dire qu'il n'aurait droit qu'au cinquième des voix de l'opposition pour la présidentielle. Donc, il va il y avoir une propension à la multiplication des candidatures au premier tour des législatives et, par conséquent, des difficultés, selon toute vraisemblance, entre les deux tours.

» Maintenant, "cannibalisation" dans l'autre sens : la seule chose dont on ne prend pas conscience, c'est qu'au moment où commencera la campagne présidentielle officielle, on connaîtra le résultat des législatives. Alors, celui qui a vocation à se retrouver au second tour de la présidentielle et dont le camp a perdu aux législatives, vous l'imaginez dire aux Français, qui viennent de voter dans ce sens : "Si vous m'élisez, je dissous." ? Bien sûr que non. Alors, qu'est-ce qu'il va devoir faire ? Il va devoir théoriser les avantages et les beautés de la cohabitation, après avoir, selon toute vraisemblance, dit le contraire pendant la campagne des législatives !

– Si l'on suit bien votre raisonnement, il n'y a qu'une solution pour Jacques Chirac, c'est de gagner les législatives, et une seule solution pour l'opposition, c'est d'être unie derrière lui...

– Je dis, depuis le 6 juillet 1997, date où j'avais été élu président du RPR, qu'il faut gagner les législatives !

– Ne souhaitez-vous pas un changement du calendrier ?

– Je ne vois pas comment on pourrait changer le calendrier. Une démission du président de la république, je ne la sens pas... Une prorogation de l'Assemblée nationale, cela s'est fait en temps de guerre... Et puis, il faut que les deux têtes de l'exécutif soient d'accord et, forcément, l'une des deux estimera que ce n'est pas son intérêt.

– Le futur maire de Paris devra-t-il se consacrer tout entier à Paris et n'avoir aucune autre ambition ?

– Les mœurs évoluent ; l'attente des électeurs change également. Et, aujourd'hui, face à quelqu'un dont il aurait le sentiment qu'il vient faire un bref passage pour se servir de la ville comme d'une sorte de marchepied, d'un tremplin ou tout autre ustensile de ce type, je ne crois pas que l'électeur aurait une propension à adhérer au projet qui lui serait présenté. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

L'impossible réforme de l'audiovisuel

« À FORCE d'effeuiller la marguerite, il ne restera plus de pétales » : ce commentaire acide d'un PDG de l'audiovisuel est révélateur du scepticisme qui entoure la reprise de la discussion par les parlementaires du projet de loi sur l'audiovisuel, qui devrait être débattu en seconde lecture à l'Assemblée nationale les 21, 22 et 23 mars.

Au Sénat, la discussion avait débuté par un coup de théâtre : la décision de retirer La Sept Arte, partie française de la chaîne culturelle franco-allemande, du groupe des télévisions publiques, qui est pourtant une des pièces essentielles de ce texte. Après trois mois de débats publics, de tentatives de médiation et de discussions entre les conseillers ministériels et les responsables d'Arte, Lionel Jospin a préféré sacrifier une partie de sa construction télévisuelle plutôt que de risquer une polémique avec nos voisins d'outre-Rhin (*Le Monde* du 19 janvier).

Désormais, seule La Cinquième viendra donc rejoindre France 2 et France 3 sous la bannière de la holding France Télévision. Mais il va falloir dénouer les liens tissés depuis près de trois ans entre La Cinquième et La Sept Arte. Un texte de loi adopté sous le gouvernement Juppé par les sénateurs, mais que les députés n'avaient pas eu le temps de voter pour cause de dissolution de l'Assemblée nationale, avait prévu la fusion entre les deux chaînes.

Cette reculade du gouvernement est le dernier avatar d'une loi dont l'élaboration aura duré deux ans et demi et connu d'importantes modifications. D'abord universel, son champ d'intervention se limite aujourd'hui à la télévision publique. Il prévoit essentiellement l'allongement à cinq ans de la durée du mandat des PDG, la création d'une holding chapeautant les chaînes de télévision, la pluriannualité budgétaire et la négociation de contrats d'objectifs. Une sorte de loi *a minima* par rapport à un projet ambitieux.

MAUVAIS ŒIL

Comme ses prédécesseurs, ce gouvernement aura donc échoué à réaliser une réforme d'envergure de l'audiovisuel. Comme si ce secteur avait le mauvais œil pour des responsables politiques – qui ont par ailleurs renoncé à intervenir dans la vie des entreprises – qui s'obstinent à vouloir le réformer. Mais, à chaque fois, ils pèchent par impréparation, incapables de mettre leur connaissance du secteur et la vision qu'ils en ont en conformité avec son évolution réelle. Car les bouleversements économiques et technologiques font moins que jamais bon ménage avec la lenteur de la décision démocratique. En outre, ministres et parlementaires semblent désarmés face aux lobbies de ce secteur.

Les responsables politiques sont si peu sûrs d'eux dans ce domaine qu'ils sont prêts, à quelques années de distance, à revenir sur une décision aussi fondamentale que celle du mode de désignation des PDG de l'audiovisuel. Le Sénat vient, en effet, de voter un amendement qui prévoit que le gouvernement reprenne la main dans ces nominations, qui lui avaient été enlevées en 1982 pour symboliser la rupture entre le pouvoir exécutif et la télévision.

MANQUE DE PERSPICACITÉ

Depuis quelques années, intervenir sur ce secteur en pleine mutation suppose aussi une grande clairvoyance sur l'évolution des marchés mondiaux, des technologies et des stratégies des groupes internationaux. Or si les Français raffolent d'innovations technologiques, ils manquent quelquefois de perspicacité lorsqu'il s'agit d'en mesurer les implications, notamment économiques. Ainsi d'étude en rapport, le gouvernement actuel tarde à préciser sa stratégie sur la mise en place du numérique terrestre, son financement et le mode de distribution des multiplexes, au point que le Sénat n'a pas pu en discuter. Les députés devraient en avoir la primeur.

Du moins Catherine Trautmann, ministre de la communication a-t-elle fini par renoncer à imposer des structures juridiques aux entreprises privées de ce secteur. Les récents accords entre AOL et Time Warner aux Etats Unis ou – plus modestement – entre Canal+ et le groupe Lagardère en France montrent à quel point ces groupes sont surtout soucieux d'alliances sur les marchés mondiaux dont Internet est venu bouleverser les anciens équilibres.

Les chaînes publiques ne peuvent pas rester en dehors de ces bouleversements. Confronté à une forte concurrence sur les programmes et les créations de chaînes thématiques, à une explosion du coût des droits sportifs et cinématographiques qui s'ajoutent à un statut des personnels très contraignant, le service public a de plus en plus besoin d'argent pour conserver sa place et contribuer à l'activité du secteur et de la production.

De ce point de vue, la télévision française est beaucoup moins bien lotie que ses homologues européennes.

En effet, les budgets mirobolants des télévisions britannique et allemande et un sens plus chauvin de la programmation leur permettent de financer une industrie de la production qui, en France, en dépit du système des quotas, est presque exsangue. Les Britanniques, qui disposent d'un budget de 25 milliards de francs, diffusent 90 % de fiction nationale en « prime time », les Allemands 70 % pour un budget de 40 milliards, les Français 47 % seulement pour un budget de 18 milliards.

Face à ces évolutions du paysage audiovisuel, certains imaginent, à terme, des bouleversements plus importants. Outre l'hypothèse de la privatisation de France 2, évoquée à la moindre turbulence publicitaire, certains pensent que, une fois l'élection présidentielle passée, l'audiovisuel public subira le même sort que d'autres entreprises du secteur public, c'est-à-dire une privatisation totale ou partielle, comme cela a été le cas pour Air France et France Télécom, par exemple.

Est-ce à cela que pensait Marc Tessier, PDG de France Télévision, lorsqu'il évoquait, en octobre, dans *Libération*, *« la constitution d'entités nouvelles, dotées d'un statut spécial, à mi-distance entre la fondation d'intérêt public et l'entreprise à finalité de profit »* ? Mais une telle évolution supposerait... le vote d'une nouvelle loi.

Françoise Chirot

Les gens *par Kerleroux*



McCain, le héros qu'attendait l'Amérique

Suite de la première page

Ce fut un autre héros, Bob Dole, grand blessé de la seconde guerre mondiale, qui porta le flambeau républicain en 1996, mais un héros sans lustre, trop intégré à l'establishment politique, que Bill Clinton n'eut guère de mal à écraser.

John McCain a, lui, à la fois la flamme et le lustre. Son titre de héros, il l'a décroché au Hanoï Hilton, le camp de prisonniers de guerre où il a échoué en 1967 lorsque son avion de combat a été descendu par un missile nord-vietnamien. Grièvement blessé, il a passé cinq ans et demi dans ce camp, dont deux dans un isolement total ; il y a subi les pires tortures et a refusé une offre de libération prématurée lorsque ses geôliers, réalisant qu'il était le fils d'un amiral, ont espéré en faire une opération de propagande. Aujourd'hui, pas un article sur John McCain n'omet de mentionner que les séquelles de ces mauvais traitements l'empêchent de lever les bras pour se coiffer. Son expérience de prisonnier, qu'il relate en détails dans son autobiographie mais dont il ne parle qu'avec modestie et humour, exerce une véritable fascination sur le public américain.

Pourquoi réussit-il là où Bob Dole a échoué ? Pour le politologue conservateur Norman Ornstein, c'est en partie une question de génération : *« La seconde guerre mondiale est plus lointaine, et Bob Dole a toujours été mal à l'aise pour parler de son expérience de la guerre ; tandis que McCain n'a aucun mal à en parler, sans pour autant avoir l'air d'en faire une exploitation cynique. C'est simplement une période déterminante de sa vie. »* Un héros à visage humain, en somme, qui admet avec candeur toutes les erreurs commises dans sa vie, depuis ses beuveries et ses notes médiocres à l'Académie navale jusqu'à ses infidélités à sa première femme.

Et puis, il y a un autre facteur : le complexe de culpabilité de toute une génération d'Américains contemporains du fiasco de la guerre du Vietnam – et notamment parmi les journalistes, qui contribuent largement au phénomène de fascination. *« Il y a dix ans,* poursuit Norman Ornstein, *il n'y aurait peut-être pas eu ce sentiment de culpabilité. Mais nous sommes passés du stade de l'indifférence, voire de l'hostilité à l'égard de ceux qui se sont battus au Vietnam, à celui de l'admiration. Lorsque vous lisez le récit de McCain, si vous êtes un homme de la génération du Vietnam, vous ne pouvez pas vous empêcher de vous demander : est-ce que j'aurais pu faire ça, moi ? Et pour la plupart d'entre nous, la réponse est non, bien sûr. »*

Sénateur de l'Arizona et membre du Congrès depuis dix-sept ans, John McCain, à soixante-trois ans, permet enfin à l'Amérique de se réconcilier avec cet épisode peu glorieux de son histoire, qu'il assume sans aucune gêne : il a, au Congrès, mené le mouvement pour la normalisation des relations avec le Vietnam, compte parmi ses meilleurs amis le sénateur démocrate John Kerry qui, revenu plus tôt que lui du combat, prit aussitôt la tête de la fronde pacifiste à Washington, et affirme même avoir pardonné à Jane Fonda qui allait apporter son soutien à la cause nord-vietnamienne à Hanoï quand lui y croupissait en prison.

UN DISCOURS DE RÉBELLION

Fort de cette légitimité, John McCain investit son capital de sympathie dans d'autres causes. Il veut, explique-t-il dans ses meetings électoraux pleins à craquer, être le candidat – puis le président – *« qui dit la vérité, même lorsqu'elle déplaît »*. Il veut *« redonner aux Américains l'envie de servir l'Etat »*. Il veut convaincre les jeunes, étonnamment nombreux à ses réunions, *« de s'engager dans des causes plus grandes que leur intérêt personnel »*, évoque John F. Kennedy *« dont nous pleurons la disparition encore aujourd'hui »*, Ronald Reagan et Theodore Roosevelt. Et surtout, il promet une lutte sans merci contre la corruption du système politique, l'emprise des groupes d'intérêt sur le processus démocratique et les obstacles à la réforme du financement des partis politiques, qu'il a essayé de faire adopter en vain par le Sénat.

Dans un pays en plein boom économique où aucun problème de société majeur ne se détache comme thème dominant de la campagne électorale, ce discours et la personnalité de celui qui le tient font mouche. C'est un discours de rébellion – *« d'insurrection »*, *« de mutinerie »*, titrent les médias, ravis de se trouver un héros positif après des années de chasse au scandale – qui revigore un électorat dégoûté, selon toutes les études d'opinion, par l'évolution de la vie politique. Homme du système, John McCain se définit comme *« républicain, conservateur et fier de l'être »*, mais n'hésite pas à affronter de plein fouet l'establishment de son parti, très hostile aux projets de réforme de financement des campagnes et qui a adoubé un autre candidat, George W. Bush. Il n'hésite pas non plus à contester l'orthodoxie républicaine des réductions d'impôts bénéficiant largement aux revenus les plus élevés, comme il n'a pas hésité l'an dernier à prôner l'envoi de troupes au sol au Kosovo.

A de multiples égards, par son passé de héros et son message d'intégrité, John McCain se présente comme l'anti-Clinton. Mais c'est en même temps un héritier du clintonisme, qui surfe sur la vague de la nouvelle économie, de l'Internet et des excédents budgétaires, qui a compris que les bataillons des jeunes travailleurs de la high-tech constituaient un précieux réservoir de voix indépendantes et que l'accroissement des inégalités en ces temps de prospérité inquiète profondément. L'investiture républicaine est encore loin : avec le succès va venir le passage au crible de son bilan législatif, de ses prises de position sur l'avortement, les armes à feu, les homosexuels, de ses relations avec les groupes d'intérêt qu'il dénonce si vigoureusement. Peut-être la machine Bush emportera-t-elle l'investiture. Peut-être la machine Gore remportera-t-elle l'élection. Mais l'Amérique et John McCain, son héros, auront vécu un grand moment ensemble.

Sylvie Kauffmann

RECTIFICATIF

DISCRIMINATION

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article consacré à la condamnation de Claire Lejeune, propriétaire d'un logement à Compiègne, à trois mois de prison avec sursis pour discrimination raciale et violation de domicile (*Le Monde* du 4 février), la Licra ne s'était pas portée partie civile aux côtés de SOS-Racisme et du MRAP. Il s'agissait en réalité de la Ligue des droits de l'homme. Mme Lejeune a été condamnée à verser 20 000 francs à ces trois associations.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Danger au Kosovo

CE qui s'est passé dimanche 13 février au Kosovo illustre tous les dangers du statu quo actuel. Depuis juin 1999, la province est sous mandat international. Une force militaire, la KFOR, y assure un minimum de sécurité. Une administration civile, la Minuk, que dirige Bernard Kouchner, tente de restaurer un minimum de normalité économique, sociale et administrative. L'une et l'autre tirent leur légitimité d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, la 1244. Celle-ci n'a pu être votée que parce qu'elle est muette sur un point essentiel : le statut du Kosovo. La résolution ne dit rien sur l'avenir politique de cette province méridionale de la Serbie. Officiellement, elle est toujours sous la souveraineté serbe. Dans les faits, Belgrade a perdu presque tout contrôle sur le Kosovo. Sans ce flou juridico-politique, Russes et Chinois, opposés à l'intervention occidentale au Kosovo, auraient empêché le vote de la résolution.

Majoritaires à 90 %, les Albanais qui peuplent le Kosovo veulent leur indépendance. Bien contents tout de même d'avoir la KFOR et la Minuk, ils subissent en fait la 1244 : les uns, les plus radicaux, sont prêts à toutes les provocations pour forcer l'allure d'une marche irrémédiable vers l'indépendance ; les autres jouent le jeu avec plus ou moins de patience dans l'attente d'échéances électorales, normalement cet automne. A côté, les Serbes restés au Kosovo – moins de 100 000 personnes – sont principalement regroupés dans une ville du nord de la province, Mitrovica. Ils occupent le nord de cette localité, d'où ils ont chassé la plupart des habitants albanais ; ils sont aussi majoritaires dans la zone allant de ces quartiers à la frontière serbe.

Vraisemblablement à l'instigation de Belgrade, les Serbes de Mitrovica martyrisent les rares Albanais encore installés au nord de la ville ; et les Albanais qui sont dans les quartiers sud, victimes de l'épuration ethnique, veulent regagner leurs maisons au nord. C'est une source de tensions quotidiennes. Pour son malheur, le contingent français de la KFOR est en charge de cette zone ; à tort ou à raison, il est accusé d'être complaisant avec les Serbes. Dimanche, la KFOR a été la cible de tireurs embusqués des deux camps : deux soldats français ont été blessés.

Mitrovica reflète les ambiguïtés de la résolution 1244. Si la KFOR n'intervient pas pour rendre leurs droits aux Albanais expulsés du nord de la ville, elle donne raison à ceux qui l'accusent d'entériner une partition de fait du Kosovo ; si elle intervient, elle risque de faire fuir les derniers habitants serbes de la province. Mais entretenir le doute sur l'avenir du Kosovo, ne pas dire que ses habitants devront bientôt pouvoir s'autodéterminer, ne pas fixer un débouché politique et statutaire issu des urnes, c'est inciter les Serbes de Mitrovica – et Milosevic à Belgrade – à jouer de cet abcès de fixation pour multiplier les situations de conflit entre la KFOR et la population albanaise. C'est, à plus ou moins long terme, placer la KFOR et la Minuk en position d'administration coloniale face à la majorité. Position intenable d'où l'on ne sortira qu'avec une déclaration politique claire sur l'avenir du Kosovo

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Kalioujny ou le démon de la danse

APRÈS un mois de repos forcé pour cause de blessure à un genou, Alexandre Kalioujny, premier danseur étoile de l'Opéra de Paris, effectuera sa rentrée sur scène demain soir dans *Le Prince Igor*.

Personne comme Kalioujny n'a incarné dans les danses polovtsiennes, avec autant de fougue et de mâle ardeur, le chef des guerriers qui fait tournoyer le yatagan et fustige les esclaves. Le côté âpre, barbare, tourbillonnant du personnage, qui s'allie à la musique bariolée de Moussorgski et anime à lui tout seul le ballet de Fokine, convient à merveille au tempérament du jeune danseur.

Il faut le voir bondir, pirouetter, enchaîner les tours et les cabrioles, dominer l'espace et la giration pour apprécier les exceptionnelles ressources de son corps. On savait déjà de quelles prouesses techniques Kalioujny était capable. On n'a pas oublié les mille difficultés de ses variations du *Chevalier et la Damoiselle*, de la variation de *Divertissement*, au cours duquel il exécute sans tricher des pas de bourrée-jeté, que de grands danseurs de notre connaissance s'empresseraient d'escamoter.

Pourtant cet athlète aux ressorts d'acier sait à l'occasion se montrer parfaitement lyrique dans l'adage du *Lac des cygnes*, et nous l'avons vu très romantique, en 1947, à l'Opéra-Comique dans *Roméo et Juliette* et *Casse-Noisette* de Tchaïkovski. obsédé par le démon de la danse, se surpassant lui-même et jetant son feu tant qu'il est en scène, Sacha Kalioujny à la ville paraît étrangement détendu.

Olivier Merlin
(15 février 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Sartre-Aragon, deux combats dans le siècle

par Daniel Bougnoux

EST-IL permis, en marge du tapage fait sur le nom de Sartre, de murmurer que les combats d'Aragon mériteraient eux aussi l'attention ? Sa haute silhouette aura traversé le siècle en lui léguant quatre-vingts volumes de proses romanesques, de vers et d'interventions politiques et critiques passionnées ; croit-on s'en débarrasser en citant trois ou quatre phrases, toujours les mêmes, assorties d'un sourire apitoyé ? *« Haussez vos superbes épaules... »* Avec son arrogance et ses chapeaux, ses vers sentimentaux et sa trop grande habileté dans l'esquive, Aragon offrait une cible immanquable aux courriéristes qui s'en donnèrent à cœur joie, sans s'aviser que l'intelligence du poète et du romancier dépassait d'assez haut celle de ses détracteurs.

Il est vrai que l'œuvre et le personnage d'Aragon peuvent susciter autant d'amour que de haine, et qu'ils remuent vivement les passions. Quelque chose en lui retient de l'admirer sans réserve, il montre parmi tant de forces éclatantes une faiblesse intime, une part d'ombre étalée jusque sous le cône de lumière. Mais l'éreintage rituel d'Aragon, à droite comme à gauche (surtout à gauche), n'empêcha pas ses vers devenus chansons ni les grands romans du *Monde réel* de toucher *« la foule malheureuse »*, pour citer l'envoi de *Blanche ou l'oubli*. Quelles sont aujourd'hui, après la retombée des querelles et l'écroulement du communisme comme messianisme et moteur de l'histoire, les raisons de scruter cette œuvre ?

La plus évidente tient à l'abondance des écrits d'Aragon, et à leur variété. Pour trouver un auteur qui excelle au même point à tresser la prose et les vers, il faut dans notre langue remonter à Victor Hugo. Aragon fit à la fois mieux que ce considérable modèle, si l'on mesure une écriture à sa sophistication et à sa finesse critique, et moins, bien sûr, le plan du message moral et politique. Question d'époque : le siècle d'Aragon fut plus impitoyable aux porteurs d'idéaux, et autrement convulsif que le XIXe ; lui-même fit deux guerres, sans compter la guerre froide, mais cette expérience des combats qui donne à son écriture sa profondeur compassionnelle paraît anachronique à notre fin de siècle dominée par l'individualisme et le bavardage moral.

Surtout, Aragon demeure suspect de s'être battu dans le mauvais camp, et beaucoup (qui pardonnent à Céline) continuent de lui reprocher ses compromissions. Cruellement naufragée par l'Histoire, l'espérance communiste a-t-elle envoyé Aragon par le fond ? Il se trouvait plus exposé que d'autres à la dénonciation d'un stalinisme dont il fut, comme la plupart de ses camarades, solidaire au cœur des combats, et son cas semble aggravé par ses fréquents séjours en URSS avant et après la guerre ; Elsa et sa sœur Lili Brik, qui connaissaient la situation réelle de la patrie du communisme, n'auraient-elles pu lui ouvrir les yeux ? On pardonne mal à Aragon d'avoir voulu, plus longtemps que d'autres et au-delà du raisonnable, *« désespérément croire »*.

Aragon demeure suspect de s'être battu dans le mauvais camp, et beaucoup (qui pardonnent à Céline) continuent de lui reprocher ses compromissions

Cette obstination qui le mena plusieurs fois à nier ou à falsifier l'évidence, comme fit également Sartre, est l'envers de son désir passionné de servir, ou de ce que lui-même appelait son sens des responsabilités : de toutes ses forces Aragon désira excéder la littérature pour agir sur l'Histoire, mais il savait ne pouvoir le faire hors d'un appareil, ni par sa seule écriture.

Au contraire de Sartre ou d'intellectuels « engagés », mais qui pouvaient à tout moment reprendre leur signature au nom des droits imprescriptibles de l'individu, lui se voulut militant, solidaire d'un parti et d'un nous organique. A partir de son adhésion au PC en 1927, une des convictions les plus ancrées d'Aragon fut que l'individu n'est qu'une poussière dans l'œil de l'Histoire ; et s'il consacra une grande part de son activité ultérieure, comme journaliste et militant, à organiser les luttes antifascistes et à infléchir la politique (pas seulement culturelle) de son parti, le leitmotiv de la critique de l'individualisme inspire également très directement sa conception de la littérature, et sa philosophie de l'amour.

A cet égard, l'opposition avec la philosophie du sujet libre défendue par Sartre semble diamétrale : à partir des années 30, Aragon s'inculqua à lui-même la morale et la discipline du militant, c'est-à-dire du soldat. Et il est frappant de suivre dans son œuvre l'intelligence de la chose militaire, qui n'est pas si fréquente dans nos lettres : aurait-il écrit *Les Communistes*, *La Semaine sainte* ou *Le Fou d'Elsa* (qui décrit l'agonie de Grenade en 1492) s'il n'avait lui-même vécu, en 1940 bien sûr puis au long de la guerre froide, le service inutile du soldat qu'on promène, qu'on trahit ? *« Leur vie/ Elle ressemble à ces soldats sans armes/ Qu'on avait habillés pour un autre destin. »*

L'œuvre du philosophe est bâtie sur le jeu dialectique des idées, et celle du romancier-poète sur la palette des sentiments. Cette différence recouvre elle-même une profonde dénivellation dans notre culture et son enseignement : le prestige de la joute philosophique fait de Sartre le chef de file des intellectuels, alors qu'on refuse à Aragon ce titre. Une pensée durement binaire (*L'Etre et le néant*, *Le Diable et le bon Dieu*...) séduit les journalistes autant que les professeurs, elle se frappe en formules et en petites phrases propices à alimenter le débat ; la rutilante mécanique de la démonstration subjugue le lecteur. Mais si les raisonnements du philosophe en imposent, sa prose nous transporte rarement. L'esprit chez Sartre plane à bonne distance des corps, et ne s'incarne pas (dans *La Nausée*, l'incarnation est une chute, le corps une répulsion).

A la recherche d'une solidarité plus organique, Aragon s'efforce en poète vers une oralité du chant qui traverse et transit. De même, ses grands romans ne procèdent aucunement du débat d'idées, ils descendent jusqu'aux mondes charnels d'individus qui se limitent les uns les autres, empêtrés dans leurs mouvements et dans leurs rêves, toujours inachevés. Cette écriture ne fait pas débat, et s'avère faiblement conductrice d'idéologie ; elle ne produit pas de thèses mais des personnages et des affects, elle explore avec une sensibilité animale la chair frémissante du monde, et nous invite à refaire l'expérience jamais refermée des passions.

Deux grandes passions auront marqué la vie et l'œuvre d'Aragon : l'amour et le communisme, qui nomment toutes deux le plus grand espoir, et le pire risque d'effondrement. Le drame de sa naissance le poussait à chercher l'ancrage affectif d'une famille, mais lui-même était peu fait pour les simplifications partisanes et son style le singularisait absolument.

Il s'efforça donc de vivre double, ou sur plusieurs plans, et cette vie excessive ne réussit pas trop mal à l'amoureux, au militant et au poète lyrique ; il dépensa sa pensée avec la générosité vraie du génie et il vécut en possédé traversé par son chant, transi par les autres ou par ces terribles circonstances hors desquelles il ne concevait pas d'écrire ni d'agir. Au point que son nom semble moins d'un individu que celui d'une foule de personnages contradictoires. Mais cette force protéiforme nous toucherait moins si elle ne se mêlait à une étrange faiblesse. Aragon hurle la souffrance de ses liens (amoureux, politiques), et cette plainte le féminise ; de même les héros de ses romans, Armand Barbentane, Pierre Mercadier, Aurélien Leurtillois ou Anthoine Célèbre, ne sont guère positifs, ni très virils.

Son opposition avec la philosophie du sujet libre défendue par Sartre est diamétrale

Celui qui clame à ce point son amour prend le risque de publier son intime vulnérabilité et tend à ses adversaires des armes ; on n'imagine pas Sartre commettant une pareille imprudence – ni s'aliénant dans une telle dépendance. En exaltant par ailleurs jusqu'au mythe la cause de l'URSS, il s'exposait à recevoir des pierres. L'auto-aveuglement et le désir de mythologie, chez un esprit aussi aigu qu'Aragon, nous rappellent le prix à payer pour unir et organiser. Comment les innombrables militants anonymes ont-ils vécu ces déchirements ? Celui qui s'était enfoncé plus que d'autres dans la fournaise passionnelle du communisme, jusqu'en des parages que les écrivains ne fréquentent guère, eut en 1971 ce mot : *« Je suis cette chose horrible, un témoin. »*

Il est tentant d'opposer Aragon à Aragon, et lui-même ne s'en est pas privé, dans *La Mise à mort* (1965), où les déchirements de l'amoureux et du poète-soldat deviennent une schizophrénie qui fend en deux le siècle autant que l'individu : *« Tout un siècle ne peut plus comparer son âme à ce qu'il voit. Et nous nous comptons par millions qui sommes les enfants égarés de l'immense divorce. »* Mais ce titre désigne aussi *« le roman du réalisme »*.

Aux prises avec l'appel d'un infini dont la promesse ne pouvait être tenue, et qui faillit le mener à la mort (en septembre 1928 à Venise), le surréaliste bifurqua vers le communisme et le cycle des gros romans du *Monde réel*, conçus comme des machines à explorer les autres vies. L'auteur n'y prêche nulle part le bien ni la doctrine ; un souterrain creuse la page, un abîme sépare chacun de sa vie, la métaphore mine le style pour arracher quelques miettes au réel, c'est-à-dire à l'intraitable Chose. *« Ce que nous cherchons est tout... »*, répétera Aragon dans *Blanche ou l'oubli* (1967). On peut aimer en lui le chercheur acharné, celui qui ne cessa, au long de son orageuse existence, de remettre son art en chantier et pour cela de perdre, de se perdre vraiment, selon le mot d'Apollinaire, *« pour laisser place à la trouvaille »*.

Daniel Bougnoux *est professeur de sciences de la communication à l'université Stendhal de Grenoble.*

L'Autriche névrosée par ses mensonges

par Nicole Bacharan

Tout va très bien en Autriche »... Wolfgang Schüssel, nouveau chancelier et partenaire de l'extrême droite, demande à ses ambassadeurs de colporter la bonne nouvelle. Que les Européens inquiets suivent cette méthode qui a fait ses preuves : fermez les yeux, on se sent mieux. Et que cesse le mauvais procès fait aux Autrichiens, victimes une fois de plus de l'ostracisme de leurs voisins.

Pour les peuples comme pour les individus, il y a beaucoup à gagner à se poser en victime. Une victime évite toute remise en cause douloureuse : elle n'a rien à se reprocher, « on » lui en veut injustement. Une victime accuse son adversaire de mauvaise foi ou d'ignorance. A lui de se disculper.

L'Autriche est passée maître dans cette stratégie. Pourquoi tant de commentateurs s'attardent-ils à établir des nuances entre néonazisme, populisme, démagogie et extrême droite ? Faudrait-il une définition exacte pour justifer le « non » à Haider ? Si la question se pose, c'est que la stratégie a déjà porté ses fruits. Face à la très vaste majorité qui, en Autriche, approuve l'entrée du FPÖ au gouvernement, nous affûtons nos arguments, nous voulons prouver, démontrer. Une minorité de citoyens, d'artistes et d'intellectuels autrichiens s'attellent à la même tâche. Entreprise honorable, indispensable. Mais immensément naïve.

Car la fausse victime n'a que faire des vérités et des leçons de l'Histoire. Son intérêt est de ne pas voir, de ne pas comprendre. Comme dans toute névrose grave, la confrontation avec la réalité lui est insupportable. C'est donc la réalité qui a tort.

D'ailleurs, il ne s'est rien passé depuis 1914. Aujourd'hui, autour des tables en bois, des jeunes filles en Dirndl et des garçons en loden servent des apfelstrudel et du chocolat à la crème, parlent de Mozart, de Sissi et du beau Danube bleu. Ces aimables jeunes gens surfent aussi sur Internet ou travaillent dans les technologies de pointe, sautant allègrement du XIXe au XXIe siècle, sans passer par la déplaisante case du XXe...

C'est une Autriche en trompe-l'œil qui se montre aux touristes, une Autriche qui s'est réinventée, innocente et... victime. Victime des alliés en 1918, du nazisme en 1938, de la malveillance internationale en 1986 lors de l'élection de Kurt Waldheim, de l'animosité européenne en l'an 2000. La réalité ? Au début du XXe siècle, le bel empire se décomposait de l'intérieur, et les Viennois valsaient encore sur un navire vermoulu. L'Autriche était déjà un théâtre d'ombres, une scène fantôme où le masque et le faux-semblant tenaient lieu de vérité. Rien d'étonnant à ce que Freud y ait inventé la psychanalyse...

Et il nous faudrait croire que l'antisémitisme des années noires a surgi de nulle part et a disparu en 1945 sans laisser de trace ?

En 1918, l'empire est devenu cet Etat-moignon, à la capitale hypertrophiée, dont les routes ne menaient plus nulle part. La petite République instable et dévorée d'amertume se jettera avec enthousiasme – oui, enthousiasme – dans les bras d'Hitler, l'enfant du pays. Quelle force de refoulement faut-il aux Autrichiens d'aujourd'hui pour oublier qu'un million de Viennois agrippés jusqu'aux plus hautes branches des arbres saluèrent l'entrée du Führer dans leur ville ? Que l'Anschluss fut approuvé presque à l'unanimité (en Allemagne, juste avant l'accession d'Hitler au pouvoir, quand les SA faisaient déjà régner la terreur, le parti nazi n'avait obtenu « que » 44 % des voix) ? Et qu'un nombre considérable de jeunes Autrichiens se portèrent volontaires dans la SS (jusqu'à 40 % parmi les gardiens des camps) ?

En la déclarant « *première victime du nazisme* » en 1943, les Alliés aidèrent l'Autriche à s'arrimer à son mensonge salvateur. Quand en 1955, les troupes soviétiques se retirèrent au-delà du Danube, chaque famille ferma à double tour le placard aux squelettes. La légende de l'innocence se transmettra de génération et génération.

« *Il n'y a pas d'antisémitisme chez nous* », entend-on à l'envi. La fable convainc encore plus d'un visiteur, pourtant averti. Pas d'antisémitisme, parce qu'en 1867, François-Joseph avait accordé aux Juifs le plein statut de citoyen ? Pas d'antisémitisme parce que la Vienne que nous aimions, celle de Freud, Klimt, Kokoschka, Mahler, Schönberg, Schnitzler, Roth, Musil et Zweig (qui s'est suicidé en 1942, désespéré de voir son monde anéanti) était essentiellement juive ? Et il nous faudrait croire que l'antisémitisme exterminateur des années noires a surgi de nulle part et a disparu en 1945 sans laisser de trace, alors qu'aucun travail de mémoire n'a été entrepris ?

« *Tout cela, c'est du passé,* disent les Autrichiens avec lassitude. *N'avons-nous pas longtemps confié notre destin à un chancelier juif ?* » Certes, mais pas n'importe lequel : Bruno Kreisky menait une politique pro-arabe et fut le premier à recevoir un Yasser Arafat qui prônait alors la disparition d'Israël. En Autriche, chacun a toujours un « *ami* » juif à revendiquer...

En 1986, dans les bonnes familles autrichiennes, on attendait que les portes soient closes pour dénoncer entre soi le « *complot* » mené par le Congrès juif mondial, qui enquêtait sur le passé de Kurt Waldheim. Et on s'identifiait bien à cet ancien officier nazi qui avait « oublié » son long séjour à Salonique en 1943 et 1944 et n'avait rien vu, rien su, des crimes perpétrés à sa porte.

Dans le vote pour Haider, originaire de Carinthie, petite province isolée depuis des siècles derrière ses montagnes, l'usure du pouvoir central, la crainte de la mondialisation ont joué leur rôle. Mais pour qui parle autrichien, et plus encore carinthien (c'est mon cas), dialecte local si particulier qu'il est hermétique aux Allemands, le double langage de Jörg Haider apparaît clairement : « *Avec moi, vos affirmez que vous n'êtes coupable de rien, que vous n'avez pas honte du passé,* dit-il en substance, et à demi-mot, à ses compatriotes. *Oui, c'est un vote néonazi, mais ne vous inquiétez pas, nous ne le dirons pas, je vous fournirai suffisamment de faux-semblants...* »

Certes, il est peu probable que Vienne soit parcouru par des foules fanatiques clamant « *Heil Haider !* ». Le démagogue est désormais sous surveillance. Le vrai danger, ce sont ceux – ils sont légion – qui prétendent lui « *donner une chance* » ou le « *diluer dans la démocratie* », ceux qui reprennent les discours lénifiants et privent les mots de leur sens.

Face à la névrose autrichienne, les mots sont vains. Seules peut-être des pressions économiques, coûteuses en emplois et en bénéfices, pourraient amener les syndicats et le patronat à lâcher la honteuse coalition. Les Autrichiens soulèveront-ils un jour le couvercle d'hypocrisie qui les recouvre depuis tant de décennies ? Il est à craindre que, pour une telle psychanalyse collective, il faille attendre encore longtemps.

Nicole Bacharan, *historienne, politologue, enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ANTISÉMITISME EN ROUMANIE

Dans son article « Contre les purificateurs de l'histoire en Hongrie et en Roumanie » paru dans la rubrique Kiosque (*Le Monde* du 15 janvier), Edgar Reichmann rend compte d'un article de George Voicu, publié par *Les Temps modernes*, selon lequel je serais « *sans doute le vrai leader idéologique* » du groupe d'intellectuels antisémites roumains s'opposant aux « *intellectuels démocrates* » dont il dresse une lite, y ajoutant d'ailleurs deux noms qui ne figurent pas dans l'article de George Voicu. La preuve de mon antisémitisme ? Elle résiderait dans la manière dont j'ai réagi au *Journal* de Mihail Sebastian « *paru aux éditions Stock en 1998* » et qui aurait « *mis le feu aux poudres en révélant la conversion d'une partie de l'intelligentsia roumaine d'entre les deux guerres aux thèses antisémites et xénophobes de la Garde de fer* ».

Or ce *Journal*, en langue roumaine, a été publié en 1996 par les éditions Humanitas que je dirige. Edgar Reichmann en a alors rendu compte dans les colonnes du *Monde*. Humanitas a également publié des ouvrages de Leon Volovici et d'Andrei Cornea et s'honore d'avoir comme directeur de collection Paul Cornea (Leon Volovici, Paul Cornea et Andrei Cornea sont cités par votre collaborateur dans la liste des « *démocrates* »). Le *Journal* de Mihail Sebastian, paru donc en 1996, a connu un net succès et n'a pas été suivi d'une quelconque polémique d'envergure dans les cercles intellectuels.

Ma réaction personnelle à la parution de ce livre que j'avais choisi de publier, je l'ai exprimée lors d'une conférence intitulée « Sebastian, mon frère », que j'ai tenue devant la communauté juive de Bucarest, et à sa demande. Découvrant les persécutions antisémites décrites dans son *Journal*, j'exprimais ma compassion et prenais part à sa douleur et à sa révolte, d'autant plus que ces persécutions n'étaient pas sans me rappeler ce que, pour ma part, j'avais subi sous le régime communiste. Il ne s'agissait évidemment pas là de solution finale puisque, fort heureusement, Sebastian n'a pas échoué dans un camp d'extermination nazi. Quant à moi, je n'ai pas connu le Goulag. Et lui et moi faisions référence à la misère des persécutions quotidiennes liées à notre race ou à notre classe. C'était ma façon d'exprimer ma solidarité. Mon texte « fraternel » a été publié en avril 1997 dans la revue *22* et repris par la suite dans un recueil de textes dédiés à Mihail Sebastian publié par la revue *Realitata evreisca* (Réalité juive).

Je pense que cette prise de position n'est pas neutre dans un pays où existe un mouvement d'extrême droite ultranationaliste et xénophobe, et une presse chauvine et antisémite dont l'organe principal est *Romania Mare*. Ce courant a depuis des années multiplié des attaques à l'égard du groupe d'intellectuels dont je suis présenté comme le leader. Vous comprendrez donc qu'il me soit impossible de laisser supposer que je pourrais avoir quelques connivences avec lui.

Gabriel Liiceanu
Bucarest

STRASBOURG, LE PARLEMENT OUBLIÉ

Le récent et excellent article d'Alain Krivine (*Le Monde* du 12 janvier) consacré au fonctionnement du Parlement européen souligne – paradoxalement – l'absence étrange d'une rubrique régulière dans le journal sur cette instance démocratique de l'Europe. On s'est étonné, lors des élections européennes, du peu d'intérêt manifesté par les Français à leur égard et de leur manque de participation. La raison en est simple : en dehors des périodes électorales, les médias s'abstiennent d'évoquer la vie de cette institution, sauf d'une façon anecdotique (les bâtiments de Strasbourg, la présidence française, etc.). (...) *Le Monde* ne s'intéresse pas davantage que ses confrères à une institution qui cherche encore les règles d'un fonctionnement efficace mais qui devrait jouer un rôle capital dans l'évolution de cette Europe où nous sommes embarqués... Avez-vous conscience de cette étrange lacune ?

Louis Raillon
Créteil (Val-de-Marne)

MARCHÉS La Bourse de New York affiche depuis le début de l'année un comportement déroutant. L'indice Dow Jones, son principal baromètre, a enregistré une baisse de plus de 9 %, sa plus mauvaise performance sur les six premières semaines d'une année depuis... 1920. ● MAIS, DANS LE MÊME TEMPS, l'indice du Nasdaq, le marché électronique où sont cotées bon nombre de valeurs liées à Internet, continue sa course. Après plus de 65 % de hausse en 1999, il a encore gagné plus de 8 % depuis le 1er janvier. ● LES ÉCONOMISTES s'inquiètent à nouveau d'un découplage entre économie réelle et économie virtuelle. ● D'AUTANT PLUS que l'engouement des épargnants pour la Bourse ne cesse de croître. La tentation est grande pour tous ceux qui ont aujourd'hui un peu d'argent à placer de se tourner vers ses performances mirifiques. N'est-il pas déjà trop tard ?

Wall Street a plutôt mal commencé l'année 2000

L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a perdu plus de 9 % en six semaines. Les craintes augmentent face aux tensions inflationnistes, à la remontée des taux d'intérêt et à l'existence d'une bulle spéculative autour des valeurs liées à Internet

LE PRINCIPAL BAROMÈTRE de la Bourse de New York, l'indice Dow Jones, a abandonné 4,9 % la semaine dernière. Ce recul n'aurait pas une grande signification s'il ne venait souligner les doutes croissants des économistes à l'égard de la principale place boursière de la planète. Depuis le début de l'année, le Dow Jones a perdu 9,3 %. Il s'agit de sa plus mauvaise performance au cours des six premières semaines d'une année depuis... 1920. La hausse des taux d'intérêt et la perspective d'un ralentissement de l'économie américaine après neuf années de croissance ininterrompue ont entraîné depuis le 1er janvier la baisse de vingt-cinq des trente valeurs composant le Dow Jones.

Certes, la progresssion de cet indice depuis 1991, près de 300 %, donne le vertige, et il a encore battu un record le 14 janvier 2000, atteignant 11 722 points. Mais, depuis ce sommet, il a perdu plus de 11 %. Et, pour les analystes, une correction commence à partir d'une baisse de 10 %.

Cette semaine promet d'être décisive. Non seulement plusieurs chiffres importants de l'économie américaine (prix de gros, prix à la consommation) donneront une idée plus précise de la menace inflationniste, mais, en outre, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, doit prononcer jeudi un discours très attendu devant la commission bancaire du Congrès américain. La banque centrale américaine a déjà relevé d'un quart de point au début du mois (*Le Monde* du 4 février) ses deux principaux taux directeurs, et elle pourrait continuer à durcir sa politique monétaire. Non seulement M. Greenspan s'inquiète des tensions inflationnistes liées à l'étroitesse du marché de l'emploi aux Etats-Unis, avec un taux de chômage historiquement bas de 4 % de la population active, mais il tente – sans succès – de freiner la spéculation autour des valeurs liées à Internet.

LE RÉEL ET LE VIRTUEL

Il y a bien un paradoxe. Si le Dow Jones baisse, la « nouvelle économie », celle des technologies de l'information, flambe de plus belle. Dans le même temps que le Dow Jones perdait plus de 9 %, le marché électronique Nasdaq, spécialisé dans les valeurs technologiques, gagnait encore 8 %. Assiste-t-on à ce fameux décrochage maintes fois dénoncé entre économies réelle et virtuelle ?

Arthur Levitt, le président de la SEC (Securities and Exchange Commission), l'organisme chargé d'assurer la sécurité des investisseurs, en semble convaincu. Il a mis en garde, vendredi 12 février, les investisseurs contre les introductions en Bourse de sociétés de haute technologie, dont les cours n'ont plus aucun rapport avec la réalité, et contre l'achat d'actions à crédit, une pratique en vogue outre-Atlantique. S'adressant à Los Angeles à 2 000 épargnants individuels, M. Levitt leur a demandé de ne pas investir *« avec les yeux fermés et les doigts croisés en abandonnant tout sens commun et tout jugement rationnel »*.

Un autre paradoxe tient à la santé presque miraculeuse de l'économie américaine, qui traverse depuis mars 1991 la plus longue période de croissance de son histoire. Un dynamisme qui s'apparente à celui des phases d'expansion d'avant la seconde guerre mondiale. Car, depuis 1945, forte croissance et baisse rapide du taux de chômage sous les 5 % se traduisaient par une remontée de l'inflation. Cette fois, elle a mis neuf ans à tout juste commencer à apparaître. Dans le schéma « classique », l'expansion était aussi rapidement ralentie par l'essoufflement des gains de productivité des entreprises. Or, « nouvelle économie » oblige, la productivité des entreprises américaines continue de s'améliorer à un rythme important, de l'ordre de 3 % par an.

« EXUBÉRANCE IRRATIONNELLE »

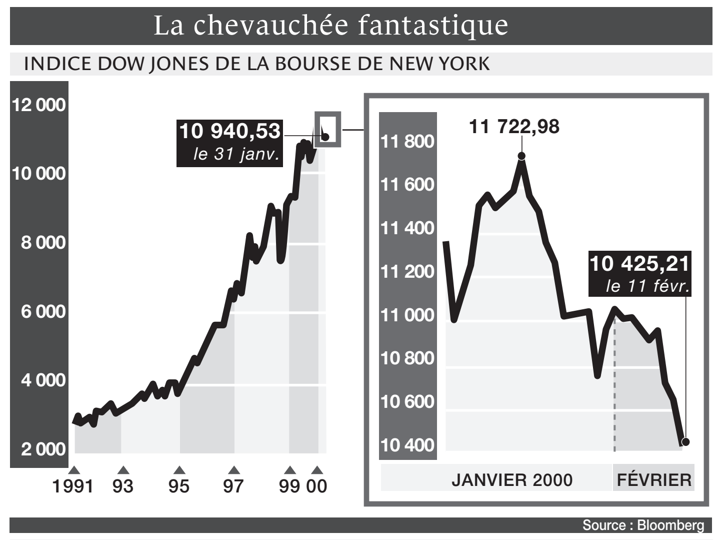
En fait, le principal danger pour l'économie américaine vient de Wall Street. Depuis une décennie, la croissance et la santé de la Bourse s'alimentent l'une l'autre. La valeur des actions américaines cotées a augmenté depuis mars 1991 de la somme incroyable de 11 000 milliards de dollars (72 000 milliards de francs) selon les chiffres du cabinet d'études Wilshire Associates. Cet « effet richesse » alimente de façon continue l'activité en soutenant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Peut-il encore se prolonger longtemps ? En décembre 1996, Alan Greenspan mettait déjà en garde les investisseurs contre *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers. Cela n'a pas empêché le Dow Jones de gagner, depuis, près de 70 %.

Mais les craintes se multiplient à nouveau depuis le début de l'année. Les économistes font souvent le parallèle entre les années 20 et 90 aux Etats-Unis : innovations technologiques rapides, envolée des investissements, flambée des cours de Bourse et... déséquilibres macroéconomiques. Le taux d'épargne des ménages américains est très faible et les plus-values boursières potentielles sont immédiatement consommées. Les niveaux d'endettement des particuliers et des entreprises sont considérables et le déficit de la balance des paiements représente 4 % du produit intérieur brut. Les Etats-Unis se financent toujours à l'étranger.

L'éclatement d'une bulle spéculative provoque toujours des dégâts économiques considérables. Le Japon ne s'est toujours pas remis de l'explosion de « sa » bulle en 1989 et les Etats-Unis n'ont pas perdu la mémoire des lendemains de 1929. Alors les boursiers s'en remettent les « yeux fermés » au talent et au doigté d'Alan Greenspan.

Eric Leser

La chevauchée fantastique



L'indice Dow Jones a gagné près de 300 % en 9 ans, mais il a mal commencé l'année 2000.

La spéculation autour des valeurs liées à Internet ne faiblit pas

SI L'INDICE Dow Jones montre de sérieux signes de faiblesse depuis le début de l'année, l'indice du Nasdaq, marché électronique où sont cotées bon nombre de valeurs Internet, continue sa course en tête. Après plus de 65 % de hausse en 1999, il a encore gagné plus de 8 % en six semaines.

L'engouement pour Internet se traduit par deux phénomènes macroéconomiques. D'un côté, en fluidifiant les échanges, en supprimant certains intermédiaires et en contractant les coûts, Internet contient l'inflation. De l'autre, en s'introduisant en Bourse à des niveaux de valorisation très élevés et en se servant de leurs seules actions pour faire des acquisitions – comme celle de Time Warner par AOL – les sociétés Internet créent leurs propres monnaies. *« Notre opinion est que 80 à 90 % des valeurs Internet sont surévaluées et 20 %, sous-évaluées »*, estime Morten Andersen, analyste Internet de la banque d'affaires Salomon Smith Barney. La stratégie à suivre est, selon lui, de *« privilégier les dix à vingt plus importantes sociétés, tout en sachant que 80 % d'entre elles perdront de leur valeur »*.

Les investisseurs doivent retenir quelques règles de base. La première est que ce vaste secteur se décompose, comme le rappelle une étude de la banque d'affaires Merrill Lynch, en trois grands groupes. Les infrastructures de télécommunications ou informatiques, les sites de relations électroniques entre grands groupes (*« business to business »*) et ceux de relations avec le grand public (*« business to consumers »*). Trois secteurs avec des logiques et des profils de risque complètement différents.

Encore aujourd'hui, Internet se trouve dans une phase de développement. Les groupes qui en profitent sont ceux qui mettent en place des infrastructures de haut débit. Les compagnies téléphoniques, les équipementiers, les éditeurs de logiciels de suivi des consommateurs ou les plates-formes de transactions électroniques gagnent de l'argent.

300 MILLIONS D'INTERNAUTES

Les groupes qui se sont lancés dans les services entre entreprises ou ceux qui ont rapidement adapté leurs activités à la logique du réseau Internet, comme Dell, Intel ou General Electric, bénéficient dès aujourd'hui des retombées positives de ce nouveau média : la possibilité d'étendre leur activité à l'international, la réduction des intermédiaires.

Le point sensible est manifestement les sites ayant pour vocation de toucher le grand public. Ce sont les plus connus comme Yahoo!, portail d'accès à Internet, Amazon.com, supermarché électronique, ou eBay, premier site d'enchères sur la Toile. Ces sites suscitent le plus d'espoir — celui de toucher d'une manière ou d'une autre 300 millions d'internautes –, mais aussi le plus de craintes. Ils doivent dépenser des fortunes en frais de marketing pour accroître leur audience, en dépenser autant pour fidéliser les clients, et encore plus pour assurer une passerelle entre le monde virtuel (commerce électronique) et le monde réel (livraison physique du produit). La mésaventure d'Amazon.com durant les fêtes de Noël est significative. Le site a doublé son chiffre d'affaires durant les trois derniers mois de l'année, à 610 millions de dollars, mais aussi ses pertes, car la logistique laisse à désirer. Enfin, ces sites doivent aussi beaucoup améliorer leur sécurité, dont les failles ont été abondamment illustrées ces derniers jours.

L'autre point de repère est la manière dont on peut tirer parti de l'engouement des marchés financiers pour Internet. Dans ce monde mouvant, une prime est donnée au premier entrant. Mais, comme les technologies et les secteurs d'activités changent vite, il faut participer aux innombrables introductions en Bourse. Ainsi, après la vague des portails, des sites communautaires, des sites de commerce électronique, d'enchères, de publicité, vient celle des sociétés spécialisées dans l'intégration de la téléphonie mobile et Internet. En moyenne, lors des introductions en Bourse, le cours des actions proposées grimpe de 101 % durant les cinq premiers jours, relève une étude de Salomon Smith Barney. Et ce sont généralement les investisseurs institutionnels qui profitent le plus de cette première étape. Puis ils se désengagent, laissant la place au grand public, qui, bien souvent, subit le reflux des cours.

Enguérand Renault

Les épargnants ne résistent plus à la tentation de la Bourse

ANALYSE

L'idée de revenus éclipsant ceux du travail se répand. Attention, danger

***« BOURSE,** pourquoi pas vous ? »*, s'interrogeait, il y a quelques jours, à sa « une », *Le Parisien*. Comment ne pas être impressionné par les performances des marchés boursiers : 300 % à Wall Street, en neuf ans, plus de 50 % à Paris en 1999, plus de 75 % en six mois sur le Nasdaq américain, où s'échangent les actions « high tech ». Comment ne pas l'être plus encore par l'envolée des cours de certaines grandes sociétés – Nokia, fabricant de téléphone finlandais, + 245,93 % en 1999 ; Bouygues et Canal +, respectivement + 263,43 % et + 95 % depuis le début de l'année. Sans parler des performances des titres fétiches des opérateurs, ceux des petites entreprises Internet : certaines ont vu leur valeur multiplier par dix en douze mois. Pour tous ceux qui ont aujourd'hui un peu d'argent à placer, la tentation est grande de se tourner vers la Bourse. Les autres placements financiers – sicav de trésorerie, obligations, livrets de caisse d'épargne, assurance-vie –, qui offrent en moyenne des rendements compris entre 2 % et 6 %, ne peuvent soutenir la comparaison. Ils donnent des regrets à tous ceux qui, par prudence – ce sont des investissements peu risqués –, les ont choisis au cours des dernières années. Leur épargne est restée presque stérile alors que celle des souscripteurs d'actions a fructifié au-delà de toute espérance.

N'est-il pas toutefois trop tard pour participer à la fête ? Pas du tout, expliquent aujourd'hui la plupart des spécialistes, pour qui la « nouvelle économie » a changé la donne boursière. Selon eux, la mondialisation des échanges, l'accroissement de l'épargne des ménages en vue de leur retraite, les évolutions démographiques, les révolutions dans le domaine informatique et des télécommunications, l'arrivée d'Internet, sont synonymes d'avenir radieux pour les Bourses. Aucun argument sérieux ne permettant d'envisager un arrêt de l'envolée des cours, il serait insensé de ne pas prendre sa part du butin. Les néophytes n'auraient rien à craindre, tant le mouvement de hausse du marché est général et profond, et tant l'apparition de nouveaux modes d'achats favorise l'accès au marché. Grâce à la multiplication des courtiers en ligne, il est devenu plus facile, sur le Web, d'acheter une action que de commander un livre.

Le rêve d'une Bourse-martingale, où tous les coups et les investissements seraient gagnants, où les revenus tirés des placements financiers pourraient éclipser les revenus du travail, se répand progressivement dans les opinions publiques occidentales. L'idée d'*« une chasse aux richesses sans effort »*, pour reprendre la formule de l'économiste John Kenneth Galbraith dans son ouvrage sur *La Crise économique de 1929* (rééd. « Petite Bibliothèque Payot, 1988), est sans doute trompeuse, sûrement dangereuse.

Toutes les études ont certes démontré que, sur une très longue période, les actions constituent le meilleur des placements financiers. Elles dégagent des performances supérieures aux obligations, aux titres monétaires, à l'immobilier. Mécaniquement, la valeur des sociétés tend à s'accroître avec l'augmentation de la richesse.

GOUROUS DISQUALIFIÉS

L'histoire financière regorge pourtant d'interminables trous noirs boursiers. Le citoyen américain qui avait eu la mauvaise idée d'investir à Wall Street durant l'été 1929 a dû ainsi attendre, s'il n'a pas été ruiné entre-temps, l'automne 1954 pour retrouver sa mise de fonds initiale : vingt-cinq années de patience. Au Japon, l'épargnant qui a placé ses économies à la Bourse de Tokyo à la fin de l'année 1989 a aujourd'hui perdu la moitié de son argent. Nul ne sait quand l'indice Nikkei retrouvera son niveau atteint il y a dix ans.

La Bourse demeure un lieu éminemment risqué, surtout lorsque l'euphorie générale, comme c'est aujourd'hui le cas, tend naturellement à réduire la capacité de discernement et de jugement. *« C'est là un aspect du climat spéculatif : au fur et à mesure que le temps passe, la tendance à voir au-delà de la simple hausse et jusqu'aux raisons qui l'expliquent diminue,* souligne M. Galbraith. *Et il n'y a pas de raison pour qu'on le fasse tant que le flot des gens qui achètent dans l'espoir de vendre avec profit continue à augmenter à un rythme suffisamment rapide pour maintenir la montée des prix. »*

Reste, pour celui qui souhaite s'aventurer en Bourse, la solution rassurante du recours aux experts. Mais lesquels ? La plupart des gourous d'hier, qui avaient bâti leur réputation sur la prédiction du krach d'octobre 1987, ont perdu une grande partie de leur crédit, au cours des dernières années, en ne prévoyant pas l'envolée de Wall Street. Leurs lourdes erreurs de pronostics, leurs appels répétés à la prudence et leurs doutes sur la solidité de la hausse les ont largement disqualifiés auprès de la communauté financière internationale : plus personne n'écoute ceux qui osent par exemple s'interroger sur les niveaux atteints par les sociétés de l'Internet. Leur approche boursière traditionnelle, à partir de modèles d'évaluation dépassés, les ont définitivement rangés dans le camp des *« ringards »*.

Parmi ceux qui avaient annoncé, il y a cinq ou six ans, le « boom » des Bourses mondiales, les opérateurs sont allés chercher de nouveaux gourous. Apôtres de la « nouvelle économie », ils ont pour nom Abby Cohen, de Goldman Sachs, ou Ralph Acampora, de Prudential Securities. Seuls importent désormais leurs commentaires, leurs analyses et leurs anticipations d'évolution des cours. Leur foi dans la poursuite de la hausse reste aujourd'hui totale. Mais parce qu'ils ont eu raison hier, faut-il les écouter, faut-il se fier à leurs prédictions ?

Là encore, le passé doit inciter à la prudence. Les analystes les plus réputés, les économistes les plus brillants, ont souvent commis de graves erreurs de prévisions boursières. Au mois de septembre 1929, quelques semaines seulement avant que la Bourse américaine ne s'effondre, Joseph Stagg Lawrence, de l'université de Princeton, personnage très influent à Wall Street, expliquait : *« Le consensus du jugement de millions de gens dont les évaluations jouent sur cet admirable marché qu'est la Bourse, c'est que les actions ne sont pas surévaluées à l'heure actuelle. »* Quant à Irving Fisher, parfois surnommé l'« Einstein de l'économie » pour ses travaux sur la théorie monétaire, professeur à Yale et qui suivait de si près l'évolution de Wall Street qu'il était devenu conseiller d'un fonds d'investissement, il prononça le 15 octobre 1929 – neuf jours avant le jeudi noir – ce jugement resté célèbre : *« Le prix des actions a atteint ce qui paraît être un haut plateau permanent. »* L'histoire boursière est souvent cruelle.

Pierre-Antoine Delhommais

La fusion Vodafone-Mannesmann rebat les cartes de la téléphonie mobile en Italie

Avec 30 millions d'abonnés, la Péninsule constitue le premier marché européen dans ce secteur

L'incroyable succès du « *telefonino* » a fait de l'Italie l'un des principaux champs de bataille de la téléphonie mobile en Europe, où se lancent encore de nouveaux opérateurs. Le rachat de Mannesmann, et donc de sa filiale italienne Omnitel, par le britannique Vodafone y a bouleversé les rapports de force. Le numéro un, Telecom Italia Mobile (TIM), doit s'interroger sur sa capacité à demeurer indépendant.

MILAN
correspondance

Trente millions de clients en ce début d'année 2000 : l'Italie se confirme comme la championne d'Europe de la téléphonie mobile. Ses deux opérateurs les plus anciens sont devenus des poids lourds à l'échelle européenne. Telecom Italia Mobile (TIM) possède le réseau national le plus important du continent, et sa capitalisation est la deuxième de la place de Milan. Quant à son rival Omnitel, il fait désormais partie du premier opérateur paneuropéen, le britannique Vodafone AirTouch. En prenant le contrôle de l'allemand Mannesmann, ce dernier a aussi mis la main sur Omnitel, son fleuron italien.

ENCORE DE LA PLACE

Et le marché est loin d'être saturé : en moins d'un an, le troisième opérateur italien, Wind, a réussi à conquérir 1,4 million de clients, tandis qu'un quatrième réseau, Blu, prépare son lancement pour le printemps 2000. Selon Telecom Italia, le taux de pénétration de la téléphonie mobile dans la péninsule devrait dépasser 80 % de la population en 2002, contre 53 % actuellement. L'attribution, à l'été 2000, de cinq licences pour l'exploitation de la nouvelle génération de téléphonie mobile, l'UMTS, devrait donner un nouvel essor à ce marché.

Le « *telefonino* », comme l'appellent les Italiens, a comblé un réel besoin : il a permis aux petits patrons, professions libérales et artisans, des catégories très nombreuses en Italie, de révolutionner leurs méthodes de travail. Le marketing astucieux de TIM et d'Omnitel a fait le reste. Telecom Italia Mobile a son premier coup de génie en 1992 : il différencie les tarifs en créant un abonnement moins onéreux destiné aux familles. En juin 1996, Omnitel propose l'abonnement sans frais fixes, avec lequel le client ne paie que ses appels. Quelques mois plus tard, TIM invente les cartes prépayées rechargeables, qui se répandent comme une traînée de poudre et représentent aujourd'hui l'essentiel des clients des trois opérateurs.

Changement de registre ces derniers mois : plus besoin d'élargir le marché, il faut se lancer dans les services à valeur ajoutée, plus lucratifs. C'est d'ailleurs la stratégie annoncée par Blu, le prochain arrivant, dont l'actionnaire principal Autostrade veut fournir des services spécifiques pour l'automobiliste (guidage des véhicules par satellites, informations sur les autoroutes). Omnitel a été le premier à ouvrir la brèche en lançant, en septembre 1999, son service Omnitel 2000 : un portail Internet accessible sur ordinateur, sur téléphone mobile ou fixe. Près de 200 000 clients s'étaient déjà bousculés pour profiter des services Internet d'Omnitel à la fin de 1999.

TIM n'est pas en reste : au cours d'une rencontre de Telecom italia avec la communauté financière, fin janvier, l'entreprise a annoncé que les services à valeur ajoutée (Internet, commerce électronique et transmission de données) transitant sur les téléphones portables représenteront 16,3 % de son chiffre d'affaires en 2002, contre 1,6 % en 1999.

Quant à Wind, il est le seul opérateur totalement intégré et compte devenir un point de référence unique pour le téléphone fixe, le mobile et Internet.

S'ils ont assuré leur emprise sur le marché national, les opérateurs italiens sont moins bien placés sur l'échiquier mondial. Omnitel est contrôlé par un géant international et ne peut avoir de stratégie autonome hors d'Italie. « *Rien n'empêcherait Omnitel, au sein d'un grand groupe international, d'exporter son savoir-faire* », remarque cependant un consultant. Wind se trouve dans une situation particulière : l'ENEL et France Télécom n'ayant guère apprécié de voir leur partenaire, Deutsche Telekom, tenter de voler au secours de Telecom Italia pour contrer l'OPA lancée par Olivetti, ils ont porté l'affaire devant les tribunaux. Une bataille juridique qui ne facilitera pas l'expansion internationale de la société...

Reste TIM. En prenant le contrôle de Telecom Italia, Roberto Colaninno, le patron d'Olivetti, avait affiché sa volonté de réduire les activités internationales du groupe. Il a, depuis, changé d'avis, et a même fait de l'expansion à l'étranger l'une de ses priorités. Le groupe dispose de nombreuses participations en Amérique latine, dans le bassin méditerranéen et en Europe de l'Est. Il est en outre présent dans plusieurs pays de l'Union européenne et possède notamment 10,8 % de Bouygues Telecom. Au total, les filiales internationales de Telecom Italia revendiquent 13,8 millions de clients.

Le groupe veut aller plus loin et atteindre une part de 10 % du marché européen. Sa stratégie repose sur deux axes : d'une part, favoriser sa clientèle d'affaires lorsqu'elle voyage, en proposant un plan de tarifs et de services identiques en Italie et dans les pays où il détient des participations. Il envisage de nouer des alliances commerciales en Allemagne et en Grande-Bretagne, marchés dont il est aujourd'hui absent, pour compléter ce service. D'autre part, il veut prendre davantage position sur les marchés européens. « *Nous nous présenterons aux appels d'offres pour les licences UMTS dans les pays où nous sommes déjà présents avec la technologie GSM – en France, Espagne, Autriche et Grèce – à travers les opérateurs où nous détenons des participations. Je ne crois pas qu'il soit possible de se lancer dans l'UMTS à partir de rien* », explique Marco De Benedetti, l'administrateur délégué de TIM.

« RÉPERCUSSIONS IMPORTANTES »

La communauté financière a plutôt apprécié les stratégies définies par l'opérateur. « *je pense que TIM essaiera de trouver une solution pour les marchés anglais et allemand, mais je ne crois pas que ce soit un grand problème* », estime Roberto Odierna, chef du bureau d'études de SG Securities en Italie. Selon Alessandra Cantù, qui suit la valeur chez le courtier Caboto, « *TIM a de bonnes positions en Amérique latine, mais, en Europe, la situation est plus difficile qu'il y a quelques mois. Le mariage de Vodafone et de Mannesmann aura des répercussions importantes.* » Le géant italien va devoir accélérer sa réflexion sur le point de savoir s'il doit poursuivre son chemin seul, et se mettre rapidement en quête d'un partenaire international.

Marie-Noëlle Terrisse

Quatre réseaux en concurrence

● **TIM :** filiale à 60 % de Telecom Italia, TIM est entré en service en 1990 et comptait 18,5 millions de clients fin décembre 1999. Ses ventes ont atteint 7,45 milliards d'euros en 1999, tandis que sa marge brute d'exploitation a représenté 46,5 % du chiffre d'affaires.

● **Omnitel :** le deuxième réseau italien (10,4 millions d'abonnés), qui fonctionne depuis 1995, est désormais contrôlé par le britannique Vodafone AirTouch. Son principal actionnaire, Mannesmann (55,2 %), est en effet en voie d'être racheté par Vodafone, qui possédait déjà 21,7 % d'Omnitel. En 1999, Omnitel a réalisé un chiffre d'affaires de 3,73 milliards d'euros et un bénéfice net de 858 millions.

● **Wind.** France Télécom et Deutsche Telekom se partagent à égalité 49 % de Wind, dont la compagnie d'électricité ENEL détient 51 %. Lancé en mars 1999, Wind affichait, fin décembre, 1,35 million d'abonnés en téléphonie mobile. Son chiffre d'affaires, tous services confondus, s'est élevé à 310 millions d'euros pour ses dix premiers mois d'activité.

● **Blu :** le quatrième réseau ouvrira en mars 2000. Il est contrôlé par la société d'autoroutes Autostrade (32 %), affiliée au groupe Benetton, qui détient directement 9 % de Blu. Avec 20 %, British Telecom est son deuxième actionnaire.

BMW envisagerait de se désengager de Rover

LE CONSTRUCTEUR ALLEMAND BMW examinerait un désengagement partiel de sa filiale britannique en difficulté, Rover, selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 14 février. La direction de BMW aurait préparé deux hypothèses pour ce désengagement. La première consiste à fermer Rover Cars, qui entraînerait la fin de la production des Rover 25 et 45, tout en continuant la fabrication des modèles tout terrain, la nouvelle Rover 75 et la Mini. La seconde solution prévoit de vendre l'usine de Longbrigde et d'Oxford, selon *Der Spiegel*, qui cite parmi les repreneurs éventuels les constructeurs General Motors, Ford ou Volkswagen. Ces derniers conditionnent cependant leur intérêt au versement par BMW de compensations pour les pertes au cours des prochaines années et au maintien d'un lien avec BMW, par exemple avec une coopération renforcée ou une participation au capital. Selon le magazine, la décision doit intervenir d'ici la prochaine réunion du conseil de surveillance de BMW, en mars. La direction de BMW parle de « *rumeurs* » et affirme que cela n'est « *pas prévu* ».

Salomon se réorganise pour améliorer sa rentabilité

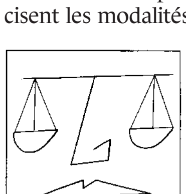
LE FABRICANT d'équipements de sports d'hiver, Salomon, a annoncé, vendredi 11 février un plan de réorganisation, baptisé « Millenium », visant à améliorer sa rentabilité. La filiale d'Adidas prévoit de regrouper l'ensemble de ses activités sur deux sites principaux en Haute-Savoie : à Metz-Tessy, près d'Annecy, siège du groupe, et Rumilly, tandis que Chavanot, qui emploie 257 personnes, sera vendu, sa cession devant financer le plan social. Metz-Tessy accueillera le développement, un centre de design, les services et la direction commerciale. L'ensemble des activités de production seront regroupées à Rumilly. Ce site accueillera en outre une partie de l'activité de l'usine de roues de vélo de Serrières-en-Chautagne, l'autre étant délocalisé en Roumanie. Mavic, la filiale qui produit des composants de vélo, sera complètement intégrée à Salomon. Un plan social sera présenté en avril. En revanche, Salomon envisage de recruter 40 personnes en 2000 et 50 en 2001.

Sara Lee lance une OPA hostile de 104 millions de livres sur Courtaulds

LE GROUPE DIVERSIFIÉ AMÉRICAIN Sara Lee (produits alimentaires, ménagers, sous-vêtements) a annoncé, lundi 14 février, une offre publique d'achat hostile de 103,8 millions de livres (170 millions d'euros) sur le fabricant britannique de textiles Courtaulds Textiles. Sara Lee propose 100 pence par action, soit une prime de 60 % par rapport au cours de clôture de vendredi (62,5 pence). Le groupe américain, qui a sollicité sans l'obtenir un accord à l'amiable avec Courtaulds, possède un vaste portefeuille de marques de produits de grande consommation dans l'alimentation, les produits ménagers et corporels et l'habillement, dont Douwe Egberts (café), Radox (soins corporels) et les marques de vêtements et lingerie Champion, Dim, Playtex et Wonderbra.

La Cour de cassation précise les modalités du droit de grève

HASARD du calendrier ? En quelques jours, la chambre sociale de la Cour de cassation a rendu trois arrêts importants qui précisent les modalités dans lesquelles le droit de grève peut s'exercer. Dans les trois cas, la chambre sociale a plutôt eu une conception restrictive du droit de grève.



EXPERTISE

Dans la première affaire (arrêt Trouboul c. Entremont du 11 janvier 2000), un délégué CGT attaquait la direction de l'entreprise, qui, pour remplacer des grévistes, avait eu recours à des bénévoles. En l'occurrence, il s'agissait d'assurer le ramassage du lait. La loi interdit sans ambiguïté à l'employeur de contourner une grève en ayant recours à des salariés sous contrat à durée déterminée ou à des intérimaires. Mais qu'en est-il des bénévoles ?

MARGE DE MANŒUVRE

La chambre sociale a considéré que, « *sous réserve des prohibitions prévues par les articles L. 122-3 du code du travail en ce qui concerne les contrats à durée déterminée et L. 124-2-3 du même code, en ce qui concerne les contrats de travail temporaires, il n'est pas interdit à l'employeur, en cas de grève, d'organiser l'entreprise pour assurer la continuité de son activité* ». Avoir recours à des bénévoles ne constitue donc pas, selon la Cour, « *un trouble manifestement illicite* ». Si l'employeur ne peut s'opposer au droit de grève, il dispose donc d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la continuité de service.

Le deuxième arrêt, rendu le 26 janvier, oppose la CGT à EDF-GDF. L'action se déroule en Corse. Du 28 novembre 1994 au 16 mars 1995, la CGT mène diverses actions affectant le fonctionnement du service public. Si elle ne coupe pas le courant, elle bloque le système horaire tarifaire heures pleines/heures creuses. Après le procès-verbal de fin de conflit, la direction attaque les syndicats CGT et CGT-GNC et obtient en appel 2,6 millions de francs de dommages et intérêts. La CGT se pourvoit en cassation. Pour elle, les modalités d'action choisies correspondaient à la nécessité de concilier le droit de grève et la continuité du service public. La Cour de cassation ne l'a pas suivie : elle remarque que « *le mouvement litigieux n'a pas comporté d'arrêt collectif et concerté du travail ; qu'il a constitué en une série d'actions : blocage de l'accès aux sites et du système d'information de l'entreprise, détournement de matériel, dégradation de locaux, coupures de courant, blocage du système de tarification heures pleines-heures creuses sur ce dernier tarif* ». Pour elle, ces actions ne caractérisent « *ni l'exercice normal du droit de grève ni l'exécution d'un service minimum au cours d'une grève* ». Ce mouvement était donc bien « *un mouvement illicite* ». Comme l'arrêt de la cour d'appel n'a fait que constater et réparer un préjudice, la Cour de cassation a débouté la CGT.

Dans la troisième affaire (Rubio c. AGS et Assedic, du 26 janvier 2000), il s'agit moins du droit de grève que du paiement de ces journées. Des salariés avaient fait grève car leur employeur, la société Stade 1, mise en redressement judiciaire, ne leur avait pas versé leurs salaires d'avril et de mai 1997. Or, ces salariés demandaient à recevoir une indemnité compensatrice des jours de grève. Le tribunal des prud'hommes leur avait donné raison. Pour lui, l'employeur n'avait pas respecté les engagements liés au contrat de travail. La Cour de cassation en a décidé autrement. Elle rappelle tout d'abord que la grève a « *pour effet de suspendre l'exécution du contrat de travail* ». L'employeur n'est donc pas « *tenu de payer le salaire pendant la période de cessation du travail* ». Seule exception, précise la Cour : « *Ce n'est que dans le cas où les salariés se sont trouvés dans une situation contraignante telle qu'ils ont été obligés de cesser le travail pour faire respecter leurs droits essentiels, directement lésés par suite d'un manquement grave et délibéré de l'employeur à ses obligations, que celui-ci peut être condamné à payer aux grévistes une indemnité correspondant à la perte de leur salaire.* » Or, comme Stade 1 était en redressement judiciaire « *en raison de ses difficultés financières, il découlait que le manquement de l'employeur n'était pas délibéré* ». La Cour de cassation a donc explicitement pris en compte la santé financière de l'entreprise pour fonder sa décision. En l'occurrence, l'employeur n'avait pas les moyens de respecter le contrat de travail qu'il avait signé.

Frédéric Lemaître

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 15 FÉVRIER

JAPON : consommation des ménages (décembre).
GRANDE-BRETAGNE : inflation (janvier).
ÉTATS-UNIS : production industrielle et capacités (janvier).

MERCREDI 16 FÉVRIER

JAPON : PIB révisé pour le trimestre terminé en septembre.
ALLEMAGNE : indice des prix de gros (janvier).
GRANDE-BRETAGNE : demandeurs d'emploi (janvier) et chômage (décembre).
ÉTATS-UNIS : mises en chantier de logements (janvier).

JEUDI 17 FÉVRIER

JAPON : réunion comité de politique monétaire de la BoJ.
FRANCE : investissement dans l'industrie pour le mois de janvier (Insee), emploi salarié et salaires (4e trimestre).
GRANDE-BRETAGNE : rapport trimestriel sur l'inflation (Banque d'Angleterre), ventes de détail (janvier).
ÉTATS-UNIS : demandes hebdo d'allocations-chômage, indice des prix à la production (janvier).

VENDREDI 18 FÉVRIER

JAPON : marchés fermés en raison d'un jour férié.
FRANCE : commerce extérieur (décembre).
ÉTATS-UNIS : balance commerciale (décembre), indice des prix à la consommation et déficit budgétaire (janvier).

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GILLETTE : le fabricant de rasoirs et de produits d'hygiène corporelle a mis en vente sa filiale de stylos et papeterie,** Papermate, Waterman et Parker Pen, affirme lundi le *Financial Times*. Gillette a enregistré une baisse de 12 % de son bénéfice net en 1999.

● **NISSAN : le constructeur automobile japonais a annoncé lundi avoir signé un accord de principe pour vendre sa division aérospatiale** au groupe nippon de chaudronnerie lourde Ishikawajima-Harima Heavy Industries (IHI).

● **DELPHI : l'équipementier automobile américain a décidé de fermer temporairement l'usine d'amortisseurs,** De Carbon, à Andé (Eure) en raison notamment du *« désordre persistant »* et de la baisse de production depuis l'annonce, fin janvier, de la suppression de 282 emplois, selon des sources syndicales.

● **BOEING : la grève déclenchée mercredi 9 février affecterait la production d'avions.** Selon le Syndicat des ingénieurs et des techniciens de l'aérospatiale (SPEEA), l'Agence fédérale de l'aviation (FAA) a suspendu temporairement la délégation à Boeing de l'autorité de certifier les avions. *« Cela veut dire qu'il n'y aura pas de livraisons d'avions ni de signature de certificats d'entretien sans intervention directe »* de la FAA, a déclaré le président du Speea, Craig Buckham.

SERVICES

● **INTERNET : le groupe Lagardère, via sa filiale Plurimédia, se lance dans la distribution de contenus sur la Toile** en créant une banque de données thématiques basée sur son portefeuille dans les médias et l'édition (Hachette Filipacchi Média, Hachette livre, l'agence photo Gamma, Europe 1 Communication). Ces données seront notamment vendues aux grands portails Internet.

● **SOFTBANK : l'éditeur japonais de logiciels et l'investisseur en valeurs Internet et International Finance Corporation,** dépendant de la Banque mondiale, ont annoncé lundi vouloir consacrer 500 millions de dollars à des projets Internet menés dans cent pays en voie de développement.

FINANCE

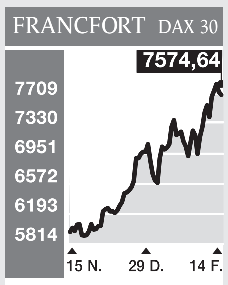
● **SCOR : les tempêtes de fin décembre auront un impact de 50 à 60 millions d'euros sur le résultat net** du réassureur français pour 1999, a indiqué son président, Jacques Blondeau, dans un entretien publié lundi par le quotidien *La Tribune (lire page 10).*

● **MITSUI MARINE : la compagnie d'assurances dommages japonaise a annoncé lundi qu'elle se retirait** d'un projet de fusion avec deux autres compagnies du secteur, Nippon Fire and Marine et Koa Fire and Marine Insurance, qui devait créer le numéro un japonais.

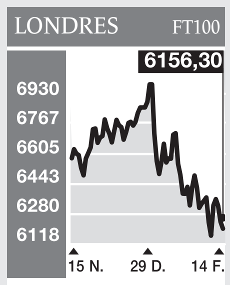
● **BBVA : le groupe bancaire espagnol né en octobre 1999 de la fusion de Banco Bilbao Vizcaya (BBV) et Argentaria** compte doubler son bénéfice en trois ans pour atteindre 3,3 milliards d'euros en 2002, a indiqué samedi 12 février son président, Emilio Ybarra.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30



LONDRES FT100



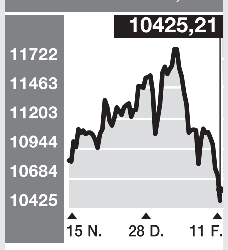
PARIS CAC 40



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 14/02	Var. % 11/02	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	5170,27	– 0,49	5,42
EUROPE	STOXX 50	4806,59	– 0,88	1,35
EUROPE	EURO STOXX 324	440,88	– 0,13	5,92
EUROPE	**STOXX 653**	380,23	– 0,31	0,19
PARIS	CAC 40	6246,46	– 0,64	4,84
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4243,13	– 0,51	4,70
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	664,13	0,22	– 1,08
BRUXELLES	BEL 20	2820,99	1,86	– 15,55
FRANCFORT	DAX 30	7574,64	– 0,48	8,86
LONDRES	FTSE 100	6156,30	– 0,60	– 11,17
MADRID	STOCK EXCHANGE	12498	0,53	7,36
MILAN	MIBTEL 30	47518,00	– 0,43	10,53
ZURICH	SPI	6970,10	– 0,05	– 7,93

AMÉRIQUES

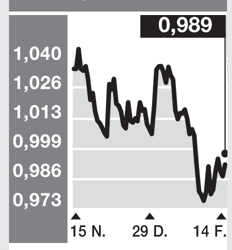
NEW YORK Dow Jones



NEW YORK Nasdaq



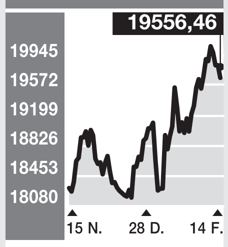
EURO / DOLLAR



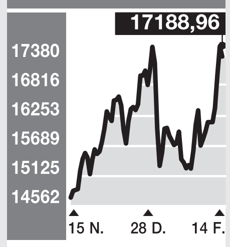
Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 11/02	Var. % 09/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10425,21	– 2,05	– 9,32
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1387,12	– 2,10	– 5,59
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4395,45	– 2,01	8,01
TORONTO	TSE INDEX	9156,70	– 1,76	8,83
SAO PAULO	BOVESPA	18083,46	– 2,80	5,80
MEXICO	BOLSA	417,34	– 1,55	3,92
BUENOS AIRES	MERVAL	637,03	– 0,56	....
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,72	0,43	– 23,97
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5899,97	2,39	8,90

ASIE - PACIFIQUE

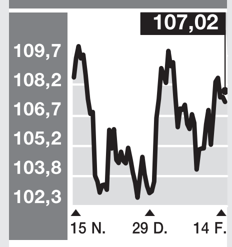
TOKYO Nikkei



HONGKONG Hang Seng



EURO / YEN



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 14/02	Var. % 11/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	19556,46	– 0,78	3,29
HONGKONG	HANG SENG	17188,96	– 1,10	1,34
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2236,16	0,06	– 9,82
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	114,94	– 4,53	– 11,60
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3135,30	– 1	– 0,55
BANGKOK	SET	32,76	– 2	– 5,70
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	5957,80	0,41	19,02
WELLINGTON	NZSE-40	2014,38	– 1,31	– 8,71

ÉCONOMIE

M. Annan souhaite un élargissement du G8

LE SECRÉTAIRE DE L'ONU, Kofi Annan, a appuyé lundi 14 février la suggestion du directeur général sortant du FMI, Michel Camdessus, d'élargir le groupe des grands pays du G8 afin de ne pas ignorer les économies du reste du monde. *« Je suis d'accord à 100 % avec M. Camdessus »*, a déclaré M. Annan, à l'issue d'une recontre avec le Premier ministre singapourien, Goh Chok Tong. Le secrétaire général de l'ONU a estimé que l'idée de M. Camdessus devait être prise *« très sérieusement »*. Dans son discours d'adieu à la tête du FMI, Michel Camdessus a plaidé dimanche à Bangkok pour que la mondialisation soit transformée en *« un instrument efficace au service du développement »*. *« Les fossés grandissants entre riches et pauvres au sein des nations, et l'abîme entre les nations les plus prospères et les plus déshéritées, sont moralement scandaleux, économiquement désastreux et potentiellement socialement explosifs. »*

■ **JAPON : les investisseurs étrangers** se sont rués sur les actions japonaises en 1999 avec des achats nets de 11 200 milliards de yens (104 milliards de dollars et d'euros), près de dix fois plus que l'année précédente lorsqu'ils avaient acquis des titres pour 1 900 milliards, a annoncé lundi le ministère des finances. Cette tendance explique en grande partie la forte hausse qu'a connue la Bourse de Tokyo l'an passé.

■ **L'excédent courant du Japon** s'est nettement contracté en 1999 par rapport à 1998, en raison d'un renforcement du yen vis-à-vis des autres devises qui a réduit les exportations en valeur, et de la hausse du prix du pétrole qui a pesé sur les importations. Le solde des échanges courants a reculé de 22,7 %, à 12 197,2 milliards de yens (112 milliards de dollars), a indiqué lundi le ministère des finances. Il s'agit de la première contraction de ce solde depuis 1996 lorsqu'il avait reculé de 31,1 %.

■ **PAYS-BAS : le taux de croissance** devrait s'établir à 4 % en 2000 et à 3,25 % en 2001, selon des prévisions encore confidentielles de l'Office central du plan néerlandais dévoilées par l'ensemble de la presse néerlandaise samedi. Cette révision à la hausse de la croissance économique devrait permettre aux Pays-Bas de disposer d'un excédent budgétaire de 1 % en 2000 et de 0,3 % en 2001, selon l'office.

■ **BULGARIE : la hausse des prix à la consommation** a atteint 2,4 % en janvier par rapport à décembre, a annoncé vendredi l'institut des statistiques. Sur l'ensemble de l'année 1999, les prix ont augmenté de 6,2 %. La hausse de janvier provient surtout de la nette hausse de l'électricité.

■ **HONGRIE : les prix à la consommation** ont augmenté de 1,5 % en janvier par rapport à décembre, a indiqué vendredi le bureau central des statistiques. L'inflation mesurée par ces prix s'établit à 10 % en glissement annuel par rapport à janvier 1999.

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de détail** ont augmenté de 0,3 % en janvier par rapport au mois précédent, a annoncé vendredi le département du commerce. Hors secteur automobile, les ventes de détail ont baissé en janvier de 0,3 %, soit la baisse la plus marquée depuis avril 1997. Elles avaient alors diminué de 0,9 %. En décembre, les ventes de détail avaient augmenté de 1,7 %.

■ **La Maison Blanche a annoncé vendredi des mesures de soutien aux sidérurgistes américains,** sous forme de droits de douanes additionnels qui frapperont pendant trois ans les importations d'aciers ronds et de fils d'acier, dont la forte et soudaine augmentation menacent certaines activités sidérurgistes américaines.

■ **MEXIQUE : la production industrielle** a augmenté de 3,8 % en 1999 par rapport à 1998, selon un communiqué du ministère de l'économie. La production industrielle en décembre 1999 a progressé de 5,4 % par rappot à décembre 1998. Pour ce mois, le secteur manufacturier est en hausse de 5,8 %, grâce à la croissance de 11,6 % de la production des usines transplantées par les Américains au Mexique. Le secteur de la construction augmente de 7,2 %. En revanche, le secteur minier enregistre une baisse de 3,8 %.

■ **ARABIE SAOUDITE : le PIB** devrait croître cette année de 6 % à prix courants et 2 % en prix constants, grâce au niveau élevé des cours du brut et aux réformes revitalisant l'économie, estime dimanche une étude de la banque saoudo-américaine Saudi American Bank. *« Il y a de bonnes chances que l'Arabie saoudite adhère en l'an 2000 à l'Organisation mondiale du commerce et engage l'application de mesures d'ouverture économiques »*, notent les auteurs de l'étude.

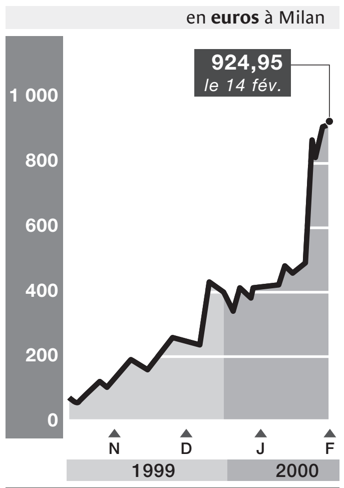
VALEUR DU JOUR

Tiscali, vedette de Milan

LA NOUVELLE ÉCONOMIE a gagné l'Italie : alors que les valeurs traditionnelles stagnent à la Bourse de Milan, les titres des secteurs Internet, télécommunications et médias connaissent une envolée. Tiscali, petit opérateur de téléphonie fixe et fournisseur d'accès à Internet basé en Sardaigne, en est l'illustration. Sa capitalisation a dépassé celle de Fiat vendredi 11 février, atteignant 14,5 milliards d'euros, contre 11,2 milliards pour le constructeur automobile. Introduit sur le Nouveau Marché italien en octobre 1999, à 46 euros, Tiscali continuait à monter lundi matin et cotait... 924,95 euros.

Action Tiscali

en **euros** à Milan



Source : Bloomberg

La société est la start up italienne du moment. Le quadragénaire Renato Soru a commencé par créer en 1998 un opérateur de téléphonie fixe régional, couvrant la Sardaigne, Milan et Rome. La société décolle lorsque M. Soru a l'idée de proposer en Italie l'accès gratuit à Internet, ce qu'il fait à partir du printemps 1999 sur ces trois zones géographiques, puis sur toute l'Italie lorsque la société obtient une licence nationale pour la téléphonie classique. C'est le boom : Tiscali Free Net a dépassé le million de clients au début de l'année et engrange 40 000 nouveaux clients par semaine. La société est en train de se développer tous azimuts, et compte notamment être candidat à une licence UMTS (téléphonie mobile de troisième génération). En Europe, Tiscali a réalisé une série d'acquisitions, notamment celles de Nets et A Telecom en France, Datacomm en Suisse, Link Line en Belgique. Des pourparlers sont en cours avec une société allemande. L'objectif ? Constituer un réseau européen à bande large pour proposer, à l'échelle du continent, des services de téléphonie fixe et mobile et d'Internet. Sans négliger les services : Tiscali est en train de conclure des alliances - en particulier dans la finance et les voyages - pour offrir des contenus à ses abonnés. Renato Soru a annoncé qu'il tablait pour la fin de l'année sur 2,5 à 3 millions de clients en Italie et un million et demi en Europe. *« Nous voulons devenir le concurrent européen d'AOL »*, n'hésite-t-il pas à affirmer. La Bourse de Milan ne demande qu'à le croire.

Marie-Noëlle Terrisse

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en recul de 1,12 % à 6 216,77 points quelques minutes après le début des cotations, lundi 14 février. Vendredi, la Bourse de Paris avait terminé la séance en nette hausse, l'indice CAC 40 clôturant à + 1,28 %, à 6 287,01 points.

FRANCFORT

À FRANCFORT, lundi, l'indice de référence DAX cédait 0,56 % à 7 569,01 points à l'ouverture de la séance. La Bourse de Francfort avait clôturé en baisse de 1,27 %, vendredi, dans le sillage de Wall Street, après avoir ouvert en hausse. L'indice DAX avait terminé à 7 611,55 points après avoir battu un record jeudi à 7 709,27 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert, lundi, en baisse de 0,28 % à 6 175,8 points. Il avait terminé en baisse, vendredi, sous l'influence du mauvais départ de Wall Street, accompagné d'un recul des valeurs bancaires britanniques. A la fermeture du marché, l'indice Footsie avait perdu 1,37 %, à 6 193,3 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse de 0,8 % lundi, en raison d'un recul de Wall Street. L'indice de référence Nikkei a cédé 153,56 points pour terminer à 19 556,46 points.

NEW YORK

WALL STREET a accusé une forte chute à l'issue de la séance de Bourse du vendredi 11 février. Principal indicateur de tendance du marché, l'indice Dow Jones a perdu 218,42 points (soit – 2,05 %) à 10 425,21 points. L'indice composite de la Bourse électronique du Nasdaq était également en forte baisse, abandonnant 90,23 points (soit une perte de 2,01 %), pour finir à 4 395,40 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500 a lui aussi terminé sur une baisse, perdant 2,10 % pour clôturer à 1 387,11 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient stables à l'ouverture de la séance, lundi 14 février, bien que le ministre allemand des finances, Hans Eichel, ait déclaré au journal *Handelsblatt* que la croissance allemande s'accélérera à 2,5 % par an à partir de 2001. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France se situait à 5,71 %, tandis que son équivalent en Allemagne s'établissait à 5,59 %.

MONNAIES

L'EURO s'appréciait légèrement en début de matinée, lundi, sans toutefois parvenir à dépasser le seuil de 1 dollar. La devise européenne se négociait à 0,9884 dollar, après être montée jusqu'à 0,99 dollar. De son côté, le billet vert reculait face au yen dans les premiers échanges. Il s'établissait à 108,31 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	**6,55957**	EURO	**0,15245**
DEUTSCHEMARK	**1,95583**	DEUTSCHEMARK	**3,35385**
LIRE ITALIENNE (1000)	**1,93627**	LIRE ITAL. (1000)	**3,38774**
PESETA ESPAG. (100)	**1,66386**	PESETA ESPAG. (100)	**3,94238**
ESCUDO PORT. (100)	**2,00482**	ESCUDO PORT. (100)	**3,27190**
SCHILLING AUTR. (10)	**1,37603**	SCHILLING AUTR. (10)	**4,76703**
PUNT IRLANDAISE	**0,78756**	PUNT IRLANDAISE	**8,32894**
FLORIN NÉERLANDAIS	**2,20371**	FLORIN NÉERLANDAIS	**2,97660**
FRANC BELGE (10)	**4,03399**	FRANC BELGE (10)	**1,62607**
MARKKA FINLAND.	**5,94573**	MARKKA FINLAND.	**1,10324**

Hors zone Euro

Euro contre	11/02
COURONNE DANOISE.	**7,4448**
COUR. NORVÉGIENNE	**8,0395**
COUR. SUÉDOISE	**8,4425**
COURONNE TCHÈQUE	**35,6300**
DOLLAR AUSTRALIEN .	**1,5526**
DOLLAR CANADIEN	**1,4173**
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	**1,9905**
DRACHME GRECQUE	**332,9500**
FLORINT HONGROIS	**255,7800**
ZLOTY POLONAIS	**4,0707**

Cours de change croisés

14/02 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92426	0,98915	0,15082	1,59045	0,61633
YEN	108,19500	.....	107,02000	16,32000	172,15000	66,69500
EURO	1,01097	0,93440	.....	0,15245	1,60790	0,62310
FRANC	6,63055	6,13010	6,55957	.....	10,55065	4,08660
LIVRE	0,62875	0,58090	0,62195	0,09475	.....	0,38755
FRANC SUISSE	1,62250	1,49940	1,60470	0,24465	2,58110	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/02	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	**3,24**	3,26	5,70	6,02
ALLEMAGNE	**3,24**	3,45	5,60	5,94
GDE-BRETAG.	**5,69**	6,07	5,66	4,71
ITALIE	**3,24**	3,40	5,85	6,20
JAPON	**0,06**	0,04	1,86	2,49
ÉTATS-UNIS	**5,69**	5,66	6,65	6,28
SUISSE	**1,88**	2,20	3,61	4,28
PAYS-BAS	**3,21**	3,40	5,77	6,06

Matières premières

En dollars	Cours 11/02	Var. % 09/02
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	**1869**	– 0,11
ALUMINIUM 3 MOIS	**1686,50**	– 0,27
PLOMB 3 MOIS	**477,50**	– 0,52
ETAIN 3 MOIS	**5690**	– 0,52
ZINC 3 MOIS	**1126,50**	– 0,22
NICKEL 3 MOIS	**9790**	– 0,10
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	**5,37**	– 1,83
PLATINE A TERME	**127658,51**	+ 0,74
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	**272,75**	+ 1,21
MAïS (CHICAGO)	**223,25**	+ 0,68
SOJA TOURTEAU (CHG.)	**165,50**	+ 0,79
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	**759**	– 2,19
CAFÉ (LONDRES)	**1650**	– 4,35
SUCRE BLANC (PARIS)	**....**	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 14/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2000	**10973**	84,08	83,96
Euribor 3 mois			
FÉVRIER 2000	**NC**	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 11/02	Var. % 09/02
BRENT (LONDRES)	**27,82**	....
WTI (NEW YORK)	**29,40**	– 0,14
LIGHT SWEET CRUDE	**29,51**	+ 0,03

Or

En euros	Cours 11/02	Var % 10/02
OR FIN KILO BARRE	**10180**	+ 1,80
OR FIN LINGOT	**10290**	+ 1,98
ONCE D'OR (LO) $	**307**	....
PIÈCE FRANCE 20 F	**58,20**	+ 2,11
PIÈCE SUISSE 20 F	**58,20**	+ 2,11
PIÈCE UNION LAT. 20	**58,20**	+ 2,11
PIÈCE 10 DOLLARS US	**202**	+ 2,02
PIÈCE 20 DOLLARS US	**387**	+ 0,34
PIÈCE 50 PESOS MEX.	**376**	+ 2,17

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

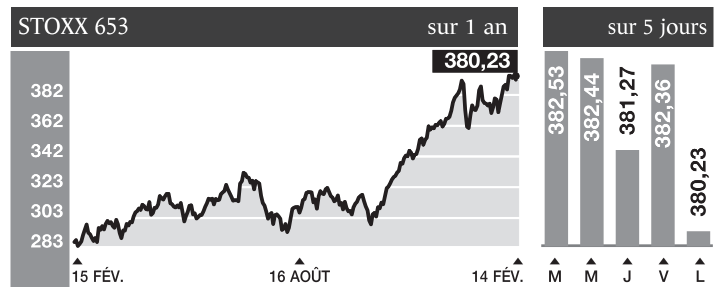
VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe de télécommunications **Telefonica** s'est octroyé 4,20 %, vendredi 11 février, après l'annonce d'un accord stratégique avec **Banco Bilbao Vizcaya Argentaria** (BBVA) dans l'Internet. L'action de BBVA a, de son côté, gagné 7,70 %. Parallèlement, des rumeurs selon lesquelles deux des filiales de Telefonica, le fournisseur de services Internet **Terra Networks** et la société des annuaires téléphoniques **TPI**, pourraient fusionner ont entraîné des hausses respectives de 15 % et de 26 % de ces titres, en dépit d'un démenti de Telefonica.

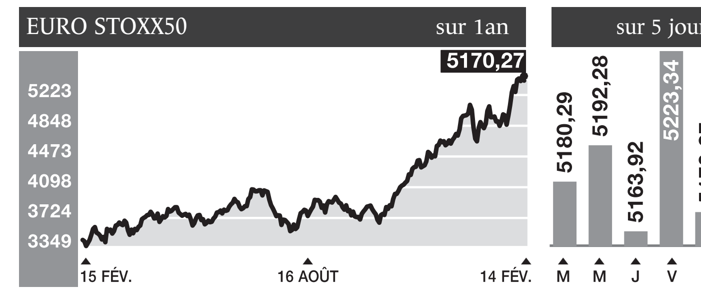
● Le cours de Bourse de **Bank of Scotland** a baissé de 9,9 %, au cours de la séance de vendredi, à 618 pence, après sa défaite dans la bataille pour le rachat de **National Westminster Bank** (NatWest). NatWest a recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre de **Royal Bank of Scotland** pour donner naissance à la septième banque européenne. L'action Royal Bank a abandonné 0,70 %, alors que NatWest s'est adjugé 2,20 %.

● Le titre de la **Commerzbank** était parmi les vedettes de la place allemande, vendredi, prenant 4,10 %, à 36,8 euros. Les investisseurs continuent de spéculer sur un rachat de la banque allemande par le néerlandais ABN Amro, le Crédit Suisse ou le groupe espagnol Banco Santander Central Hispano (BSCH).

STOXX 653 — sur 1 an / sur 5 jours



EURO STOXX50 — sur 1an / sur 5 jours



14/02 9 h 56 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AUTOLIV SDR	SE	27,95	....
BASF AG	BE *	44,65	+ 2,64
BMW	DE *	26,10	+ 3,37
CONTINENTAL AG	DE *	16,50	− 0,30
DAIMLERCHRYSLER	DE *	65,80	− 0,90
FIAT	IT *	30,15	− 1,15
FIAT PRIV.	IT *	15,10	+ 2,30
MICHELIN /RM	FR *	36,55	+ 0,16
PEUGEOT	FR *	200	− 0,50
PIRELLI	IT *	2,73	+ 0,37
RENAULT	FR *	42,50	+ 1,19
VALEO /RM	FR *	58,95	+ 1,11
VOLKSWAGEN	DE *	46,30	− 0,43
VOLVO -A-	SE	24,70	+ 0,72
VOLVO -B-	SE	25,29	+ 0,23
▶ DJ E STOXX AUTO P		229,01	− 0,08

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ABBEY NATIONAL	GB	10,92	+ 4,36
ABN AMRO HOLDIN	NL *	20,80	+ 0,73
ALL & LEICS	GB	8,44	+ 3,39
ALLIED IRISH BA	GB	14,18	....
ALPHA CREDIT BA	GR	78,06	− 0,99
ARGENTARIA R	ES *	21,97	....
B PINTO MAYOR R	PT *	23,80	....
BANK AUSTRIA AG	AT *	44,90	− 0,11
BANK OF IRELAND	GB	10,59	....
BANK OF PIRAEUS	GR	22,71	− 0,07
BK OF SCOTLAND	GB	10,17	+ 1,46
BANKINTER R	ES *	66,80	− 3,19
BARCLAYS PLC	GB	23,88	− 0,48
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	61,80	+ 0,49
BCA AG.MANTOVAN	IT *	8,50	....
BCA FIDEURAM	IT *	11,08	+ 2,59
BCA INTESA	IT *	3,71	+ 0,82
BCA LOMBARDA	IT *	9,90	− 0,30
MONTE PASCHI SI	IT *	3,32	− 3,21
BCA P.BERG.-C.V	IT *	19,72	− 1,25
BCA P.MILANO	IT *	7,96	− 1,49
B.P.VERONA E S.	IT *	11,75	+ 1,73
BCA ROMA	IT *	1,19	− 2,46
BBVA R	ES *	15,01	+ 7,06
ESPIRITO SANTO	PT *	28,19	....
BCO POPULAR ESP	ES *	57,40	....
BCO PORT ATLANT	PT *	4,40	....
BCP R	PT *	5,63	....
BIPOP CARIRE	IT *	105	+ 0,38
BNL	IT *	3,33	− 0,30
BNP /RM	FR *	78,15	− 0,26
BSCH R	ES *	10,03	+ 1,01
CCF /RM	FR *	120,50	+ 0,75
CHRISTIANIA BK	NO	4,98	....
COMIT	IT *	4,59	− 1,08
COMM.BANK OF GR	GR	72,08	− 0,87
COMMERZBANK	DE *	36,85	− 1,47
CREDIT LYONNAIS	FR *	36,30	− 1,63
DEN DANSKE BK	DK	95,37	− 1,39
DEN NORSKE BANK	NO	....	....
DEUTSCHE BANK N	DE *	83,80	− 1,30
DEXIA	BE *	142,50	+ 0,42
DRESDNER BANK N	DE *	52	+ 0,19
EFG EUROBANK	GR	39,92	− 1,12
ERGO BANK	GR	90,40	− 1,63
ERSTE BANK	AT *	44,10	− 0,32
FOERENINGSSB A	SE	14,45	− 0,41
HALIFAX GROUP	GB	7,25	− 0,45
HSBC HLDG	GB	11,39	+ 2,19
IONIAN BK REG.S	GR	48,57	− 2,06
KBC BANCASSURAN	BE *	41,79	+ 1,31
LLOYDS TSB	GB	10,02	− 1,76
MERITA	FI *	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	72,68	− 5,98
NATEXIS BQ POP.	FR *	65,15	− 0,31
NATL WESTM BK	GB	19,07	− 0,26
NORDIC BALTIC H	SE	5,83	+ 1,65
ROLO BANCA 1473	IT *	16,50	+ 4,76
ROYAL BK SCOTL	GB	14,06	+ 2,98
SAN PAOLO IMI	IT *	11,86	− 2,95
S-E-BANKEN -A-	SE	9,89	− 0,60
STANDARD CHARTE	GB	11,73	− 0,41
STE GENERAL-A-/	FR *	197,60	− 0,40
SV HANDBK -A-	SE	11,84	− 1,48
SWEDISH MATCH	SE	3,72	....
UBS REG	CH	255,36	+ 0,49
UNICREDITO ITAL	IT *	3,87	− 3,25
UNIDANMARK -A-	DK	57,36	− 0,70
XIOSBANK	GR	19,93	− 9,11
▶ DJ E STOXX BANK P		295,31	+ 0,31

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ACERINOX R	ES *	38,05	− 0,55
ALUSUISSE LON G	CH	715	− 0,17
ALUMINIUM GREEC	GR	45,68	− 0,26
ARJO WIGGINS AP	GB	2,71	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,70	− 0,70
BEKAERT	BE *	46,60	+ 1,64
BILLITON	GB	4,58	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	40,77	− 0,54
BUHRMANN NV	NL *	29,40	+ 5
BUNZL PLC	GB	4,64	+ 0,35
CORUS GROUP	GB	1,81	− 0,89
ELVAL	GR	12,36	− 0,36
ISPAT INTERNATI	NL *	12,55	− 7,04
JOHNSON MATTHEY	GB	11,42	....
MAYR-MELNHOF KA	AT *	53,50	+ 0,75
METSAE-SERLA -B	FI *	9,80	+ 1,03
MODO -B-	SE	34,82	....
OUTOKUMPU OY -A	FI *	13,20	+ 2,33
PECHINEY-A-	FR *	67,65	− 3,08
RAUTARUUKKI K	FI *	6,20	+ 2,99
RIO TINTO	GB	17,32	+ 2,41
SIDENOR	GR	15,69	− 0,76
SILVER & BARYTE	GR	43,01	+ 0,14
SMURFIT JEFFERS	GB	2,61	....
STORA ENSO -A-	FI *	14,50	+ 2,47
STORA ENSO -R-	FI *	14,35	− 1,03
SVENSKA CELLULO	SE	25,82	....
THYSSEN KRUPP	DE *	26,70	− 1,29
UNION MINIERE	BE *	35,38	− 0,34
UPM-KYMMENE COR	FI *	33	+ 1,85
USINOR	FR *	15,46	+ 1,05
VIOHALCO	GR	30,18	− 0,89
VOEST-ALPINE ST	AT *	33,15	− 0,69
▶ DJ E STOXX BASI P		224,28	+ 0,45

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AIR LIQUIDE /RM	FR *	148,90	+ 1,29
AKZO NOBEL NV	NL *	39,10	+ 1,56
BASF AG	DE *	44,65	+ 2,64
BAYER AG	DE *	43	− 0,46
BOC GROUP PLC	GB	21,92	+ 0,30
CELANESE N	DE *	23,20	− 0,43
CIBA SPEC CHEM	CH	65,55	+ 0,48
CLARIANT N	CH	411,06	− 2,22
DEGUSSA-HUELS	DE *	33,45	+ 2,29
DSM	NL *	32,68	+ 0,71
EMS-CHEM HOLD A	CH	4468,73	+ 0,07
ICI	GB	8,47	+ 0,78
KEMIRA	FI *	6,41	+ 1,75
LAPORTE	GB	8,31	+ 3,24
LONZA GRP N	CH	592,30	+ 0,53
RHODIA	FR *	18,93	+ 0,58
SOLVAY	BE *	72,80	+ 1,61
TESSENDERLO CHE	BE *	43	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		350,48	+ 0,84

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
CGIP /RM	FR *	68,80	+ 0,44
CHRISTIAN DIOR	FR *	230	+ 0,88
D'IETEREN SA	BE *	285,50	+ 1,49
GAZ ET EAUX /RM	FR *	52,90	− 2,04
GBL	BE *	224,80	− 1,49
GEVAERT	BE *	39,20	+ 4,26
HAGEMEYER NV	NL *	19,16	+ 1,11
INCHCAPE	GB	4,11	+ 0,80
INVESTOR -A-	SE	15,04	− 1,17
INVESTOR -B-	SE	15,16	− 1,16
MYTILINEOS HOLD	GR	16,55	....
NORSK HYDRO	NO	39,80	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	250,69	− 0,37
ORKLA -A-	NO	16,23	....
SONAE SGPS	PT *	61,45	....
TOMKINS	GB	2,85	+ 5,42
VEBA AG	DE *	44,60	+ 2,29
▶ DJ E STOXX CONG P		312,89	+ 0,20

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
EIRCOM	IR *	4,68	....
BRITISH TELECOM	GB	16,57	+ 1,80
CABLE & WIRELES	GB	23,26	+ 2,74
DEUTSCHE TELEKO	DE *	87,50	− 0,57
ENERGIS	GB	51,63	− 2,55
EQUANT NV	DE *	127	− 1,55
EUROPOLITAN HLD	SE	22,27	....
FRANCE TELECOM	FR *	169,60	− 1,91
HELLENIC TELE (	GR	28,11	− 2,04
KONINKLIJKE KPN	NL *	122,30	+ 0,29
MANNESMANN N	DE *	317	− 4,52
PANAFON HELLENI	GR	15,83	+ 0,29
PORTUGAL TELECO	PT *	14,86	....
SONERA	FI *	81,50	+ 0,99
SWISSCOM N	CH	365,60	+ 1,56
TELE DANMARK -B	DK	81,80	− 0,98
TELECEL	PT *	21,05	....
TELECOM ITALIA	IT *	19,65	− 1,26
TELECOM ITALIA	IT *	7,83	+ 0,38
TELEFONICA	ES *	32,18	+ 0,75
TIM	IT *	13,70	+ 2,24
VODAFONE AIRTOU	GB	5,49	− 4,80
▶ DJ E STOXX TCOM P		1480,50	− 0,64

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ACCIONA	ES *	44,50	− 1,96
AKTOR SA	GR	21,62	− 1,37
UPONOR -A-	FI *	17,20	− 0,29
AUMAR R	ES *	15,83	− 3,12
ACESA R	ES *	8,41	− 4,76
BLUE CIRCLE IND	GB	6,99	+ 0,23
BOUYGUES /RM	FR *	846	− 0,24
BPB	GB	4,91	....
BUZZI UNICEM	IT *	8,80	− 0,11
CIMPOR R	PT *	15,71	....
COLAS /RM	FR *	191,60	+ 1,43
GRUPO DRAGADOS	ES *	7,93	− 3,65
FCC	ES *	17,28	− 2,37
GROUPE GTM	FR *	97	− 1,42
HANSON PLC	GB	6,29	+ 1,31
HEIDELBERGER ZE	DE *	61,50	+ 0,82
HELL.TECHNODO.R	GR	31,88	− 0,61
HERACLES GENL R	GR	31,99	− 4,44
HOCHTIEF ESSEN	DE *	25	+ 2,04
HOLDERBANK FINA	CH	1160,31	+ 0,05
IMERYS /RM	FR *	132,80	+ 2,55
ITALCEMENTI	IT *	10	− 0,60
LAFARGE /RM	FR *	88,90	+ 1,54
MICHANIKI REG.	GR	15,02	+ 0,40
TARMAC	GB	9,39	− 0,17
PILKINGTON PLC	GB	1,22	+ 2,74
RMC GROUP PLC	GB	11,34	....
SAINT GOBAIN /R	FR *	150,30	− 0,46
SKANSKA -B-	SE	36,36	− 0,32
SUPERFOS	DK	21,49	....
TAYLOR WOODROW	GB	1,96	....
TECHNIP /RM	FR *	116,50	− 2,92
TITAN CEMENT RE	GR	52,11	+ 0,87
WIENERB BAUSTOF	AT *	21,05	− 0,61
WILLIAMS	GB	4,07	− 0,79
▶ DJ E STOXX CNST P		232,96	− 0,42

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ACCOR /RM	FR *	43,94	+ 1,01
ADIDAS-SALOMON	DE *	53,40	− 1,48
AIR FCE	FR *	16,82	+ 1,94
AIRTOURS PLC	GB	4,68	+ 0,70
ALITALIA	IT *	2,19	+ 4,29
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	18,15	+ 0,83
AUTOGRILL	IT *	11,23	+ 2,09
BANG & OLUFSEN	DK	39,22	....
BENETTON GROUP	IT *	2	+ 1,52
BRITISH AIRWAYS	GB	4,61	+ 1,80
BULGARI	IT *	9,28	− 1,07
CLUB MED. /RM	FR *	112,60	− 0,18
COMPASS GRP	GB	11,52	+ 1,43
DT.LUFTHANSA N	DE *	19,80	− 2,94
ELECTROLUX -B-	SE	22,27	− 0,53
EMI GROUP	GB	12,30	+ 2,58
EURO DISNEY /RM	FR *	0,86	+ 1,18
GRANADA GROUP	GB	10,40	− 0,62
HERMES INTL	FR *	150	....
HPI	IT *	1,82	+ 5,81
KLM	NL *	21,28	− 0,56
HILTON GROUP	GB	2,93	+ 11,11
LVMH / RM	FR *	405	− 1,05
MOULINEX /RM	FR *	7,36	+ 9,04
PERSIMMON PLC	GB	3,06	....
PREUSSAG AG	DE *	44,68	− 2,34
RANK GROUP	GB	2,40	− 0,68
SAIRGROUP N	CH	194,63	+ 0,16
SAS DANMARK A/S	DK	10,48	− 0,64
SEB /RM	FR *	71	− 2,20
SODEXHO ALLIANC	FR *	145,30	+ 1,61
THE SWATCH GRP	CH	1010,21	+ 2,01
THE SWATCH GRP	CH	211,76	+ 0,29
WW/WW UK UNITS	IR *	0,93	....
WILSON BOWDEN	GB	7,38	− 1,31
WOLFORD AG	AT *	35,50	− 1,25
▶ DJ E STOXX CYC GO P		176,53	− 0,06

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ASTRAZENECA	GB	35,94	− 0,63
AVENTIS /RM	FR *	51,35	− 1,25
GLAXO WELLCOME	GB	24,41	− 0,93
NOVARTIS N	CH	1278,65	+ 0,15
NOVO NORDISK B	DK	139,69	− 0,95
ORION B	FI *	26	....
ROCHE HOLDING	CH	13452,91	....
ROCHE HOLDING G	CH	11478,57	− 0,51
SANOFI SYNTHELA	FR *	38,57	− 1,10
SCHERING AG	DE *	120	+ 0,17
SMITHKLINE BEEC	GB	11,34	+ 0,72
UCB	BE *	36,45	+ 2,33
▶ DJ E STOXX PHAR P		360,39	− 0,72

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
BG	GB	5,46	....
BP AMOCO	GB	7,84	− 0,21
BURMAH CASTROL	GB	15,89	....
CEPSA	ES *	9,30	− 4,22
DORDTSCHE PETRO	NL *	51,25	− 3,12
ENI	IT *	5,21	− 1,33
ENTERPRISE OIL	GB	5,92	+ 0,28
LASMO	GB	1,55	+ 1,06
OMV AG	AT *	89	− 1,21
PETROLEUM GEO-S	NO	15,98	....
REPSOL	ES *	20,42	− 2,30
ROYAL DUTCH CO	NL *	55,50	− 2,77
SAIPEM	IT *	3,34	− 0,30
SHELL TRANSP	GB	7,43	− 1,94
TOTAL FINA /RM	FR *	137	+ 0,07
▶ DJ E STOXX ENGY P		299,82	− 1,78

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
3I	GB	18,76	− 0,17
ALMANIJ	BE *	41,50	+ 0,12
ALPHA FINANCE	GR	67,25	− 0,44
AMVESCAP	GB	11,16	− 3,11
BPI R	PT *	3,98	....
BRITISH LAND CO	GB	5,41	+ 0,61
CANARY WHARF GR	GB	5,43	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,36	+ 0,92
CLOSE BROS GRP	GB	17,93	+ 1,38
COBEPA	BE *	54,05	− 1,73
COMPART	IT *	1,17	− 1,68
CONSORS DISC-BR	DE *	97,05	− 5,32
CORP FIN ALBA	ES *	31,03	− 5,40
CS GROUP N	CH	184,04	− 0,34
EURAFRANCE /RM	FR *	495	− 1,39
FORTIS (B)	BE *	27,50	− 0,36
FORTIS (NL)	NL *	27,51	+ 1,51
GECINA /RM	FR *	107	− 1,83
HAMMERSON	GB	5,17	+ 0,96
ING GROEP	NL *	52,11	+ 2,88
KAPITAL HOLDING	DK	38,95	− 1,02
LAND SECURITIES	GB	10,63	− 0,46
LIBERTY INTL	GB	6,60	− 0,49
MEDIOBANCA	IT *	9,63	− 3,60
MEPC PLC	GB	5,38	+ 2,80
METROVACESA	ES *	15	+ 0,67
PROVIDENT FIN	GB	8,33	....
RODAMCO CONT. E	NL *	40,75	....
RODAMCO NORTH A	NL *	37,40	....
SCHRODERS PLC	GB	23,94	+ 6,06
SIMCO N /RM	FR *	78,50	+ 0,64
SLOUGH ESTATES	GB	4,38	− 2,18
UNIBAIL /RM	FR *	136,10	+ 0,07
VALLEHERMOSO	ES *	5,64	....
WCM BETEILIGUNG	DE *	37	− 1,46
WOOLWICH PLC	GB	4,64	+ 3,64
▶ DJ E STOXX FINS P		235,94	+ 0,57

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ALLIED DOMECQ	GB	4,24	− 0,38
ASSOCIAT BRIT F	GB	4,87	− 0,99
BASS	GB	10,06	+ 1,82
BBAG OE BRAU-BE	AT *	39,20	....
BRAU-UNION	AT *	43	+ 0,12
CADBURY SCHWEPP	GB	5,39	+ 1,53
CARLSBERG -B-	DK	32,24	....
CARLSBERG AS -A	DK	29,69	....
DANISCO	DK	33,58	+ 2,04
DANONE /RM	FR *	209,70	+ 0,82
DELTA DAIRY	GR	31,60	− 2,41
DIAGEO	GB	7,50	+ 5,99
ELAIS OLEAGINOU	GR	36,81	− 1,96
ERID.BEGH.SAY /	FR *	94,50	− 0,94
HEINEKEN HOLD.N	NL *	32,95	+ 1,70
HELLENIC BOTTLI	GR	22,74	+ 1,20
HELLENIC SUGAR	GR	25,71	− 1,55
KERRY GRP-A-	GB	19,23	....
MONTEDISON	IT *	1,77	....
NESTLE N	CH	1621,20	− 0,50
KONINKLIJKE NUM	NL *	32,67	+ 0,21
PARMALAT	IT *	1,14	− 1,72
PERNOD RICARD /	FR *	52,60	− 2,59
RAISIO GRP -V-	FI *	3,48	+ 10,13
SCOTT & NEWCAST	GB	5,70	....
SOUTH AFRICAN B	GB	8,03	....
TATE & LYLE	GB	3,81	+ 7,83
UNIGATE PLC	GB	4,35	+ 3,09
UNILEVER	NL *	43,30	− 0,46
UNILEVER	GB	5,51	+ 0,90
WHITBREAD	GB	7,43	− 0,44
COCA-COLA BEVER	GB	2,10	....
DAILY MAIL & GE	GB	75,57	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		186,28	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
ABB N	CH	119,74	− 0,90
ADECCO N	CH	777,90	− 2,27
ALSTOM	FR *	26,81	+ 3,12
ASSA ABLOY-B-	SE	16,70	− 1,40
ASSOC BR PORTS	GB	3,81	....
ATLAS COPCO -A-	SE	25,58	+ 1,41
ATLAS COPCO -B-	SE	25,11	+ 1,19
ATTICA ENTR SA	GR	17,69	− 1,75
BAA	GB	6,54	+ 1,52
BBA GROUP PLC	GB	5,70	+ 2,04
BRISA AUTO-ESTR	PT *	8,36	....
CAPITA GRP	GB	18,74	+ 0,61
CMG	GB	106,71	− 1,18
COOKSON GROUP P	GB	3,32	− 0,97
DAMPSKIBS -A-	DK	10074,15	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11135,29	− 0,12
DAMSKIBS SVEND	DK	15849,99	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,54	....
EUROTUNNEL /RM	FR *	1,16	....
FINNLINES	FI *	28	− 1,75
FKI	GB	4,06	+ 3,75
FLS IND.B	DK	19,34	− 0,69
FLUGHAFEN WIEN	AT *	38,50	+ 0,03
GKN	GB	11,77	+ 2,70
HALKOR	GR	8,41	+ 3,32
HAYS	GB	6,32	+ 1,31
HEIDELBERGER DR	DE *	58,50	+ 0,86
HUHTAMAEKI VAN	FI *	32	− 0,03
IFIL	IT *	8,98	+ 0,34
IMI PLC	GB	3,54	+ 1,88
IND.VAERDEN -A-	SE	26,18	− 0,90
ISS INTL SERV-B	DK	75,89	+ 2,18
KOEBENHAVN LUFT	DK	80,59	....
KONE B	FI *	61	+ 0,83
LEGRAND /RM	FR *	204	+ 2
LINDE AG	DE *	45,75	− 0,33
MAN AG	DE *	34,25	+ 0,44
METALLGESELLSCH	DE *	20,10	+ 0,55
METRA A	FI *	18	+ 1,64
METSO	FI *	15,50	− 1,90
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,41	− 1,88
NETCOM -B-	SE	79,36	....
NFC	GB	4,27	....
NKT HOLDING	DK	69,18	....
OCEAN GROUP	GB	14,96	....
PARTEK	FI *	13,40	− 0,74
PENINS.ORIENT.S	GB	13,95	− 3,60
PREMIER FARNELL	GB	7,14	....
RAILTRACK	GB	10,61	+ 2,36
RANDSTAD HOLDIN	NL *	38,25	− 0,13
RATIN -A-	DK	111,08	....
RATIN -B-	DK	112,16	− 1,53
RENTOKIL INITIA	GB	3,76	+ 2,21
REXAM	GB	3,11	+ 1,06
REXEL /RM	FR *	73	+ 2,82
RHI AG	AT *	27,10	− 2,10
RIETER HLDG N	CH	652,72	+ 2,24
SANDVIK -A-	SE	27,84	+ 2,17
SANDVIK -B-	SE	28,49	+ 1,91
SAURER ARBON N	CH	566,77	+ 1,11
SCHNEIDER ELECT	FR *	68,75	− 1,22
SEAT-PAGINE GIA	IT *	2,34	....
SECURICOR	GB	2,69	+ 1,23
SECURITAS -B-	SE	22,86	+ 1,05
SHANKS GROUP	GB	2,93	....
SIDEL /RM	FR *	85	+ 2,41
INVENSYS	GB	4,19	+ 0,39
SKF -B-	SE	21,26	....
SOPHUS BEREND -	DK	23,91	+ 0,56
SULZER FRAT.SA1	CH	668,91	− 0,37
T.I.GROUP PLC	GB	5,48	+ 7,69
TOMRA SYSTEMS	NO	15,92	....
VA TECHNOLOGIE	AT *	66,55	− 0,67
VEDIOR NV	NL *	9	+ 0,56
▶ DJ E STOXX IND GO P		676,26	+ 9,28

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AEGON NV	NL *	74,90	− 0,07
AEGIS GROUP	GB	3,65	....
AGF /RM	FR *	50,65	− 0,49
ALLEANZA ASS	IT *	10,30	− 1,06
ALLIANZ N	DE *	370	− 1,60
ALLIED ZURICH	GB	9,22	− 1,39
ASR VERZEKERING	NL *	53,50	− 0,93
AXA /RM	FR *	128,10	− 0,08
BALOISE HLDG N	CH	830,22	− 0,45
BRITANNIC	GB	12,61	− 1,90
CGU	GB	12,63	....
CNP ASSURANCES	FR *	29,50	+ 2,08
CORP MAPFRE R	ES *	13,75	− 2,34
ERGO VERSICHERU	DE *	103	....
ETHNIKI GEN INS	GR	42,50	+ 1,65
CODAN	DK	85,97	+ 0,95
FORTIS (B)	BE *	27,50	− 0,36
GENERALI ASS	IT *	29,71	− 1,30
GENERALI HLD VI	AT *	159,95	+ 0,76
INTERAM HELLEN	GR	32,29	− 0,46
IRISH LIFE & PE	GB	7,66	....
FONDIARIA ASS	IT *	4,62	+ 0,43
LEGAL & GENERAL	GB	2,36	+ 2,84
MEDIOLANUM	IT *	15,82	+ 1,41
MUENCH RUECKVER	DE *	291	− 1,19
NORWICH UNION	GB	6,08	− 1,32
POHJOLA YHTYMAE	FI *	58,67	− 0,56
PRUDENTIAL	GB	15,21	− 2,91
RAS	IT *	9,69	+ 0,41
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,69	+ 5,44
SAMPO -A-	FI *	34,45	− 0,03
SWISS RE N	CH	1678,50	− 0,37
SEGUROS MUNDIAL	PT *	54,80	....
SKANDIA INSURAN	SE	30,15	− 0,20
STOREBRAND	NO	6,41	....
SUN LF & PROV H	GB	6,13	+ 9,94
SWISS LIFE REG	CH	506,35	− 0,49
TOPDANMARK	DK	17,01	− 0,27
ZURICH ALLIED N	CH	455,28	− 0,54
▶ DJ E STOXX INSU P		375,79	− 0,46

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
B SKY B GROUP	GB	28,39	− 1,91
CANAL PLUS /RM	FR *	299,30	+ 0,44
CARLTON COMMUNI	GB	11,96	− 4,05
ELSEVIER	NL *	14,40	+ 0,42
EM.TV & MERCHAN	DE *	104	− 4,41
EMAP PLC	GB	20,49	+ 0,64
GRUPPO L'ESPRES	IT *	22,21	+ 1,88
HAVAS ADVERTISI	FR *	592	− 1,33
INDP NEWS AND M	IR *	10,80	....
LAGARDERE SCA N	FR *	95,80	+ 1,91
MEDIASET	IT *	20,40	+ 2,20
PEARSON	GB	37,08	+ 1,74
REED INTERNATIO	GB	10,15	+ 1,47
REUTERS GROUP	GB	22,88	− 0,64
TELEWEST COMM.	GB	7,74	+ 2,37
TF1	FR *	605	− 3,20
UNITED NEWS & M	GB	12,89	....
UNITED PAN-EURO	NL *	165,65	− 3,13
VNU	NL *	74,20	− 2,82
WOLTERS KLUWER	NL *	41,09	− 3,73
WPP GROUP	GB	18,90	+ 1,75
▶ DJ E STOXX MEDIA P		727,27	− 0,68

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AHOLD	NL *	23,75	+ 0,34
ALTADIS -A-	ES *	10,96	− 5,76
ATHENS MEDICAL	GR	21,35	+ 0,14
AVIS EUROPE	GB	2,49	....
AUSTRIA TABAK A	AT *	47,50	− 1,04
BEIERSDORF AG	DE *	69,75	− 1,20
BIC /RM	FR *	41,60	+ 1,22
BRIT AMER TOBAC	GB	4,60	+ 1,81
CASINO GP /RM	FR *	98,50	....
CFR UNITS -A-	CH	2563,53	− 2
DELHAIZE	BE *	60,60	+ 3,41
ESSILOR INTL /R	FR *	272	+ 1,87
COLRUYT	BE *	47	+ 4,44
FRESENIUS MED C	DE *	83	+ 0,12
GALLAHER GRP	GB	3,85	+ 0,43
GIB	BE *	33,90	+ 0,59
IMPERIAL TOBACC	GB	6,86	− 0,47
JERONIMO MARTIN	PT *	22	....
KESKO -B-	FI *	11,90	....
L'OREAL /RM	FR *	669	− 0,89
MORRISON SUPERM	GB	1,97	+ 0,83
HENKEL KGAA VZ	DE *	55,60	+ 1,46
RECKITT BENCKIS	GB	9,24	− 1,90
SAFEWAY	GB	2,85	− 1,13
SAINSBURY J. PL	GB	5,08	+ 1,30
SMITH & NEPHEW	GB	2,72	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,87	+ 4,55
TESCO PLC	GB	2,71	+ 1,84
TNT POST GROEP	NL *	24,35	+ 1,04
▶ DJ E STOXX N CY G P		489,66	− 0,62

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
BOOTS CO PLC	GB	8,07	− 0,40
CARREFOUR /RM	FR *	148,80	− 1,06
CASTO.DUBOIS /R	FR *	219,50	+ 4,03
CENTROS COMER P	ES *	13,32	− 3,20
CONTINENTE	ES *	17,02	− 1,33
DIXONS GROUP PL	GB	22	+ 2,12
GEHE AG	DE *	33,20	+ 2,47
GREAT UNIV STOR	GB	6,18	+ 2,16
GUCCI GROUP	NL *	100	− 1,96
HENNES & MAURIT	SE	33,58	....
KARSTADT QUELLE	DE *	28,60	+ 1,42
KINGFISHER	GB	7,92	+ 6,58
MARKS & SPENCER	GB	3,91	+ 0,84
METRO	DE *	40,40	+ 0,25
NEXT PLC	GB	7,90	+ 8,02
PINAULT PRINT./	FR *	197	+ 2,87
VALORA HLDG N	CH	308,30	− 1
VENDEX KBB NV	NL *	20,70	+ 4,12
W.H SMITH	GB	5,20	....
WOLSELEY PLC	GB	5,10	− 0,63
▶ DJ E STOXX RETL P		362,32	+ 0,29

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AEROSPATIALE MA	FR *	20,05	+ 0,75
ALCATEL /RM	FR *	278	− 0,68
ALTEC SA REG.	GR	25,20	+ 0,24
ASM LITHOGRAPHY	NL *	137,70	− 1,08
BAAN COMPANY	NL *	7,13	+ 1,13
BARCO	BE *	133,90	+ 2,37
BOWTHORPE	GB	18,50	− 0,87
BRITISH AEROSPA	GB	5,07	+ 3,32
CAB & WIRE COMM	GB	17,68	+ 2,17
CAP GEMINI /RM	FR *	263	− 1,50
COLT TELECOM NE	GB	57,82	+ 1,26
DASSAULT SYST./	FR *	98,70	+ 5
ERICSSON -B-	SE	91,44	− 2,53
FINMECCANICA	IT *	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	8,05	+ 0,74
GETRONICS	NL *	79	− 1,80
GN GREAT NORDIC	DK	65,15	+ 0,41
INTRACOM R	GR	45,95	− 0,46
LOGICA	GB	38,87	− 0,58
MISYS	GB	18,33	+ 1,72
NOKIA	FI *	199	− 0,50
NYCOMED AMERSHA	GB	6	− 0,81
OCE	NL *	13,11	+ 1,63
OLIVETTI	IT *	3,93	− 1,75
KON. PHILIPS	NL *	179	− 1,76
ROLLS ROYCE	GB	3,31	....
SAGE GRP	GB	13,20	+ 0,62
SAGEM	FR *	2451	....
SAP AG	DE *	635	− 2,31
SAP VZ	DE *	830	− 1,54
SEMA GROUP	GB	26,86	+ 9,79
SIEMENS AG N	DE *	172,50	− 0,29
SMITHS IND PLC	GB	11,16	+ 4,26
STMICROELEC SIC	FR *	211,40	− 0,28
TECNOST	IT *	4,13	− 1,43
THOMSON CSF /RM	FR *	44,01	− 4,31
TIETOENATOR	FI *	65	− 1,52
WILLIAM DEMANT	DK	126,26	− 2,08
▶ DJ E STOXX TECH P		1011,90	− 0,55

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 11/02
AEM	IT *	6,18	+ 7,85
ANGLIAN WATER	GB	7,32	+ 4,91
BRITISH ENERGY	GB	3,83	+ 0,84
CENTRICA	GB	2,87	+ 2,33
EDISON	IT *	9,02	− 1,96
ELECTRABEL	BE *	258,90	− 0,42
ELECTRIC PORTUG	PT *	17,30	....
ENDESA	ES *	18,55	− 2,37
EVN	AT *	120	− 0,43
FORTUM	FI *	4,35	....
GAS NATURAL SDG	ES *	19,03	− 1,14
IBERDROLA	ES *	11,73	− 2,25
ITALGAS	IT *	5,39	+ 2,67
NATIONAL GRID G	GB	8,02	− 1,60
NATIONAL POWER	GB	5,13	+ 0,96
OESTERR ELEKTR	AT *	114	....
POWERGEN	GB	6,34	+ 9,58
SCOTTISH POWER	GB	6,67	− 1,68
SEVERN TRENT	GB	7,82	− 0,83
SUEZ LYON EAUX/	FR *	169,10	− 0,53
SYDKRAFT -A-	SE	23,69	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,07	....
THAMES WATER	GB	11,67	− 1,51
FENOSA	ES *	19,31	− 1,83
UNITED UTILITIE	GB	9,09	+ 1,27
VIAG	DE *	18,10	+ 2,26
VIVENDI/RM	FR *	125,90	− 2,40
▶ DJ E STOXX PO SUP P		347,08	− 0,83

EURO NOUVEAU MARCHÉ

14/02 9 h 56 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 11/02
AIRSPRAY NV	21,20	+ 3,41
ANTONOV	1,50	+ 8,70
C/TAC	18	+ 6,51
CARDIO CONTROL	5	− 5,66
CSS	23,90	....
HITT NV	8,95	....
INNOCONCEPTS NV	23	+ 2,22
NEDGRAPHICS HOLD	32,50	− 4,97
SOPHEON	15,80	− 2,47
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,05	+ 2,64
RING ROSA WT	0,25	....
UCC GROEP NV	35	− 4,11

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 11/02
ENVIPCO HLD CT	1,09	− 0,91
FARDEM BELGIUM B	23	....
INTERNOC HLD	2	+ 4,17
INTL BRACHYTHER B	13,20	+ 1,54
LINK SOFTWARE B	9,99	+ 11
PAYTON PLANAR	1,40	....
ACCENTIS	6,39	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 11/02
1 & 1 AG & CO.KGAA	480	− 3,81
AIXTRON	213	− 3,29
AUGUSTA TECHNOLOGIE	137,50	− 3,80
BB BIOTECH ZT-D	99,60	− 1,38
BB MEDTECH ZT-D	15,80	− 2,17
BERTRANDT AG	82	− 2,96
BETA SYSTEMS SOFTWA	11,50	+ 1,77
CE COMPUTER EQUIPME	121,50	+ 1,25
CE CONSUMER ELECTRO	212	− 1,85
CENIT SYSTEMHAUS	38,70	− 0,77
DRILLISCH	9,20	− 5,15
EDEL MUSIC	38,98	− 7,41
ELSA	83	+ 12,16
EM.TV & MERCHANDI	103	− 5,33
EUROMICRON	26,16	+ 1,40
GRAPHISOFT NV	18,70	− 4,10
HOEFT & WESSEL	20,45	+ 23,94
HUNZINGER INFORMAT	10,60	− 0,93
INFOMATEC	38,50	+ 0,52
INTERSHOP COMMUNICA	401	− 2,91
KINOWELT MEDIEN	51,15	+ 2,51
LHS GROUP	34,15	− 1,59
LINTEC COMPUTER	98,50	− 2,76
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	21,88	− 0,45
MOBILCOM	139	− 1,80
MUEHL PRODUCT & SERV	13	− 2,62
MUEHLBAUER HOLDING	54,50	− 2,57
PFEIFFER VACU TECH	37	− 4,91
PLENUM	20,96	− 2,74
PSI	42,30	+ 1,44
QIAGEN NV	130	− 3,23
REFUGIUM HOLDING AG	8,55	− 2,29
SACHSENRING AUTO	17	+ 6,25
SALTUS TECHNOLOGY	14,45	+ 1,76
SCM MICROSYSTEMS	77,20	+ 1,58
SER SYSTEME	52	+ 1,17
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	91,05	− 2,67
SOFTM SOFTWARE BERA	46	+ 4,55
TDS	22,50	− 6,25
TECHNOTRANS	70	− 2,78
TELDAFAX	14,20	− 0,70
TELES AG	32,40	− 3,71
TIPTEL	6,26	− 3,69
TRANSTEC	49	+ 3,14
W.E.T. AUTOMOTIVE S	36	+ 1,41
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark
GB : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action de la **Scor** était en baisse de 1 %, à 49,3 euros, dans les premiers échanges de la Bourse de Paris, lundi 14 février. Le premier réassureur français a annoncé, avant l'ouverture du marché, une hausse en 1999 de 29 % de son chiffre d'affaires. Par ailleurs, dans un entretien avec *La Tribune,* publié lundi , le président du groupe, Jacques Blondeau, a confirmé l'impact des tempêtes sur la prévision de résultat net de la Scor, qu'il estime entre 50 et 60 millions d'euros.

● Le cours de Bourse de **Lagardère** s'inscrivait lundi en début de matinée en hausse de 1,17 % à 95,1 euros. Le groupe français serait sur le point de créer une filiale qui commercialisera l'ensemble des bases de données de Hachette Filipacchi Media, Hachette Livre, Gamma et Europe 1 Communication, selon les informations du *Figaro.*

● Le titre **Canal+** reculait de 1,61 % à 293,2 euros, lundi dans les premières cotations, malgré l'entrée de l'action dans l'indice vedette du marché des actions européennes, l'EuroStoxx 50. L'action Canal + remplace celle de Mannesmann.

● L'action **Sommer Allibert** était stable, lundi matin, s'échangeant à 25 euros. Les investisseurs n'ont pas réagi à la publication du chiffre d'affaires du groupe, en légère baisse, à 3,445 milliards d'euros en 1999, contre 3,475 milliards en 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 FÉVRIER **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 22 février

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	144,55	144,50	947,86	− 0,03	+ 1,04
CR.LYONNAIS(TP) L	140,10	140	918,34	− 0,07	− 1,40
RENAULT (T.P.)	320	321	2105,62	+ 0,31	− 3,51
SAINT GOBAIN(T.P.	167	167	1095,45	....	− 1,76
THOMSON S.A (T.P)	146,10	....	....	....	− 2,60
ACCOR	43,50	43,80	287,31	+ 0,69	− 8,69
AEROSPATIALE MATR	19,90	19,98	131,06	+ 0,40	− 8,30
AGF	50,90	50,65	332,24	− 0,49	− 5,85
AIR FRANCE GPE NO	16,50	16,88	110,73	+ 2,30	− 11,15
AIR LIQUIDE	147	148,50	974,10	+ 1,02	− 10,64
ALCATEL	279,90	278,50	1826,84	− 0,50	+ 22,14
ALSTOM	26	26,80	175,80	+ 3,08	− 19,03
ALTRAN TECHNO. #	276	283,30	1858,33	+ 2,64	+ 41,65
ATOS CA	168,90	164	1075,77	− 2,90	− 0,36
AVENTIS	52	51,65	338,80	− 0,67	− 10,48
AXA	128,20	128,20	840,94	....	− 7,36
BAIL INVESTIS	128,30	128,20	840,94	− 0,08	....
BAZAR HOT. VILLE	106,60	110,90	727,46	+ 4,03	− 11,63
BIC	41,10	41,31	270,98	+ 0,51	− 8,56
BIS	87,20	....	....	....	− 2,18
B.N.P.	78,35	77,75	510,01	− 0,77	− 15,12
BOLLORE	195	195	1279,12	....	− 0,51
BONGRAIN	290,10	290	1902,28	− 0,03	− 11,93
BOUYGUES	848	845	5542,84	− 0,35	+ 33,91
BOUYGUES OFFS.	44,80	44	288,62	− 1,79	+ 17,96
BULL#	11,29	11,95	78,39	+ 5,85	+ 49,56
BUSINESS OBJECTS	132,50	131,80	864,55	− 0,53	+ 92,40
CANAL +	298	302,70	1985,58	+ 1,58	+ 109,48
CAP GEMINI	267	262	1718,61	− 1,87	+ 3,96
CARBONE LORRAINE	39,40	39,49	259,04	+ 0,23	− 15,61
CARREFOUR	150,40	149,10	978,03	− 0,86	− 18,56
CASINO GUICHARD	98,50	97,65	640,54	− 0,86	− 14,11
CASINO GUICH.ADP	66,15	66	432,93	− 0,23	− 13,78
CASTORAMA DUB.(LI	211	219	1436,55	+ 3,79	− 27,48
C.C.F.	119,60	120,50	790,43	+ 0,75	− 2,58
CEGID (LY)	244	244	1600,54	....	+ 28,28
CERUS	11,80	11,50	75,44	− 2,54	+ 44,11
CGIP	68,50	68	446,05	− 0,73	+ 4,61
CHARGEURS	53	52,20	342,41	− 1,51	− 6,61
CHRISTIAN DALLOZ	56	56,50	370,62	+ 0,89	− 2,24
CHRISTIAN DIOR	228	225	1475,90	− 1,32	− 8,53
CIC -ACTIONS A.	96,90	96	629,72	− 0,93	+ 4,34
CIMENTS FRANCAIS	57	59,50	390,29	+ 4,39	− 11,78
CLARINS	100	100,70	660,55	+ 0,70	− 8,78
CLUB MEDITERRANEE	112,80	113	741,23	+ 0,18	− 1,56
CNP ASSURANCES	28,90	29,33	192,39	+ 1,49	− 19,77
COFACE	96,50	98	642,84	+ 1,55	....
COFLEXIP	88,10	88,10	577,90	....	+ 22,10
COLAS	188,90	191,60	1256,81	+ 1,43	− 10,04
CDE PROV. REGPT	36	35,50	232,86	− 1,39	− 9,09
CPR	46,25	43,60	286	− 5,73	+ 10,43
CRED.FON.FRANCE	15,24	15,85	103,97	+ 4	− 11,25
CFF.RECYCLING	41	40,90	268,29	− 0,24	+ 11,23
CREDIT LYONNAIS	36,90	36,30	238,11	− 1,63	− 20,04
CS SIGNAUX(CSEE)	52,10	51,05	334,87	− 2,02	+ 10,25
DAMART	76	76	498,53	....	+ 2,01
DANONE	208	209,50	1374,23	+ 0,72	− 10,47
DASSAULT-AVIATION	193,70	193,40	1268,62	− 0,15	− 0,30
DASSAULT SYSTEMES	94	98,35	645,13	+ 4,63	+ 52
DE DIETRICH	51	49,73	326,21	− 2,49	− 16,27
DEVEAUX(LY)#	65	64,80	425,06	− 0,31	− 11,23
DEV.R.N-P.CAL LI	14,25	14,25	93,47	....	+ 1,78
DMC (DOLLFUS MI)	4,30	4,35	28,53	+ 1,16	− 25
DYNACTION	26,01	25,51	167,33	− 1,92	− 8,53
EIFFAGE	56,75	57,40	376,52	+ 1,15	− 18,23
ERAMET	52	49	321,42	− 5,77	− 14,03
ERIDANIA BEGHIN	95,40	94	616,60	− 1,47	− 11,98
ESSILOR INTL	267	274,70	1801,91	+ 2,88	− 10,81
ESSILOR INTL.ADP	314,20	329,90	2164	+ 5	− 5,41
ESSO	68	66,30	434,90	− 2,50	− 12,18
EURAFRANCE	502	495	3246,99	− 1,39	− 13,08
EURO DISNEY	0,85	0,85	5,58	....	− 5,55
EUROTUNNEL	1,16	1,17	7,67	+ 0,86	....
FACOM SA	71,50	72,10	472,94	+ 0,84	+ 0,13
FAURECIA	45,49	45,67	299,58	+ 0,40	− 15,42
FIMALAC SA	146,80	147	964,26	+ 0,14	+ 22,50
FIVES-LILLE	84,60	85,10	558,22	+ 0,59	+ 0,71
FONC.LYON.#	118,70	119,80	785,84	+ 0,93	− 7,77
FRANCE TELECOM	172,90	168,60	1105,94	− 2,49	+ 28,40
FROMAGERIES BEL	705,50	708	4644,18	+ 0,35	− 0,28
GALERIES LAFAYETT	186,80	181,20	1188,59	− 3	+ 9,95
GAUMONT #	80	78,75	516,57	− 1,56	+ 43,18
GAZ ET EAUX	54	53,10	348,31	− 1,67	− 8,44
GECINA	109	104,20	683,51	− 4,40	− 6,96
GEOPHYSIQUE	64,50	64,10	420,47	− 0,62	+ 30,81
GFI INFORMATIQUE	202	200,60	1315,85	− 0,69	+ 56,84
GRANDVISION	25,92	25,45	166,94	− 1,81	− 14,28
GROUPE ANDRE S.A.	174	178	1167,60	+ 2,30	− 1,11
GASCOGNE	75,10	75,05	492,30	− 0,07	− 7,34
GR.ZANNIER (LY) #	38,99	38,50	252,54	− 1,26	− 11,39
GROUPE GTM	98,40	95	623,16	− 3,46	− 1,55
GROUPE PARTOUCHE	72,90	75,80	497,22	+ 3,98	− 10,18
GUILBERT	126,80	125,30	821,91	− 1,18	− 6,07
GUYENNE GASCOGNE	409	396	2597,59	− 3,18	− 15,74
HACHETTE FILI.MED	89,50	89,75	588,72	+ 0,28	+ 42,46
HAVAS ADVERTISING	600	596	3909,50	− 0,67	+ 40,89
IMERYS(EX.IMETAL)	129,50	132,60	869,80	+ 2,39	− 10,40
IMMEUBLES DE FCE	17,85	17,90	117,42	+ 0,28	− 1,26
INFOGRAMES ENTER.	46,65	47,60	312,24	+ 2,04	+ 45,12
INGENICO	96	97,85	641,85	+ 1,93	+ 128,14
ISIS	67,90	67,50	442,77	− 0,59	+ 13,63
KAUFMAN ET BROAD	22,99	22,10	144,97	− 3,87	....
KLEPIERRE COMP.FI	95,90	95,90	629,06	....	− 0,10
LABINAL	95,10	97	636,28	+ 2	− 10,84
LAFARGE	87,55	88,90	583,15	+ 1,54	− 23,09
LAGARDERE	94	96,80	634,97	+ 2,98	+ 79,25
LAPEYRE	51,50	52,85	346,67	+ 2,62	− 18,69
LEBON (CIE)	49,70	47,50	311,58	− 4,43	− 10,29
LEGRAND	200	202,40	1327,66	+ 1,20	− 14,34
LEGRAND ADP	112,20	113,60	745,17	+ 1,25	− 19,43
LEGRIS INDUST.	42,63	41,46	271,96	− 2,74	+ 3,77
LOCINDUS	112	113,50	744,51	+ 1,34	+ 0,17
L'OREAL	675	669	4388,35	− 0,89	− 16
LVMH MOET HEN.	409,30	408,40	2678,93	− 0,22	− 8,16
MARINE WENDEL	100	103,20	676,95	+ 3,20	− 2,87
METALEUROP	7,19	8,45	55,43	+ 17,52	+ 14,18
MICHELIN	36,49	36,41	238,83	− 0,22	− 6,64
MONTUPET SA	31,05	30,70	201,38	− 1,13	− 11,52
MOULINEX	6,75	7,30	47,88	+ 8,15	− 25,28
NATEXIS BQ POP.	65,35	65,15	427,36	− 0,31	− 10,38
NEOPOST	36,03	36,20	237,46	+ 0,47	− 13,29
NORBERT DENTRES.#	18,50	18,20	119,38	− 1,62	− 13,37
NORD-EST	26,61	26,20	171,86	− 1,54	− 3,35
NORDON (NY)	63,35	66,50	436,21	+ 4,97	− 5
NRJ #	695	695	4558,90	....	+ 1,68
OLIPAR	8,88	8,62	56,54	− 2,93	− 6,60
PECHINEY ACT ORD	69,80	68	446,05	− 2,58	− 4,15
PENAUILLE POLY.CB	602	602,50	3952,14	+ 0,08	+ 51,38
PERNOD-RICARD	54	53,30	349,63	− 1,30	− 6,16
PEUGEOT	201	200	1311,91	− 0,50	− 11,26
PINAULT-PRINT.RED	191,50	196	1285,68	+ 2,35	− 25,19
PLASTIC OMN.(LY)	115,60	115,10	755,01	− 0,43	− 5,42
PROMODES	880	879	5765,86	− 0,11	− 18,23
PUBLICIS #	515	527	3456,89	+ 2,33	+ 40,53
REMY COINTREAU	20,89	20,60	135,13	− 1,39	− 7,70
RENAULT	42	42,79	280,68	+ 1,88	− 10,59
REXEL	71	73	478,85	+ 2,82	− 17,51
RHODIA	18,82	18,96	124,37	+ 0,74	− 15,50
ROCHETTE (LA)	6,50	6,30	41,33	− 3,08	− 1,56
ROYAL CANIN	80,75	79,70	522,80	− 1,30	+ 13,93
RUE IMPERIALE (LY	2120	2135	14004,68	+ 0,71	+ 16,34
SADE (NY)	37,25	37,16	243,75	− 0,24	− 2,21
SAGEM S.A.	1031	1046,50	6864,59	+ 1,50	+ 51,66
SAINT-GOBAIN	151	150,30	985,90	− 0,46	− 19,49
SALVEPAR (NY)	73	73	478,85	....	− 2,40
SANOFI SYNTHELABO	39	38,63	253,40	− 0,95	− 6,55
SAUPIQUET (NS)	95	95,50	626,44	+ 0,53	+ 6,70
SCHNEIDER ELECTRI	69,60	68,30	448,02	− 1,87	− 12,37
SCOR	49,80	49,05	321,75	− 1,51	+ 11,98
S.E.B.	72,60	72	472,29	− 0,83	+ 2,85
SEITA	41,50	41,25	270,58	− 0,60	− 8,33
SELECTIBANQUE	13,50	13,60	89,21	+ 0,74	− 2,15
SGE	46	47,25	309,94	+ 2,72	+ 1,61
SIDEL	83	85,75	562,48	+ 3,31	− 16,34
SILIC CA	156,20	153	1003,61	− 2,05	− 3,83
SIMCO	78	78	511,65	....	− 2,92
SKIS ROSSIGNOL	15,50	15,25	100,03	− 1,61	− 4,68
SOCIETE GENERALE	198,40	196,40	1288,30	− 1,01	− 14,97
SODEXHO ALLIANCE	143	145,30	953,11	+ 1,61	− 17,30
SOGEPARC (FIN)	78,20	79	518,21	+ 1,02	− 7,16
SOMMER-ALLIBERT	25	24,40	160,05	− 2,40	− 9,05
SOPHIA (EX.SFI)	25,37	24,86	163,07	− 2,01	− 11,21
SOPRA #	119,50	120	787,15	+ 0,42	+ 21,82
SPIR COMMUNIC. #	164	162	1062,65	− 1,22	+ 107,69
SR TELEPERFORMANC	337,50	348	2282,73	+ 3,11	+ 87,09
SUEZ LYON.DES EAU	170	168,70	1106,60	− 0,76	+ 6,03
TF1	625	607	3981,66	− 2,88	+ 16,73
TECHNIP	120	117,20	768,78	− 2,33	+ 15,12
THOMSON-CSF	45,99	44,19	289,87	− 3,91	+ 34,76
THOMSON MULTIMEDI	142,10	136	892,10	− 4,29	+ 154,20
TOTAL FINA SA	136,90	137	898,66	+ 0,07	+ 3,39
TRANSICIEL #	150,20	....	....	....	+ 25,27
UBI SOFT ENTERTAI	76,90	82	537,88	+ 6,63	+ 106,03
UNIBAIL	136	136,10	892,76	+ 0,07	+ 8,61
UNILOG	159	161,90	1061,99	+ 1,82	+ 49,49
UNION ASSUR.FDAL	107,10	107	701,87	− 0,09	− 8,23
USINOR	15,30	15,45	101,35	+ 0,98	− 17,15
VALEO	58,30	58,80	385,70	+ 0,86	− 23,23
VALLOUREC	41	40,34	264,61	− 1,61	− 5,08
VIA BANQUE	26	25,55	167,60	− 1,73	− 8,75
VIVENDI	129	125,60	823,88	− 2,64	+ 40,10
WORMS (EX.SOMEAL)	15,73	16,58	108,76	+ 5,40	+ 2,34
ZODIAC	186,60	193	1266	+ 3,43	− 8,05
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	158	156	1023,29	− 1,27	− 6,02
A.T.T. #	51,25	49,47	324,50	− 3,47	− 3,18
BARRICK GOLD #	18,29	18,50	121,35	+ 1,15	+ 0,65
CROWN CORK ORD. #	18,25	16,71	109,61	− 8,44	− 23,17
DE BEERS #	28,40	28,02	183,80	− 1,34	− 3,21
DU PONT NEMOURS #	55	52,65	345,36	− 4,27	− 19,12
ERICSSON #	92,25	91,95	603,15	− 0,33	+ 41,13
FORD MOTOR #	47,90	47,54	311,84	− 0,75	− 10,30
GENERAL ELECTR. #	137,10	135,30	887,51	− 1,31	− 13,43
GENERAL MOTORS # ■	79,55	74,55	489,02	− 6,29	+ 4,77
HITACHI #	14,60	14,85	97,41	+ 1,71	− 8,83
I.B.M.	119,70	117,70	772,06	− 1,67	+ 7,48
ITO YOKADO #	85	83,15	545,43	− 2,18	− 23
MATSUSHITA	28,06	28,50	186,95	+ 1,57	+ 5,16
MC DONALD'S	36,25	35,25	231,22	− 2,76	− 11,23
MERK AND CO	68,90	66,20	434,24	− 3,92	− 3,28
MITSUBISHI CORP.#	8,01	8,30	54,44	+ 3,62	+ 4,27
MORGAN J.P.#	120	....	....	....	− 6,10
NIPP. MEATPACKER#	10,80	10,60	69,53	− 1,85	− 20,83
PHILIP MORRIS#	19,62	19,50	127,91	− 0,61	− 17,23
PROCTER GAMBLE	95	94,80	621,85	− 0,21	− 11,40
SEGA ENTERPRISES	38,12	38	249,26	− 0,31	+ 22,38
SCHLUMBERGER#	59,10	58,45	383,41	− 1,10	+ 11,14
SONY CORP.#RGA	268,20	258,50	1695,65	− 3,62	− 10,73
SUMITOMO BANK #	12,50	12,30	80,68	− 1,60	− 15,17

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 11 FÉVRIER

Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	31,99	209,84	+ 6,28
AB SOFT	15	98,39	− 3,23
ACCESS COMME	85	557,56	+ 9,68
ALGORIEL#	39	255,82	....
ALPHAMEDIA	16,60	108,89	+ 15,28
ALPHA MOS #	11,67	76,55	− 2,75
ALTAMIR & CI	450	2951,81	+ 7,14
ALTAMIR BS 9 ♦	11,05	72,48	....
ALDETA	5,20	34,11	+ 4
ALTI #	144,90	950,48	+ 15
A NOVO	209	1370,95	− 0,19
ARTPRICE COM	50,25	329,62	+ 6,91
ASTRA	1,68	11,02	− 0,59
ATN	10,30	67,56	+ 50,15
AUTOMA TECH	40	262,38	+ 0,25
AVENIR TELEC	260	1705,49	+ 7,44
BARBARA BUI	7,50	49,20	− 3,85
BELVEDERE	67,70	444,08	+ 7,46
BIODOME #	24,20	158,74	− 0,82
BOURSE DIREC	25	163,99	+ 14,42
BRIME TECHNO	71,50	469,01	+ 13,49
BVRP EX DT S	108,80	713,68	+ 9,24
CAC SYSTEMES	9,50	62,32	− 1,04
CAST	28,10	184,32	+ 15,16
CEREP	48	314,86	+ 9,09
CEREP ACT.NO ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	1,30	8,53	− 7,14
COHERIS ATIX	345	2263,05	+ 7,81
CMT MEDICAL	11	72,16	− 4,35
COIL	43	282,06	− 2,27
CONSODATA #	63	413,25	+ 6,78
CROSS SYSTEM	418	2741,90	+ 4,50
CRYO INTERAC	86	564,12	+ 0,58
CYBER PRES.P	55	360,78	+ 0,36
CYRANO #	10,50	68,88	− 1,87
DESK #	10,30	67,56	− 1,90
DESK BS 98	0,47	3,08	....
DEVOTEAM #	136,40	894,73	+ 10
DIOSOS	41	268,94	+ 2,50
DMS #	9,90	64,94	+ 16,47
DURAND ALLIZ	5,39	35,36	+ 1,70
DURAN DUBOI	148	970,82	+ 0,14
DURAN DUBOIS	140	918,34	− 9,09
EFFIK #	26	170,55	....
EGIDE #	92	603,48	+ 3,25
ESKER	47	308,30	+ 4,44
EUROFINS SCI	129	846,18	+ 2,79
EURO.CARGO S.	10,49	68,81	+ 0,38
EUROPSTAT #	1299	8520,88	+ 9,99
FABMASTER # ♦	17	111,51	....
FI SYSTEM #	130	852,74	+ 4,75
FLOREANE MED	9	59,04	− 1,10
GENERIX #	117	767,47	+ 2,63
GENESYS #	50,40	330,60	− 0,98
GENSET	120	787,15	+ 1,69
GL TRADE #	30	196,79	+ 7,14
GROUPE D #	130	852,74	+ 8,33
GUILLEMOT #	130	852,74	+ 6,56
GUYANOR ACTI	0,42	2,76	+ 5
HF COMPANY	105	688,75	+ 1,94
HIGH CO.	76	498,53	+ 4,11
HOLOGRAM IND.	100	655,96	− 4,76
IDP	9,05	59,36	....
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	17,90	117,42	+ 1,13
ILOG #	54,50	357,50	+ 11,22
IMECOM GROUP	10,50	68,88	+ 5
INFOSOURCES	175	1147,92	+ 9,86
INFOSOURCE B ♦	32,80	215,15	....
INFOTEL #	145	951,14	+ 5,76
INTEGRA NET	227	1489,02	− 0,87
INTERCALL # ♦	63	413,25	....
IPSOS #	125	819,95	+ 6,84
IT LINK	47	308,30	− 1,88
KALISTO ENTE	242	1587,42	+ 19,80
LEXIBOOK #	24	157,43	....
JOLIEZ-REGOL	4,60	30,17	− 1,50
JOLIEZ-REGOL	0,15	0,98	− 16,67
LACIE GROUP	9,45	61,99	+ 0,32
MEDIDEP #	42,51	278,85	+ 0,02
METROLOGIC G	199,80	1310,60	+ 5,44
MILLE AMIS #	7,50	49,20	....
MILLE AMIS B ♦	0,68	4,46	....
MONDIAL PECH	7,30	47,88	+ 6,57
NATUREX	11,80	77,40	+ 0,85
NETVALUE	81,85	536,90	− 0,18
NICOX	43,79	287,24	+ 0,11
OLITEC	55	360,78	+ 3,77
OXIS INTL RG	2,70	17,71	− 1,82
PERFECT TECH	180,10	1181,38	+ 5,94
PHONE SYS.NE	18,60	122,01	+ 3,33
PICOGIGA	48,10	315,52	+ 2,56
PROSODIE #	352	2308,97	+ 4,76
PROLOGUE SOF	166	1088,89	+ 8,50
PROXIDIS	4	26,24	+ 14,29
QUANTEL	9,10	59,69	− 0,11
APPLIGENE ON	7,85	51,49	+ 34,42
R2I SANTE	49	321,42	+ 0,10
RECIF #	37	242,70	+ 2,49
REPONSE #	46,50	305,02	+ 3,33
REGINA RUBEN	9,40	61,66	....
RIGIFLEX INT.	38	249,26	− 2,31
SAVEURS DE F	15	98,39	− 3,23
GUILLEMOT BS	27,10	177,76	+ 4,23
SILICOMP # ♦	74	485,41	....
SERP RECYCLA	25,30	165,96	+ 20,48
SOI TEC SILI	235	1541,50	+ 4,86
STACI #	120	787,15	+ 4,35
STELAX	1,14	7,48	+ 12,87
SYNELEC #	29,90	196,13	+ 22,04
SYSTAR NOM.	290,10	1902,93	+ 3,39
TEL.RES.SERV.	51,90	340,44	− 0,38
TETE DS LES	2,60	17,05	....
THERMATECH I	39	255,82	− 2,50
TITUS INTERA	59	387,01	+ 3,51
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER. ♦	43,50	285,34	....
TITUS INTER.	19,90	130,54	+ 5,29
TRANSGENE #	69	452,61	+ 20,63
UNION TECHNO.	0,70	4,59	....
VALTECH	279,80	1835,37	+ 11,92
V CON TELEC.	27,40	179,73	+ 14,17
VISIODENT #	72,30	474,26	− 0,96
WAVECOM #	133	872,42	+ 1,53
WESTERN TELE	8	52,48	− 4,76
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

SECOND MARCHÉ

LUNDI 14 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ARKOPHARMA #	67	439,49	− 2,90
ASSYSTEM #	48,99	321,35	....
CNIM CA#	52	341,10	+ 1,66
FININFO ♦	370	2427,04	....
GEODIS	75,10	492,62	− 4,94
M6-METROPOLE	660	4329,32	....
HERMES INTL	150	983,94	....
RALLYE(CATHI	60,50	396,85	+ 0,17
ALTEN #	261	1712,05	− 2,97
FINATIS(EX.L ♦	101,10	663,17	....
CEGEDIM #	94,95	622,83	+ 3,21
FRAIKIN 2# ♦	81	531,33	....
STERIA GROUP	181,80	1192,53	− 3,25
MANITOU #	95	623,16	+ 3,43
BENETEAU CA#	450	2951,81	+ 0,90
ASSUR.BQ.POP	97,50	639,56	− 0,51
MANUTAN INTE	82	537,88	+ 2,50
APRIL S.A.#(	162	1062,65	− 1,82
UNION FIN.FR	143,50	941,30	− 0,97
BRICORAMA #	65,05	426,70	− 0,23
JET MULTIMED	965	6329,99	− 0,97
ALGECO #	64,95	426,04	....
HYPARLO #(LY	29	190,23	+ 2,84
GROUPE BOURB ♦	59,95	393,25	....
C.A. PARIS I	146	957,70	− 0,54
L.D.C.	85,50	560,84	+ 1,79
BRIOCHE PASQ	89	583,80	− 2,20
ETAM DEVELOP	22	144,31	+ 0,46
BOIRON (LY)#	54,20	355,53	− 2,34

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 11 février**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,26	191,93	11/02
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,90	209,25	11/02
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	171,29	1123,59	11/02
BNP ACTIONS FRANCE	203,43	1334,41	11/02
BNP ACT. MIDCAP EURO	223,27	1464,56	11/02
BNP ACT. MIDCAP FR.	71,10	466,39	11/02
BNP ACTIONS MONDE	225,37	1478,33	11/02
BNP ACTIONS PEA EURO	266,01	1744,91	11/02
BNP ÉP. PATRIMOINE	34,56	226,70	11/02
BNP ÉPARGNE RETRAITE	40,92	268,42	11/02
BNP MONÉ COURT TERME	2326,89	15263,40	11/02
BNP MONÉTAIRE C	879,43	5768,68	11/02
BNP MONÉTAIRE D	797,59	5231,85	11/02
BNP MONÉ PLACEMENT C	12817,19	84075,26	11/02
BNP MONÉ PLACEMENT D	11488	75356,34	11/02
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1763,54	11568,06	11/02
BNP MONÉ TRÉSORIE	145216,08	952555,04	11/02
BNP OBLIG. CT	165,05	1082,66	11/02
BNP OBLIG. LT	33,94	222,63	11/02
BNP OBLIG. MONDE	182,47	1196,92	11/02
BNP OBLIG. MT C	139,95	918,01	11/02
BNP OBLIG. MT D	130,90	858,65	11/02
BNP OBLIG. REVENUS	158,66	1040,74	11/02
BNP OBLIG. SPREADS	166,75	1093,81	11/02
BNP OBLIG. TRÉSOR	1816,13	11913,03	11/02
BNP SECT. IMMOBILIER	135,61	889,54	11/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	425,86	2793,46	10/02
BP OBLIG. EUROPE	47,16	309,35	11/02
BP SÉCURITÉ	95633,17	627312,47	11/02
FRUCTI EURO 50	149,26	979,08	11/02
FRUCTIFRANCE C	108,08	708,96	13/02
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	239,42	1570,49	10/02
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	456,99	2997,66	10/02
NORD SUD DÉVELOP. D	388,83	2550,56	10/02
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	62,75	411,61	10/02
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	88,31	579,28	10/02
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,76	149,30	10/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,09	262,97	10/02
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	58,37	382,88	10/02
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	53,79	352,84	10/02
ÉCUR. EXPANSION C	13712,72	89949,55	10/02
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,41	258,51	10/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	67,22	440,93	13/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	210,70	1382,10	10/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	185,26	1215,23	10/02
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	161,95	1062,32	10/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	271,57	1781,38	10/02
ÉPARCOURT-SICAV D	28,28	185,50	10/02
GÉOPTIM C	2085,85	13682,28	10/02
HORIZON C	595,81	3908,26	10/02
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,86	97,48	10/02
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,10	249,92	10/02
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,48	213,05	10/02
ÉCUREUIL VITALITÉ C	47,84	313,81	10/02
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	56,03	367,53	11/02
ATOUT ASIE	30,44	199,67	11/02
ATOUT CROISSANCE	680,42	4463,26	11/02
ATOUT FONCIER	327,65	2149,24	11/02
ATOUT FRANCE EUROPE	261,79	1717,23	11/02
ATOUT FRANCE MONDE	62,27	408,46	11/02
ATOUT FUTUR C	266,39	1747,40	11/02
ATOUT FUTUR D	246,69	1618,18	11/02
ATOUT SÉLECTION	132,63	870	11/02
COEXIS	316,29	2074,73	11/02
DIÈZE	520,92	3417,01	11/02
EURODYN	719,57	4720,07	11/02
INDICIA EUROLAND	159,06	1043,37	10/02
INDICIA FRANCE	551,77	3619,37	10/02
INDOCAM CONVERT. C	290,21	1903,65	11/02
INDOCAM CONVERT. D	256,56	1682,92	11/02
INDOCAM EUR. NOUV.	2847,65	18679,36	10/02
INDOCAM HOR. EUR. C	187,22	1228,08	11/02
INDOCAM HOR. EUR. D	165,24	1083,90	11/02
INDOCAM MULTI OBLIG.	152,79	1002,24	11/02
INDOCAM ORIENT C	51,24	336,11	09/02
INDOCAM ORIENT D	46,16	302,79	10/02
INDOCAM UNIJAPON	246,64	1617,85	11/02
INDOCAM STR. 5-7 C	310,60	2037,40	11/02
INDOCAM STR. 5-7 D	204,28	1339,99	11/02
MONÉDYN	1554,14	10194,49	10/02
MONÉ.J C	1933,18	12680,83	14/02
MONÉ.J D	1752	11492,37	14/02
OBLIFUTUR C	90,19	591,61	11/02
OBLIFUTUR D	80,21	526,14	11/02
ORACTION	224,19	1470,59	11/02
REVENU-VERT	169,15	1109,55	11/02
INDICIA MEDIAN	20,32	133,29	10/02
SYNTHÉSIS	3034,80	19906,98	11/02
UNIVERS ACTIONS	75,03	492,16	11/02
MONÉ ASSOCIATIONS	182,41	1196,53	14/02
UNIVAR C	201,17	1319,59	14/02
UNIVAR D	184,15	1207,94	14/02
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,34	244,93	11/02
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	423,16	2775,75	10/02
MASTER ACTIONS	60,33	395,74	09/02
MASTER OBLIGATIONS	28,95	189,90	09/02
OPTALIS DYNAMIQ. C	23,33	153,03	10/02
OPTALIS DYNAMIQ. D	22,71	148,97	10/02
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,81	136,50	10/02
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,85	130,21	10/02
OPTALIS EXPANSION C	21,21	139,13	10/02
OPTALIS EXPANSION D	21,12	138,54	10/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,74	116,37	10/02
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,57	108,69	10/02
PACTE SOL. LOGEM.	74,64	489,61	08/02
PACTE VERT T. MONDE	79,34	520,44	08/02
CIC Crédit Industriel et Commercial			
FRANCIC	44,96	294,92	11/02
FRANCIC PIERRE	31,75	208,27	11/02
EUROPE RÉGIONS	83,40	547,07	10/02
ASSOCIC	161,37	1058,52	13/02
AURECIC	94,74	621,45	11/02
CAPITAL AVENIR	318,68	2090,40	11/02
CICAMONDE	40,16	263,43	11/02
CONVERTICIC	97,56	639,95	11/02
EPARCIC	802,62	5264,84	13/02
EUROCIC LEADERS	582,52	3821,08	11/02
MENSUELCIC	1439,82	9444,60	11/02
OBLICIC MONDIAL	675,25	4429,35	11/02
OBLICIC RÉGIONS	174,12	1142,15	11/02
RENTACIC	23,82	156,25	11/02
SECURICIC	367,77	2412,41	10/02
SECURICIC D	326,66	2142,75	10/02
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	211,60	1388,01	11/02
LION 20000 C/3 11/06/99	924,53	6064,52	11/02
LION 20000 D/3 11/06/99	824,86	5410,73	11/02
SICAV 5000	224,64	1473,54	11/02
SLIVAFRANCE	398,81	2616,02	11/02
SLIVARENTE	39,70	260,41	11/02
SLIVINTER	213,57	1400,93	11/02
TRILION	741,14	4861,56	11/02
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	234,11	1535,66	11/02
ACTILION DYNAMIQUE D *.	230,38	1511,19	11/02
ACTILION ÉQUILIBRE C *	201,16	1319,52	11/02
FFACTILION ÉQUILIBRE D	197,30	1294,20	11/02
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	207,34	1360,06	11/02
ACTILION PRUDENCE C *	176,36	1156,85	11/02
ACTILION PRUDENCE D *	172,88	1134,02	11/02
INTERLION	210,59	1381,38	11/02
LION ACTION EURO	130,42	855,50	11/02
LION PEA EURO	127,57	836,80	11/02
Crédit Mutuel Finance			
CM EURO PEA	29,88	196	11/02
CM FRANCE ACTIONS	47,60	312,24	11/02
CM MID. ACT. FRANCE	43,10	282,72	11/02
CM MONDE ACTIONS	424,48	2784,41	11/02
CM OBLIG. LONG TERME	98,35	645,13	11/02
CM OPTION DYNAM.	37,98	249,13	11/02
CM OPTION ÉQUIL.	54,51	357,56	11/02
CM OBLIG. COURT TERME	151,84	996,01	11/02
CM OBLIG. MOYEN TERME	306,64	2011,43	11/02
CM OBLIG. QUATRE	160,40	1052,16	11/02
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,51	121,42	11/02
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	164,43	1078,59	11/02
ASIE 2000	131,27	861,07	11/02
NOUVELLE EUROPE	298,96	1961,05	11/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3232,66	21204,86	11/02
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3149,35	20658,38	11/02
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	334,85	2196,47	11/02
ST-HONORÉ FRANCE	64,67	424,21	11/02
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	96,92	635,75	11/02
ST-HONORÉ PACIFIQUE	166,28	1090,73	11/02
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	287,30	1884,56	11/02
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	337,14	2211,49	11/02
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	122,42	803,02	11/02
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	104,56	685,87	11/02
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	296,14	1942,55	13/02
STRATÉGIE IND. EUROPE	276,46	1813,46	10/02
STRATÉGIE RENDEMENT	326,94	2144,59	10/02
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	30,50	200,07	13/02
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	30,23	198,30	13/02
AMPLITUDE EUROPE C	48,03	315,06	10/02
AMPLITUDE EUROPE D	46,91	307,71	10/02
AMPLITUDE MONDE C	345,43	2265,87	13/02
AMPLITUDE MONDE D	316,41	2075,51	13/02
AMPLITUDE PACIFIQUE C	29,37	192,65	10/02
AMPLITUDE PACIFIQUE D	28,94	189,83	10/02
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	58,83	385,90	10/02
ÉLANCIEL EURO D PEA	146,23	959,21	10/02
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	46,30	303,71	10/02
GÉOBILYS C	105,94	694,92	10/02
GÉOBILYS D	98,55	646,45	10/02
INTENSYS C	19,28	126,47	10/02
INTENSYS D	17,19	112,76	10/02
KALEÏS DYNAMISME C	268,99	1764,46	10/02
KALEIS DYNAMISME D	263,58	1728,97	10/02
KALEÏS ÉQUILIBRE C	213,63	1401,32	10/02
KALEIS ÉQUILIBRE D	208,39	1366,95	10/02
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	189,57	1243,50	10/02
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,49	1210,18	10/02
LATITUDE C	24,11	158,15	13/02
LATITUDE D	21	137,75	13/02
OBLITYS D	102,31	671,11	13/02
PLÉNITUDE D PEA	53,13	348,51	10/02
POSTE GESTION C	2439,26	16000,50	13/02
POSTE GESTION D	2281,35	14964,68	13/02
POSTE PREMIÈRE SI	6640,50	43558,82	13/02
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39232,78	257350,17	10/02
POSTE PREMIÈRE 2-3	8312,23	54524,65	10/02
REVENUS TRIMESTR. D	777,19	5098,03	13/02
THÉSORA C	169,68	1113,03	10/02
THÉSORA D	146,22	959,14	10/02
TRÉSORYS C	44026,24	288793,20	10/02
SOLSTICE D	357,10	2342,42	10/02
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,79	543,07	10/02
POSTE EUROPE D	80,13	525,62	10/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	174,89	1147,20	10/02
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	163,98	1075,64	10/02
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,74	1015,03	11/02
CADENCE 2 D	153,17	1004,73	11/02
CADENCE 3 D	153,09	1004,20	11/02
INTEROBLIG C	52,09	341,69	11/02
INTERSÉLECTION FR. D	91,50	600,20	11/02
SÉLECT DÉFENSIF C	190,76	1251,30	11/02
SÉLECT DYNAMIQUE C	293,66	1926,28	11/02
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	185,93	1219,62	11/02
SÉLECT PEA 3	190,91	1252,29	11/02
SG FRANCE OPPORT. C	572,89	3757,91	11/02
SG FRANCE OPPORT. D	536,42	3518,68	11/02
SOGENFRANCE C	599,80	3934,43	11/02
SOGENFRANCE D	540,52	3545,58	11/02
SOGEOBLIG C	101,36	664,88	11/02
SOGÉPARGNE D	44,22	290,06	11/02
SOGEPEA EUROPE	289,21	1897,09	11/02
SOGINTER C	110,50	724,83	11/02
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	24,15	158,41	10/02
DÉCLIC ACTIONS FRANC	67,35	441,79	10/02
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,90	353,56	10/02
DÉCLIC BOURSE PEA	62,35	408,99	10/02
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,66	122,40	10/02
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,59	108,82	10/02
DÉCLIC PEA EUROPE	24,52	160,84	10/02
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	78,94	517,81	10/02

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Le suivi biologique n'a pas seulement été imposé au cyclisme. Les prélèvements sanguins ont été exigés des autres fédérations sportives françaises par la loi de 1999, relative à la prévention de la santé et à la lutte contre le dopage. ● UN MILLIER DE SPORTIFS, environ, se sont pliés à au moins un bilan sanguin, soit un tiers des athlètes potentiellement concernés. ● DEUX TIERS des sports olympiques se sont engagés dans cette démarche préventive du dopage, alors que la loi demandait à ce que des bilans sanguins soient effectués en 1999 pour tous les présélectionnés aux Jeux olympiques. Le football et le handball n'ont pas encore envoyé leurs athlètes se soumettre aux prélèvements. ● DES « PONTS » se sont établis entre biologistes, médecins du sport et industriels, selon Gérard Dine, directeur de l'Institut biotechnologique de Troyes.

Les sportifs français se plient sans hâte au suivi biologique

Plus d'un millier d'athlètes de haut niveau se sont prêtés à au moins un bilan sanguin, soit un tiers des personnes véritablement concernées par ce suivi imposé par une loi de 1999 relative à la lutte contre le dopage. Footballeurs et handballeurs sont les grands absents

MERCREDI 19 JANVIER. Une partie de l'équipe cycliste La Française des jeux est en stage dans l'arrière-pays niçois. La saison débute quinze jours plus tard. L'occasion de tirer les leçons de l'année 1999. Et de reparler dopage. Forcément. Ce qui a le don d'agacer Stéphane Heulot, capitaine de route de la formation.

« Vous en êtes encore là ? », lance le coureur breton. Lui veut croire en de *« nouvelles perspectives »*. Notamment avec le renforcement, au niveau international, des règles du suivi biologique longitudinal, ces prélèvements sanguins rendus obligatoires début 1999, visant à prévenir l'usage de produits dopants. Notamment ceux invisibles aux classiques contrôles urinaires, comme l'érythropoïétine (EPO). *« Et les autres sports ? »*, interroge Stéphane Heulot, aux yeux de qui, *« pour avoir une vraie force dans la lutte contre le dopage, il faut aussi regarder »* au-delà du cyclisme. Or, assure-t-il, il ne voit pas *« les choses avancer ailleurs »*.

« Les choses », pourtant, bougent. En France, la politique de prévention voulue par les pouvoirs publics se met en place. Bon gré, mal gré, les différents sports en viennent à soumettre leurs athlètes au suivi biologique, rendu obligatoire par la loi de mars 1999.

Un peu plus d'un millier de sportifs se sont pliés à ce jour à ces prélèvements sanguins, selon des chiffres collectés auprès du ministère de la jeunesse et des sports et des fédérations. Même si les cyclistes pèsent lourd (600 professionnels et amateurs), c'est presque un tiers des sportifs « éligibles » qui s'y seraient soumis. *« Sur 6 000 à 7 000 sportifs de haut niveau, 3 000 à 3 500 doivent faire le suivi biologique »*, note-t-on au ministère.

L'ÉCHÉANCE OLYMPIQUE

Le degré d'engagement reste, cependant, variable. Quand certains sports peuvent prétendre à un suivi longitudinal (plusieurs bilans sanguins), seul capable d'éclairer d'éventuelles dérives, d'autres en sont aux balbutiements. La voile, le volley-ball ou la natation, par exemple. *« Le ministère nous avait demandé d'attendre »*, explique Jean-Pierre Serveti, médecin des équipes de France de natation, qui a envoyé vingt athlètes faire leurs premiers bilans lors d'un stage à Font-Romeu, en janvier. *« Natation synchronisée et plongeon suivront, cela fera quarante athlètes au total »*, ajoute-t-il, précisant qu'un deuxième bilan est prévu en juin-juillet.

« Il fallait connaître les présélectionnés olympiques », se défend André Glaive, directeur technique national du volley-ball, qui indique qu'une partie des vingt-huit athlètes concernés (équipe de France masculine, garçons et filles du beach-volley) ont effectué leurs premiers bilans fin 1999. Le ministère de la jeunesse et des sports avait stipulé que, hormis le cyclisme, les sports concernés en 1999 par la mise en œuvre du suivi biologique seraient ceux disposant d'*« athlètes présélectionnés pour les JO de Sydney »*.



JEAN-PAUL PELISSIER/REUTERS

L'affaire Festina a permis au gouvernement de faire voter rapidement la loi sur le dopage.

Deux tiers des sports dits olympiques ont satisfait à cette exigence. Le handball n'en fait pas partie. Pas plus que le football. Ce dernier a une « excuse » : *« Nous n'allons pas à Sydney »*, relève-t-on à la Fédération. *« Pour l'équipe de France Espoirs, nous avions pris l'option d'attendre l'éventuelle qualification. Ils ont été éliminés »*, explique Jacques Liénard, médecin fédéral. Le rugby, qui n'est pourtant pas sport olympique, n'a pas eu ces hésitations (*Le Monde* du 11 février). Trois bilans sanguins ont été exigés auprès des trente joueurs composant le groupe France avant la Coupe du monde.

Si les cyclistes se sont pliés aux contraintes du suivi, les athlètes des sports collectifs auraient des *« problèmes de disponibilité »*. Problèmes renforcés par ceux *« de l'unité mobile chargée des prélèvements »*, selon Jacques Liénard. Créée début 1999, afin de lancer au plus vite le suivi médical, cette unité, dont le fonctionnement avait été confié à l'Institut biotechnologique de Troyes, a cessé son activité le 27 avril pour des raisons administratives (absence d'appel d'offres). *« On avait 1 200 demandes potentielles, contre 400 prévues »*, rappelle-t-on au ministère.

UN DÉCRET À VENIR

L'unité mobile a cédé le pas à un réseau de laboratoires. Mais *« cela n'a commencé qu'en octobre et certains hôpitaux ne voulaient plus le faire »*, relève Jean-Pierre Serveti. *« Certains joueurs n'ont pas de laboratoires à proximité »*, ajoute André Glaive. Au ministère, on indique qu'un prochain décret devrait clarifier la situation.

En attendant, pour les sports qui ont engagé le suivi biologique, il n'y aurait, officiellement, *« pas d'anomalies »* constatées. Les autorités françaises du cyclisme, elles, ont très tôt évoqué les dérives préoccupantes de certains paramètres biologiques, avant de faire valoir une *« sensible amélioration des résultats »*. Tout en reconnaissant que la mise en place du suivi médical n'est pas nécessairement synonyme de disparition du dopage.

Ph. L. C.

Dès 1996, le triathlon avait ouvert la voie

EN MATIÈRE DE SUIVI BIOLOGIQUE, un sport fait figure de précurseur en France : le triathlon. Cette discipline s'est engagée en novembre 1996 dans ce processus, selon un schéma identique à celui désormais exigé par la loi. A en croire Philippe Chateau, médecin fédéral, il s'agissait dans un premier temps d'un simple « suivi de santé » : *« Nous avions un groupe qui, pour se qualifier pour les Jeux, allait devoir faire beaucoup d'épreuves, partir à l'étranger. On voulait éviter le surentraînement, limiter la casse. »*

Un contact a été établi avec Gérard Dine et l'Institut biotechnologique de Troyes. *« Il fallait réaliser les analyses dans un seul laboratoire afin d'avoir reproductibilité et fiabilité »*, argumente Philippe Chateau, qui ajoute que s'est vite posé le problème du lieu des prises de sang : *« Au départ, c'était Troyes, mais on a vite mis sur pied un autre système. L'athlète va dans un laboratoire à proximité de son domicile, qui effectue les prélèvements suivant le protocole établi avec le docteur Dine et envoie le tout à Troyes. »*

Dix-neuf triathlètes se sont pliés à quatre bilans sanguins la première année, puis à cinq ou six dès la deuxième année. Depuis octobre 1999, seuls neuf d'entre eux – dont les trois filles et les trois garçons sélectionnés pour les JO – continuent de se soumettre à ces prélèvements. Ils ont été rejoints *« depuis un an et demi par les biathlètes »* et le seront bientôt *« par ceux qui pratiquent la longue distance »*, précise Philippe Chateau. Soit un total de vingt athlètes et une facture relativement lourde. *« Cinq bilans pour dix-neuf personnes, c'était 126 000 francs* [19 200 euros]. *En 1999, le suivi a représenté un quart, voire un tiers, du budget médical de la Fédération »*, précise Philippe Chateau.

LA FRANCE FAIT ÉCOLE

Comme *« il paraîtrait incroyable qu'il n'y ait pas de problème »* avec l'érythropoïétine (EPO) dans le triathlon, ainsi que le concède la fédération, cette dernière a rapidement utilisé le suivi biologique comme outil de prévention du dopage. *« On a fait, en 1997, des dosages pour voir la variabilité des valeurs relatives à la production de globules rouges »*, explique Philippe Chateau. Les triathlètes auraient alors demandé, selon le médecin, qu'*« à partir du moment où il y aurait un problème on sanctionne »*. *« Ce n'était pas possible,* poursuit Philippe Chateau. *On a décidé que si des bilans n'étaient biologiquement pas propres on prononcerait une incapacité de santé à être dans le groupe olympique. »* Officiellement, aucune anomalie n'aurait été constatée à ce jour.

« On peut être affirmatif sur la santé de ceux qui préparent les JO », assure Philippe Chateau, qui indique que la démarche française a fait école. *« Australiens, Néo-Zélandais et Allemands ont suivi »*, relève le médecin fédéral, tout en précisant qu'au niveau de la Fédération internationale *« il y a quelques réticences »*. *« Peut-être,* avance-t-il, *parce que le triathlon sera pour la première fois aux JO et que l'on n'est pas certain qu'il soit reconduit en 2004, d'autant que le CIO a une position ambiguë par rapport au suivi biologique. »*

Ph. L. C.

Le badminton en un clin d'œil, le handball au ralenti

*« **LA LOI** le demandait, on l'a fait. »* La mise en place du suivi biologique ne serait pas plus compliquée que cela. Du moins à écouter la Fédération française de badminton. Les choses semblent autrement plus compliquées pour le handball : à sept mois des Jeux olympiques de Sydney, pour lesquels elles sont qualifiées, les équipes féminines et masculines n'ont toujours satisfait à aucun prélèvement sanguin.

En 1999, même si les élus pour Sydney n'étaient pas connus, la Fédération de badminton a invité *« douze ou treize athlètes Elite »* à se plier au suivi médical. *« Et on y est passé au moins deux fois »*, indique Sandra Dimbour. Selon la chef de file du badminton français, par ailleurs porte-parole de la fédération, ce suivi *« a fait apparaître des problèmes physiques, liés au surentraînement, ou des problèmes d'alimentation »*, mais pas d'anomalies liées à des pratiques dopantes.

Parlant de *« dossier difficile à gérer correctement »*, Jean-Pierre Roitineau, le médecin des équipes de France de handball, s'il admet être *« en porte à faux »* par rapport aux demandes du ministère, réfute une quelconque mauvaise volonté. *« On n'est pas dans une démarche d'opposition »*, assure-t-il, rappelant que *« [il a été] mis en place un suivi interne depuis dix ans »*.

Si les choses traînent, c'est que le handball a souhaité se donner le temps de *« bien préparer »* le terrain. *« En 1999, on a expliqué aux joueurs, en liaison avec les clubs »*, souligne le médecin, aux yeux de qui *« faire des contrôles biologiques systématiques risque de mettre en porte à faux »* des joueurs *« fragiles psychologiquement »*.

ÉVITER L'AUTOMÉDICATION

« Nous voulons que les athlètes restent responsables et pas qu'ils se disent, par exemple : "Je n'ai pas été bon, je fais des analyses, je constate que mon taux de fer a baissé, donc je prends du fer" », poursuit Jean-Pierre Roitineau, qui sait *« qu'il y en a quelques-uns prêts à prendre n'importe quoi si on les laisse à eux-mêmes avec les résultats des analyses »*.

La tempête qui a touché la France fin 1999 aurait par ailleurs contribué à retarder l'échéance de la mise en place du suivi biologique. *« On devait faire les premiers bilans début 2000 à Bordeaux, alors que nous étions à Cap-Breton en stage : on a annulé »*, souligne Jean-Pierre Roitineau. Les premiers prélèvements sanguins sont programmés *« en mai »* pour les joueuses et joueurs du groupe France (quarante au total). Mais ce seront les seuls avant les JO. *« Deux bilans, on ne pourra pas »*, prévient Jean-Pierre Roitineau.

Ph. L. C.

Gérard Dine, directeur de l'Institut biotechnologique de Troyes

« Une véritable médecine du travail pour le sport de haut niveau »

« L'année 1999 a été marquée, en matière de prévention du dopage, par le début de la mise en place dans les sports français d'un suivi biologique, dont vous avez été un des initiateurs. Quel bilan en tirez-vous ?

– Les choses évoluent de façon significative. 1999 a été une année charnière. Pendant dix ans, on a eu l'impression de prêcher dans le vide. On ne parvenait pas à établir de ponts entre biologistes, médecins du sport, techniciens du sport et industriels. En l'espace d'un an et demi, il y a eu irruption dans le sport d'un outil, la biologie, qui n'a de pertinence et d'intérêt que s'il est préconisé par des médecins du sport et adapté au sport concerné. Il y a eu convergence entre les compétences des biologistes, les capacités techniques et la possibilité pour les médecins du sport d'avoir des paramètres parlants, pas seulement par rapport à des pratiques dopantes, mais aussi à la pratique sportive.

A quoi a tenu cette convergence ?

– On a vu la profession des biologistes, qui était peu impliquée, intégrer la thématique sportive lors de deux grandes manifestations nationales en 1999. En 2000, ce sera encore le cas pour un colloque en octobre et Bioforma, organisme de formation continue, a aussi mis la biologie du sport à son programme. Par ailleurs, économiquement, le suivi biologique est devenu possible. Il peut être officiellement pris en charge dans la médecine du travail, et non par le biais de prescriptions ponctuelles remboursées par la Sécurité sociale.

» Enfin, les industriels se sont aperçus qu'il y a un marché. Le secteur des biotechnologies est celui qui, avec l'imagerie médicale, a le plus progressé depuis vingt ans. On a des outils de plus en plus précis, avec des marqueurs plus pertinents pour apprécier le fonctionnement musculaire, énergétique, comprendre la performance et la gestion de la récupération... Mais il fallait des outils accessibles. Le fait que la biotechnologie a montré sa pertinence pour la préservation de la santé des sportifs et comme alternative vis-à-vis de pratiques dopantes a conduit les industriels à s'y intéresser.

» Scientifiquement, techniquement, les compétences existent. Ethiquement, les gens sont prêts à bouger. Dans quelques années, le suivi biologique deviendra une véritable médecine du travail pour le sport de haut niveau. Mais il faudra de sérieuses discussions, il faudra former, définir ce qui est pertinent, sport par sport.

– Que vous inspirent les soubresauts de la mise en œuvre de ce suivi : unité mobile chargée des premiers prélèvements stoppée ; mise en place difficile d'un réseau de laboratoires ?

– L'unité mobile, même si le cadre administratif avait été mal défini, reste utile. Quant au réseau de laboratoires, la proposition de mise en place date d'octobre 1999. C'est en devenir. Il y a des aspects de faisabilité à prendre en compte : il faut des critères de fonctionnement par rapport aux sportifs (proximité notamment). Si l'on arrive à gérer les aspects logistiques, financiers et de compétences, ce ne sera pas un problème.

Le suivi biologique exclut-il le dopage ?

– Bien sûr que non. On ne peut demander à la biologie que ce qu'elle peut apporter. Sur un seul bilan sanguin on ne peut pas voir grand-chose. En revanche, avec un suivi longitudinal (plusieurs bilans), on a une vision plus précise, et, là, cela devient dissuasif. Mais on se place dans un contexte de prévention, de démarche médicale. Cela relève de la médecine du travail. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Vingt disciplines ont franchi le pas

Selon le ministère des sports et les fédérations concernées, vingt disciplines ont d'ores et déjà lancé un suivi biologique pour leurs athlètes.

● **Sports ayant mis en place un suivi biologique en 1999 :**
– *Au moins trois bilans sanguins :* cyclisme (professionnels et amateurs), judo, pentathlon moderne, rugby, triathlon.
– *Deux bilans sanguins :* athlétisme, aviron, badminton, basket-ball.
– *Un bilan sanguin :* boxe, escrime, gymnastique, haltérophilie, lutte, ski, tennis, volley-ball (équipe de France masculine) et beach volley (filles et garçons).

● **Sports ayant mis en place un suivi biologique début 2000 :** natation et voile.

● **Coût des prélèvements sanguins :** ils sont à négocier par les fédérations avec les laboratoires vers lesquels elles orientent leurs athlètes. Selon les chiffres communiqués par les fédérations, les prix varient de 1 500 à 3 000 francs (230 à 460 €) pour une analyse. En ce qui concerne le cyclisme, par exemple, la facture acquittée par les groupes sportifs professionnels français aurait avoisiné 2 millions de francs (plus de 300 000 €) en 1999, selon la Ligue nationale.

L'Olympique de Marseille a de plus en plus de mal à aller « droit au but »

Le club phocéen a été éliminé de la Coupe de France

Nouvel avatar pour l'Olympique de Marseille, qui, malmené en championnat de France, hors course en Ligue des champions, a été éliminé (4-3) de la Coupe de France, en seizièmes de finale, samedi 12 février, au Stade-Vélodrome, par le FC Gueugnon, club de deuxième division. Les fameux forgerons de Bourgogne ont même mené 4-0 jusqu'à la 68e minute de jeu. Du coup, l'avenir – sportif et financier – de l'OM s'assombrit.


FOOTBALL

LA DESCENTE aux enfers continue de plus belle pour l'Olympique de Marseille. Samedi 12 février, au Stade-Vélodrome, le club phocéen a été éliminé en seizièmes de finale de la Coupe de France par une équipe de deuxième division, le FC Gueugnon. Battu 4-3, après avoir été mené 4-0 au bout de soixante-huit minutes de jeu, l'OM a passé une soirée cauchemardesque, digne de celle vécue fin décembre à Saint-Etienne (5-1), en championnat de France.

Tout comme au stade Geoffroy-Guichard ce jour-là, une partie des supporteurs marseillais ont préféré plier leurs banderoles et s'en retourner chez eux avant le coup de sifflet final. *« Tapie, reviens ! »*, a-t-on chanté dans les tribunes avant de réclamer le départ de l'actionnaire majoritaire, Robert Louis-Dreyfus. Pour la première fois depuis sa nomination à la tête de l'équipe fanion, en remplacement de Rolland Courbis, l'entraîneur Bernard Casoni a fustigé ses joueurs : *« Si certains n'ont pas compris la situation et ont des états d'âme, ils n'ont qu'à changer de métier et changer de club. »* Son ex-partenaire des riches heures de l'OM, Eric Di Meco, a inauguré ses fonctions de directeur sportif en se montrant aussi peu diplomate : *« Quand on est joueur, on doit avoir honte après un match comme celui-là. »*

DERNIER ESPOIR

Diffusé en direct sur la chaîne de télévision maison, OMTV, qui avait réussi un joli coup promotionnel en rachetant les droits à TF 1, ce revers en Coupe de France a des conséquences extrêmement fâcheuses pour le club. Eliminé de la Coupe de la Ligue par Bastia (3-0) début janvier, mal en point en championnat (11e après 25 journées), hors course en Ligue des champions, l'OM n'en finit plus de voir s'amenuiser ses chances de disputer une coupe d'Europe à l'occasion de la saison 2000-2001. Alors que Robert Louis-Dreyfus a fait savoir qu'il cesserait désormais d'alimenter le club avec sa cassette personnelle (ce qu'il fit pendant cinq ans, à hauteur de 550 millions de francs), la perspective d'une saison sans campagne européenne ne facilitera pas la venue de nouveaux partenaires financiers, objectif pour lequel le président, Yves Marchand, a été expressément mandaté.

Redresser la tête en championnat reste donc le dernier espoir, mais celui-ci apparaît bien mince. Incapables de sortir de la tempête en dépit de la venue de quatre nouveaux joueurs lors du marché hivernal, l'OM cherchera plus à s'éloigner de la zone de relégation qu'à viser une hypothétique cinquième place derrière Monaco, Paris-SG, Auxerre et Lyon. La suspension, pour trois matches encore, du gardien de but Stéphane Porato, qui avait injurié l'arbitre du match Metz-OM du 6 février, et la fracture du péroné du défenseur William Gallas, survenue à l'entraînement, jeudi 10 février, limitent encore plus sa marge de manœuvre. Mardi 15 février, l'OM doit rencontrer le Paris-Saint-Germain au Stade-Vélodrome. Il y a tout juste un an, le club de la capitale vivait les mêmes tourments que Marseille. Le PSG avait alors sauvé sa place en première division, usant deux présidents et trois entraîneurs. Si d'aventure l'OM continuait à sombrer, Bernard Casoni, dont le bilan personnel est sujet à caution, sait qu'il fera les frais d'une nouvelle « restructuration du staff technique ». *« J'ai peut-être du mal à faire passer mon envie »*, disait-il, samedi.

Frédéric Potet

Le Red Star brille en Coupe

Après avoir sorti l'AS Saint-Etienne de la Coupe de la Ligue, le Red Star a éliminé un autre club de première division, Le Havre, en Coupe de France. En s'imposant à domicile (1-0) face aux Normands, l'équipe de National (ex-troisième division) a créé la principale sensation des seizièmes de finale de la compétition, qui se sont déroulés vendredi 11 et samedi 12 février. Saint-Etienne, battu par Lorient (D2) à l'issue des tirs au but (4 à 3, 0-0 après la prolongation), et Troyes, dominé par Lyon (1-0), sont les autres équipes de D1 à quitter l'épreuve. Peu s'en fallut pour que Strasbourg, difficile vainqueur de Besançon (National) après les tirs au but (4 à 2, 2-2), les rejoigne. Deux formations de CFA (ex-D4), Pontivy et Calais, sont encore en course. Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu dimanche 20 février.

Le Cameroun remporte une Coupe d'Afrique émaillée d'incidents

LE CAMEROUN a remporté la troisième Coupe d'Afrique des nations (CAN) de son histoire en s'imposant, dimanche 13 février, à Lagos (Nigeria), face au Nigeria, qui était, avec le Ghana, l'un des deux pays organisateurs de la 22e édition de l'épreuve. Les Lions indomptables ont pris le meilleur sur les Super Eagles à l'issue des tirs au but (4 à 3), les deux formations n'ayant pu se départager (2-2) durant le temps réglementaire et la prolongation. Sitôt la rencontre terminée, des scènes de liesse se sont multipliées dans Yaoundé, la capitale camerounaise, alors que Lagos s'est retrouvée plongée dans un calme que les observateurs ont qualifié d'*« anormal »*.

Les autorités locales craignaient de voir éclater des émeutes en cas de défaite du Nigeria. Les 40 000 spectateurs du stade Surulere ont quitté l'enceinte dans le silence, sans même savoir que leur équipe avait été injustement éliminée : le quatrième tir au but nigérian, frappé par l'attaquant Victor Ikpeba, fut invalidé par l'arbitre tunisien, M. Daami, alors que le ballon avait bel et bien franchi la ligne après avoir violemment rebondi sur la barre transversale, comme l'ont montré les images de la télévision nigériane.

ERREUR D'ARBITRAGE

La Confération africaine de football (CAF) n'avait guère besoin de cette erreur d'arbitrage. Celle-ci s'ajoute aux nombreux incidents qui ont jalonné la compétition : envahissement du terrain par la foule, jet de projectiles contre l'équipe du Nigeria après son match nul contre le Congo (0-0), pannes d'éclairage, mauvaise qualité des terrains d'entraînement... A cinq mois de la désignation du pays organisateur de la Coupe du monde de football 2006, cette série de ratés et d'imprévus porte un sérieux préjudice aux deux candidatures africaines, le Maroc et l'Afrique du Sud.

« Le Nigeria est un pays souverain, situé à six heures d'avion de Londres et sept de l'Afrique du Sud. Et nous ne pensons pas que les événements du Kosovo, à une heure de vol de l'Allemagne, nuisent aux candidatures de l'Angleterre et de l'Allemagne », avait indiqué, avant la finale, Danny Jordann, le responsable de la candidature sud-africaine. Après avoir longtemps affirmé qu'il verrait bien le continent noir organiser le Mondial 2006, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Sepp Blatter, s'est bien gardé de s'exprimer sur les incidents africains. En voyage en Amérique du Sud, il a dit le plus grand bien du dossier présenté par le Brésil, autre candidat à la Coupe du monde 2006. Il avait exprimé le même enthousiasme, ces dernières semaines, à propos des candidatures allemande et anglaise.

F. P.

A l'Open Gaz de France, Nathalie Tauziat fait parler l'expérience


TENNIS

NATHALIE TAUZIAT n'est plus une douce cinglée. Celle qui faisait rire, il y a trois ans, quand elle affirmait qu'elle entrerait parmi les dix meilleures joueuses mondiales en réalisant au passage de belles performances à Wimbledon ; celle qui faisait ricaner, il y a tout juste un an, parce que, ses objectifs atteints, elle annonçait vouloir entrer parmi les cinq meilleures mondiales, a eu raison. En gagnant l'Open Gaz de France, dimanche 13 février, la Française a prouvé aux spécialistes qu'il ne fallait pas se fier aux apparences.

Victorieuse de l'Américaine Serena Williams (7-5, 6-2), de quatorze ans sa cadette, elle a signé sa septième victoire sur le circuit. La veille, au terme d'un match contre une autre jeunesse de dix-huit ans, Anna Kournikova, elle avait rejoint le très fermé club des cinq. *« Je suis comblée »*, a-t-elle déclaré avant d'ajouter dans un sourire sûrement un peu ironique : *« Maintenant, je voudrais monter encore, 4, 3, 2 ou numéro un mondiale. Une nouvelle fois, personne ne va me croire. Moi, j'ai juste besoin de placer la barre très haut. »*

Dimanche, Nathalie Tauziat a déjoué de nombreux pronostics. A la tenante du titre, Serena Williams, quatrième joueuse mondiale et tête de série no 1 du tournoi, elle a opposé son intransigeant jeu de service-volée, cisaillant la force physique de sa rivale en coupant court aux échanges le plus rapidement possible. Elle a su tirer parti de la faiblesse de son adversaire, blessée au genou et amoindrie dans la deuxième manche. Son expérience a joué, aussi.

« Mon tennis était là, je le sentais, dit-elle. *Tout ce qui me venait dans la main, je l'ai pris. J'ai un beau tennis, j'ai le sentiment que je peux enfin l'exprimer. »* Depuis la retraite de Jana Novotna, en septembre 1999, elle est la seule qui pratique le jeu de service-volée. Elle reste donc une énigme pour un grand nombre et pour ses plus jeunes adversaires.

Curieuse joueuse, anachronisme vivant qui n'en finit pas de faire des pieds de nez à la mode du circuit. Avec sa jupe plissée, son mètre soixante-cinq et sa peau blême, son âge d'un autre âge pour le tennis d'aujourd'hui, Nathalie Tauziat est un extraordinaire cas de résistance au temps.

Elle travaille avec le même entraîneur, Régis de Camaret, depuis l'âge de treize ans et ne démord pas de son jeu – l'offensive – et de sa foi – la technique : *« La mienne est exemplaire. Il faut avoir quelqu'un qui sache l'enseigner. Mon service n'est pas le plus fort, mais moi je sais où placer la balle. D'ailleurs, les jeunes qui cognent devraient aussi apprendre à placer leur service. »*

« LAISSEZ-MOI JOUER »

Elle parle encore des incrédules : *« On critiquait toujours mon physique et je suis toujours là. »* Nathalie Tauziat était annoncée à Hanovre, lundi 14 février, malgré ses jambes lourdes et sa tête un peu à l'envers.

A trente-deux ans, elle s'est posé des jalons en cette année 2000 qu'elle soupçonne d'être la dernière. En ce début de saison, elle est allée aux Internationaux d'Australie, qu'elle évitait depuis 1994. Elle rêve de conquérir le titre à Wimbledon, en juillet, et elle espère aussi des Jeux olympiques de Sydney, en septembre. *« Je ne veux pas parler de retraite*, confie-t-elle. *Laissez-moi jouer, laissez-moi terminer l'année et je vous en dirai plus. »*

Bénédicte Mathieu

Le sourire enfin retrouvé de la judoka Séverine Vandenhende

La Française s'est hissée en finale du Tournoi de Paris

Après la déroute des championnats du monde 1999, le judo français a repris espoir, samedi 12 et dimanche 13 février, lors du Tournoi international de la Ville de Paris. Avec trois succès – Ferrid Kheder (– 73 kilos), Frédéric Demontfaucon (– 90 kilos), Magali Baton (– 57 kilos) – et le retour de la championne du monde 1997, Séverine Vandenhende, (deuxième en – 63 kilos), il peut songer sereinement aux Jeux olympiques de Sydney.

ELLE EST à la recherche du temps perdu. Assise sur les bords du tatami d'entraînement, elle promène ses yeux dans le vide. Emmitouflée dans une parka, les pieds solidement bandés, Séverine Vandenhende prépare son prochain combat. Son visage est détendu, ses jambes sont pliées en tailleur et son regard perdu. Habituellement, chez les sportifs de haut niveau, la concentration n'est pas synonyme de rêverie, mais l'ancienne championne du monde aime la différence. Dimanche 13 février, après avoir balayé ses deux premières adversaires par ippon, elle se trouve opposée à une Française (Christelle Faure) en demi-finales du Tournoi international de la Ville de Paris (TIVP). Et, d'une certaine façon, ce combat l'amuse.

Depuis son titre mondial (– 63 kilos) décroché en octobre 1997, à Bercy, Séverine Vandenhende n'a plus eu l'occasion de goûter les arômes sucrés de la victoire. A l'époque, elle avait seulement vingt-trois ans et un avenir doré. Grièvement blessée en 1998 et 1999, cette judoka talentueuse est ensuite passée de l'ombre à la lumière ; et vice versa. Alors, cette demi-finale parisienne, Séverine Vandenhende ne veut pas la gâcher. D'abord hésitante dans ses prises de garde, elle prend ensuite l'avantage face à sa compatriote et se qualifie pour la finale. Sa prochaine adversaire s'appelle Sung-Sook Song.

« LA FIN D'UN CAUCHEMAR »

La menace était prévisible. Séverine Vandenhende est « allongée » en moins de deux minutes par cette virtuose asiatique de l'esquive. Il faudra donc qu'elle se contente d'une médaille d'argent. Elle n'en a cure : monter sur un podium est un privilège. *« Désormais, je ne veux retenir que les points positifs*, dit-elle. *J'ai retrouvé mes anciennes sensations, celles qui m'avaient permis de gagner, ici, en 1997. J'ai aussi retrouvé mon judo et le plaisir du combat. Il y a encore quelques semaines, j'étais au fond du trou. Cette médaille d'argent symbolise la fin d'un cauchemar. »*

Douée de qualités naturelles indéniables, Séverine Vandenhende a longtemps été suspectée de négliger le travail et de se contenter de son talent. Mais, après sa victoire aux championnats du monde de 1997, cette adepte du judo dilettante n'a pas su apprivoiser la pression ambiante. Résultat : ses performances ont dégringolé. *« Elle a vécu deux années de galère, deux années blanches*, affirme Yves Delvingt, l'entraîneur de l'équipe de France féminine. *De plus, en mai 1999, elle s'est sectionné un ligament latéral externe au genou gauche et il a fallu la mettre devant ses responsabilités. Notre discours a été un peu dur, mais il fallait passer par cet examen de conscience pour repartir d'un bon pied. »*

Encadrée depuis quelques jours par l'ancienne championne olympique Cécile Nowak, Séverine Vandenhende semble avoir retrouvé ses repères. *« Les derniers Mondiaux à Birmingham, en octobre 1999, ont été catastrophiques pour elle*, remarque Cécile Nowak. *Après cette compétition, Séverine s'est posé des centaines de questions. Elle n'a jamais été une grosse bosseuse, car elle a toujours préféré se reposer sur ses lauriers. Mais, aujourd'hui, elle a compris ses erreurs. »* Il y a quelques jours, au Tournoi de Moscou, Séverine Vandenhende a même évité le pire. Eliminée au premier tour, elle a réussi à retourner la situation in extremis.

« Avant d'être repêchée, j'ai cru que c'était le début de la fin, se souvient-elle. *Il a fallu que je combatte avec mes tripes pour aller chercher une troisième place. Je crois qu'on peut parler de déclic. »* Depuis, Séverine Vandenhende rêve d'Océanie et songe sérieusement aux qualifications pour les Jeux olympiques de Sydney. Mais le chemin sera semé d'embûches : la France ne pourra envoyer qu'un athlète par catégorie et les judokas tricolores n'ont pour l'instant décroché que neuf des quatorze quotas disponibles. Les cinq autres seront attribués – d'après un calcul de points complexe – à l'issue d'une série de dix tournois qualificatifs. Or Séverine Vandenhende combat dans une catégorie qui n'a pas encore obtenu ce quota. Il lui faudra donc enchaîner les bonnes performances dans les tournois à venir.

Paul Miquel

Les Français ne sont plus champions du monde de bob à quatre

L'équipage allemand a emporté le titre

L'HISTOIRE ne s'est pas répétée. En 1999, le bob à quatre français emmené par Bruno Mingeon, était devenu champion du monde à Cortina d'Ampezzo (Italie), en partie grâce au concours de son entraîneur italien, Yvo Ferriani. Malgré les quatre manches de la compétition mondiale disputées samedi 12 et dimanche 13 février en Allemagne, le pilote tricolore et ses accolytes Emmanuel Hostache, Christophe Fouquet et Max Robert n'ont jamais pu remonter de leur 6e place initiale.

Privé d'Yvo Ferriani, désormais au service du Canada, le bob français disposait pourtant des bons *« tuyaux »* de Leopold Berg, son entraîneur à temps partiel. Ancien Allemand de l'Est, l'homme, très respecté, dispose d'une longue expérience sur la piste d'Altenberg, lieu de la compétition. Mais en bob, la qualité du matériel compte au moins autant que celle du pilote. Or les Français ne disposent pas d'équipe de préparateurs comme leurs rivaux. De même, ils parvenaient épuisés au terme d'une saison qui a vu leur sacre européen (*Le Monde* du 18 janvier) et leurs deux premières victoires (Cortina et La Plagne) en Coupe du monde.

Deux compatriotes de Leopold Berg, les pilotes Andre Lange et Christoph Langen, auront au moins su profiter de leur parfaite connaissance du parcours. Andre Lange, vingt-six ans et ancien champion du monde junior, a époustouflé en dominant l'autre équipage allemand conduit par Christoph Langen, ses trente-sept ans, son titre olympique et ses six couronnes mondiales, en 3 min 40 s 31.

Associé à Rene Hoppe, Lars Behrendt et Carsten Embach, Andre Lange a, en outre, établi un nouveau record de la piste, reléguant Christoph Langen à 62 centièmes sur le total des quatre manches. Le bob suisse piloté par Christian Reich a arraché de justesse la médaille de bronze au bob américain de Brian Shimer pour quatre centièmes, terminant loin – 2 s 7 – du deuxième engin allemand.

(Avec AFP et AP)

L'Europe du patinage artistique dominée par la Russie

SON HÉGÉMONIE ÉTAIT PLUS NETTE EN 1999, où seules trois médailles lui avait échappé, mais les championnats d'Europe de Vienne (Autriche), qui se sont achevés samedi 12 février, ont confirmé l'incontestable domination russe sur le patinage artistique du Vieux Continent. Seul le titre de danse sur glace lui a échappé, pour revenir aux Français Gwendal Peizerat et Marina Anissina – uniques médaillés tricolores. Grâce à la victoire d'Irina Slutskaya, déjà couronnée en 1996 et 1997, la Russie s'est au total adjugé sept des douze médailles mises en jeu. Evgueni Pluchenko s'est offert à dix-sept ans son premier titre individuel tandis que la paire Elena Berzhnaya–Anton Sikharulidze défendait le sien avec succès.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme** (IAAF) a décidé, dimanche 13 février, de lancer une enquête internationale sur la nandrolone, stéroïde anabolisant à l'origine de nombreux cas de dopage, mais rejeté l'idée d'un moratoire sur les procédures en cours.

■ **AUTOMOBILISME : le Finlandais Marcus Gronhölm** (Peugeot 206) a gagné, dimanche 13 février, le rallye de Suède, devant son compatriote Tommi Makinen (Mitshubishi-Lancer) et le Britannique Colin McRae (Ford Focus).

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne,** en tête du championnat de France, s'est fait surprendre à Antibes (75-73) samedi 12 février lors de la 23e journée.

■ **CYCLISME : le Français Laurent Jalabert** (ONCE) a gagné dimanche 13 février à Marseille le Tour Méditerranéen à l'issue de la 6e et dernière étape, emportée, au sprint, par l'Italien Mario Cipollini (Saeco).

■ **FOOTBALL : la Juventus Turin,** victorieuse (1-0) de Lecce grâce à un but de Zinedine Zidane, a repris la tête du championnat d'Italie avec un point d'avance sur la Lazio Rome, accrochée par Parme (0-0), lors de la 21e journée, disputée dimanche 13 février.

■ **NATATION : la Française Roxana Maracineanu,** championne du monde en titre du 200 m dos, a signé deux nouveaux records de France (petit bassin) lors du meeting international de Paris, l'un sur 200 m dos (2 min 8 s 27), samedi 12 février, l'autre sur 100 m dos (1 min 0 s 56) le lendemain. L'Américaine Jenny Thompson a amélioré de 10 centièmes son record du monde du 100 m papillon (56 s 80).

■ **RUGBY : Pau,** qui s'est imposé devant Bourgoin (19-13), samedi 12 février, a pris le large en tête de la poule 2 du championnat de France. Après 11 journées, les Palois disposent de 6 points d'avance sur Castres, qui a écrasé Bègles (50-13). Dans la poule 1, Toulouse, auteur d'une belle victoire à Aurillac (21-29), compte une longueur d'avance sur Colomiers, victorieux face à Perpignan (23-17).

■ **SKI : les Autrichiens Fritz Strobl et Werner Franz** ont emporté exaequo le deuxième super-G de Saint-Anton (Autriche), devançant leur compatriote Hermann Maier, qui conserve la première place du classement général de la Coupe du monde. La veille, un autre Strobl, prénommé Josef, avait gagné le premier super-G. Chez les dames, la Slovène Spela Pretnar a gagné, samedi 12 février, le slalom de Santa Caterina (Italie), devant la Française Christel Saioni et la Suédoise Anja Paerson.

■ **VOILE : Team-New-Zealand, tenant de la Coupe de l'America,** a annoncé qu'il utiliserait son voilier NZL 60, son Class America le plus récemment construit, pour les régates qui l'opposeront à partir du samedi 19 février au meilleur des 9 régates à Prada Challenge, le Défi italien vainqueur des éliminatoires.

■ **LOTO : résultats des tirages no 13** effectués samedi 12 février.
Premier tirage : 7, 15, 17, 18, 19, 22, numéro complémentaire : 42. Rapports pour 6 numéros : 2 196 845 F, 334 906 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 134 205 F, 20 459 € ; pour 5 numéros : 4 465 F, 680 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 196 F, 29,88 € ; pour 4 numéros : 98 F, 14,94 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 22 F, 3,35 € ; pour 3 numéros : 11 F, 1,67 €.
Second tirage : 3, 9, 27, 31, 34, 44, numéro complémentaire : 29. Rapports pour 6 numéros : 14 038 900 F, 2 140 216 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 220 175 F, 33 565 € ; pour 5 numéros : 5 530 F, 843 € ; pour 4 numéros et le complémentaire : 268 F, 40,85 € ; pour 4 numéros : 134 F, 20,42 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F, 4,26 € ; pour 3 numéros : 14 F, 2,13 €.

Pluies faibles à l'est

MARDI. Une dépression située au sud de l'Islande dirige un flux d'ouest perturbé sur la France. Un anticyclone est centré des Açores à l'Espagne. Une perturbation peu active traverse notre pays, pour se situer du Sud-Ouest aux régions est l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront, puis l'après-midi le ciel deviendra très nuageux. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Il fera 9 à 11 degrés l'après-midi.

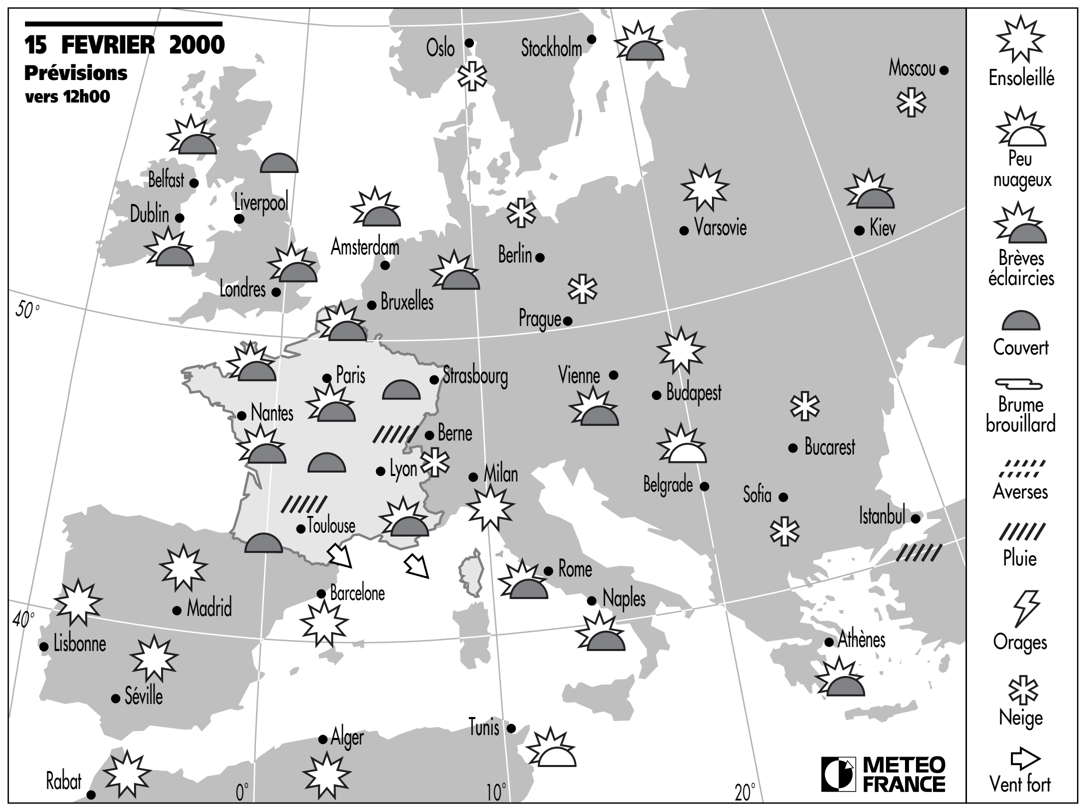
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la Haute-Normandie au nord de la Picardie, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Ailleurs, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera couvert avec des pluies faibles, s'atténuant l'après-midi. Le thermomètre marquera 8 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages resteront nombreux avec des pluies faibles s'atténuant sur le nord Aquitaine l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 10 à 12 degrés.

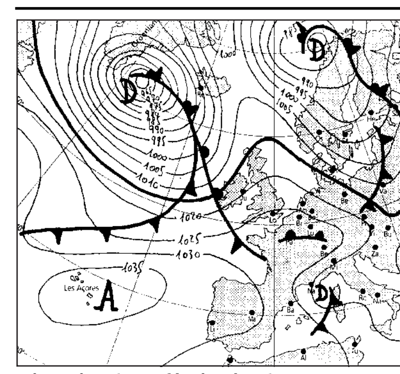
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel restera couvert toute la journée, avec des pluies faibles et un peu de neige au-dessus de 1 300 mètres sur les Alpes du Nord. Les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Malgré quelques passages nuageux, le soleil sera prédominant, avec du vent d'ouest à nord-ouest soufflant à 90 km/h en rafales. Il fera 14 à 17 degrés l'après-midi.

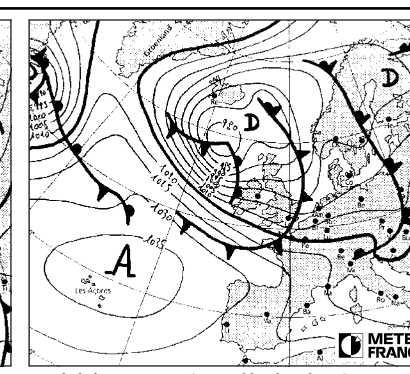


PRÉVISIONS POUR LE 15 FEVRIER 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	5/14	S
BIARRITZ	9/11	C
BORDEAUX	9/11	C
BOURGES	7/9	C
BREST	5/9	N
CAEN	6/8	N
CHERBOURG	5/9	N
CLERMONT-F.	7/11	P
DIJON	6/10	P
GRENOBLE	4/9	P
LILLE	5/7	N
LIMOGES	6/8	N
LYON	5/10	P
MARSEILLE	7/16	N
NANCY	6/10	C
NANTES	6/10	N
NICE	7/15	N
PARIS	6/10	N
PAU	8/11	P
PERPIGNAN	10/16	N
RENNES	6/10	N
ST-ETIENNE	5/11	P
STRASBOURG	5/10	P
TOULOUSE	8/11	P
TOURS	7/9	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/27	P
FORT-DE-FR.	23/27	P
NOUMEA	24/29	S
PAPEETE	24/30	P
POINTE-A-PIT.	22/27	S
ST-DENIS-RÉ.	24/26	P
EUROPE		
AMSTERDAM	4/9	N
ATHENES	9/14	N
BARCELONE	9/16	S
BELFAST	-1/5	N
BELGRADE	-2/7	S
BERLIN	1/5	*
BERNE	3/6	P
BRUXELLES	4/9	N
BUCAREST	-3/4	*
BUDAPEST	-2/6	S
COPENHAGUE	1/4	*
DUBLIN	0/6	N
FRANCFORT	4/8	C
GENEVE	3/10	P
HELSINKI	-4/-2	S
ISTANBUL	4/7	P
KIEV	-2/0	N
LISBONNE	10/17	S
LIVERPOOL	2/7	C
LONDRES	3/8	N
LUXEMBOURG	2/7	N
MADRID	5/17	S
MILAN	1/12	S
MOSCOU	-5/-2	*
MUNICH	-2/7	P
NAPLES	7/14	N
OSLO	-6/-2	*
PALMA DE M.	5/17	S
PRAGUE	-1/5	*
ROME	7/14	N
SEVILLE	9/22	S
SOFIA	-2/3	*
ST-PETERSB.	-3/-1	N
STOCKHOLM	-5/0	N
TENERIFE	11/16	S
VARSOVIE	-3/4	S
VENISE	4/8	S
VIENNE	1/5	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/27	S
BUENOS AIR.	16/27	S
CARACAS	22/27	S
CHICAGO	-3/4	C
LIMA	19/25	P
LOS ANGELES	13/17	C
MEXICO	5/25	S
MONTREAL	-10/-7	S
NEW YORK	0/4	S
SAN FRANCIS.	9/13	C
SANTIAGO/CHI	15/27	S
TORONTO	-9/-4	S
WASHINGTON	2/9	S
AFRIQUE		
ALGER	4/18	S
DAKAR	21/27	S
KINSHASA	21/29	P
LE CAIRE	12/19	S
NAIROBI	16/31	S
PRETORIA	19/25	C
RABAT	9/19	S
TUNIS	11/17	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	23/30	P
BEYROUTH	12/17	P
BOMBAY	21/30	S
DJAKARTA	26/28	S
DUBAI	19/25	S
HANOI	16/21	C
HONGKONG	12/19	S
JERUSALEM	9/19	S
NEW DEHLI	7/19	S
PEKIN	-7/0	S
SEOUL	-9/-5	S
SINGAPOUR	24/29	C
SYDNEY	17/22	C
TOKYO	3/9	S



Situation le 14 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 16 février à 0 heure TU

ASTRONOMIE

La naine brune, chaînon manquant entre planètes et étoiles

PROBLÈME de physique : qu'est-ce qu'une planète ayant au moins soixante-quinze fois la masse de Jupiter ? Réponse : une étoile. Un astre atteignant cette masse critique peut déclencher en son sein la fusion de quatre noyaux d'hydrogène en un noyau d'hélium et se mettre à briller. Longtemps, les astronomes se sont demandé s'il existait une classe d'objets comprise entre ce qui nous apparaît comme une géante, Jupiter – 0,1 % de la masse du Soleil –, et les plus légères des étoiles, qui ne font que 7 % de la masse de la nôtre. Répondre non équivalait à créer un vide intolérable. Répondre oui, comme l'ont fait les scientifiques, sous-entendait inventer un type de corps intermédiaire, baptisé du nom de naine brune. Naine parce que minuscule à l'aune astronomique, brune parce que sombre et pratiquement invisible pour les Terriens.

Il a fallu attendre les années 90 pour confirmer la théorie et détecter les premiers de ces bâtards célestes. Car si l'on voit bien la limite séparant les véritables soleils de ces étoiles avortées, on distingue moins la frontière entre les naines brunes et des planètes gazeuses géantes. Les chasseurs d'exoplanètes ont fixé ce seuil à treize fois la masse de Jupiter. Pourquoi ? Dans un article paru, le 1er février, dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences américaine, Ben Zuckerman, du département de physique et d'astronomie de l'université de Californie à Los Angeles, apporte un élément de réponse : à partir de cette masse, le cœur des objets dits sous-stellaires est porté à la température de 1 million de degrés, ce qui permet une petite réaction nucléaire, la fusion de l'hydrogène lourd, le deutérium, en hélium 3. Cela dit, le deutérium étant 100 000 fois moins présent que l'hydrogène dans une étoile naissante, le carburant nécessaire à cette réaction s'épuise assez vite et les naines brunes, dont la température de surface est déjà relativement basse – moins de 2 000 degrés –, se refroidissent, ce qui ne facilite pas leur détection.

Cela dit, la chaleur qu'elles dégagent peut suffire pour que les plus proches se laissent voir dans l'infrarouge. Depuis quelques années, plusieurs dizaines ont ainsi été répertoriées, ce qui a permis un début d'approche statistique. Premier constat : alors que bien des astronomes les cherchaient aux côtés des étoiles, peu de naines brunes se sont révélées avoir un compagnon stellaire. En fait, la grande majorité *« flottent librement entre les étoiles »*, écrit Ben Zuckerman, ce qui, *« constitue désormais un problème majeur irrésolu dans le domaine de la physique stellaire »*. Le chercheur américain imagine par conséquent que le plus proche objet massif de notre système solaire pourrait bien être non plus Proxima du Centaure, mais une naine brune encore à découvrir. Second constat : dans le disque de notre galaxie, il ne devrait pas y avoir moins de naines brunes que d'étoiles ! Pour autant, cette multitude pèse peu dans la balance céleste. Depuis plusieurs décennies, en effet, les astronomes sont en quête de masse : la matière visible constitue seulement un dixième de la masse de la Voie lactée. Les neuf dixièmes restants, la matière noire, manquent désespérément à l'appel. Et, malgré leur nombre, toutes les naines brunes contenues dans le disque n'y changent pas grand-chose, étant donné leur poids plume.

Une des principales hypothèses élaborées par les astrophysiciens pour résoudre le problème de la masse cachée met donc en scène des objets massifs peu ou pas lumineux – naines blanches, naines brunes, étoiles à neutrons, trous noirs – se trouvant non plus dans le disque, mais dans le halo englobant la Voie lactée.

EFFET DE MICRO-LENTILLE

Depuis une dizaine d'années, plusieurs équipes internationales – dont une française, EROS –, sont parties à la pêche de ces astres discrets, en se servant d'une technique originale, l'effet de microlentille gravitationnelle, par lequel un corps sombre et massif passant devant une source lumineuse en défléchit les rayons et les reconcentre comme une loupe (*Le Monde* du 11 juillet 1998).

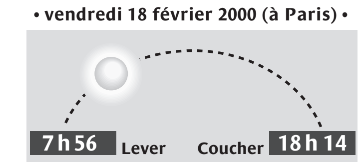
Cette astucieuse détection indirecte n'a cependant pas amené la réponse escomptée. *« L'équipe américaine vient de rendre publiques ses résultats, et nous en faisons autant pour EROS, sur la période 1996-1998,* annonce Alain Milsztajn, chercheur au service de physique des particules du centre de Saclay du Commissariat à l'énergie atomique. *Et nous avons trouvé que pas plus de 40 % de la masse cachée de la galaxie l'est sous forme d'objets de masse inférieure ou égale à une masse solaire. »* Encore s'agit-il d'une limite supérieure. La vérité est probablement moindre, suppose le physicien français, selon lequel il faudra chercher ailleurs la matière cachée, soit dans d'immenses nuages froids d'hydrogène moléculaire, soit dans des myriades de particules élémentaires faiblement interactives. Pour l'heure, la détection des uns comme des autres est très difficile.

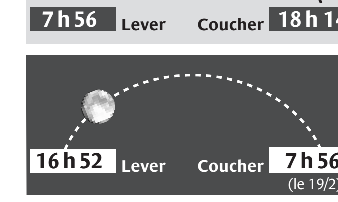
Pierre Barthélémy

Une entrée récente dans la classification stellaire

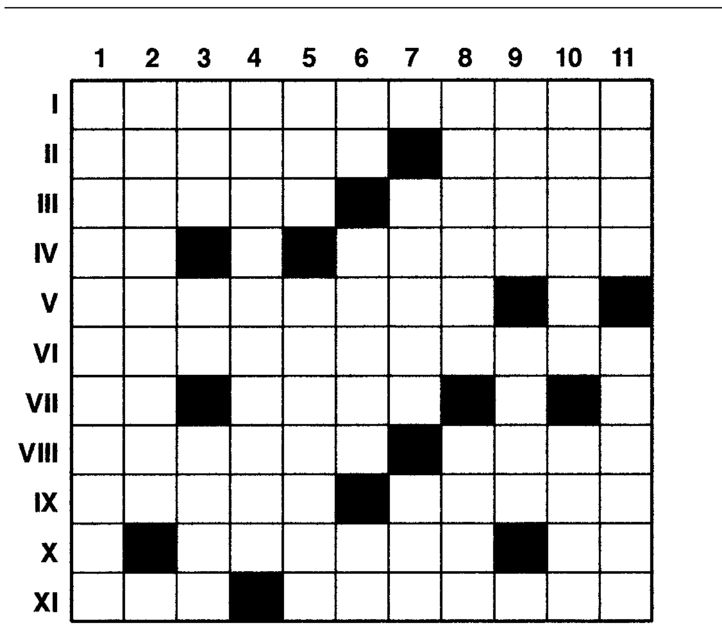
Entre 1911 et 1913, chacun de son côté, l'astronome danois Ejnar Hertzsprung et l'Américain Henry Russell mirent en évidence une corrélation entre la luminosité (donc la couleur ou le type spectral) et la température des étoiles. Si l'on regroupe celles-ci sur un diagramme indiquant leur température et leur magnitude absolue, on s'aperçoit qu'elles ne se disposent pas au hasard mais se regroupent en branches : la séquence principale, à laquelle appartiennent la plupart des étoiles ; les supergéantes ; les géantes rouges ; les naines blanches. Le diagramme de Hertzsprung-Russell (HR) permet aussi aux astronomes de voir où une étoile en est de son évolution. Ainsi, le Soleil, lorsqu'il aura consommé son hydrogène central, quittera-t-il la séquence principale pour devenir une géante rouge, puis plus tard une naine blanche. En 1999, des astronomes ont proposé d'ajouter deux nouveaux types spectraux pour intégrer les naines brunes au diagramme HR.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 18 février 2000 (à Paris) •





MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 039



HORIZONTALEMENT

I. Bel étalage ou grand déballage. – II. Seul, il ne fera pas une grosse friture. Préparé comme du chanvre. – III. Point sur le tatami. Pasteur. – IV. Aide à faire le tour. Toujours au premier plan. – V. Pour se prélasser au salon. – VI. Admonestent et morigènent. – VII. Mises en situation. Miraie mi-requin, il finit chez le maroquinier. – VIII. Paul III y tint concile. Passe par *Le Monde* et les médias. – IX. Aller au palais. Versement en liquide. – X. Indéterminé dans son genre. Personnel. – XI. Ramasse et amasse. Temps de récupération.

VERTICALEMENT

1. Dépose les œufs en lieu sûr. – 2. L'*Erika* et tous ceux qui coulent leur apportent du travail. – 3. Pour un règlement rapide. En transe. Disposition particulière. – 4. Ne pensent vraiment qu'à ça. – 5. Choix référendaire. Précises dans leurs mouvements. – 6. En tenue. Boue. Grecque. – 7. Ferme en couverture. Se fait remarquer. – 8. Marquée en surface. Prennent l'eau de partout. – 9. Petite chose. Garde ses secrets jusqu'à l'ouverture. – 10. Travailler à la chaîne. Jaillit. – 11. Rejetée. Descendus pour se protéger.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 038

HORIZONTALEMENT

I. Porte-savons. – II. Ecoumène. Io. – III. Nullité. LCI. – IV. Eléis. Trios. – V. Ta. Pschent. – VI. Rideau. Coin. – VII. Are. Ilienne. – VIII. Tendrons. Eu. – IX. Guet. Sp. – X. Opus. Toiser. – XI. Nie. Perfide.

VERTICALEMENT

1. Pénétration. – 2. Oculaire. Pi. – 3. Rôle. Dengue. – 4. Tulipe. Dus. – 5. Emissaire. – 6. Set. Culotte. – 7. Aneth. In. Or. – 8. Vé. Récessif. – 9. Linon. Psi. – 10. Nicotine. Ed. – 11. Sois. Neutre.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 159

Invariant pentagonal

LE PENTAGONE convexe ci-contre a ses cinq côtés égaux (leur longueur est un même nombre *a*). A un point M intérieur au pentagone, on associe MA + MB + MC + MD + ME, somme des distances de M aux cinq côtés du pentagone (ou à leurs prolongements).

Sauriez-vous expliquer pourquoi cette valeur ne dépend pas du choix du point M ?

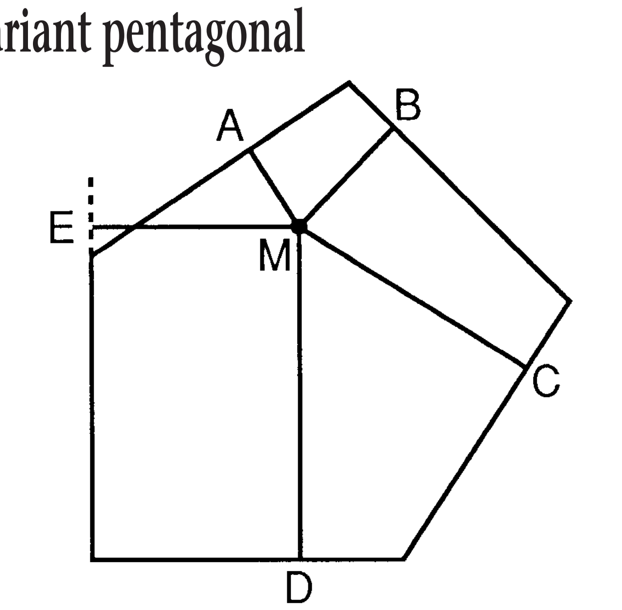
La propriété est-elle conservée si le pentagone a cinq angles égaux sans que les côtés le soient ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
Copyright POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 22 février.

Solution du n° 158 paru dans *Le Monde* du 8 février.

Quel que soit le nombre de carrefours de la ville, on pourra construire la mairie.



● Supposons que dans toute ville de x carrefours on puisse construire une mairie à un carrefour que nous appellerons M. Les carrefours qui ne mèneront pas directement à M sont tous reliés à au moins un carrefour « relais » qui, lui, mène directement à M.

Ajoutons un x et unième carrefour K, et toutes les rues correspondantes qu'on affecte d'un sens de circulation.

Si une rue mène de K à M ou de K à un des carrefours relais, on pourra encore construire la nouvelle mairie en M.

Sinon, c'est qu'on peut parvenir directement à K depuis M et depuis tous les carrefours relais, donc en deux temps au plus de tous les carrefours. On peut donc construire la mairie en K.

● On montre alors de manière évidente qu'on peut construire une mairie dans une ville de trois carrefours, puis on passe de 3 à 4, de 4 à 5..., de 40 à 41, comme on est passé de X à (x + 1) carrefours.

FESTIVAL Le 18e Festival international de théâtre de Téhéran s'est tenu du 27 janvier au 9 février. Il a réuni cinquante pièces, mille artistes et cent cinquante mille spectateurs, une affluence considérable qui témoigne d'une volonté d'ouverture de la société iranienne à travers la culture, notamment par la découverte de pièces venues de l'étranger. ● HOSSEIN SALIMI, directeur du théâtre au ministère de la culture, ne cache pas, dans un entretien au *Monde*, que les organisateurs ont été dépassés par les demandes du public dans un contexte électoral délicat : la contestation de l'aile modérée du gouvernement par les « durs » du régime. ● LE METTEUR EN SCÈNE Moshen Ghasabian a présenté *Un homme qui voulait rester un homme* pendant le Festival, une pièce contemporaine emblématique des préoccupations des jeunes femmes iraniennes.

La faim de théâtre et d'échanges culturels des Iraniens de Téhéran

150 000 spectateurs ont assisté dans la capitale de la République islamique, du 27 janvier au 9 février, à la 18e édition du Festival international de théâtre, baptisé « L'Aurore », regroupant des troupes nationales et d'autres venues de l'étranger

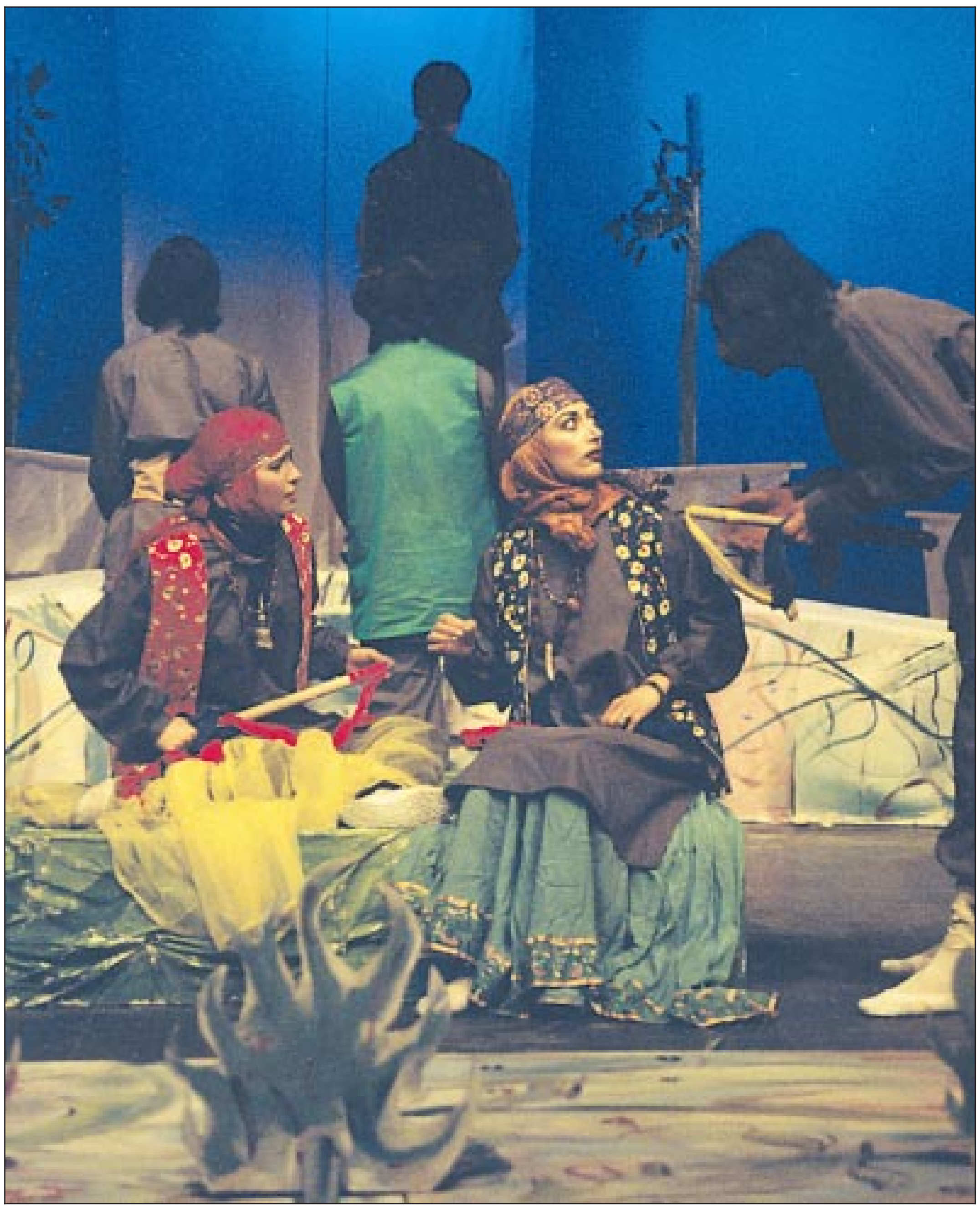
TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

« Regarde, on voit son cou ! – Mais non. C'est sa chemise. – Tu es sûre ? » Deux femmes parlent au balcon du Théâtre de la Ville, pendant une représentation du *Jeu amer*, pièce contemporaine qui met en scène la quête d'amour d'un prince à travers le monde. Construit au temps du chah, circulaire et assez laid, le Théâtre de la Ville est situé sur une place du centre de Téhéran, à côté d'un parc où, dit-on, se retrouvent les amoureux... Il est doté d'une vaste salle centrale et de quatre petites salles périphériques appelées « salons », plutôt spartiates. C'est le point névralgique du 18e Festival international de théâtre de Téhéran, qui a réuni cinquante pièces iraniennes et étrangères, mille artistes et cent cinquante mille spectateurs, du 27 janvier au 9 février. Pendant ce temps, le Théâtre de la Ville n'a pas désempli.

Coréalisé par deux femmes qui se sont inspirées des *Mille et Une Nuits*, Samini et Shoré Lorestami, *Le Jeu amer* entre dans la catégorie des grands spectacles du festival. Il a droit à la salle d'apparat, où il affiche son ambition : foule de figurants, costumes éclatants, vastes mouvements de mise en scène.

« UNE RÉVOLUTION »

Les deux spectatrices du balcon n'en perdent pas une miette. Comme toute la salle, pleine, elles sont sensibles au moindre signe révélateur d'un changement, d'une nouveauté. Et, à leur regard d'Iraniennes aiguisé par le port obligatoire du foulard (au moins), la pièce n'en manque pas : elle parle d'amour et, mieux encore, ne parle que de ça. Elle ose des gestes audacieux, comme celui de la fiancée du prince qui entoure le cou de son bien-aimé d'un foulard, et l'attire vers elle, sans le toucher, bien sûr, puisque les relations hommes-femmes en Iran interdisent tout contact en public ; tout de même, elle l'attire. Enfin, il y a dans *Le Jeu amer* un passage qui stupéfie la salle : des femmes chantent, ce qui leur est normalement interdit, et elles bougent. Elles ne vont pas jusqu'à danser – autre interdit –, mais elles oscillent, et cela, dans la République islamique iranienne de l'an 2000, c'est *« une révolution »*.



PEYMAN HOOSHMANDZADEH

« Le dernier vœu », de Golbargue Abou Torabian, mis en scène par Hossein Ahmadi Nassab.

Evidemment, cette *« révolution »* paraît toute relative à une femme occidentale en visite à Téhéran pour la première fois. Ne serait-ce que parce qu'elle doit se faire à l'obligation de la tête couverte – une obligation qui ne souffre pas d'exception, mais se pare aujourd'hui de tolérances. On accepte la chevelure de l'Occidentale qu'elle porte un foulard en chandelle, ce que nulle Iranienne ne s'autoriserait. Selon qu'elle habite le sud ou le nord de la capitale, l'Iranienne se couvre plus ou moins : du côté du grand bazar, dans le sud populaire et particulièrement pollué, le tchador règne. Puis vient le maghnae, bonnet-foulard qui s'enfile et couvre la tête et les épaules. En haut de la ville, près de la montagne, les femmes portent le foulard. L'une d'elle, une intellectuelle, athée, se souvient des visages vitriolés parce que découverts, au temps le plus dur du régime. Elle a vu *Le Jeu amer* et n'en revient pas : *« Il y a deux ans encore, un tel spectacle était impensable. »*

C'est pour cette raison que le Festival de théâtre attire tant de monde. Cent cinquante mille spectateurs, c'est énorme. Hossein Salimi, trente-neuf ans, directeur du théâtre au ministère de la culture, ne cache pas que les organisateurs sont parfois dépassés par l'affluence, surtout celle des jeunes, avides de pièces venues de l'étranger *(lire l'entretien ci-dessous)*. L'Italie, la Palestine, l'Allemagne, la Norvège et l'Arménie ont été invitées pour cette dix-huitième édition. Pour certains spectacles, il y avait autant de monde devant les théâtres que dans les salles. Le prix des places est incitatif : entre 800 et 1 200 tomans (10 F en moyenne), soit le prix d'un paquet de chips. Mais il pèse peu au regard de l'avidité des spectateurs, qui trouvent au théâtre ce que le cinéma et la musique ne leur offrent pas d'une manière aussi évidente, immédiate et réflexive : un miroir de la société iranienne.

Il y a beaucoup d'hommes dans les salles, et surtout sur les places où ont lieu les spectacles de rue. Ils se tiennent à distance respectable des femmes iraniennes, mais n'hésitent pas à approcher les étrangères, à qui ils lancent des invites directes, pour peu qu'elles découvrent trois centimètres de jambe. *« Il paraît qu'en Occident, les hommes et les femmes font l'amour dans les bus »*, dira, sans rire, un chauffeur de taxi. Dans les bus de Téhéran, les hommes sont devant et les femmes derrière. Mais ils s'entassent dans les taxis collectifs. Du temps du chah, ça n'allait pas mieux pour nous, disent les femmes. Il arrive que certaines vous abordent. Elles vous demandent qui vous êtes, d'où vous venez. Elles veulent savoir. C'est ce désir qui les pousse au théâtre. Parce que le théâtre les renseigne. Il leur montre jusqu'où elles peuvent aller. Et il pose les questions qu'elles se posent.

Travailler ? Ne pas travailler ? C'est l'une des questions-clés pour les Iraniennes d'aujourd'hui. *Un homme qui voulait rester un homme* aborde la question de front. Ecrite par une toute jeune femme, Afrooz Froozand, la pièce se joue sur un ring de plastique blanc posé sur le sol du salon numéro 2. Elle met en scène un jeune couple moderne. La femme porte un foulard vert pétant et du rouge à lèvres. Son mari ne supporte pas qu'elle rentre à la maison plus tard que lui et qu'elle rapporte du travail du bureau. *« Je suis fâché contre elle, mais je culpabilise. »* Il se voudrait calme et sans doute libéré. Il voudrait aussi que son épouse reste à la maison. Il discute, s'énerve, cite le Coran, appelle Nietzsche à la rescousse (*« Il ne faut jamais se marier »*), et finit par lâcher que *« le pire gouvernement, c'est le gouvernement des femmes. Le pouvoir des femmes est le seul qui dure »*. Comme beaucoup d'Iraniennes, sa jeune épouse ruse et tient bon. A quel prix ?

PARTIE SERRÉE

La 18e édition du Festival s'appelle *Fadjr* – L'Aurore. Un titre qui n'est sans doute pas anodin. En cette année 2000, l'Iran fête les vingt ans de la révolution islamique. Des kilomètres de guirlandes roses, rouges, vertes, jaunes, bleues courent le long des façades grises des immeubles de Téhéran. Dans les bureaux du Théâtre de la Ville, les photos des trois K trônent sur tous les bureaux : Khomeiny (l'ayatollah), Khamenei (le guide spirituel), Khatami (le président de la République). Le ministre de la culture, Ataollah Mohadjerani, joue serré. Depuis le 2 février, de jeunes théologiens demandent sa destitution pour *« dépravation culturelle »*. Ils l'accusent d'avoir laissé passer deux caricatures de l'ayatollah Mohammad Taghi Mesbah-Yazdi dans le quotidien *Azad* (Libre). Les « barbus », repérables à l'odeur d'eau de rose dont ils s'aspergent, ne tolèrent pas que le ministre de la culture appartienne à l'aile modérée du régime. Le 2 février, un attentat au mortier a fait un mort, au cœur de Téhéran. Selon certains (*Le Monde* du 8 février), il pourrait être attribué à une organisation appelée « Fedayine de l'islam pur de Mahomet » hostile à l'ouverture qui se manifeste dans la culture en Iran. Dans ce contexte, le Festival de théâtre prend tout son sens : l'aurore annoncée est-elle celle de l'espoir ?

B. Sa.

Moshen Ghasabian, un héros perse qui rêve du large

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

PORTRAIT

Le metteur en scène s'interroge sur un théâtre contemporain et grand public

« Nous sommes très heureux que vous soyez venue. C'est une forme de soutien. En tant qu'Iranien et homme de théâtre, je pense qu'il faut tisser des liens entre tous les peuples. Et le théâtre peut y aider. » Les phrases d'accueil de Moshen Ghasabian, metteur en scène de *Un homme qui voulait rester un homme*, ne sont pas réductibles aux salamalecs d'usage en Iran. Visiblement, l'homme en mesure le poids.

Agé d'une trentaine d'années, taillé pour jouer les héros perses (ce qu'il fait en ce moment dans une série pour la télévision), Moshen Ghasabian parle d'une voix douce et ferme. Le spectacle vient de se terminer, les comédiens restent assis sur les gradins, distants et attentifs : un visiteur venu de l'étranger, de France surtout, c'est une aubaine. L'occasion d'évoquer le théâtre qui les fait rêver : celui d'Ariane Mnouchkine, de Peter Brook et d'Augusto Boal. Moshen Ghasabian évoque leurs spectacles avec une précision étonnante. Il n'en a vu aucun, mais il a lu tous les livres qu'il a pu trouver.

Avec *Un homme qui voulait rester un homme*, le jeune metteur en scène et ses comédiens (une dizaine, étudiants en faculté) franchissent une étape importante dans leur histoire. C'est la première fois qu'ils sont invités au Festival. Comme tous les participants, ils ont été sélectionnés par un jury qui a retenu cinquante spectacles sur les quatre-vingts qui postulaient, à travers l'Iran. Ils ont ainsi eu l'occasion de jouer six fois en trois jours. Le décor a été fabriqué par le Centre d'art et d'essai du Théâtre de la Ville de Téhéran, une somme a été allouée pour payer les comédiens.

Moshen Ghasabian ne vit pas de ses mises en scène. Il écrit des pièces radiophoniques et joue pour la télévision. Sa femme est monteuse de cinéma. *« Le théâtre fait partie de notre cœur. Il permet d'ouvrir des portes, de parler de ce qui nous intéresse. C'est pour ça que nous choisissons des sujets contemporains. Comment faire un théâtre qui s'adresse à la fois au grand public et à l'individu ? C'est la question centrale que nous nous posons, en ce moment. »*

B. Sa.

Hossein Salimi, directeur du théâtre au ministère de la culture iranien

« Cet art traite de ce qui intéresse les jeunes : l'amour et les critiques sociales »

« Quelle place occupe le théâtre dans la société iranienne ?

– Il a commencé à renaître il y a trois ans. Auparavant, c'était un art oublié dans notre société. En 1998, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un rush de jeunes spectateurs au festival, surtout pour la partie internationale. L'accueil qu'ils réservent aux pièces étrangères est imprévisible, presque terrifiant pour nous. Dans les trois dernières années, l'activité théâtrale a été multipliée par 3 à Téhéran et par 2,5 en province. Nous n'arrivons plus à répondre aux demandes.

– Comment expliquez-vous cet intérêt des jeunes pour le théâtre ?

– Je vais donner une opinion personnelle. En Iran, les jeunes trouvent au théâtre ce qu'ils ne trouvent pas ailleurs : le traitement des sujets qui les intéressent. Ces sujets sont un, l'amour, deux, les critiques sociales. Au théâtre, on peut en parler d'une façon plus directe qu'au cinéma. Et ce rapport direct avec le public est important. Les jeunes cherchent aujourd'hui à entendre des choses profondes. C'est possible parce que les artistes ont un champ de liberté plus grand.

– Beaucoup parlent d'une ouverture importante dans les deux dernières années.

– Oui. Cette ouverture est évidente par rapport au passé. Mais ce n'est pas encore l'idéal. Je pense que les intellectuels auront plus de liberté dans les années à venir.

– Y a-t-il censure et comment s'exerce-t-elle ?

– La censure a évolué au cours des dernières années. Nous avons maintenant une loi qui la régit. Selon cette loi, toutes les représentations sont libres, sauf si elles s'opposent aux principes de l'islam et aux intérêts publics. Au départ, cette loi circulait sous forme de circulaire. Il y a six mois, elle a été promulguée par le Conseil général de la révolution islamique.

– C'est une avancée ?

-Bien sûr !

– De quelle manière le ministère intervient-il ?

– Nous voyons chaque pièce avant qu'elle soit jouée. Mais il arrive très rarement qu'on supprime des passages ou qu'on interdise. De plus en plus, la question est gérée par les artistes. Ils n'ont pas envie de provoquer. Bien sûr, on peut dire qu'il s'agit de censure ou d'autocensure, mais en Iran, cela n'a pas le même sens qu'en Occident.

– Comment est organisé le théâtre iranien ?

– Il y a quelques théâtres privés dont les budgets ne regardent pas le ministère de la culture. Mais tous les théâtres dits sérieux sont gérés par l'Etat. Jusqu'en 1999, il n'y avait pas de budget spécifique alloué au théâtre. Le vice-ministre de la culture lui attribuait des sommes prélevées sur le budget général. Depuis 1999, le théâtre dispose d'un budget propre. Celui-ci n'est pas énorme, mais le simple fait qu'il existe nous satisfait.

> « Dans les trois dernières années, l'activité théâtrale a été multipliée par 3 à Téhéran et par 2,5 en province »

– A combien s'élève-t-il ?

– 200 millions de tomans (16,66 millions de francs) en 1999, 400 millions en 2000. Mais nos dépenses s'élèvent à 100 millions de tomans. Pour compenser, nous avons eu une aide de la mairie de Téhéran et du vice-ministre de la culture, en 1999. Le maire de Téhéran ayant changé, nous n'en aurons pas cette année. Je ne sais pas à qui je vais demander.

– Combien y a-t-il de troupes en Iran ?

– On ne peut pas considérer le théâtre iranien en termes de troupes. Il y a des associations qui organisent les représentations. Elles sont 220 et comptent 40 000 membres à travers le pays. Dans chaque association, il y a plusieurs groupes de théâtre.

– Qui sont ces 40 000 membres ?

– Des artistes, des comédiens. La plupart sont jeunes. Sur les 40 000, certains n'ont joué qu'une fois. D'autres travaillent beaucoup. Il n'y a de comédiens professionnels que dans les grandes villes. Ailleurs, ce sont des chauffeurs, des professeurs, des employés qui travaillent dans la journée et jouent le soir. Nous aimerions que ces comédiens puissent jouer toute l'année, et qu'ils se professionnalisent. Pour que cela soit possible, nous avons mis en place une politique de construction de salles de théâtre, en province surtout.

– Comment les salles sont-elles réparties dans le pays ?

– A Téhéran, outre les cinq théâtres privés, il y a quinze théâtres qui appartiennent à l'Etat, quarante qui appartiennent à la ville, et quatre à l'Université. Il y a aussi beaucoup de salles qui ne sont pas faites pour le théâtre, mais investies par le théâtre. En province, il y a surtout des salles polyvalentes. Dans les semaines à venir, la construction de trois grands nouveaux théâtres sera achevée : à Chiraz, Ispahan et Machhad. C'est un grand début, pour nous. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

La dernière bande de Charles Schulz

Le créateur des « Peanuts» est mort à soixante-dix-sept ans, juste avant la parution de l'ultime planche de sa célébrissime série

LES ROTATIVES tournaient, samedi 12 février au soir, pour imprimer le dernier dessin hebdomadaire en couleur des *Peanuts.* Au même moment, Charles Schulz, le créateur de Charlie Brown et Snoopy, mourait pendant son sommeil, comme s'il ne pouvait survivre à ses personnages qui l'ont accompagné pendant cinquante ans. Depuis le 2 octobre 1950, il a écrit et dessiné tous les jours ces petites histoires « de rien du tout » qui ont ému l'Amérique et le monde. Tous les jours, il cherchait une idée de gag et des personnages pour ces « cacahuètes » publiées dans plus de 2 600 journaux.

« Pourquoi les musiciens composent des symphonies et pourquoi les poètes écrivent des poèmes ? Parce que la vie n'aurait pas de sens. C'est pourquoi je fais des dessins. C'est ma vie », expliquait Charles Schulz. Il est mort le jour de son dernier dessin, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Atteint d'un cancer du côlon, il avait annoncé fin 1999 qu'il arrêtait la série. Le 4 janvier est parue la dernière bande quotidienne et le 13 février la dernière

Si ses héros ont fait de lui le dessinateur le mieux payé du monde, ils ont aussi effacé sa personnalité

planche en couleur, suscitant une grande émotion (*Le Monde* du 12 février).

Tout le monde connaît les personnages des *Peanuts* et tout le monde s'est identifié à un moment de sa vie à leurs états d'âme, à leurs doutes essentiellement. Si ses héros ont fait de lui le dessinateur le mieux payé du monde, ils ont effacé la personnalité de Charles Schulz. Il a atteint *« l'accomplissement de son ambition d'enfant »,* racontant ces histoires d'école maternelle dans lesquelles Charlie Brown, Linus, Lucy, Schroeder découvraient la métaphysique.

Charles M. Schulz a grandi à Saint Paul (Minnesota), où il est né le 26 novembre 1922. Il dessine sans arrêt, copie Buck Rogers, Popeye et les personnages de Walt Disney. Fanatique de Sherlock Holmes, il crée des bandes dessinées à partir des histoires de Conan Doyle. Malgré la crise économique des années 30, son père, modeste coiffeur – comme celui de Charlie Brown –, lui paie des cours de dessin par correspondance. A la leçon « dessiner des enfants », il écopera d'une note médiocre... Après la guerre – il sert dans l'infanterie –, il enseigne le dessin à l'Ecole d'art de Minneapolis, tout en travaillant pour un hebdomadaire catholique. Il publie dans l'édition dominicale du *Pioneer Press* de Saint Paul une série, *Li'l Folks (Petites Gens),* qui met en scène *« la cruauté qui existe entre les enfants ».* Charlie Brown y fait son apparition. C'était le nom d'un de ses amis de l'Ecole d'art, où il puise de nombreux personnages des *Peanuts.* Charles Schulz signe alors d'un surnom : Sparky.

En 1950, il conclut un contrat pour que sa série soit reprise dans plusieurs journaux. Il aura alors deux déceptions : on lui impose un nouveau titre, qu'il trouve *« insignifiant » : Peanuts* ; à son retour de New York, la jeune fille aux cheveux roux qu'il voulait épouser a choisi un autre homme. Charlie Brown n'aura de cesse de la rechercher. Schulz a déjà trouvé son format de quatre cases horizontales. Sa vie se confond désormais totalement avec celle de sa bande dessinée. Il s'astreint à ce rythme d'invention quotidienne, qu'il ne quittera que pour quelques jours de vacances et, samedi, pour mourir.

La série est lancée avec le slogan : *« La plus grande des petites* *sentations depuis Tom Pouce. »* Snoopy, Lucy, Linus, Schroeder rejoignent vite Charlie Brown. Elle met pourtant quelques années à s'imposer. Les héros deviennent plus complexes, les idées sont progressivement poussées jusqu'à l'absurde, de nouvelles figures apparaissent. Snoopy est celui qui évolue le plus : *« Je n'avais jamais été tenté de le faire parler, mais progressivement, cela devenait important de lui prêter quelques pensées. C'est peut-être là que la bande dessinée a pris son premier tournant important. »*

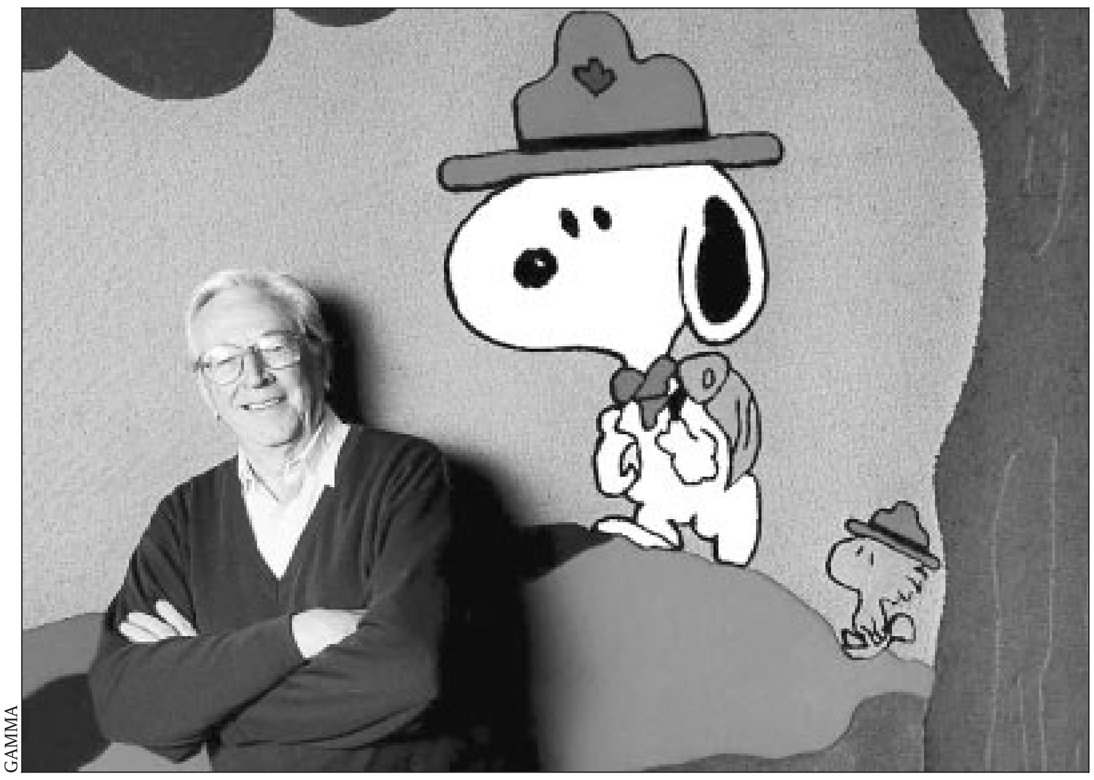
A la fin des années 50, Snoopy se redresse, marche sur deux pattes et pense. Rien ne l'arrête. Il est tour à tour écrivain, avocat, pilote de la première guerre mondiale, à l'assaut du Baron rouge et mène la série vers le succès dans les années 60. La société américaine évolue : un personnage noir, Franklin, apparaît en 1968 ; Lucy devient psychanalyste ; les mouvements de libération de la femme s'incarnent chez Lucy ou Peppermint Patty.

Certains reprocheront à Schulz de laisser de côté les problèmes économiques et sociaux, le racisme, la sexualité, pour s'en tenir à un univers intemporel, marqué par une vision du monde liée au babyboom. Charles Schulz refusera toujours les assimilations politiques. Son propos est ailleurs, dans cette exploration quotidienne de la comédie humaine. Il travaillait seul, réalisait lui-même ses dessins et n'avait pas d'équipe pour travailler ses gags. Il a parfois été tenté de s'évader de ses *Peanuts,* mais il y est toujours revenu. Au milieu des années 60, il a l'envie de réaliser une nouvelle série, avec pour héroïne une certaine Peppermint Patty. Il abandonne l'idée et Peppermint Patty devient l'un des principaux personnages de la bande de Charlie Brown, qu'elle bat régulièrement au base-ball...

Cette abondance de personnages et cette unité de ton ont eu beaucoup d'influence sur des générations d'auteurs de *comic strips : « La bande dessinée,* expliquait Charles Schulz, *doit avoir une variété de personnages pour que vous ne jouiez pas toujours la même note. Vous devez avoir un clavier complet pour jouer chaque jour des thèmes et variations différents. »*

Conscient de l'unité et de l'exigence de son œuvre, Schulz gardait une conception modeste de son art et savait se moquer de lui-même. Dans l'une de ses dernières planches, parue le 30 janvier, il mettait en scène Linus en train de faire *« une bande dessinée underground »,* voyant déjà des *« tirages limités, signés et accompagnés d'un certificat d'authenticité ».* Il montrait son chef-d'œuvre à la maîtresse, qui lui répliquait simplement : *« Aujourd'hui, on peint des fleurs. »*

Alain Salles



GAMMA

Charles Schulz en mars 1999, dans son studio de Santa Rosa (Californie).

L'adieu aux « Peanuts »

La dernière planche en couleurs des *Peanuts* a paru dans les journaux américains dimanche 13 février, alors que Charles Schulz venait de mourir. Elle est accompagnée de la lettre que Charles Schulz avait publiée le 4 janvier : *« J'ai eu la chance de dessiner Charlie Brown. C'est l'accomplissement de mon ambition d'enfant. Malheureusement, je ne suis plus capable de maintenir le rythme d'une bande dessinée quotidienne. Je suis reconnaissant pour la loyauté de nos éditeurs, ainsi que le soutien magnifique et l'amour que m'ont exprimés les fans de bande dessinée. Charlie Brown, Snoopy, Linus, Lucy... Comment pourrais-je les oublier ? »* Charles Schulz ajoute : *« Ma famille ne souhaite pas que* Peanuts *soit continué par quelqu'un d'autre. »* Autour de la lettre, Lucy, Linus, Peppermint Patty, Charlie Brown jouent leurs derniers tours, tandis que Snoopy cesse, pour toujours, de taper à la machine.

Les salles de concerts s'inquiètent d'une hausse de la TVA

LES PROFESSIONNELS du spectacle vivant commencent l'année dans une certaine angoisse. Jusqu'à la fin 1999, les billetteries des clubs et des salles de concerts étaient soumises à deux taux différents de TVA, selon qu'ils possédaient un bar avant leur guichet – TVA à 2,1 % – ou après : TVA à 5,5 %. Cet écart était dû à une dérogation permettant aux salles de ne pas payer le taux de TVA de 20,6 % habituellement appliqué aux débits de boissons – qui prenait fin le 31 décembre 1999. En l'absence de demande formulée par le ministère de la culture et de la communication ou d'un autre ministère, celui des finances a décidé d'appliquer, depuis le 1er janvier, le taux de 20,6 %. Pour Béatrice Macé, administratrice des Transmusicales de Rennes et présidente de la Fédurock, une association qui fédère une quarantaine de lieux consacrés aux musiques amplifiées, *« ce changement de taux est une catastrophe pour un tissu de salles en équilibre déjà très précaire. La recette du bar permet à ces clubs de tenir leur budget et de maintenir des tarifs de billetterie adaptés au public des musiques actuelles. Répercuter cette hausse sur le prix des entrées risque de priver les salles d'une partie de cette audience ».*

Une augmentation qui risque aussi de déstabiliser l'économie des festivals. Celui des Vieilles Charrues, devenu en dix ans l'un des plus populaires de France, gère un budget de 20 millions de francs (3 millions d'euros), autofinancé à 95 %. *« Si Cette augmentation est maintenue,* estime Bruno Troadec, le directeur du festival, *elle entraînera pour nous un surcoût de 3 millions de francs. Notre succès vient, entre autres, des prix d'entrée très raisonnables que nous pratiquons. L'équilibre budgétaire se fait grâce aux buvettes et à la restauration. »* De son côté, le Synpos (Syndicat national des producteurs et organisateurs de spectacles) estime par la voix de sa déléguée générale, Colette Chardon, qu'une telle modification entraînerait la fermeture de nombreuses salles. Mais, plutôt optimiste, elle précise : *« Nous conseillons à nos adhérents de provisionner les sommes dues, dans l'espoir que le dossier sera réglé d'ici quelques semaines. Les premiers contacts avec le ministère des finances ont plutôt positifs. »*

Le mécontentement est d'autant plus fort que cette augmentation de la TVA intervient au moment où nombre de ces professionnels négocient avec Bercy sur le statut fiscal des associations. Le ministère des finances cherchant à imposer celles qu'ils considèrent comme ayant une activité commerciale, les structures culturelles organisées en association cherchant de leur côté à faire valoir leur spécificité.

S. D.

Du Web à la Maison Blanche, les hommages de l'Amérique

LOS ANGELES
correspondance

Peu de temps après avoir ramassé, devant leur porte, leur journal du dimanche avec la dernière bande dessinée des *Peanuts,* les Américains apprenaient le décès de son créateur. Charles M. Schulz est mort dans son sommeil, apparemment d'une crise cardiaque, le samedi 12 février à 21 h 30, dans sa maison de Santa Rosa, en Californie. *« Nous le savions gravement malade, mais sa disparition si soudaine est inattendue »,* a déclaré la porte-parole du célèbre *cartoonist* américain, qui souffrait d'un cancer du côlon. Selon la presse locale, Charles Schulz avait même prévu de se rendre à un concert de musique symphonique lundi soir. Mais Ed Anderson, un ami, a expliqué que l'auteur des *Peanuts* envisageait avec anxiété la publication de la planche d'aujourd'hui, qui signifiait la fin de sa carrière : *« C'était dur pour lui »,* a-t-il déclaré au *Press Democrat* de Santa Rosa. Les fans des *Peanuts* se sont immédiatement répandus sur la Toile, où tous les sites d'information annonçaient le décès du créateur de Snoopy. *« La perte de Charles Schulz me rend tellement triste,* écrivait cette femme à une messagerie électronique. *Il nous a donné Lucy (la femme forte) ; ce cher Charlie Brown, grâce à qui on se sentait mieux et Snoopy, la preuve qu'il y a toujours une solution. »*

« NOTRE DOSE QUOTIDIENNE DE SAGESSE »

Les collègues de Charles Schulz, dont certains, comme Matt Groening, le concepteur des *Simpson,* avaient déjà inséré un hommage aux *Peanuts* dans leur propre bande dessinée, ne tarissaient pas d'éloges. *« Peanuts a été la meilleure bande dessinée de l'Histoire. Aucune autre n'est comparable »,* déclarait Mell Lazarus, l'auteur de *Miss Peach* et de *Momma,* qui connaissait Charles Schulz depuis plus de quarante ans. *« Dans quelques siècles, il fera partie du petit nombre d'artistes américains dont on parlera encore »,* a affirmé Sergio Aragones, illustrateur à *Mad Magazine.* Et la créatrice de *For Better and for Worse,* Lynn Johnston, faisait remarquer qu'il avait l'air d'avoir écrit sa fin lui-même. Tom Batiuk, qui dessine *Funky Winkerbean* et *Crankshaft,* a ajouté : *« Avant lui, les bandes dessinées reflétaient le monde alentour ; il a ouvert la porte du monde intérieur et nous a permis de partager des sentiments communs. »*

Tandis que le maire de Saint Paul, dans le Minnesota, dont Charles Schulz est originaire, affirmait que *« notre dose quotidienne de sagesse va nous manquer à tous »,* le révérend Robert Short, de l'Arkansas, qui a épilogué depuis plus de trente ans sur les implications théologiques des *Peanuts,* n'hésitait pas à dire : *« Je pense que cette bande dessinée peut se lire comme les paraboles du Nouveau Testament. »*

A la Maison Blanche, le président Bill Clinton s'est fait l'écho de ses concitoyens en rendant hommage au dessinateur, à qui il a exprimé sa gratitude : *« Pendant cinquante ans, son œil vif, son cœur bon et généreux, sa plume et son pinceau si lestes ont donné vie au groupe de personnages le plus mémorable qui ait jamais animé nos quotidiens. Charlie Brown, le malchanceux plein d'espoir, le joyeux Snoopy, l'attendrissant Linus, et même cette grincheuse de Lucy, ont fait entendre, jour après jour, ce qui nous rend humain. »*

Claudine Mulard

Luca Ronconi réalise un vieux rêve en montant « La vie est un songe » de Calderon

Musique, décor, distribution, la scène entière est portée par un souffle épique digne d'un opéra

Depuis plusieurs décennies déjà, le metteur en scène italien attendait le moment d'affronter ce classique. Pour cette rencontre, qu'il a voulue grandiose, le théâtre de prose touche au théâtre lyrique. Décor (Marco Capuana), musique (Luca Francesconi) et distribution d'élite allient leurs forces au service d'une cause : porter le baroque de Calderon à la luxuriance qu'autorise la technologie d'aujourd'hui.

LA VITA È SOGNO (La vie est un songe), de Pedro Calderon de la Barca. Mise en scène : Luca Ronconi. Avec Franco Branciaroli, Massimo Popolizio, Andrea Jonasson, Giovanni Crippa, Mino Bellei, Riccardo Bini, Manuela Mandracchia.
PICCOLO TEATRO DI MILANO, Largo Greppi, Milan. Tél. : 00-39-02-72-333-215. 25 000 L (12,90 €) à 45 000 L (23,21 €). Durée : trois heures. Tous les jours sauf lundi. A 20 h 30, sauf le 16 (15 heures) et le 20 (16 heures). Jusqu'au 27 février.

MILAN
de notre envoyé spécial

Des trois grands personnages du théâtre espagnol – Don Quichotte, Don Juan et Sigismond –, « *l'homme des fauves et le fauve des hommes* » de *La vie est un songe* demeure le moins sollicité par le théâtre contemporain. Peut-être parce que ce prince mis au cachot par son père dès sa naissance émane de forces souterraines infiniment plus antiques que ses rivaux en renommée. Peut-être parce que « *la pièce n'est pas réductible aux schémas du théâtre commercial mais relève d'un théâtre culturel* », comme le souligne Luca Ronconi.

Depuis plusieurs décennies déjà, le metteur en scène italien attendait le moment d'affronter ce classique. Sa nomination à la direction artistique du Piccolo Teatro de Milan après la disparition de Giorgio Strehler lui offrait un espace neuf pour une rencontre qu'il a voulue grandiose, portée par un souffle épique digne de l'opéra. Décor (Marco Capuana), musique (Luca Francesconi) et distribution d'élite allient leurs forces au service d'une cause : porter le baroque de Calderon à la luxuriance qu'autorise la technologie d'aujourd'hui. Ici, le théâtre est l'intermédiaire naturel entre le songe – le rêve – et la vie. Siège de l'artifice visible, il expose le nocturne à la pleine lumière et délie les monstres de leurs attaches, pour les offrir, en semi-liberté, à la représentation. A peine le cri de rage qui ouvre la pièce (« *Hippogriffe violent* ») est-il proféré que l'animal fabuleux apparaît, sous la forme d'un cheval noir lancé dans le galop figé d'un Meccano coulissant, qui monte à l'assaut du ciel, et volte comme un jouet d'enfant surdimensionné. La machinerie exhibe ses articulations, ouvertement, pour ouvrir le chemin de l'image au signe, laissant aux acteurs le champ des passions.

Le « Siècle d'or » s'est répandu, étincelant de coulées solaires, un baume oculaire, irradiant, devant lequel piaffe l'étalon de forces primitives analogues à celles que le docte Basile, mathématicien soumis aux astres, sage et pervers seigneur des lieux, a voulu contenir à jamais dans une tour. Désarçonnée devant celle-ci, Rosaure (Andrea Jonasson) se débat entre rêve et réveil, entre homme et femme, entre mythologie et histoire. Elle affronte en première ligne la difficile partition de solistes que constitue *La vie est un songe*. Succession de monologues, comme le sont les cauchemars – comme le sont les calculs. La voix rauque de la jeune femme passe du lamento à l'imprécation, du doute à l'attaque.

EXPLICATION À BRAS-LE-CORPS

Et c'est par les voix, leur intensité, la fureur qui précède celle des corps que Luca Ronconi conduit chacun vers son destin de vérité. Jusqu'au moment de « l'explication » à bras-le-corps du père et du fils, dans la terre et le sang mêlés, au-dessus des blés mûrs. Leur affrontement n'est pas seulement celui de la loi – absolue – et de la liberté – relative. Il met en jeu deux registres d'acteurs, l'un habité par la tradition du mélodrame, avec ses grimaces et ses contorsions, représenté par Maurizio Popolizio (Sigismond) ; et l'autre empreint de hiératisme, sobre rigidité appuyée par la puissance de la voix : celui de Franco Branciaroli (Basile).

Gardes, soldats, musiciens – le peuple –, pas un qui ne se résigne à la figuration dans ce concert. Le chant est dans les corps, tension et attention, dans la rapidité des mouvements collectifs, dans le jeu de grandes machineries dont les figurants arborent ostensiblement les clefs. Le théâtre de prose touche au théâtre lyrique en galopant sur les sommets jumeaux de la souffrance et de la révolte, où nous reconnaîtrons nos aspirations et nos tentations, pourvu que notre capacité d'émerveillement soit aussi haute que l'exigence de théâtre total ronconien.

Jean-Louis Perrier

La vie de Jésus selon Bettina Rheims, du livre aux cimaises

Opposition entre des ingrédients contemporains et une histoire doublement millénaire

INRI, de Bettina Rheims et Serge Bramly, Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 15 F (2,29 €) et 30 F (4,57 €). Jusqu'au 2 avril. Livre paru aux éditions Albin Michel, 218 p., 129 photos, 450 F (68,60 €).

En septembre 1998, la publication du livre *Inri*, de Bettina Rheims et Serge Bramly, provoquait une polémique lancée par la frange intégriste d'une Eglise catholique elle-même dans l'embarras (*Le Monde* du 28 septembre 1998). Les auteurs donnaient dans cet album textes-images leur vision de la vie de Jésus « *à l'aube du XXIe siècle* ». Ce sont les photos qui ont choqué l'abbé Philippe Laguérie. En couverture, une jeune femme en croix et aux seins nus. A l'intérieur, les auteurs illustrent à leur façon des chapitres de la vie du Christ : l'apparition avec un ange sur une balançoire ; l'Enfant-Jésus éclairé par les phares d'une camionnette ; Marie-Madeleine vêtue d'un slip rouge ; Judas qui se suicide au pistolet... Et ainsi de suite jusqu'à l'élévation finale.

Jésus revient à la Maison européenne de la photographie (MEP) sous la forme d'une exposition. Les mêmes photos sont au mur, sur trois niveaux, laissant un goût de réchauffé : le livre interdit tout effet de surprise ; la polémique est passée tout comme la nouvelle année, et Pâques n'est pas encore là pour coller à l'actualité de la Résurrection. Une exposition « hors saison » a l'avantage de pouvoir apprécier les photographies en oubliant une polémique stupide. L'accrochage muséal permet de ne pas tenir compte de la science biblique – les théologiens débattront de la pertinence de la démarche. Il faut donc juger ces images cosignées pour ce qu'elles ambitionnent d'être : des œuvres d'art de grand format en couleurs, et plus modestes, en noir et blanc.

« L'EXEMPLE DES ARTISTES DU PASSÉ »

En préambule, les auteurs affirment d'ailleurs qu'ils ont « *suivi l'exemple des artistes du passé qui n'hésitaient pas à transposer dans leur siècle les épisodes de l'histoire sainte, leur donnant volontiers pour décor un faubourg de Florence* ». Rheims et Bramly ne se comparent pas à Fra Angelico mais, du moins, une généalogie est suggérée – on pourrait citer Mantegna, dont le *Christ mort* à la perspective écrasée est copié.

Une autre généalogie, plus évidente, s'impose : Bettina Rheims fait du Bettina Rheims, décline une méthode qui a fait ses preuves dans la mode, la publicité et le portrait de personnalités pour les magazines.

DU KITSCH, DU POMPIER, DU SEXE

Avec des moyens en conséquence : 117 personnes (du costumier au maquilleur), 156 acteurs, deux ans de travail et 1,5 million de francs de budget (2,28 millions d'euros) ont fait naître un travail aussi efficace qu'une campagne Benetton, aussi propre qu'une pochette de disque, aussi exotique qu'un reportage pour le *National Geographic*, des couleurs aussi harmonieuses que dans une publicité pour l'Irlande.

On peut mater de jolies filles et de beaux garçons, les yeux des premières sont bleus ou verts, les corps des seconds sculptés au Gymnase Club.

Il y a du kitsch, du pompier, du sexe, un peu de grunge, des références à la peinture d'histoire. Manquent dans les images, portées par une opposition entre des ingrédients contemporains et une histoire doublement millénaire, le mystère, l'émotion, la poésie, tout ce que l'on peut trouver dans *L'Evangile selon Matthieu*, le film de Pasolini.

Michel Guerrin

INSTANTANÉ

113 CLAN TRIOMPHE À MARSEILLE

Samedi 12 février, la *Dream Team* ne jouait pas au Stade-Vélodrome mais sur la scène du Dôme. Pendant qu'à peine 15 000 spectateurs assistaient à l'humiliation de l'OM par Gueugnon, plus de 8 500 personnes bourraient jusqu'à la gueule le « Bercy » local pour une démonstration du rap phocéen. A l'affiche, plus d'une douzaine de groupes, soit une cinquantaine d'as de la rime et des platines. Des parrains historiques, trois membres d'IAM (Akhenaton, Shurik'N, Freeman), des héritiers confirmés (Fonky Family, 3e Œil...), une grosse poignée de petits frères ambitieux (Le Venin, Puissance Nord, Byron...) et quelques grands noms du hip-hop parisien.

Tension à l'extérieur de la salle. Un bon millier de personnes manifestent violemment leur frustration de ne pouvoir participer à la fête. A l'intérieur, le public prouve que l'on peut écouter du hip-hop sans que l'ambiance dégénère. Au point que les espoirs de la scène locale ont pu se sentir trompés. La haine du FN, les chroniques des quartiers Nord ne suffisent pas à faire déborder l'enthousiasme. Le public du Dôme est formé à l'écoute de Skyrock et son exigence de tubes. Ce réseau FM national spécialisé dans le rap est d'ailleurs le principal sponsor de la soirée. L'entrée en scène d'Akhenaton provoque une ovation massive mais les trois inédits qu'il livre n'ont pas d'effet fédérateur.

Le premier triomphe sera parisien : Pit Bacardi et les rappeurs affiliés au Secteur A, entreprise réputée pour son efficacité commerciale, y vont de leurs refrains accrocheurs. L'énergie extatique de la Fonky Family est à la hauteur de leur statut de héros locaux. Mais à Marseille comme partout, les stars du rap français se nomment en ce moment 113 Clan. La composition de ce trio de Vitry – un Algérien, un Malien, un Antillais – ressemble à Massilia, l'éternelle.

Stéphane Davet

SORTIR

REPRISE CINÉMA

Des couteaux dans les poules
Après avoir fait découvrir le Norvégien Jon Fosse, dont il a mis en scène *Quelqu'un va venir* (*Le Monde* du 1er octobre 1999), Claude Régy crée *Des couteaux dans les poules*, une pièce d'un autre auteur inconnu en France, David Horrower. Né en 1966 à Glasgow, Ecossais dans l'âme, David Harrower travaille actuellement à des commandes du Royal Court Theater, du Royal National Theater et de la Royal Shakespeare Company. *Des couteaux dans les poules* – sa première pièce – a été jouée au Canada, en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande, en Autriche et en Allemagne (dans une mise en scène de Thomas Ostermeier). En France, cette pièce est interprétée par Valérie Dréville, Jean-Quentin Chatelain et Yann Boudaud.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du 15 février au 31 mars. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.

Les Inaccoutumés
Dernière semaine pour cette 9e édition des Inaccoutumés avec Olivia Granville partie voir ailleurs, en l'occurrence en Arménie, et qui nous revient avec un voyage chorégraphique intitulé *Paris-Yerevan*. Quant à Philippe Riera, son *Building 2*, très outillé électronique, communique sur les végétaux avec une précision aussi scientifique que poétique.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Olivia Granville : les 15, 16 et 17, 20 h 30 ; Philippe Riera : les 18 et 19, 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 80 F.

Laurent Fickelson Quartet
Pianiste découvert avec les jeunes boppers français qui, à la fin des années 80, ont redonné de l'énergie aux clubs de jazz parisiens, Laurent Fickelson a peu à peu trouvé sa singularité et dirige sa propre formation, où passe à l'occasion le souffle de Coltrane et les emportements de Mingus. Avec lui on retrouve la rythmique des frères Belmondo, soit Clovis Nicolas à la contrebasse et Philippe Soirat à la batterie. Yannick Rieu, musicien lyrique et puissant, est aux saxophones.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 heures, les 15 et 16. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Cinéma direct
Les Ateliers Varan ont confié à plusieurs réalisateurs une programmation de films permettant de mieux définir et exposer leur conception du « cinéma direct », qui revendique la filiation avec des documentaristes comme Jean Rouch ou Frederik Wiseman. Chacun propose un film de son choix ainsi qu'un documentaire réalisé et produit au sein des ateliers Varan. Outre Claire Simon, la cinéaste invitée du 15 février, les prochains rendez-vous prévus le sont avec Elisabeth Kapnist (le 22) et Jean-Louis Comolli (le 29).
Forum des images, Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1er. Mº Les Halles. Le 15, 19 heures. Tél. : 01-44-76-62-00.

Daniel Larrieu
De la soie et du feutre. L'amour des matières et le sens plastique du chorégraphe Daniel Larrieu se conjuguent dans *Feutre*, une pièce enveloppante comme un cocon mais toujours grande ouverte sur l'extérieur. La grâce retenue, l'élégance distante du directeur du Centre Chorégraphique de Tours n'empêche pas son sens aigu du vivant de s'exprimer. De l'abstraction sensuelle bien maîtrisée.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Les 16, 17, 18 et 19, 20 heures ; le 20, 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 70 F à 160 F.

GUIDE

REPRISE CINÉMA

Le Pirate
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Judy Garland.
Américain, 1948, copie neuve (1 h 42).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Anticonstitutionnellement
de Laurent Sauvage, mise en scène de l'auteur.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les 15, 17, 18, 22, 20 h 30 ; le 16, 15 heures ; les 19 et 20, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 30 F et 50 F.

François-Frédéric Guy, Nicholas Angelich (piano)
Britten : *Introduction et rondo « Alla burlesca »*. Strauss-Singer : *Sinfonia domestica*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Le 15, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

Ensemble Accroche-note
Martin : *Colère, création*. Darbellay : *Dolmar, création*. Bosseur : *Memorandum II, création*. Fedele : *Maja, création*. Mâche : *Brûlis, création*. Ibarrondo : *Ekaïn, création*. Françoise Kubler (soprano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 15, 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Crazy Town
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 15, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 60 F.

H20, F-Minus, Nothing More
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20e. Mº Gambetta. 20 heures, le 15. Tél. : 01-40-33-30-60. 70 F.

Camp Blackfoot, Atché
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 60 F.

Eva Biermann
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du 27 février, 19 h 30 ; dimanche, 14 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. Entrée libre.

Marc Perrone
Salle Valhubert, 1, place Valhubert, Paris 13e. Mº Gare d'Austerlitz. Jusqu'au 26 février, 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 08-03-02-00-40. 120 F.

Garage Rigaud
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Les 15, 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 94 F.

Georges Moustaki
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Les 15 et 16, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Kilema
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Oberkampf. Les 15, 16 et 17, 21 h 30. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

RÉSERVATIONS

Serge Hureau
interprète Rimbaud et Verlaine.
Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. Du 24 février au 19 mars. Tél. : 01-46-70-21-55. De 70 F à 110 F.

Calvin Russel & Jesse Taylor
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Le 21 février, 19 heures. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59. 150 F.

Fanfares
écrit et mis en scène par Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Christiane Cohendy, Patrick Pineau.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul Claudel, Paris 6e. Du 23 février au 25 mars. Tél. : 01-44-41-36-00. De 30 F à 180 F.

Théâtres
d'Olivier Py, mise en scène Michel Raskine, avec Philippe Demarle, Yves Ferry, Marief Guittier.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Du 24 février au 25 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht, mise en scène Jacques Lassalle.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 24 février au 9 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.

Helen Merrill
Espace culturel du parc de Drancy, 93 Drancy. Le 26 février, 20 h 30. Tél. : 01-48-95-06-37/38. 100 F.

Randy Newman
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 28 février, 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 245 F.

DERNIERS JOURS

19 février :
Le Décaméron des femmes
d'après Julia Vosznesenskaya, mise en scène de Julie Brochen.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 120 F.

Tokyo Notes
d'Oriza Hirata, mise en scène de Frédéric Fisbach.
Parc de la Villette. 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-40-03-75-75. 70 F et 90 F.

Douce France, dure France...
de et par Fred Personne, avec Violetta (accordéon). Musique de François Farrugia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 01-44-54-53-00. 60 F et 80 F.

20 février :
Turner et la Seine
Pavillon des arts, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. De 18 F à 35 F.

Dada-surréalisme-avant-gardes : un siècle de collages en Belgique
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. 10 F.

LUNDI 14 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : L'Autriche de Haider. Invités : André Glucksmann, Jacques Le Rider. **LCI**
21.55 L'Ecran témoin. On ne se choisit pas par hasard... **RTBF 1**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Crazytown, Laurent Garnier, David Lodge, Virginie Ledoyen. **Canal +**
20.50 Les Z'amours fêtent la Saint-Valentin. **France 2**
21.05 La Route. Yolaine de la Bigne et Jacques Salomé. **Canal Jimmy**
22.45 Fréquenstar. Ils nous parlent d'amour. **M 6**
22.55 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [1/2]. **France 3**
23.05 Argent public. Invité : Gérard Miller. L'Etat malade du tabac ; La Guerre de Normandie ; Nice : les dysfonctionnements de la Justice ; Le char Leclerc ; Les taudis financés par l'Etat. **France 2**
23.55 Strip-tease. Au nom du père. L'embarras du choix. Liquidation. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Le Bonheur en 4-CV. **Arte**
19.00 Esclaves d'Hitler dans des usines suisses. **Planète**
20.15 La Vie en feuilleton. [1/4]. **Arte**
20.30 L'Ame du gospel. **Planète**
22.10 Henri Verneuil. **Ciné Classics**
23.00 Mumia Abu-Jamal, victime de la « justice » américaine. **Planète**
0.00 Envoyé spécial en enfer. [1/4]. Mission à Beyrouth. **Planète**
0.05 Vivre sur la banquise, une année en Antarctique. **Odyssée**
0.35 Le Mystérieux Syndrome de la guerre du Golfe. **Planète**
0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Combattants de l'ordre. Cadences infernales. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.55 Football. Championnat d'Angleterre (25e journée) : Middlesbrough - Aston Villa. **Canal + vert**

DANSE

22.05 Noces. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Stravinsky. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Boris Godounov. Opéra de Moussorgski. Mise en scène de Herbert Wernicke. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**
22.35 « L'Oiseau de feu », de Stravinsky. Par le Philadelphia Orchestra, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
23.00 « Sonate en trio BWV 1021 et Sonate », de Bach. Folles Journées, Nantes 2000. **Mezzo**
0.45 Hommage à Duke, Ella et les autres. **Muzzik**

THÉÂTRE

22.35 C'était hier. Pièce de Harold Pinter. Mise en scène de Sami Frey. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.30 Le Tiroir secret. Edouard Molinaro [4/6]. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

22.10 Scénarios sur la drogue. Tube du jour. Diane Bertrand. **Arte**
22.15 Court-circuit. *Les Héroïnes de l'amour*. Muet. Lily Besilly et Nathalie Percillier ; *Psy-Show* et *Alias*. Marina De Van. **Arte**
0.05 Scénarios sur la drogue. La Famille médicament. Etienne Chatiliez. **TF 1**
1.00 Scénarios sur la drogue. Déçue. Isabelle Dinelli ○. **France 2**

SÉRIES

21.50 New York Police Blues. Justice est faite (v.o.). **Canal Jimmy**
22.25 The PJ's, les Stubbs. The Door (v.o.). **Série Club**
22.50 First Wave. Le trou. **13ème RUE**
23.35 New York District. Une tombe de diamants (v.o.). **13ème RUE**

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Le Septième Ciel ■ ■

Mathilde (Sandrine Kiberlain) est une jeune femme bon chic-bon genre, mariée à Nico (Vincent Lindon), chirurgien, et mère d'un jeune garçon. Un couple heureux, pourtant quelque chose ne marche pas, Mathilde est kleptomane. Etrange entrée en scène d'un hypnotiseur qui la délivre de ses névroses sexuelles. Mystères du corps féminin, mystères de l'âme. Un film de Benoît Jacquot.

FRANCE-MUSIQUES

0.00 Tapage nocturne

A une époque qui vénère le consensus, Bruno Letort produit une émission dont le seul nom, « Tapage nocturne », fait frémir. Compositeur venu du jazz et du jazz-rock, converti à la musique contemporaine, Bruno Letort a pour seul souci d'offrir, du lundi au jeudi, autant de musiques différentes que possible : musique de théâtre, de danse, de cinéma ou électroacoustique.

FRANCE 3

0.50 Les Combattants de l'ordre

Un document féroce et drôle ou, au contraire, le portrait apologétique d'un lieutenant de CRS, grande gueule, macho, démago mais charismatique et sympathique aussi à sa manière. On peut tout voir dans ce film de Stéphane Krausz, qui montre comment on forme les CRS. Sa grande vertu est de ne pas imposer un seul regard. Blagues viriles, affection. La caméra observe. Saisissant.

FILMS

19.40 New York-Miami ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1934, N., 105 min) ○. **Cinétoile**
20.10 On connaît la chanson ■ ■ Alain Resnais (France, 1997, 125 min) ○. **TSR**
20.30 Un singe en hiver ■ ■ Henri Verneuil (France, 1962, N., 100 min). **Ciné Classics**



20.45 Le Septième Ciel ■ ■ **Benoît Jacquot. Avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon** (France, 1997, 85 min) ○. **Arte**
20.45 Que la bête meure ■ ■ Claude Chabrol (France, 1969, 125 min). **13ème Rue**
21.25 Un été 42 ■ ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, 100 min). **Cinétoile**
22.20 La Passion Béatrice ■ ■ Bertrand Tavernier (Fr - It., 1987, 130 min). **Ciné Cinémas 2**
22.30 Maudite Aphrodite ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas 3**
22.35 A l'est d'Eden ■ ■ ■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, 115 min) ○. **Canal Jimmy**
22.35 Fantasia chez les ploucs ■ ■ Gérard Pirès (France, 1970, 85 min). **Cinéfaz**
22.45 Trust Me ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, v.o., 105 min). **Paris Première**
23.05 Casablanca ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). **Cinétoile**
0.05 Les Années-lumière ■ ■ Robert Enrico (Europe, 1989, 170 min). **Ciné Cinémas 1**
0.45 Guerre et amour ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 80 min). **Cinétoile**
0.50 Maxime ■ ■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min). **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Un homme en colère. La Peur de l'autre.
22.35 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles du couple.
0.05 Scénarios sur la drogue. La Famille médicament. Etienne Chatiliez.
0.10 Affaires non classées. Dernière volonté [2/2] ○.

FRANCE 2

18.40 Friends.
19.10 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.55 Loto. Super loto Saint-Valentin.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Z'amours. Fêtent la Saint-Valentin.
23.05 Argent public. Nice : un sac d'embrouilles. Le char Leclerc.
0.40 Journal, Météo.
1.00 Scénarios sur la drogue. Déçue. Isabelle Dinelli ○.

FRANCE 3

18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spéciale Juniors.
20.35 Tout le sport.
20.55 Grandeur et descendance Film. Robert Young.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [1/2].
23.55 Strip-tease. Au nom du père. L'embarras du choix. Liquidation.
0.50 La Case de l'oncle Doc. Les Combattants de l'ordre. Cadences infernales.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Crazytown.
19.05 Le Journal du sport.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Pluie d'enfer ■ Film. Mikael Salomon ○.
22.14 Le Monde selon Glup.
22.15 Sombre ■ Film. Philippe Grandrieux ○.
0.15 Boxe hebdo.

ARTE

19.00 Nature. Le Bonheur en 4-CV.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Bonjour bébé ! [1/4]. Un jour sans fin.
20.45 Le Septième Ciel ■ ■ Film. Benoît Jacquot ○.
22.10 Scénarios sur la drogue.
22.15 et 0.15, 0.30 Court-circuit. *Les Héroïnes de l'amour*. Muet. Lily Besilly et Nathalie Percillier. *Psy-Show*. Marina De Van. *Alias*. Marina De Van.
22.30 Malena est un nom de tango ■ Film. Gerardo Herrero (v.o.) ○.
0.45 Cabeza de Vaca ■ Film. Nicolas Echeverria (v.o.).

M 6

18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochage infos, Cinésix.
20.50 Green Card. Film. Peter Weir ○.
22.45 Fréquenstar.
0.05 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. Naissance du Star-system en musique. Disgressions autour de Nicolo Paganini.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. *Premier amour*, de Beckett.
0.00 Du jour au lendemain. Invitée : Lisa Bresner.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Présences 2000. Œuvres de Giraud, Nunes, Stroppa.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire. Roland Petit, Zizi Jeanmaire.
0.00 Tapage nocturne. Tambours traditionnels de Corée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Debussy. **20.40** Maxim Vengerov, violon. Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Tchaïkovski, Prokofiev, Bloch, Massenet.
22.30 Les Soirées (suite). Œuvres de Roussel, Fauré, Schmitt.

MARDI 15 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Napoléon, mythe ou héros ? Invités : Jacques-Olivier Boudon, Roger Caratini, Paul-Henri Paoli, Natalie Petiteau, Alain P i.geard, Alain Pougeoux. **Forum**
23.00 Torture, état des lieux. Invités : Juan Boggino, Hélène Jaffe, Geneviève Mayer, Francis Perrin, Françoise Sironi. **Forum**

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Le musée pour tous. **La Cinquième**
16.10 Saga-Cités. Guardia urbana. **France 3**
18.20 Nulle part ailleurs. Avec Eels, Danny Boyle et Guillaume Canet, Cristina Aguilera. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Archimède. Voir : La peau. Pourquoi : Plus vite que le vent. Expérience : Confiture au chocolat. Sciences animées : Espèces d'espèces. Application : Fards égyptiens. **Arte**
19.00 Le Grand Journal. **LCI**
20.15 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.50 Les Moments de vérité. Le Grand bluff. Henry Chapier reçoit Serge Gainsbourg, le 3 décembre 86. 40e à l'ombre. La Carte aux trésors. France - Koweït. Libre et change. Le Journal télévisé du 26.05.1983. Luc Alphand au Paris-Dakar 99. Garçon, la suite. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il brûler Sartre ? Invités : Bernard-Henri Lévy ; Serge July ; Claude Imbert ; Alain Renaut ; Benny Lévy. **Paris Première**
22.25 100 % 2000. Maris qui découchent et femmes sur la touche. Invitée : Michèle Bernier. **TSR**
22.30 Sud. La Foire annuelle à la truffe, à Aups. Le Château de Berne. L'Abbaye du Thoronet. L'Abbaye de La Celle. Invités : Alain Ducasse, Bruno de Lorgues. **TMC**
22.45 52 sur la Une. Supers flics pour casseurs de choc. **TF 1**
22.45 La Vie à l'endroit. Les plaisirs du palais. **France 2**
23.50 Texto. Bateaux-livres : la littérature et la mer. Invités : Hervé Harmon ; Irène Frain ; Mathieu Belezy ; Serge Joncour ; Michel Le Bris. **France 3**
0.25 T'as pas une idée ? Philippe Torreton. **Canal Jimmy**
0.35 Zone interdite. **M 6**

DOCUMENTAIRES

18.00 Sur la route avec Ray Barretto. **Muzzik**
18.05 Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. **Planète**
18.10 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. Prélude à la tragédie : 1931-1936. **Odyssée**
18.15 Les Grandes Batailles du passé. [7/14]. Cholet, 1793. **Histoire**
18.30 Les Fourmis nourrices de papillons. **La Cinquième**
18.30 Le Namib à dos de chameau. [3/6]. Skeleton Coast. **TMC**
18.55 L'Histoire des grands ballets. [8/20]. Roméo et Juliette. **Mezzo**
19.00 L'Ecole des tortionnaires. **Planète**
19.05 Lima, prise d'otage en direct. **Odyssée**
19.15 Les Grandes Batailles du passé. [8/14]. Trafalgar, 1805. **Histoire**
20.00 Les Visages de l'Amazonie. [3/5]. Rainer Grecco, le visage de la destruction. **Planète**
20.05 La Terre en question. Technologie, la rançon de la gloire ? **Odyssée**
20.30 Rugby, histoire d'un jeu. [3/4]. Le rugby à la française. **Planète**
20.30 Voix d'ange, voix de castrat. **Odyssée**
20.35 Thema. Une histoire d'amour en Amérique. **Arte**
21.00 Les Grands Commandants. [2/6]. Jules César et la bataille d'Alésia. **Histoire**
21.25 La Légende napoléonienne. [1/2]. Du mythe à la propagande. **Planète**
22.45 L'Ame du gospel. **Planète**
23.00 Huang Shan, la forteresse des brumes. **Odyssée**
23.30 Joe Cocker : Have a Little Faith. **Canal Jimmy**
23.45 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [15/26]. L'ennemi est au-dessus de nous. **Histoire**
23.55 Sam Sheppard. Coupable ou innocent ? **Odyssée**
0.55 Mumia Abu-Jamal, victime de la « justice » américaine. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Football. D 1 : Nantes - Lyon. **Canal + vert**
20.45 Football. D 1 : Marseille - Paris-SG. **Canal +**
21.00 Boxe. Poids lourds. Jean-Marc Mormeck (Fra) - Rob Bleakeley. A Epinal. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Prokofiev et Ravel, par Celibidache. Concert enregistré en 1975 et interprété par l'Orchestre de la Suisse italienne. **Muzzik**
22.00 Concerti grossi no 1, 3, 9 et 10, de Corelli. Concert enregistré en la basilique Saint-Marc, à Rome, en 1986 et interprété par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**
23.10 André Ceccarelli, West Side Story. Concert enregistré au café de la Danse, en 1998. **Muzzik**
0.00 Chopin. *Prélude en ré bémol majeur* op. 28 no 15. **RTBF 1**

TÉLÉFILMS

20.30 Une mère en colère. Gilles Béhat. **Festival**
21.20 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant [2/3]. **RTBF 1**
22.25 Une qui promet. Marianne Lamour. **Festival**
22.55 Le Piège de la vengeance. Mark Sobel ○. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

23.50 Scénarios pour la drogue. Speed Ball. Laurent Bouhnik. ○. **TF 1**
0.40 Libre Court. Coupures. F. Carpentier. **France 3**
1.40 Scénarios pour la drogue. T'en as ? Antoine de Caunes. **France 3**

SÉRIES

17.40 Quoi de neuf docteur ? **TMC**
18.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde endetté. **M 6**
18.45 Friends. Celui qui a été très maladroit. **France 2**
19.30 Mission impossible. Un morceau de sucre. **Série Club**
20.05 Une nounou d'enfer. [1/2]. Une mariée d'enfer. **M 6**
20.15 Ellen. La thérapie de groupe. **RTL 9**
20.45 Le Caméléon. Coup double. Le poids du passé. **Série Club**
20.50 La Vie à cinq. Nouveaux horizons. **Téva**
21.00 Maximum Bob. Le couloir de la mort. **Canal Jimmy**
21.40 Ally McBeal. Love's Illusions (v.o.). **Téva**
21.50 That 70's Show. Château d'eau. **Canal Jimmy**
22.15 Friends. The One Where Jœy Loses His Insurance (v.o.). **Canal Jimmy**
22.30 Sex and the City. They Shoot Single People, Don't They ? (v.o.). ○. **Téva**
22.40 Les Soprano. A bout de souffle. **Canal Jimmy**
22.45 The Practice, Donnell & associés. Dans la bataille (v.o.). **Série Club**
1.55 Star Trek, Voyager. Hallucinations (v.o.). **Canal Jimmy**
2.40 Star Trek, Deep Space Nine. Shakaar (v.o.). **Canal Jimmy**

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL+

18.14 Les Lascars

Le générique de cette série ne dure que six secondes, mais sa qualité mérite qu'on s'y attarde. Conçu à partir de photos et de dessins retravaillés par ordinateur, il pose d'emblée le cadre des saynettes qui vont suivre (30 × 1 min) diffusées juste avant « Nulle part ailleurs ». Une chronique urbaine de la génération hip-hop réalisée par de jeunes auteurs qui, visiblement, connaissent bien cet univers.

ARTE

20.35 Une histoire d'amour en Amérique

Bill est noir, Karen est blanche, ils ont deux filles et ils sont ensemble depuis trente ans. Comment font-ils pour tenir quand tant de couples mixtes américains échouent ? Cette question a amené Jennifer Fox à faire un film avec eux. Au final, après quatorze mois de tournage, un passionnant feuilleton documentaire (10 × 52 min) dont Arte présente un condensé de cinq heures.

FESTIVAL

1.10 Les Fables de La Fontaine

Au début des années 60, la télévision passa commande d'une série de courts métrages (13 × 26 min) pour mettre au goût du jour l'œuvre du fabuliste. La réalisation fut confiée à des cinéastes connus, tels que René Clair, et la distribution réunit quelques noms de l'époque : Poiret et Serrault, Charles Aznavour, Leslie Caron... Ne pas manquer *La Mort et le Bûcheron* ni *Le Lièvre et la Tortue*.

FILMS

13.30 Guerre et Paix ■ ■ Serge Bondartchouk [1/4] (Urss, 1962, 120 min). **Histoire**



14.05 Le Lit conjugal ■ ■ ■ **Marco Ferreri. Avec Marina Vlady, Ugo Tognazzi** (France - Italie, 1963, N., 90 min). **Ciné Classics**
14.10 Les Années-lumière ■ ■ Robert Enrico (Europe, 1989, 165 min). **Ciné Cinémas 3**
14.15 La Valse de Paris ■ ■ Marcel Achard (France, 1949, N., 95 min). **Mezzo**
16.40 Lila, Lili ■ ■ Marie Vermillard (France, 1999, 110 min) ○. **Canal + Vert**
17.15 Le Roman de Mildred Pierce ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**
17.20 Maudite Aphrodite ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, v.o., 95 min). **Ciné Cinémas 3**
19.05 Usual Suspects ■ ■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 100 min). **Cinéfaz**
20.30 Le Voyage fantastique ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 100 min). **Ciné Cinémas 1**
20.30 Les Fugitifs ■ ■ Francis Veber (France, 1986, 90 min). **Cinéstar 1**



20.45 Razzia sur la chnouf ■ ■ **Henri Decoin. Avec Jean Gabin, Marcel Dalio** (France, 1954, N., 105 min). **Cinéfaz**
22.30 Versailles, rive gauche ■ ■ Bruno Podalydès (France, 1991, 45 min). **Paris Première**
22.30 Les Tontons flingueurs ■ ■ Georges Lautner (France, 1963, N., 110 min). **Cinéfaz**
23.45 A demain ■ Didier Martiny (France, 1992, 95 min). **Cinéstar 1**
0.10 The Secret of Convict Lake ■ Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
0.30 Casablanca ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). **Cinétoile**
1.55 Fort Saganne ■ ■ Alain Corneau (France, 1984, 175 min). **Ciné Cinémas 3**
2.55 La Passion Béatrice ■ ■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 125 min). **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Magnum.
16.40 Sunset Beach.
17.35 Melrose Place.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 L'Animal. Film. Claude Zidi.
22.45 52 sur la Une. Supers flics pour casseurs de choc.
23.50 Scénarios sur la drogue. Speed Ball. Laurent Bouhnik. ○.
23.55 Minuit sport.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

15.00 Le Renard.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.40 **Un livre, des livres.**
17.25 Cap des Pins.
17.55 Nash Bridges.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Nimitz, retour vers l'enfer Film. Don Taylor.
22.45 La Vie à l'endroit. Les plaisirs du palais.
0.20 Journal, Météo.
0.45 La Cavale d'un père. Téléfilm. Chuck Bowman.

FRANCE 3

14.50 Don Milani. Téléfilm. Antonio et Andrea Frazzi [2/2].
16.10 Saga-Cités. Guardia urbana.
16.35 Les Minikeums.
17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ?
18.20 Questions pour un champion.
18.46 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la. Spéciale Juniors.
20.35 Tout le sport.
20.55 Eurovision 2000.
23.15 Météo, Soir 3.
23.50 Texto. Bateaux-livres : la littérature et la mer.
0.40 Libre Court. *Coupures.* Frédérique Carpentier.

CANAL +

16.00 1 an de +.
16.45 La Guerre des fées Film. Michael Ritchie. ○.
► En clair jusqu'à 20.45
18.14 Lascars. ○.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Marseille - Paris-SG.
22.49 Le Monde selon Glup. ○.
22.50 Best Men. Film. T. Davis (v.o.). ○.
0.15 Football. Nantes - Lyon.
2.00 Au cœur de la tourmente ■ Film. Beeban Kidron (v.o.). ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Justice, société : Le musée pour tous.
16.00 Motivées, motivés. [2/6].
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Galilée : L'esprit des lois.
17.15 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième : C'est bien, c'est mâle.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton. [2/4].
20.35 Thema. **Une histoire d'amour en Amérique.** **20.40** Pour le meilleur et pour le pire. **22.00** Le Choc africain. **23.05** Fêtes de Noël en famille. **23.15** Premier flirt. **0.30** L'Amour plus fort que tout. **0.35** Du rififi chez Karen et Bill. **1.45** Et si c'était à refaire...

M 6

15.20 Models Inc.
16.10 M comme musique.
17.35 Les Bédés de M 6.
18.30 Sliders, les mondes parallèles.
19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, E = M 6 découverte.
20.50 Les Moments de vérité.
22.55 Le Piège de la vengeance. Téléfilm. Mark Sobel. ○.
0.35 Zone interdite. Jeunes, jolies mais seules.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Accord parfait. L'Opéra des Gueux de Benjamin Britten d'après un texte du XVIIIe.
21.30 Fiction 30. [1/4].
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal.
22.30 Jazz, suivez le thème. This Can't Be Love.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Le muet sonore.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. *Sonatine pour violon et piano* D 385 no 2, de Schubert. **20.40** Bach au XXe siècle. Œuvres de Reger, Bach, Poulenc, Stravinsky, Schoenberg, Casella, Honegger, Villa-Lobos.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Bartok, Chostakovitch, Hindemith, Villa-Lobos, Weill.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MARDI 15 FÉVRIER 2000

Beauf de garde

par Pierre Georges

AU FOYER du soldat, où les jeunes recrues du centre d'instruction du train 151, tuaient leur prodigieux ennui en grillant des « troupes » et en sifflant des bières, il y avait, jadis, au-dessus du bar, une manière de banderole où était inscrite la phrase suivante : *« Soldat, quand tu parles de la femme, pense à ta mère, pense à ta sœur ! »*. Ce slogan, dû sans doute à un père du régiment très *« chien de garde »* pour son époque, avait le don de susciter les plaisanteries les plus grasses dans les chambrées.

Soldat, quand tu parles de la femme et aux femmes ! Voici qu'après avoir lu, dans Le Monde-Télévision-Radio samedi, le récit fait par notre collègue Sylvie Kerviel de son entretien si l'on peut appeler cela un entretien avec Bruno Gaccio, cette phrase nous est revenue. Et on s'est demandé un instant, si, dans la caserne des comique-troupiers les plus futés de France, les Guignols d'élite, il ne serait pas bon qu'un adjudant de quartier rappelle au beauf de garde le plus élémentaire sens des convenances et de la courtoisie.

Bruno Gaccio, l'un des pères des Guignols, que son génie encombre probablement, s'est autorisé des privautés, geste et paroles, qui auraient certainement plus volontiers mérité une baffe qu'un coup de gueule. Il s'est permis de poser un doigt entre les seins de la journaliste venu l'interviewer. Il s'est proposé, brave garçon, *« de (lui) apprendre des positions que tu ne connais pas »*. Il s'est enquis de sa vie amoureuse : *« T'es marié ? T'as des amants ? Combien ? »*

Et toi, Gaccio, t'es qui, t'es quoi, pour parler ainsi aux gens ? Car voici bien qu'une sorte de tutoiement de rigueur s'impose pour parler à ce pitre machiste qui fait de la provocation comme d'autres radotent. Le succès et l'ivresse du succès n'autorisent pas tout. En tout cas, certainement pas cela, cette glaise collant à la tête comme à ses croquenots de cabot du rire.

On sait bien l'argument qui va être servi, qui l'a déjà été. C'était en somme « pour de rire ». C'était *« du troisième degré »*, plaidera Alain de Greef, directeur des programmes de Canal. Le rire et le 3e degré, ou le 6e, ou le 36e en dessous de zéro, ont bon dos. Chassez le Gaccio, il revient au galop, admirable de naturel dans le rôle du beauf bien gluant. Admirable de certitude aussi en sa réussite de scène qui en ferait cet être délicat, exonéré des servitudes odieuses imposées par la simple politesse ou le simple respect des autres.

Vient un moment probablement où, à force de trop fréquenter les marionnettes, on devient sa propre marionnette. Où l'on se joue soi-même, où on se la joue, dans l'émerveillement constant d'être ainsi affranchi des contingences vulgaires. Gaccio, à la ville comme à la scène, Gaccio qui joue à Gaccio, mais lequel est le vrai, le grossier Gaccio qui s'aime de grossièreté en son miroir amplifiant ?

On sait aussi – on a entendu l'argument, et il n'est pas recevable –, que ce type de comportement est pour ainsi dire de droit coutumier en ces milieux-là. Que, par exemple, il faut être bien bégueule, ou bien naïf, ou bien bourge pour s'offusquer de ces menus dérapages verbaux. C'est là tenir le talent, le savoir-faire rire, pour une excuse absolutoire à la trivialité des comportements. Qui, eux, ne nous font pas rire. Désolé !

Un universitaire français est expulsé de Tunisie

Ses liens avec l'opposition radicale au régime expliqueraient cette mesure

TUNIS
de notre envoyée spéciale

Un enseignant en français et en philosophie de l'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis, Jean-François Poirier, a été expulsé de Tunisie dimanche 13 février. Cet universitaire, âgé de 48 ans, avait été convoqué la veille par la police des frontières et s'était vu signifier l'ordre de quitter le pays *« dans un délai de trente heures »* sans qu'aucune explication justifiant cette mesure ne lui soit donnée.

Cette affaire est intervenue moins d'une semaine après la visite à Tunis du ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, ayant pour objectif principal de réchauffer un climat particulièrement tendu entre les deux pays depuis octobre dernier.

L'expulsion de Jean-François Poirier pourrait être liée à un déplacement que l'enseignant avait effectué, vendredi 11 février, dans le sud tunisien, à El Hamma et Gabès. Il s'y était rendu en compagnie de deux personnes placées sous haute surveillance par la police tunisienne : Silhem Bensedrine, militante des droits de l'homme, et Taoufic Ben Brik, journaliste. Ce dernier souhaitait vérifier sur le terrain, à la demande de l'agence francophone de presse Syfia, le bien-fondé de rumeurs circulant avec insistance ces derniers jours à Tunis et faisant état de scènes d'émeutes de lycéens et de chômeurs aux alentours du port de Gabès, ainsi qu'à Gafsa, au centre du pays.

RÉGION FRONDEUSE

D'après la série de témoignages recueillis par ce journaliste, le mouvement de protestation violente aurait été déclenché par une rumeur sur l'augmentation du prix du pain – qui ne s'est pas produite – et aurait duré plus d'une semaine, se soldant par un nombre élevé d'arrestations. La plupart des personnes interpellées auraient été relâchées, tandis que le calme revenait. Ni le gouvernement ni la presse tunisienne n'ont soufflé mot de ces incidents dans une région traditionnellement frondeuse.

L'universitaire a expliqué que son déplacement avec deux personnes connues pour leur combat constant contre le régime, avait dû porter *« un coup fatal »* à sa situation personnelle. Depuis quelques semaines, le sort de cet enseignant paraissait très incertain. Le 12 janvier, son contrat d'un an avec l'Institut des sciences humaines avait été dénoncé par son directeur, pour insufisance de son *« niveau académique »*. La pétition organisée quelques jours plus tard en France *« contre la répression des universitaires en Tunisie »*, signée par une centaine de personnalités d'Europe et du Maghreb, dont Michel Rocard, Sami Naïr et Catherine Lalumière, évoquant le cas de M. Poirier, et lui donnant par conséquent une tournure médiatique, a semblé irriter les autorités tunisiennes au plus haut point. L'Institut supérieur des sciences humaines de Tunis a dénoncé cette pétition.

Jean-François Poirier était le directeur littéraire d'une maison d'éditions, Aloès, qu'il avait fondée à Tunis avec Silhem Bensedrine en octobre 1999. Aloès a été l'objet d'actes de vandalisme à deux reprises, parallèlement au harcèlement policier constant dont sa directrice est la cible de longue date.

Florence Beaugé

Michel Siffre met fin à 69 jours d'isolement

LE SPÉLÉOLOGUE Michel Siffre qui s'est isolé du monde pendant plus de deux mois dans la grotte de Clamouse (Hérault) afin d'étudier *« l'action du vieillissement sur le rythme biologique »* devrait retrouver, lundi 14 février en début d'après-midi, la lumière du jour. Au cours de cette expérience, la troisième de ce type menée par le spéléologue après celle de 1962 durant laquelle il avait passé 63 jours dans un glacier des Alpes et celle de de 1972 menée 205 jours durant dans une grotte du Texas (Etats-Unis), Michel Siffre, faute d'un repère de temps, était en décalage physiologique de six jours par rapport à la réalité.

Lorsque ses assistants l'ont rejoint dans la grotte pour l'aider à « resynchroniser » son horloge interne, il se couchait vers 8 heures du matin. Durant les 69 jours de sa retraite, le spéléologue français, 61 ans, a reconnu qu'il avait *« travaillé beaucoup moins »* que lors de ses deux précédents séjours. *« Cette troisième expérience*, a-t-il déclaré, *a été assez fastidieuse. J'ai l'impression que ma mémoire en a pris un coup. Je ne sais même plus ce que j'ai fait hier ou avant-hier »*.

DÉPÊCHES

■ **CHINE/OMC : la Chine peut devenir membre** de l'Organisation mondiale du commerce avant la fin de l'an 2000, a déclaré le directeur général de l'OMC, Mike Moore, lundi 14 février à Singapour. *« Il est tout à fait possible que cela soit réalisé cette année. Je veux que ce soit effectif cette année et j'exhorte les membres à aller dans ce sens »*, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse. M. Moore, qui doit aller prochainement en Chine, a déclaré que les négociations sur l'entrée de ce pays dans l'OMC sont *« sur la bonne voie »*. – *(AFP.)*

■ **CHINE : la police a placé en détention un archevêque, vétéran** de l'Eglise catholique clandestine, qui a déjà passé près de trois décennies en prison, selon un groupe américain d'observation des libertés. La Fondation du Cardinal Kong a indiqué que Mgr John Yang Shudao, âgé de 80 ans, a été interpellé aux environs de minuit le jeudi 10 février à Fuzhou (Est), affirmation que ne confirment pas les autorités de Pékin. Mgr Yang a été emprisonné en 1955 pour avoir refusé de dénoncer l'autorité du pape, relâché en 1981, puis de nouveau condamné à trois ans de prison en 1988. Il a ensuite été plusieurs fois placé en détention sans jugement. – *(AP.)*

■ **PRINCIPAUTÉ DE MONACO : le prince Rainier III** va bien, annonce, lundi 14 février, un bulletin médical de ses médecins qui ont constaté *« un très bon état cardio-respiratoire »*. Le prince, qui est âgé de soixante-seize ans, a subi un double drainage du pneumothorax dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 février après une opération du poumon le 2 février et un pontage coronarien le 16 décembre.

À NOS LECTEURS : la publication de nos pages Communication et Kiosque s'interrompt pendant une semaine. Elle reprendra lundi 21 février, dans nos éditions datées du mardi 22.

Tirage du *Monde* daté dimanche 13-lundi 14 février 2000 : 581 726 exemplaires. 1 - 3